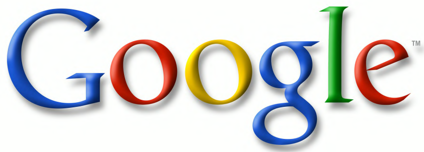
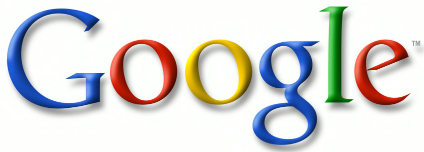

Google



LA

# TRAITE ORIENTALE

HISTOIRE

DES CHASSES A L'HOMME ORGANISÉES EN AFRIQUE DEPUIS QUINZE ANS

POUR LES MARCHÉS DE L'ORIENT

PAR

ÉTIENNE-FÉLIX BERLIOUX

PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU LYCÉE IMPÉRIAL DE LYON

AVEC UNE CARTE DES PAYS PARCOURUS PAR LES TRAITANTS

PARIS
LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie
ÉDITEURS
du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie Politique,
du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.
RUE RICHELIEU, 14

1870

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

# LA TRAITE ORIENTALE

HISTOIRE

DES CHASSES A L'HOMME ORGANISÉES EN AFRIQUE DEPUIS QUINZE ANS

POUR LES MARCHÉS DE L'ORIENT

PAR

ÉTIENNE-FÉLIX BERLIOUX

PROFESSEUR D'HISTOIRE

AU LYCÉE IMPÉRIAL DE LYON

---

AVEC UNE CARTE DES PAYS PARCOURUS PAR LES TRAITANTS

---

PARIS

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET C^IE

ÉDITEURS

du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie Politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

RUE RICHELIEU, 14

1870

# INTRODUCTION

Ce livre est une histoire de brigandages, et de brigandages étranges, puisque, dans cette guerre d'une nouvelle sorte, chaque année les morts se comptent par centaines de mille, et qu'il y a, chaque année aussi, quatre-vingt mille prisonniers environ. Les faits ont été racontés ailleurs dans des ouvrages et documents divers où ils se trouvent épars, un même recueil doit ici les présenter à la fois ; ils sont connus de beaucoup, ils doivent l'être de tous ; si ce petit livre n'a pas assez de force pour obtenir un pareil résultat, qu'il en surgisse un autre plus heureux et meilleur.

C'est une histoire non du passé, mais du présent; que le récit nous intéresse et nous instruise, ce n'est pas assez, il faut que chacun flétrisse ces crimes; il faudra que peu à peu la discussion arrive devant le public, puis que l'on songe bientôt à une sérieuse répression.

Les crimes qu'on raconte sont commis de nos jours; les criminels qui les commettent sont nombreux et puissants; les contrées qui voient ces infamies sont entourées d'une surveillance rigoureuse; voilà pourquoi la lumière tardait à se faire. Mais tout à coup, sur un grand nombre de points, arrivent des témoins de toutes sortes et chacun d'eux dénonce une partie de la vérité. Leurs témoignages ont été recueillis et ils ont fourni les matériaux de ce travail.

Pour mettre en ordre ces dépositions diverses, il a fallu interroger de nombreux voyageurs, leur demander des détails sur les contrées qu'ils ont parcourues, sur les peuples ou les bandits qu'ils ont rencontrés. Pour comprendre leurs accusations, il a fallu décrire les pays où les victimes ont succombé

et les retraites où se cachent les meurtriers. Ainsi, en même temps qu'il raconte les chasses à l'homme, cet ouvrage doit donner la géographie d'une contrée immense, inexplorée jusqu'à nos jours, faire connaître les découvertes et les voyages les plus récents.

Beaucoup de criminels sont connus et désignés. En face de chaque accusé on appelle les témoins qui déposent contre lui et on raconte les faits qui sont à sa charge. Mais la sentence qu'on réclame doit prononcer sur la traite et non sur chacun des traitants. Le grand crime de la traite est justiciable de l'opinion, les personnes le sont des tribunaux. Les dénonciations contre les personnes doivent être admises et discutées seulement pour établir l'existence de ce crime. Les brigandages seront constatés, on comptera les victimes, on montrera les dévastations, puis on demandera une répression pour l'avenir. La punition du passé, le sort des personnes, le jugement de chacun des accusés ne nous appartiennent point. Les témoignages donnent une complète certitude sur la traite elle-même; il pour-

rait y avoir erreur sur quelque détail, sur quelque personne. En répétant les accusations des voyageurs, nous fournirons peut-être à quelques-uns l'occasion de relever ces erreurs.

Mais il a été plus facile de constater les atrocités de la traite orientale qne d'en trouver les mobiles. On ne commet pas des meurtres, des incendies, on ne promène pas la dévastation dans d'immenses contrées par perversité seulement, il faut un motif, un intérêt d'autant plus grand que le crime et les dangers sont plus considérables. La recherche de ces motifs et l'explication de ces mobiles forment la partie scientifique, on n'ose pas dire originale, de cet ouvrage. Peut-être ces indications, en montrant dans l'histoire du passé et dans les événements contemporains certains caractères trop peu remarqués, seront-elles de quelque utilité pour la connaissance de l'humanité.

En racontant la traite, ce livre étudie aussi les moyens de la détruire; il commence même la lutte dans la limite de son action ; car, pour les grandes infamies, c'est les combattre que de les montrer à la

lumière. Ce travail est donc un acte, une œuvre agissante, en même temps qu'une étude. L'étude sera plus ou moins instructive, plus ou moins intéressante : le public en jugera ; mais l'œuvre doit être accomplie et s'accomplira bien certainement : notre siècle est trop généreux pour laisser à l'avenir le soin d'effacer une grande iniquité.

C'est l'œuvre qui a soutenu l'étude, c'est le désir dêtre utile qui a préparé l'ouvrage. On n'affronte pas la publicité sans une pensée qui encourage ; quand les journées sont déjà remplies par une profession laborieuse, on n'ajoute pas à son travail sans une sorte d'obligation qui s'impose à la conscience. C'est la pensée du devoir qui donne le courage de venir devant le public, qui donne la force de chercher, entre des matériaux recueillis pour d'autres études ou pour l'enseignement de la classe, un livre destiné à tout le monde.

L'œuvre a même désigné le moment de la publication. Pour attaquer plus efficacement des crimes dont l'Orient est le principal théâtre, il fallait profiter de l'époque où l'inauguration du canal de Suez

rappelait vers ces contrées la pensée de l'Europe. Mais le livre est en retard de quelques mois. Les moissons n'arrivent jamais à jour fixe : les intempéries qui entourent un livre sont trop nombreuses pour que la maturité en arrive au moment prévu.

Ces retards ont amené quelques changements dans l'ouvrage. Çà et là, au milieu du récit, il a fallu introduire quelques renseignements nouveaux apportés par les derniers jours. Il valait mieux être complet dans l'exposition des faits que de conserver au plan une régularité scrupuleuse. Les livres qui parlent d'événements contemporains sont maîtrisés par les faits; s'ils n'ont pas la rapidité des journaux, il leur manque cependant ce loisir qui produit seul des travaux soignés. Le lecteur pardonnera donc si, une fois ou deux, certains récits terminés d'abord ont été repris pour être complétés; certaines idées ont été présentées de nouveau parce qu'il fallait y ajouter un complément imprévu.

Cependant ce livre serait très-heureux, s'il n'avait rien de plus grave à se reprocher qu'une irrégularité forcée. Mais qu'il soit reçu avec peu

d'indulgence pourvu qu'il produise quelque bien. Lorsqu'on a voulu faire une œuvre utile en même temps qu'une étude instructive, les vœux doivent être pour l'œuvre plutôt que pour l'ouvrage. Que le public condamne l'ouvrage, s'il veut, mais qu'il soutienne l'œuvre; qu'il juge sévèrement le livre, mais qu'il se prononce pour le bien qu'on lui aura montré. A celui qui signale un désastre, la foule ne demande ni qui il est ni ce qu'il vaut; il apporte la nouvelle, voilà tout; bientôt après les travailleurs viendront et l'œuvre de sauvetage pourra s'accomplir sans lui.

Lyon, le 26 décembre 1869.

LA

# TRAITE ORIENTALE

---

## CHAPITRE PREMIER

### IMPORTANCE ET CARACTÈRE DE CETTE TRAITE

La traite des noirs continue en Orient, les marchés sont toujours approvisionnés d'esclaves et la chasse à l'homme s'y fait avec une effrayante activité. De nombreux voyageurs en ont informé l'Europe et le monde civilisé. Mais quelle est l'étendue de cette plaie? Combien d'hommes les négriers ramènent-ils enchaînés? Combien vient-il chaque année de ce bétail humain sur les marchés? Combien de morts sont restés sur les routes ou dans les villages incendiés? Quelqu'un a-t-il compté les victimes? On nous a dit que la chasse est organisée dans le bassin du Nil et sur les côtes de l'océan Indien. Mais jusqu'où s'étendent ces dévastations; combien y a-t-il de théâtres de cette guerre infâme; les négriers, dénoncés

sur un point, n'ont-ils pas trouvé de nouvelles contrées pour y cacher leurs crimes; combien d'armées sont employées à ces étranges battues et quels chefs les commandent ? On nous a raconté que ces troupes de captifs s'acheminent vers l'Égypte, vers l'Arabie, vers l'intérieur de l'Asie. Mais que deviennent-ils; que deviennent ces malheureux esclaves de tout âge, jeunes gens, hommes faits, vieillards ? Tous sont achetés sur les marchés. Quelle destinée les attend ? Que se passe-t-il dans ces mystérieuses contrées de l'Orient, pour qu'incessamment et toujours, sans que jamais la population surabonde, elles appellent ce flot humain ? Y a-t-il là quelque mystère de destruction, la mort y réclame-t-elle des victimes plus fréquemment renouvelées ? Mais en face de toutes ces misères et de tous ces crimes, si la curiosité a été éveillée d'abord par les premières dénonciations, si quelques écrivains se sont émus, l'opinion publique ne s'est point encore saisie de cette grande cause. Lorsque l'esclavage existait naguère en Amérique, quel mouvement, quelles discussions passionnées, quelles luttes ardentes n'éclataient pas autour de lui ? Le public, les journaux, les livres agitaient cette question; les croisières couraient l'Océan; toutes les grandes conventions des peuples renfermaient une clause contre la traite; et l'Amérique s'est servie de ce nom d'esclavage pour allumer une des guerres les plus sanglantes des temps modernes !... La traite orientale nous laissera-t-elle indifférents ?

Cette indifférence s'explique cependant : la traite orientale est peu connue. Les marchés de vente, au lieu

de s'étaler au grand jour, au lieu de montrer à nos voyageurs cette marchandise humaine exposée comme un vil bétail, les vendeurs énumérant les qualités de leur troupeau, les acheteurs discutant le prix, au lieu de s'afficher hardiment, cachent dans l'ombre un trafic souven prohibé par les lois. Généralement les seules villes de l'intérieur, celles que les Européens fréquentent moins, ont des marchés publics d'esclaves. Quant aux chasses d'hommes, elles se font bien loin, derrière les déserts, sur des côtes rarement visitées par notre commerce. Il semblait, d'ailleurs, qu'elles ne devaient pas présenter les mêmes horreurs que la traite américaine. Pour fournir d'esclaves quelques petits peuples comme les Égyptiens ou les Arabes, au lieu de cette multitude réclamée par les vastes plantations de l'Amérique, quelques milliers devraient suffire. Tout cela est une illusion et une erreur qu'il importe de détruire au plus tôt. Les marchés, pour être dissimulés, n'en sont pas moins très-importants ; la chasse n'a rien perdu de son horreur, et la multitude des captifs vendus chaque année égale, si elle ne le dépasse pas, le nombre de ceux qui s'exportaient au delà de l'Atlantique. Il y a de sombres vaisseaux où les noirs sont entassés comme des ballots, sans liberté pour les membres, presque sans air et sans nourriture ; il y a de grands convois de malheureux, attachés à la file, le cou dans un joug et marchant sous le fouet des conducteurs ; enfin, il y a la chasse à l'homme, des battues organisées en grand, des villages incendiés ; au milieu du feu et du sang, un triage affreux qui choisit entre les blessés ceux qu'on pourra vendre. Pour faire comprendre tout ce que

présente d'horrible un pareil commerce, il faudrait donner des chiffres précis, mais personne encore n'a dressé cette statistique d'infamie. On trouve bien certains princes qui font lever un droit d'importation sur cette marchandise ; mais les finances de ces États barbares, si elles ont une comptabilité régulière, sont inconnues du public. Nous le verrons cependant, en recueillant les données éparses, en rapprochant les faits, on arrive à cette conclusion, indiquée déjà, qu'il y a annuellement, ou qu'il y a eu en certaines années une exportation de 70,000 ou 80,000 personnes. Dans ce nombre ne sont pas compris tous ceux qui ont succombé avant d'arriver au marché, et il y a des routes où les victimes sont si nombreuses, qu'on peut suivre les traces des caravanes par les cadavres laissés derrière elles. Si on veut y joindre les hommes qui se sont fait tuer en défendant leur liberté et ceux qui sont allés avec leurs familles périr de misère au milieu des marais ou des déserts, on arrivera à un chiffre effrayant. Sur certains points, d'après le témoignage d'un voyageur, l'esclavage ne représente qu'un cinquième et, sur d'autres points, un dixième de la population anéantie par cette chasse. Ainsi, à côté des 70,000 malheureux qui partent chaque année pour l'exil le plus affreux, il y a, chaque année aussi, de trois à quatre cent mille morts qui restent sur le champ de bataille de la traite. Les guerres les plus sanglantes que l'histoire nous signale comptent-elles des victimes plus nombreuses et de plus vastes destructions ? Pourrons-nous rester indifférents, lorsque nous aurons constaté de pareils crimes ?

Jusqu'ici il a été difficile de connaître l'étendue de ces

dévastations et l'horreur de ces crimes. En effet, les renseignements nous sont arrivés un à un ; chaque voyageur a raconté ce qu'il a vu ; il n'a parcouru qu'un point du champ de bataille ; il n'a rencontré qu'une troupe de captifs ou une bande d'incendiaires ; et ces indications, perdues dans d'autres récits tout à fait étrangers, ont moins frappé notre attention. Ce sont des épisodes et non pas la bataille que nous avons sous les yeux ; encore moins comprenons-nous la campagne entière, une campagne dont le théâtre est plus vaste que l'Europe. Nous ne savons rien des causes et du but de cette grande lutte entre deux races, dont l'une a toujours succombé ; il nous est plus difficile encore d'en prévoir le résultat définitif. Aujourd'hui les indications, les renseignements, sont devenus assez nombreux pour qu'on essaye de les réunir ; tel est d'abord le projet que l'on cherche à réaliser dans ce livre. Beaucoup d'ouvrages parlant de la traite plus ou moins longuement sont connus du public français, comme ceux des voyageurs anglais, MM. Speke, Baker, Livingstone, et de notre compatriote, M. Lejean. D'autres sont moins connus, parce qu'ils ont été publiés en Allemagne, comme ceux de MM. de Decken, de Heuglin, Gerhard Rohlf. L'Allemagne a envoyé des explorateurs nombreux en Afrique ; ses voyageurs en ont parcouru la partie septentrionale d'une manière plus complète, on pourrait dire plus systématique. Ils se divisent en deux groupes. Les uns arrivent sur les traces de Vogel pour compléter ses travaux ou chercher de ses nouvelles, tous se dirigeant vers la partie centrale du Soudan où se trouve le lac Tchad ; mais plusieurs s'arrêtent en route, bien loin, ou sur les

bords de la mer Rouge, ou dans la vallée du Nil. Un autre groupe moins nombreux vient chercher des renseignements autour de la tombe du baron de Decken, sur le versant de l'océan Indien. Nous interrogerons ces voyageurs à mesure que nous les rencontrerons sur le chemin de la traite. Leurs témoignages réunis, comparés et soumis autant que possible à un contrôle sérieux, nous donneront la véritable histoire de la traite et le tableau complet de cette guerre. Le public n'a pas seulement à profiter des témoignages nouveaux, inconnus pour lui jusqu'ici ; mais les auteurs eux-mêmes qu'on a lus avec le plus d'attention, prennent une importance nouvelle, quand on les discute et qu'on les compare. Cette étude n'a pas la prétention de réunir tous les documents publiés : beaucoup de ces documents se trouvent dans de grandes collections, éparses et difficiles à aborder pour un particulier. Les détails nombreux, précis, complets jusqu'aux dernières limites, demanderaient un ouvrage très-étendu, seraient peut-être moins faciles à saisir dans l'ensemble; en tous cas, ils ne sont pas indispensables pour que le public comprenne l'importance et la gravité de la traite orientale.

Cette traite orientale, quoique signalée très-souvent, quoique révélée par de nombreux ouvrages, a été trop peu étudiée cependant pour qu'on l'ait bien distinguée de la traite américaine, pour qu'on lui ait même donné un nom particulier. On parlait de la traite jusqu'ici, mais la pensée n'avait pas remarqué ce double courant qui entraînait les troupeaux d'esclaves, les uns vers l'océan Atlantique pour être conduits en Amérique, les autres

vers l'océan Indien pour être vendus en Arabie. Ce commerce s'appelait du nom général de traite, terme trop vague qui confondait la traite américaine et la traite orientale. Une confusion de mots en elle-même est peu importante, mais une confusion entre deux maladies que désigneraient les mêmes termes, serait dangereuse pour la médecine. Quand il s'agit des grandes plaies qui affligent l'humanité, cette confusion est plus déplorable encore. Cette confusion nous a égarés en effet, beaucoup de ces chasseurs d'hommes qui battent les forêts africaines, nous les croyions enrôlés au nom des planteurs américains; beaucoup de ces contingents levés par les négriers, nous les regardions comme destinés aux Antilles et aux États-Unis du Sud. Aussi, quand l'esclavage a été proscrit au delà de l'Océan, notre attention a cessé de se porter sur la traite; nous avons pensé que tout était fini et que l'humanité n'avait plus qu'à se féliciter d'un triomphe.

L'erreur était facile en effet. On ne comprenait pas pourquoi l'Orient aurait de grands marchés d'esclaves. Que les familles s'y pourvoient de serviteurs, que la polygamie de tous les régimes y achète des femmes; que certains travaux y prennent des ouvriers; cela ne suffit pas pour expliquer une traite considérable. Ces données sont, en effet, bien insuffisantes et ces explications bien incomplètes. Quel sort l'Orient réserve-t-il donc à ces multitudes qu'on lui vend? En Amérique, on voyait des terres à moitié peuplées, de vastes campagnes attendant des travailleurs, et on comprenait les demandes incessantes d'une population importée; en Asie, rien de sem-

blable ne frappe au premier regard. Lorsque les immenses plantations des États du Sud avec leur culture de coton, les Antilles avec leurs champs de cannes à sucre, étaient réservées au travail des esclaves, on savait où se rendaient les cargaisons enlevées par les contrebandiers sur les côtes de la Guinée. Mais depuis longtemps les colonies anglaises et françaises ont prohibé l'exploitation par les esclaves; les États-Unis viennent de s'en débarrasser; le marché de Cuba, trop restreint pour exiger une grande exportation, se ferme encore. Il ne reste plus dans l'univers de chantiers agricoles ou industriels auxquels on destine le bras des nègres, et cependant la traite ne cesse point, les dévastations sont aussi redoutables, les chasseurs aussi nombreux. Seulement l'incendie qui ravageait les côtes occidentales de l'Afrique, a concentré ses flammes du côté de l'Orient; c'était de la Guinée que s'élevaient les cris des victimes, les gémissements de la race noire; maintenant nous les entendons venir des bords du Nil ou des côtes du Zanguebar. Ces lueurs, ces plaintes, ces cris élevés près de nous, empêchaient d'apercevoir ce lointain spectacle de misère.

Mais pourquoi cette traite existe-t-elle et quand cessera-t-elle ses ravages? Les Orientaux, que font-ils de leurs esclaves? Ils laissent tomber en ruine les monuments légués par l'antiquité; les riches terres de leur domaine se changent en déserts; leur industrie élémentaire est insuffisante pour leurs besoins. Que font-ils des hommes achetés sur les marchés? Est-ce que leur race s'éteint comme leurs champs deviennent stériles?

Faut-il remplacer par une importation d'enfants une population que les familles n'entretiennent plus ? Cette question sociale et ethnologique n'a peut-être été étudiée nulle part d'une manière complète. Même ceux qui nous ont parlé de cette traite et de ses ravages n'ont pas su nous expliquer ce que devenaient les esclaves. Il manquait une conclusion à leurs récits et c'est pour cela que leur témoignage a fait moins d'impression. Cependant la vérité est éparse dans leurs ouvrages ; chacun d'eux en a vu une partie. En rapprochant ces indications, en les éclairant par l'histoire, en examinant les faits de plus près, on verra combien les données admises jusqu'à présent sont insuffisantes, et combien le rôle de l'esclave est important pour les populations orientales. Nous trouverons la solution de ce problème, lorsque nous arriverons sur les marchés de vente, particulièrement à Zanzibar et en Arabie. L'esclavage oriental se montrera à nous bien différent de l'esclavage américain : il nous rappellera cet esclavage de l'antiquité, qui donnait à Rome dégénérée un supplément indispensable de population, des administrateurs aussi bien que des ouvriers ; mais il sera particulièrement intéressant pour nous, parce que l'esclave noir nous apparaîtra comme le remplaçant de l'esclave blanc enlevé naguère à des races qui nous touchent de plus près. Alors nous comprendrons mieux le caractère des populations orientales ; nous verrons ce qui manque à leurs institutions pour qu'elles prennent place au milieu des nations civilisées, nous reconnaîtrons combien il faudra, pour détruire cette nouvelle traite, d'efforts énergiques bien dirigés. Réclamer ces efforts en éveillant l'at-

tention du public, en excitant le zèle des peuples et des gouvernements, en appelant une discussion sérieuse, tel est le premier devoir de tout adversaire de la traite. Ce petit livre n'a pas la prétention d'amener une révolution aussi importante ; s'il donne à quelques hommes de talent et de valeur la pensée de reprendre l'œuvre qu'il aura essayé de remplir, ce sera pour lui une véritable bonne fortune ; c'est le seul succès qu'il désire.

La chasse à l'homme se fait sur trois points à la fois, sur les côtes orientales de l'Afrique, dans la haute vallée du Nil et dans les régions du Soudan qui entourent le lac Tsad. Ce dernier théâtre est le moins connu de tous ; peut-être est-il un dernier refuge où les négriers sont allés cacher un commerce que la surveillance de l'Europe rendait plus difficile sur d'autres points. Les convois arrivent du Bournou en franchissant le désert, et, de l'oasis du Fezzan, se replient du côté de l'Égypte. Le trafic du haut Nil est plus intéressant pour nous, parce que les hommes qui le font, en déguisant leur brigandage sous les apparences d'un commerce régulier, appartiennent aux nations les plus civilisées de l'Europe. Il y a là non-seulement des Égyptiens ou des Turcs, mais encore des Autrichiens, des Italiens, des Anglais et des Français. Ces hommes, après avoir oublié les lois de la conscience, sans remords, se rendent coupables des crimes les plus honteux, parce qu'ils se croient trop loin du monde civilisé pour être jamais flétris. Il faut que l'opinion les poursuive jusque-là, et qu'il n'y ait plus dans l'univers de recoin assez écarté pour qu'on amasse impunément une fortune scandaleuse. Aujourd'hui les cour-

ses de ces bandits commencent à arriver aux grands lacs d'où le Nil sort ; les découvertes de Speke et de Baker n'ont encore profité qu'au brigandage. Jusqu'à ces lacs parviennent en même temps les négriers arabes partis de la côte de Zanguebar. C'est la frontière du troisième théâtre de la traite orientale. Celui-ci s'étend de l'entrée de la mer Rouge jusqu'aux possessions portugaises de Mozambique ; il est exclusivement exploité par les Arabes. Ainsi, chacune de ces routes parcourues par la traite est réservée pour des chasseurs différents ; vers le Tsad, c'est le nègre qui chasse le nègre ; sur les rivages de l'océan Indien, c'est une lutte entre la race arabe et la race noire ; dans le bassin du Nil, le chasseur venu de notre monde civilisé y apporte la dernière perfection de nos armes et de nos vices. Les moyens et les principes ne sont pas moins divers que les races de chasseurs ; tantôt les razzias se font comme une guerre, tantôt elles se dissimulent sous des opérations de commerce ; c'est la politique ou la loi du Coran qui les ordonnent ; partout elles sont affreuses, entourées de misère et de sang.

Les convois d'esclaves, après avoir approvisionné les marchés de l'Afrique, se dirigent tous du côté de l'Orient ; ils sont embarqués à Quiloa, sur l'océan Indien, ou à Massaoua, sur la mer Rouge, pour être conduits à la Mecque ou à Mascate. C'est justement sur le grand chemin que suivront nos vaisseaux, lorsque l'isthme de Suez sera ouvert ; en sorte que l'heure est véritablement arrivée de faire cesser ce trafic infâme. Jamais l'Orient, depuis l'époque des croisades, n'a attiré la pensée des peuples occidentaux, comme il le fait de nos jours, et ces

contrées longtemps oubliées, reprennent une grande place dans les préoccupations du monde civilisé. D'abord nos savants sont allés remuer les cendres des Pharaons et des Grands Rois, pour interroger les ruines de Thèbes ou de Persépolis ; puis la politique est venue instruire ce grand procès dont elle ajourne le jugement, entre les populations musulmanes qui ne peuvent plus maintenir leur puissance et les populations chrétiennes qui ne veulent plus être asservies. Aujourd'hui c'est l'invasion commerciale qui arrive, s'ouvrant à travers le désert une voie merveilleuse entre la Méditerranée et l'océan Indien. Après cette triple invasion de la science, de la diplomatie et du commerce, viendra comme complément indispensable l'invasion morale de la vraie liberté. La grande lutte des croisades recommencera sous une nouvelle forme, lutte entre les deux principes du bien et du mal, le fatalisme oriental et la responsabilité personnelle admise par l'Occident chrétien. Quand l'homme sera reconnu libre, il n'y aura plus nulle part le pouvoir tyrannique des princes, les peuples veilleront à leurs intérêts avec ceux qui les gouvernent ; ils sortiront de leur torpeur ; ils rivaliseront d'énergie avec nous, et le premier réveil sera la suppression de la traite. Alors il y aura une grande joie et un grand progrès pour l'humanité : ces populations qui paraissent mortes se montreront vivantes ; ces hommes qui étaient immobiles marcheront ; il y aura une foule deux fois plus nombreuse sur le chemin du travail. Après la joie de voir ce grand réveil, l'humanité en recueillera de grands bénéfices : à ses richesses elle ajoutera des richesses nouvelles. Dans ce monde, où

tout homme doit contribuer au bien-être de la famille humaine, a-t-on compté dans quelle proportion se trouvent les vrais travailleurs? Dans ce vaste domaine, a-t-on mesuré combien de terres sont en rapport, tandis que les autres restent incultes, et parmi celles-ci des meilleures? La victoire donnera des hommes et des richesses. Nulle œuvre autant que la suppression de la traite ne contribuera à la régénération de l'Afrique et du monde oriental.

Mais, dès les premiers pas, il y a un danger qui se présente et qu'il faut écarter sous peine de compromettre ce grand résultat de la destruction de la traite. Il ne s'agit point ici de politique. Sans doute la politique a sa grandeur ; les débats qui intéressent les peuples, qui discutent le sort des empires, qui préparent le développement des nations, ont de quoi passionner les âmes généreuses. Mais au-dessus de ces grands débats, il y en a de plus grands encore; il y a quelque chose de plus grand que les intérêts des empires, ce sont les intérêts de l'humanité. La question de l'esclavage oriental est une question humaine, une de celles qui ne connaissent ni frontières, ni distinction de races; pour tous les hommes d'intelligence et de cœur, dans tous les pays et sous tous les climats, elle est une question vivante et en quelque sorte personnelle. C'est parce que la politique apporte toujours des intérêts contradictoires, la rivalité des influences et la jalousie des gouvernements, qu'il est si difficile d'arriver à une conclusion dans tout ce qui regarde l'Orient. Personne n'a voulu être le premier à remuer cette boue, nous dit M. Baker, et c'est pour cela que l'Europe a été si tardi-

vement informée. Personne ne veut, dans ce vieux monde délabré de l'Orient, où la moindre secousse pourrait amener une ruine immense, réclamer une mesure comme la suppression de la traite, voilà pourquoi cette infamie a continué d'exister. Mais sauve-t-on un malade en laissant la gangrène s'étendre ? Les protecteurs du monde oriental, sincères ou intéressés, s'ils veulent sérieusement lui rendre quelque vigueur, doivent être plus empressés que ses adversaires pour faire disparaître cette plaie qui le ronge. On le verra, si la traite cause des misères intolérables à la race vaincue, elle n'est pas moins désastreuse pour la race prétendue victorieuse. Il ne s'agit ici ni de combattre l'Égypte, ni de soutenir ou de blâmer la Turquie, ni d'arrêter l'Angleterre, ni d'encourager la France. On flétrira les actes coupables, on louera les sages mesures, on condamnera les institutions malheureuses, on encouragera la justice ; mais il n'y a d'attaque contre aucune nation en tant que nation. Il faut, au contraire, que tous les gouvernements, tous les peuples, s'unissent dans un effort commun pour arriver à ce grand résultat : la suppression de la traite orientale.

Mais, dans cette œuvre, il semble que la part la plus considérable appartienne à trois peuples de l'Occident : les Allemands, les Anglais et les Français. L'Allemagne, aussi bien celle des petits États et de l'Autriche que l'Allemagne du Nord, s'affirmant dans le monde politique avec une vigueur nouvelle, réclame sa part dans les découvertes géographiques, et semble se plaindre de ce que les vieilles marines ont laissé peu de terres inconnues pour ses voyageurs. Voilà pourquoi la science de la géo-

graphie est enseignée au delà du Rhin avec un éclat que nous ne connaissons plus. Voilà pourquoi ce pays a organisé de nombreuses expéditions, et, en premier lieu, ces expéditions africaines que l'on rappelait tout à l'heure. C'est donc l'Allemagne qui fournira les témoins les plus nombreux; les dépositions les plus graves dans ces débats solennels. Son influence ne fera point défaut lorsqu'il faudra réclamer des mesures efficaces. Il y a pour elle comme un engagement d'honneur à soutenir une œuvre qu'elle a inspirée. Les voyageurs anglais, un peu moins nombreux, n'ont pas de témoignages moins importants à déposer. Mais l'Angleterre a une autre mission, une action toute spéciale dont elle s'est réservé en quelque sorte l'exercice exclusif jusqu'ici : elle fait poursuivre les négriers par ses croisières. Nous aurons à étudier cette mission que les Anglais se sont donnée. C'est une mission par elle-même juste et généreuse, qu'il faut étendre plutôt que restreindre et qui doit puissamment contribuer à la destruction de l'esclavage. Malheureusement cette œuvre est insuffisante et inefficace. Une croisière donne la chasse aux bâtiments suspects, ferme une route de la traite, rend quelques esclaves à la liberté. Mais les autres routes restent ouvertes; mais les provinces de l'intérieur ne sont pas surveillées; mais les institutions qui entretiennent l'esclavage continuent d'exister. Les Anglais, qualité ou défaut, sont trop zélés dans leurs intérêts pour qu'on ait confiance en leur politique, pour qu'on leur prête un concours entier, pour qu'on reconnaisse leur influence aussi bien que leur force. La force des croisières a été insuffisante, il faut maintenant une force nouvelle,

partout présente pour flétrir les crimes, partout active pour susciter le zèle, partout influente pour commander aux âmes, combattre les passions et modifier les lois. Cette grande force universelle à laquelle ne résistera aucune barrière, aucune difficulté, aucune puissance, c'est la justice s'exprimant par la voix de tous, c'est l'opinion du monde civilisé, mise au service d'une noble cause. Cette opinion, tous les hommes honnêtes et intelligents peuvent contribuer à la développer, à quelque pays qu'ils appartiennent, mais personne peut-être n'a autant d'action sur elle que la nation française. Que nos voisins ne se plaignent point de cette prétention. Si l'on compte assez sur notre désintéressement pour accepter nos idées avec moins de défiance, cela tient à nos défauts autant qu'à nos qualités. Nous savons être généreux, et malheureusement aussi nous savons être étourdis; nous n'avons point la prudence persévérante des Anglais, qui veille toujours aux intérêts nationaux. A cette force puissante de l'opinion, nous pourrons joindre une influence politique et une voix peut-être plus autorisées, pour donner des conseils à d'anciennes alliées comme l'Égypte et la Turquie.

---

# CHAPITRE II

## PREMIER THÉATRE DE LA CHASSE. — LE SOUDAN

Si quelque peuple doit profiter plus que les autres de cette régénération de l'Afrique, nous tenons évidemment le premier rang. Nos colonies de l'Algérie et du Sénégal, qui pourraient être si brillantes, nous forcent à nous intéresser à l'avenir de ce continent et nous obligent à être moins indifférents à la répression de la traite. Il y a précisément quelques-unes de ces caravanes d'esclaves qui longent notre frontière algérienne et viennent en quelque sorte défiler sous notre regard; on pourrait dire que nous sommes directement intéressés à cette chasse qui se fait dans le Soudan; tandis que celles du Nil ou des bords de la mer des Indes sont du ressort de toutes les nations civilisées, des Anglais aussi bien que des Français et des Autrichiens, les battues d'hommes opérées dans le bassin du Niger sont justiciables surtout de la

France. Pour juger de l'importance de la traite dans cette région, il faut se transporter d'abord sur le marché principal ou plutôt sur le grand chemin des caravanes. Dans le désert, les convois n'ont pas le choix de la direction ; ils doivent, sous peine d'une mort certaine suivre, la ligne où l'on trouvera des fontaines et des oasis, en sorte qu'il y a des points où le négrier passera forcément quand même il devrait y rencontrer la prohibition de son commerce et une force militaire capable de faire exécuter cette prohibition.

## I

### LE FEZZAN

Mourzouk, la capitale du Fezzan, est dans une condition de ce genre, et les caravanes qui viennent des bords du lac Tsad (Tchad sur les cartes française), ne peuvent guère éviter de passer sous ses remparts, quoique l'esclavage ait été interdit, depuis 1855, dans l'empire ottoman. Mais il y a presque toujours moyen de s'entendre avec un kaimakan, surtout quand celui-ci est loin de toute surveillance. Il faut bien qu'il en soit ainsi ; car, du mois de mai 1864 au même mois 1865, un seul marchand, le plus gros il est vrai, a expédié plus de onze cents esclaves, chiffre d'affaires vraiment honnête. C'est le kaimakan Halim-bey lui-même qui donne ces renseignements sur Hadj-Amri. Cet Hadj-Amri a été, on ne

sait à quel titre, en rapport avec Gagliuffi, un ancien agent consulaire de l'Angleterre. On le verra, il n'est rien de plus précieux pour les marchands d'esclaves et autres gens tarés de ces contrées lointaines que de se rattacher d'une manière quelconque à un consulat européen; il y a profit pour eux, puisqu'ils y trouvent de la sûreté, et pour certains fonctionnaires, parce que ces derniers ont alors un prétexte de fermer les yeux. Si l'on en croit M. Gerhard Rohlf, Gagliuffi a été un assez triste consul. Lorsqu'il en exerçait les fonctions, la traite n'était peut-être pas moins florissante qu'aujourd'hui. Il recevait des présents des princes du Soudan, et comme ces derniers sont tous de gros marchands d'esclaves, on a de la peine à comprendre leur amitié pour une autorité justement chargée de réprimer ce commerce. Gagliuffi, plus tard, malgré d'aussi belles amitiés, est redevenu simple particulier; alors il est rentré sous la protection du consul autrichien, parce qu'il est originaire de Trieste. Cependant il faut se rendre compte de la position assez précaire de ces agents envoyés par les nations européennes. On leur donne un traitement souvent dérisoire, et cette misère ne les condamne pas seulement à une triste existence, mais détruit par avance leur autorité. D'un autre côté, lorsqu'ils veulent faire de pareilles économies, les gouvernements ne peuvent se montrer bien difficiles dans le choix de leurs agents. Le premier moyen à prendre, quand l'Europe voudra sérieusement supprimer la traite, ce sera d'avoir des hommes qui l'informent avec exactitude et fassent rigoureusement exécuter sa volonté. Pour cela, il faudra payer convenablement les consuls et re-

porter sur eux des ressources employées ailleurs à une vaine représentation.

M. Gerhard Rohlf, le témoin qui a parcouru ce théâtre de la traite, qui en a vu les iniquités et dont le rapport doit être invoqué dans le procès contre les négriers, avait traversé le Maroc, en 1864, avant d'entreprendre ce dernier voyage dont la durée a été de près de deux ans, de 1865 à 1867. Il ajoute aux renseignements que Barth avait déjà donnés sur ces contrées. Nous lui empruntons d'assez nombreuses indications, mais nous combattrions plus d'une fois ses opinions, si nous avions à les apprécier. Ce livre, sauf sur certains points relatifs à son sujet, ne discute ni les ouvrages ni les auteurs qu'il cite, ne juge point leurs opinions scientifiques, religieuses ou politiques, même quand il les désapprouve.

Pour une grande partie du Soudan, M. Rohlf sera notre seul témoin. Sans doute, un témoignage, quand il est isolé, peut laisser quelque incertitude sur les détails, parce que le voyageur, même le plus indépendant à l'égard de sa propre opinion, peut n'avoir pas assez de temps ou de lumière pour contrôler tous les faits. Mais ce qui est nécessaire avant tout, c'est de constater l'existance de la traite et son importance; ce n'est pas tel ou tel négrier mais la chasse à l'homme qu'on doit juger et condamner. Or cette chasse est un fait tellement considérable que le voyageur le plus audacieux n'oserait nous en faire le récit, si elle n'existait pas. D'ailleurs quand il ne s'agit plus d'un particulier, d'un Hadj-Amri ou d'un Gagliuffi, les témoignages sont nombreux et concordants.

La négligence plus ou moins constatée de Gagliuffi n'est pas le principal motif qui a décidé le gouvernement britannique à le remercier ; car le consulat de Ghadamès a été également supprimé. En effet, les agents destinés spécialement à surveiller la traite doivent n'avoir rien à faire depuis que la Turquie a aboli l'esclavage dans ses provinces. Il devrait en être ainsi du moins ; mais entre la promulgation d'une loi et son exécution, il y a partout une différence très-grande : en Orient l'intervalle peut-être d'une longueur indéfinie. En attendant que ces belles lois procurent quelque soulagement aux pauvres nègres, elles ont cependant procuré de beaux revenus à certains personnages. Cela est arrivé notamment à Mourzouk ; le kaimakan, avec une garnison de cinq cents hommes, commandée par un kolrassi, est assez fort pour contraindre les négriers, non pas à renoncer à leur commerce, ce qui serait évidemment trop cruel, mais à se montrer aimables. M. Rohlf nous en donne la preuve. Un certain jour, le médecin de la garnison se présente chez lui, le prie d'éloigner son kawa, de fermer sa porte, puis se met à parler du commerce d'esclaves. Suivant le docteur, il y aurait un étrange marché entre les autorités et les négriers. Ces derniers ne font entrer leurs convois que la nuit : le sultan et les négrophiles doivent être enchantés de cette politesse; c'est véritablement une preuve d'égard et de bonne éducation. Dès que la caravane arrive, le caporal de garde va compter les têtes d'esclaves, le kolrassi préside à l'ouverture des portes et le kaimakan reçoit un rapport. Dans toutes ces précautions, il ne s'agit pas le moins du monde de surveillance ou de ré-

pression, mais simplement d'une mesure fiscale. Le kaimakan au lieu de faire exécuter la loi, songe tout bonnement à grossir ses appointements ; il touche par tête deux mahbouds, c'est-à-dire dix francs, et son gendre, le kawas-bacha, a deux gros et demi ou 13 sous. D'après le brave docteur, il serait entré à Mourzouk 4,048 esclaves en 1865. Mais les passages par d'autres villes du gouvernement ne seraient pas moins importants ; car le kaimakan aurait touché 20,000 mahbouds. On ne saurait nier que la loi ne soit d'une très-grande utilité pour lui. D'après ces chiffres, le commerce du Fezzan serait de 10,000 esclaves par an. Il y a bien un mouchir à Tripoli et quelque chose de plus à Constantinople ; mais il paraît que les administrateurs turcs sont la perle des hommes. Le mouchir ne voudrait pas déranger un kaimakan qui lui envoie des esclaves et des présents ; quant aux grands seigneurs de Stamboul, ils sont entièrement rassurés sur la scrupuleuse fidélité de leurs subordonnés ; s'il leur arrive de temps en temps un petit cadeau d'une douzaine de nègres, ce n'est pas du tout une précaution pour leur fermer les yeux, mais un témoignage d'amitié. M. Rohlf est d'abord surpris de trouver tant d'indignation généreuse chez un Turc, même docteur ; car celui-ci demandait une punition pour une pareille violation des lois. Mais le médecin lui donne le mot de l'énigme : ni le kolrassi ni lui ne recevaient le moindre para dans les bénéfices du gouverneur. Il faut avouer qu'il y a quelque chose d'étrange dans cette dernière confidence du dénonciateur. Mais quand nous serons au fait des habitudes de l'Orient, nous comprendrons mieux ces

étrangetés et nous n'aurons plus autant de naïves surprises.

Les convois d'esclaves qui arrivent à Mourzouk, et auxquels on ouvre si généreusement les portes, viennent du Soudan et ont traversé le désert. Il faut les suivre sur cette longue route où ils ont éprouvé d'incroyables souffrances et qu'ils ont comme jalonnée des ossements de leurs compagnons de misère; il faut ensuite visiter chez elle cette race noire que les blancs exploitent depuis tant de siècles, les uns la croyant condamnée pour toujours à la servitude, les autres réclamant avec générosité en sa faveur. Pour comprendre ce commerce d'esclaves et cette longue lutte de deux races, l'une toujours vaincue et l'autre toujours dominatrice, on doit jeter d'abord un coup d'œil sur le théâtre témoin de cette longue rivalité. Aujourd'hui seulement, après les découvertes des derniers explorateurs, on peut saisir les grands traits du vaste continent africain. Ce continent est double. Il y a d'abord, sur les bords de la Méditerranée, les régions barbaresques avec les produits de l'Europe méridionale, les vignes, les céréales, les oliviers, comme en Italie ou en Espagne, des montagnes élevées qui appellent la pluie chaque année et la neige quelquefois, un climat qui les rend sans peine habitables pour l'Européen. Quand on a quitté cette région septentrionale, qu'on a traversé une mer de sable de douze ou quinze cents kilomètres, on trouve l'Afrique nouvelle, celle que nous soupçonnions à peine il y a vingt ans, avec d'immenses steppes dont les herbes sont plus hautes que la taille d'un homme, avec des forêts impénétrables tant la végétation y est

puissante ; le sol d'une énergie incroyable, activé par un soleil brûlant qui l'aiguillonne, peut donner quatre ou cinq récoltes, si on le travaille, et prodigue les fruits même lorsqu'on le néglige ; la vie animale s'y manifeste avec la même richesse exubérante ; les prairies sont remplies de gazelles, d'antilopes, de buffles ; les éléphants s'y comptent par milliers ; et l'air n'a pas une population moins nombreuse. Même contraste sous le rapport de la constitution géologique, si l'on en croit des données un peu hasardées cependant. L'Afrique méridionale, formée la première, n'a pas reçu toutes les retouches par lesquelles la nature semble avoir voulu donner à notre monde septentrional plus de variété dans les formes et les aptitudes. Comme l'ouvrier qui trempe son arme pour la rendre plus forte, le grand ouvrier de la nature a successivement soulevé et plongé dans les eaux de la mer l'Afrique septentrionale, en même temps que nos terres d'Europe, y laissant les craies, les pétrifications et les terrains calcaires, plus rares peut-être dans l'Afrique centrale. Ainsi, deux terres et deux races : de ces races, l'une, comme la terre qu'elle habite, est restée immobile depuis le moment où Dieu l'envoya dans ces contrées, c'est la race noire. L'autre, la race blanche, continue en quelque sorte les révolutions qui agitèrent jadis sa patrie, toujours en mouvement, ne s'organisant un jour que pour reprendre son œuvre le lendemain. Cependant il ne faut pas pousser cette différence jusqu'à l'exagération. Malgré l'influence du pays où ils vivent, malgré la générosité du sang qui les anime, les blancs peuvent dégénérer, et l'Afrique nous en donnera la preuve ; de même

la race noire n'est pas condamnée sans appel. Le grand désert qui sépare les deux continents africains, a séjourné plus longtemps sous les eaux, et il a été quitté le dernier par l'Océan, si bien qu'il en a gardé l'aspect, des sables ondulés par le vent comme les flots, des cailloux roulés, des étangs qui déposent après les pluies leurs croûtes salines. Les îles qui parsemaient cette ancienne mer y sont restées sous forme d'oasis, et leurs roches, en recueillant les vapeurs, y conservent une fertilité inconnue au désert. D'autres oasis présentent un caractère tout opposé; elles doivent leur fécondité non pas à l'élévation du sol, mais au contraire à la dépression des terres. Les eaux amassées par les pluies, à plusieurs centaines de kilomètres, sur les pentes des montagnes, viennent par des canaux souterrains jaillir à la surface, alimenter les sources et les puits. Telle est l'oasis du Fezzan d'où part la route conduisant les négriers dans le Bournou. Il faut voir leurs caravanes dans les immenses solitudes du désert pour comprendre ce que la fatigue, la chaleur, les privations, doivent apporter de souffrances aux esclaves nouvellement enlevés à la liberté. C'est dans le désert que se fait pour ces malheureux l'initiation à la servitude.

La ville de Mourzouk est au 26ᵉ degré de latitude nord, et l'on doit arriver au 16ᵉ degré avant d'atteindre la limite méridionale du Sahara ; il y a donc, en droite ligne, onze cents kilomètres de chemin à travers la solitude. Dans cette longue route, on trouve quelques oasis, mais quelquefois, pendant plusieurs journées de marche, les voyageurs ne rencontrent qu'un pays entièrement

nu. C'est là que les caravanes d'esclaves éprouvent le plus de pertes, non-seulement à cause de la fatigue, mais parce que les négriers aiment mieux économiser leurs provisions que de sauver la vie à quelques-uns de ces malheureux.

Sur cette route, les chameliers ont l'habitude d'attacher les outres et les seaux l'ouverture du côté de la tête de l'animal. En effet, si un esclave dévoré par la soif s'avise de dérober une goutte d'eau, le chameau qui est altéré aussi, se met à crier et s'arrête dès qu'on touche à la provision : de cette manière le traitant est averti. Sur certains points, la route est vraiment bordée d'ossements. « Des deux côtés, dit M. Gerhard Rohlf, nous voyons les ossements blanchis des esclaves morts ; quelques squelettes ont encore le katoun (vêtement) des nègres. Même celui qui ne connaît pas le chemin du Bournou n'a qu'à suivre les ossements dispersés à gauche et à droite de la voie et ne se trompera point. » Que ces restes soient ceux des esclaves, on le reconnaît à ce qu'ils n'ont pas été enterrés : les maîtres ne pensent pas qu'il vaille la peine de leur donner une tombe, quand ils meurent de fatigue ou de soif. C'est surtout aux approches des sources que les squelettes deviennent plus nombreux. Les misérables y arrivent mourants ; un peu d'eau pourrait les sauver ; mais les vents ont rempli de sable l'orifice des puits ; il faut travailler pour découvrir la source ; les plus robustes seuls pourront attendre et supporter le travail ; les autres s'arrêtent pour mourir. Un jour c'est un cadavre de jeune garçon que le voyageur trouve vers un puits ; le soleil l'avait desséché comme une

momie, avant que les hyènes des environs fussent venues le manger. Un autre jour, dans cette eau boueuse puisée au milieu de l'obscurité, les serviteurs ont rempli leur seau avec moins de précautions ; quand on l'apporte dans la tente, on y trouve un crâne d'homme.

Cependant le voyageur serait fort mal venu de parler contre la traite aux habitants des oasis, comme à ceux du Fezzan, car c'est la traite qui les enrichit ; les uns sont marchands d'esclaves, les autres vendent les produits de leurs terres aux caravanes de négriers. Les vrais maîtres de ces solitudes sont les Touaregs qui les sillonnent dans tous les sens ; mais les propriétaires immédiats du sol appartiennent à la race noire des Tebous. Dans le Kaouar, une oasis qu'on rencontre sur la route du Bournou, ces noirs sont surtout occupés à tirer pour leurs suzerains, les Touaregs, les croûtes de sel que des eaux souterraines déposent au fond de leurs puits. Ce serait une vieille race, puissante jadis, que celle des Tebous, si elle descend véritablement des anciens Garamantes, comme l'histoire paraît le prouver : quelques ruines, des débris de colonnes de marbre, le témoignent çà et là dans le désert. Le nom générique de cette race et de leur langue est assez souvent celui de Kanuri. Il semble même que ce désert se soit enlaidi, comme eux, en s'étendant ; car de nombreux cônes de terre végétale retenus autour de racines desséchées, indiquent que la végétation a reculé sur quelques points. Ce désert, séparant l'Afrique littorale de l'Afrique intérieure, nous donne une véritable explication de l'infériorité des races africaines et du sort qui les a jusqu'ici condamnées à la servitude. En

effet, ces hommes isolés de l'ancien monde, relégués dans une prison presque sans issue, ont dû vivre de leur vie propre, sans recevoir les richesses de l'industrie, ni les idées de la science, ni le mouvement de la civilisation. En même temps, les sables du désert sont plus difficiles à vaincre que les flots de l'Océan : une caravane doit, avec des ressources plus limitées, affronter plus de dangers qu'un vaisseau. Voilà pourquoi l'Afrique centrale a été découverte la dernière, longtemps après l'Amérique.

Cette Afrique nouvelle que l'océan de sable cachait au vieux monde, commence vers le 16e degré, et, à son extrême frontière du nord, nous montre un des empires les plus importants peut-être qu'elle renferme. Le pays du Bournou présente, en effet, au voyageur qui arrive avec les vieilles idées de notre Europe sur la race noire, le spectacle véritablement extraordinaire d'une population active, intelligente et industrieuse. Malheureusement, à côté du bien, le mal apparaît bientôt ; à côté de cette vigueur morale d'un peuple se livrant à l'industrie et à l'agriculture, se montre cette plaie hideuse de l'esclavage qui arrête forcément tous les développements d'une première civilisation. Le Bournou est un des marchés les plus abondamment pourvus d'esclaves, et les razzias, légalement organisées, ne laissent jamais attendre les négociants en gros qui travaillent pour l'exportation de cette marchandise humaine. Dans ces longs sentiers blanchis par des ossements, qui sillonnent le désert, nous avons vu comment voyagent les malheureux ; plus tard l'Arabie, le grand centre de vente, nous montrera le sort qui les attend ; maintenant nous touchons au pays

de l'achat. Vraiment on a de la peine à comprendre comment se fait cette récolte d'hommes, les mobiles qui poussent les princes à dépeupler leurs États, et la fatale patience de la nation qui se laisse décimer par la chasse aux esclaves.

Quand on arrive au Bournou par le nord, longtemps avant de toucher à la terre fertile, avant d'avoir quitté les flots sablonneux du désert, l'approche du continent s'annonce aux voyageurs. Comme sur les bords de la mer des volées d'oiseaux s'éloignent de quelques journées en abandonnant la terre ferme, il y a, sur les bords du désert, une zone de plusieurs jours de traversée, où des plantes aventureuses s'avancent de temps en temps, lorsque une ondée l'a parcourue sous le souffle du vent. Puis, après cette ligne herbeuse, il faut en parcourir une seconde, large également de plusieurs journées de marche, où le sol, déjà couvert d'une couche plus épaisse d'humus, s'est revêtu de grands arbres. Cette double ceinture d'herbes et de forêts s'étend à travers toute l'Afrique, des bords de l'océan Indien à ceux de l'océan Atlantique. Nous les retrouverons l'une et l'autre, quand nous remonterons le Nil pour suivre les chasseurs d'hommes. C'est justement dans ces jungles que la chasse commence. C'est une merveille des plus curieuses que cette barrière de végétation qui sépare le continent intérieur et les sables du Sahara ; mais elle paraît bien plus étonnante encore, lorsqu'on songe que cette barrière marche toujours en avant, poussant chaque année un peu plus loin, sur un sol aride, les conquêtes de la vie : la double avant-garde des herbes et des forêts finira par traverser

le désert. Au delà de ces forêts de mimosas, du côté du Bournou, les torrents des grandes pluies trouvent la vaste dépression du Tsad où ils versent leurs eaux. Le Tsad, présentant l'aspect, tantôt d'un lac, tantôt d'un marais, mais étendu comme une mer, est le centre autour duquel se sont groupées les races noires que nous venons visiter. Ses eaux sont peuplées de crocodiles et d'hippopotames, les deux habitants de tous les fleuves de l'Afrique méridionales. Quatre États nègres entourent ce lac, le Kanem au nord, le Wadaï et le Bagirmi du côté de l'orient, et le Bournou du côté de l'ouest. C'est dans la capitale de ce dernier qu'il faut se transporter pour visiter le grand marché d'esclaves. On y arrive en longeant le lac Tsad, en parcourant un riche pays, et en traversant la rivière de Komadogou qui est à sec pendant l'été.

## II

### LE BOURNOU

La ville de Kouka qui est une des plus grandes de l'Afrique intérieure, sinon la plus grande, compte soixante mille habitants. Elle est formée de deux villes distinctes, d'un côté la ville politique avec le palais du roi, de l'autre côté la ville marchande avec les marchés, l'une et l'autre entourées de murailles qui s'étendent en parallélogrammes assez réguliers. Il y a, dans cette distinction des deux cités, quelque chose d'assez extraordinaire et qui fait na-

turellement penser aux villes de l'extrême Orient, où la ville des fonctionnaires est toujours séparée de la ville du peuple. D'où vient cette ressemblance ? Ce n'est pas la seule analogie que l'on trouvera entre les mœurs de l'Asie et celle de l'Afrique : quelques-unes sont vraiment étonnantes. Une grande rue centrale mais irrégulière, et dont la voierie n'est confiée qu'aux oiseaux de proie, traverse dans sa longueur la ville marchande, laissant, à droite et à gauche, de petites ruelles conduire à travers les groupes de maisons. Ces habitations ont la forme conique adoptée par toute l'Afrique centrale, et sont remarquables par leur propreté. Il faut suivre la grande rue pour visiter les marchés : voici celui des esclaves. Il est rempli de malheureux de tout âge et de tout pays : des vieillards, de vieilles négresses aux cheveux blancs, des nourrissons, des jeunes gens vigoureux, venus du Bournou, du Bargimi, du Wadai, etc., en un mot de toutes les contrées voisines, se trouvent ici en même temps. C'est là un marché en gros, approvisionnant surtout les négociants qui travaillent pour l'exportation ; nous verrons, chez les Arabes, des marchés au détail vendant aux particuliers. Entre ces deux sortes de marchés, la différence est la même qu'entre les dépôts de l'usine ou de la manufacture et les magasins du boulevard ; les premiers n'ayant d'ornements que les grandes piles de marchandises, parce qu'ils sont réservés aux connaisseurs ; les seconds ornés et enjolivés, parce qu'ils veulent attirer la foule. Les acheteurs de Kouka savent leur métier. Aussi la marchandise est étalée dans sa triste laideur : les esclaves sont sales, couverts de misérables haillons.

On les examine, on mesure leur taille, on leur ouvre la bouche pour voir les dents, on s'informe s'ils mangent bien, car l'appétit est regardé comme un signe de santé. Un jeune garçon coûte de 15 à 30 thalers (le thaler vaut 3 fr. 75); il faudra se rappeler que dans une partie de l'Afrique orientale, la seule monnaie connue est le thaler autrichien, à l'effigie de Marie-Thérèse, ordinairement de l'année 1784, et dont la valeur est un peu différente. Une jeune fille se vend de 30 à 60 thalers; les jeunes Fellatahs, dont la couleur est claire et dont les traits sont réguliers, coûtent toujours plus cher. Un vieillard ou une mère se donne pour un prix de 3 à 10 thalers. C'est aussi le prix d'un enfant. Le lundi, le jour de marché, il arrive souvent des milliers d'esclaves qui sont mis en vente; tous les autres jours, on est sûr d'en trouver de petites troupes de quelques centaines. On voit qu'il est amené, chaque semaine, sur la place de Kouka, au moins cinq ou six mille esclaves. Il est évident que tous ne trouvent pas des acheteurs chaque fois, que la même marchandise est représentée plusieurs jours de suite; enfin le marché ne doit pas seulement fournir à l'exportation, mais encore répondre aux demandes de l'intérieur. Tout cela diminuera l'apport de cette place dans la traite orientale. Mais, d'un autre côté, il ne s'agit là que d'une seule ville, et les capitales des États voisins doivent encore, sinon au même degré, au moins d'une manière également très-étendue, se livrer à un pareil commerce. On comprendra donc l'importance du mal causé à cette contrée de l'Afrique par la traite des noirs.

Dans une grande partie des régions africaines, la

grosse difficulté, lorsqu'on songe à faire disparaître cette traite, c'est de trouver un autre commerce régulier qui puisse la remplacer. En effet un des remèdes les plus puissants sur lesquels on puisse compter, pour détruire chez les indigènes la pensée de se vendre les uns les autres, est de leur montrer qu'ils ont tout à gagner en remplaçant ce trafic infâme par des échanges honnêtes. Le commerce sera donc un des premiers moyens d'introduire la civilisation. Mais la principale condition, pour que le commerce s'établisse, c'est que l'indigène ait quelque chose à vendre ; et ensuite qu'il éprouve un besoin incessamment renouvelé d'acheter. Or ces conditions sont absentes très-souvent, lorsque l'indigène, se contentant d'une hutte grossière, et avec les instruments les plus élémentaires, faisant de l'agriculture tout juste pour ne pas mourir de faim, n'éprouve aucun désir d'acheter de nos marchandises, et n'a rien à livrer à nos commerçants. Dans ce cas, il faut attendre qu'un besoin plus impérieux vienne éveiller l'énergie de ces populations paresseuses. Ici le cas est tout différent. Les habitants du Bournou apprécient fort bien les produits européens, qui, par des voies très-longues et très-détournées, commencent à arriver sur le marché de Kouka, en décuplant de valeur quelquefois. Les tissus de coton, les draps, les aiguilles anglaises, les rasoirs, sont les objets qui y trouvent d'abord un placement, et le nombre ne peut que s'en accroître. En échange ils ont des produits à livrer à nos marchands. D'abord viennent ceux qui, à cause de leur nature et de leur prix, ne craignent pas les longs transports, comme l'ivoire et les plumes d'autruche. Ceux-là,

l'Europe les accepteraient. Les autres, fournis par l'industrie locale, sont très-estimés dans les contrées voisines, mais ne sont point destinés à pénétrer chez nous. Ce sont les produits de l'industrie indigène, les nattes, la poterie, les cuirs et surtout les étoffes de coton bleues ou blanches, dont la solidité est remarquable. Cette industrie primitive n'est faite que pour nous inspirer de la confiance dans l'avenir de ces races. Ne peut-on pas être assuré de l'intelligence, et par conséquent de l'avenir d'un peuple, qui non-seulement s'est doté de ces premières richesses, mais a suffisamment profité de l'écho lointain de nos découvertes pour se fabriquer de la poudre et des canons ? Le sultan Omar a quinze canons et quelques mortiers fondus dans ses États. Mais la grande richesse de cette région, c'est le sol, d'une fécondité merveilleuse, qui lui donne à profusion les récoltes les plus variées. Deux quintaux et demi de blé coûtent un thaler, et pour trois thalers on a un bœuf. Il est évident que cette terre d'Afrique, avec la force puissante d'un soleil toujours perpendiculaire, avec les immenses provisions d'eau que les pluies y déposent, avec les trésors d'engrais que des milliers d'années ont entassés dans ses alluvions, est destinée un jour à devenir la nourricière de l'Europe, sinon de l'univers. Un nouveau partage se fera peut-être dans les attributions de chaque membre de la famille humaine ; l'Europe pourra se consacrer plus largement aux travaux de l'industrie et de la science, lorsque l'Africain, avec moins de frais, lui fournira sa nourriture quotidienne. C'est là sans doute un rêve, dont l'exécution doit être ajournée longtemps ; mais ce qui ne saurait être ajourné,

c'est l'affranchissement de cette race, par la suppression de l'esclavage.

Cette suppression sera facilitée, dans les États Tébous de l'Afrique centrale, par tous les éléments d'un commerce honnête, qu'on y rencontre. Mais d'un autre côté, la traite sera plus difficile à réprimer, parce qu'elle y revêt le caractère d'un principe. Ailleurs un chef fait des razzias et vend des esclaves, pour avoir des bœufs, des armes, des étoffes ou tout autre bénéfice; dans le Bournou, comme dans le Bagirmi, dans l'empire des Fellatahs, l'esclavage est établi, en vertu d'un principe, et qui plus est, d'un principe religieux. C'est un résultat de l'islamisme.

Cette religion, dont nous paraissons, en Europe et dans notre France en particulier, ignorer complétement le caractère social, est une des causes les plus pernicieuses des misères de l'Afrique. Dans les contrées dont les chefs ont embrassé le mahométisme, ces derniers sont devenus par cela même les maîtres absolus de la vie et de la liberté de leurs sujets idolâtres. Les infidèles sont hors la loi vis-à-vis des vrais croyants. Nous devrions connaître ces vieux principes, qui ont apporté aux chrétiens d'Orient tant de misères et de souffrances ; mais notre mémoire est courte et notre sensibilité bien froide pour les douleurs que nos yeux ne voient point. Les témoignages des voyageurs sont formels sur cette conséquence du mahométisme. Vers les côtes de l'océan Indien, M. de Decken nous dira : « L'esclavage s'étend avec la domination des Arabes et l'influence de l'islamisme. » Nous en verrons d'autres preuves. Sur le Bournou, la déposition de M. Rohlf est très-précise : « Le sultan, nous

dit-il, est lui-même un gros marchand, et les marchandises, c'est-à-dire les hommes, il se les procure par des razzias sur les peuples environnants ou sur ses propres sujets, aussi longtemps que ceux-ci n'ont pas embrassé l'islamisme. » Ailleurs il dira encore : « Tous les sujets de cet empire qui ne sont pas encore mahométans, et il y en a certainement les deux tiers dans ce cas, deviennent des ennemis pour leur gouvernement, c'est une loi de l'islamisme. » Ainsi la plus grande partie des habitants de ce riche pays, ces hommes, qui montrent tant d'intelligence et d'activité dans l'agriculture et l'industrie, vivent dans des transes continuelles ; à chaque instant leurs villages peuvent être envahis, leurs champs dévastés, leurs maisons incendiées ; on prendra leurs enfants et on les tuera eux-mêmes s'ils résistent. Nous n'avons aucun détail sur ces scènes épouvantables, mais elles doivent se renouveler souvent, pour que le marché de Kouka soit toujours approvisionné. Ce qui les rend plus tristes, c'est qu'elles ne sont pas l'œuvre de l'ennemi, mais d'un frère, de l'autorité même qui devrait protéger ces malheureux. Alors on comprend la haine que les noirs doivent porter à cette religion qui les proscrit. Cette haine, l'énergie que suppose leur résistance à une prédication sanglante, seront des éléments précieux quand viendra l'instant de la régénération. Pour le moment, cette haine est inefficace, et le sultan peut les décimer sans crainte ; il a pour lui la classe guerrière, qui doit prendre sa part dans les razzias. Il croit s'enrichir à peu de frais ; il n'a qu'à faire, à la tête de ses soldats, une tournée de quelques jours, et les né-

griers lui donneront de belles sommes pour son bétail humain. Si la cruauté de ce misérable vous indigne, on a pitié d'une intelligence aussi pauvre. Cependant ne l'accusons point trop haut ; car nous trouverons certaines autorités, passant pour civilisées, qui rivalisent de cruauté et d'ignorance avec le sultan de Kouka. Si l'ignorance était le seul défaut de ces gouvernements, on pourrait espérer une amélioration plus facile. Même l'esprit d'un nègre comprendra, sans trop d'effort, les principes d'une sage économie : la vraie richesse résidant dans la population, dans le grand nombre des travailleurs, dans l'abondance des produits industriels ou agricoles. Le sultan de Kouka le comprendrait d'autant plus qu'il ne manque pas entièrement d'intelligence. Pour attirer les marchands, il a supprimé les taxes et leur donne liberté complète. Mais il y a quelque chose de plus fort que l'ignorance à combattre : il faut détruire un principe mauvais, qui fait des uns les maîtres absolus, et des autres un troupeau misérable, privé de toute espèce de droits. Cette transformation peut-elle avoir lieu sans qu'on détruise la doctrine au nom de laquelle ce principe est proclamé?

Le sort de ces contrées et la suppression de la traite dépendent tellement de l'existence plus ou moins prolongée du mahométisme, qu'il est indispensable de connaître par quels moyens celui-ci a pénétré dans l'Afrique centrale. Il semble que cette introduction ait eu lieu depuis peu de siècles. Les chefs ont été gagnés les premiers. En effet, outre l'appui qu'ils trouvaient quelquefois chez les tribus arabes ou berbères, dont ils embras-

saient la croyance, il y avait tout à gagner pour eux dans une révolution qui leur donnait un pouvoir absolu, à la place d'une autorité fort limitée. On peut voir dans le Kaouar, ou les anciennes institutions ont été plus fortes que le mahométisme, combien le vieux gouvernement était préférable. Le sultan n'a qu'un pouvoir fort peu étendu, qui ne lui donne aucun droit sur la vie des citoyens. Son autorité n'est point héréditaire : elle passe alternativement aux membres de deux familles, et le nouveau prince doit renoncer à sa fortune, en montant sur le trône, de peur qu'il ne s'en serve contre ses sujets. Une doctrine qui donne d'un côté l'autorité absolue, et qui prêche de l'autre une obéissance passive, trouve nécessairement des partisans chez tous les chefs. Ceux-ci, en partageant avec leurs compagnons, les richesses et les esclaves que les razzias produisent, ont bien vite répandu leur foi autour d'eux. Quant à la foule, nous avons vu comment on lui prêche la sainte doctrine, et il est vraiment extraordinaire que de pareils moyens aient laissé dans l'idolâtrie les deux tiers du Bournou. Il est cependant un attrait utilisé par les marabouts, qui fait l'éloge de cette race et donne des espérances pour l'avenir. Il semble que cette race a besoin d'étudier, de chercher la science ; dans une oasis, les femmes montraient aux voyageurs, toutes fières de leur savoir, qu'elles avaient appris à lire ; à Kouka les écoles sont fréquentées, paraît-il, par trois mille élèves. Malheureusement leur savoir doit être borné à quelques textes du Coran, et nous avons vu ce que celui-ci donne aux peuples qui l'embrassent. Pour combattre cette influence

délétère, il y a cependant une force sur laquelle on peut compter, et qui nous explique la résistance à la doctrine musulmane. Il y a antipathie entre la race noire et la race arabe ou berbère. Le prince du Bagirmi, tout en comprenant la langue arabe, affecte de se servir d'interprète quand les voyageurs s'adressent à lui dans cette langue. Il faut espérer que cette antipathie finira par expulser les principes et les mœurs introduits par le mahométisme, l'esclavage en première ligne.

Mais quelque chose de très-curieux, dont il faudra se souvenir pour en chercher plus tard l'explication, c'est que la vente des esclaves, qui devrait diminuer sinon disparaître, depuis que nos colonies n'en demandent plus, depuis que la Turquie a prohibé la traite, augmente au contraire d'importance. Un vieil habitant de Kouka raconte que, dans les vingt dernières années, il est sorti plus d'esclaves du Bournou qu'il n'en sortait auparavan dans un siècle. D'où vient cette étrange consommation d'hommes? Est-ce que le Bournou doit suppléer à des marchés fermés nouvellement pour la traite? On comprend que, pour cette exportation en grand, les caravanes soient très-considérables. Au moment où M. Rohlf va quitter le Bournou, la grosse caravane organise son voyage pour le Nord. Rien ne montre l'importance du commerce des esclaves, dans un pays, et la part très-large qu'il tient dans l'existence d'un peuple, comme la vue d'une pareille caravane. Nous en trouverons de semblables sur les côtes orientales de l'Afrique. Son départ est une grande époque de l'année, et elle apporte, dans toutes les oasis qu'elle traverse, une animation inusitée. Celle

de Kouka est une véritable armée, qui remplit la ville de bruit, de mouvement, d'agitation. Les bandes d'esclaves arrivent de tous côtés et se groupent en troupeau de quatre mille têtes. Deux mille hommes armés doivent servir d'escorte; les chameaux qui porteront les bagages se réunissent par milliers et les magasins se vident pour donner des provisions à cette foule. Il faut toutes ces précautions, car le désert est vaste; toute cette escorte est nécessaire, car les Touaregs menacent les voyageurs. Cependant il y a d'autres caravanes de moindre importance, en appareil plus modeste, qui échappent au danger, parce qu'elles voyagent rapidement, à des époques irrégulières, sans que les maraudeurs en puissent prévoir le passage. Après que les préparatifs de la grosse caravane sont terminés, le départ commence et dure encore quinze jours : en effet, les voyageurs sortent de Kouka les uns après les autres et par petites bandes. Pendant que la caravane se dirige du côté de Mourzouck pour prendre ensuite le chemin de l'Égypte où nous la trouverons plus tard, M. Rohlf se met en route du côté du Niger ou Kouara. Le Kouara est probablement appelé à devenir une des voies les plus fréquentées de l'Afrique, avec sa double branche, du Kouara proprement dit, qui conduit par Tombouctou dans le Soudan oriental, et le Bénoué, qui descend peut-être des régions voisines du Nil. C'est par le Niger qu'arrivera le commerce européen, qui doit remplacer le commerce arabe, le trafic honnête, qui doit remplacer la traite. Déjà les Anglais l'ont exploré, ils ont un comptoir au point de jonction des deux cours d'eaux. (Mais cette

dernière partie du voyage de Rohlf n'a pas été publiée.)

III

## VALLÉE DU NIGER

La vaste région qui s'étend à l'ouest du Tsad, entre le bassin du Niger au sud et les pays barbaresques du Nord, ne ressent plus autant l'action de la traite orientale, cependant nous y rencontrerons encore quelques troupes de captifs, qui suivent le chemin de l'Orient. Le point extrême où se fait sentir l'attraction de ce courant est la frontière méridionale du Maroc. Mais si la traite ne s'y exerce pas toujours pour le compte de l'Arabie ou de l'Égypte, elle est encore entreprise au profit du monde musulman, et à ce titre elle rentre dans nos études. Il y a même quelque chose de particulièrement intéressant dans cette partie de l'Afrique, c'est que nous y voyons les races musulmanes agissant au nom de leur foi, comme nous l'avons déjà constaté dans le Bournou. Ce dernier pays nous a montré le mahométisme encourageant, ou plutôt ordonnant la chasse à l'homme ; maintenant nous allons le voir utilisant sa marchandise humaine, non pas comme on l'a utilisée dans tous les pays et dans tous les temps, mais pour une œuvre purement musulmane. Le mahométisme est assez actif dans ces régions. C'est lui qui a fondé l'empire des Fellatalhs, dont les possessions

s'étendent des frontières du Bournou jusque dans le haut Niger. C'était au commencement de ce siècle, que cette conquête jetait un certain éclat sur la race des Peuhls ou Fellatalhs, dont l'origine est encore peu connue. La décadence est venue le lendemain de la victoire ; aujourd'hui cet empire semble avoir perdu beaucoup de sa vigueur première. Jamais le mahométisme n'a donné aux États une force qui leur assure une longue durée.

Quoique la traite de l'homme soit également pratiquée, chez les Fellatahs, comme les renseignements sur cet empire sont déjà anciens de quelque douzaine d'années, il faut aller dans le haut Niger en chercher de beaucoup plus récents. On sait que le lieutenant de marine, M. Mage, avec M. Quintin, son compagnon de voyage, quittait en 1866 seulement ces contrées, où il avait été envoyé par le gouverneur du Sénégal et où il avait été retenu pendant plus de deux ans. Le voyage est connu ; mais les voyageurs, en racontant au jour le jour ce qu'ils ont vu, livrent à la discussion des faits, dont il faut chercher plus tard la nature et la portée.

Le fait le plus extraordinaire au point de vue de la situation morale de ces pays, c'est que l'armée de Ej-Hadj-Omar et de son fils Ahmadom, est justement composée d'esclaves pour une bonne moitié. Les Talibés forment les soldats libres et les Sofas fournissent les régiments d'esclaves ; entre les uns et les autres, pour le rang et pour l'importance, il n'y a souvent aucune différence ; la veille d'une bataille, ils se provoquent mutuellement à qui l'emportera par la bravoure, et dans les emplois les plus élevés on trouve des esclaves. Nous voici bien loin

de nos idées européennes, en plein mahométisme, et nous touchons à l'une des explications de la traite musulmane. Qu'on emploie ses esclaves à cultiver la terre, qu'ils servent de domestiques dans l'intérieur de la maison, cela s'est vu chez les anciens et dans l'Amérique, mais que l'esclave, sans cesser d'être esclave, devienne soldat, qu'il soit général et commande à une armée exclusivement composée d'esclaves, c'est un phénomène historique et moral qui mérite l'attention. C'est justement à ces esclaves que Hadj-Omar doit une bonne partie de sa fortune. Cet homme, consacré aux yeux des musulmans par un pèlerinage à la Mecque, et enrichi par un commerce habilement conduit, s'était fixé vers 1839 dans le Dialon. Ce pays, comme toute la vallée du Sénégal, comme celle du haut Niger, vous montre en présence deux religions et deux races, le mahométisme et le fétichisme, les noirs et les blancs de couleur plus ou moins brunie, Arabes, Maures ou Fellatahs. Parce que l'Arabe est d'une race supérieure, parce qu'il a la croyance d'un seul Dieu, il ne faut point se hâter de le mettre au-dessus du noir Bambarah, agriculteur, marchand et, dans une certaine mesure, industriel. Cependant c'est ce dernier qui a succombé. Hadj-Omar, pour le vaincre, lui et ses voisins, les Malinkès et les Soninkès, s'est d'abord entouré d'une petite troupe d'esclaves et de disciples libres ou Talibés; chaque succès lui donnait des captifs pour augmenter ses soldats et des richesses pour gagner des disciples. Ses courses se sont étendues, de notre fort de Médine sur le Sénégal, qu'il attaquait vainement en 1857, aux provinces voisines de Tombouctou où il a dis-

paru en 1864 ou 1865, laissant son héritage à son fils Ahmadou. Aujourd'hui l'agitation semble se reporter sur les frontières de notre colonie. Il est certain que ce pays, assis sur les hauteurs qui séparent le Sénégal du Niger supérieur, assez riche d'ailleurs en productions de toutes sortes, doit être un des grands chemins du commerce. Il sera notre chemin à nous, si les Anglais nous préviennent par l'embouchure du Niger. Malheureusement il paraît que le cours supérieur de ce fleuve, celui que l'on atteint en arrivant de notre colonie du Sénégal, n'est pas navigable pendant la saison sèche pour les bateaux d'un certain tonnage.

Une armée d'esclaves comme celle que Hadj-Omar a formée, et qui étonne au premier abord, n'est cependant pas un fait particulier ; elle a même été la règle générale dans le monde musulman. On se rappelle cette terrible milice des janissaires, qui, après avoir effrayé l'Europe par ses victoires, a fait encore plus de mal à la Turquie par son indiscipline. C'étaient des enfants enlevés ou des esclaves qui avaient servi à la recruter pendant longtemps. L'Égypte a eu son armée de mameluks ; Bagdad d'abord avait sa milice formée d'esclaves turcs Dès maintenant nous pouvons donc constater que le monde musulman emploie une partie des esclaves, fournis par la traite, pour en faire des soldats. Quand nous arriverons en Orient, nous verrons que les faits ne détruisent pas cette conclusion. S'il nous paraît étrange qu'un esclave soit soldat, c'est que nous avons une fausse notion du monde mahométan. La liberté, qui, d'après nos croyances religieuses ou philosophiques, d'après un sen-

timent plein d'énergie, nous paraît l'élément primitif de l'homme, n'existe pas dans la doctrine mahométane, qui prêche le fatalisme. Alors la distinction n'est plus entre l'esclave et l'homme libre mais entre le croyant et l'infidèle. L'esclavage devient une condition sociale, comme tout autre, et le musulman libre ne verra aucune humiliation à obéir à un esclave, que le sultan aura revêtu des fonctions de ministre ou de gouverneur. Ce n'est pas que l'esclave ait grandi, c'est que l'homme libre a baissé au rang d'esclave. Jusqu'aux premières réformes que l'Europe a inspirées à la Turquie, le plus grand des dignitaires, le plus riche, le plus puissant de l'empire, devait, comme le dernier des esclaves, donner sa tête aux étrangleurs. Ainsi l'œuvre à accomplir est plus grande qu'elle ne paraissait d'abord ; ce n'est pas seulement la suppression de l'esclavage qu'on doit souhaiter pour le monde oriental, mais l'introduction de la liberté ; non de cette liberté qui s'inscrit dans les constitutions, mais de celle qui pénètre dans l'âme. Parce que l'esclave d'Orient est peu éloigné de l'homme libre, cet esclavage a presque échappé à nos regards ; quand on l'a remarqué, il a rencontré une opinion plus indulgente, et la traite musulmane n'a pas encore été signalée assez vivement à l'indignation publique. Les faits que nous avons vus, et encore plus ceux que nous verrons dans la suite, nous montreront si l'esclavage oriental mérite à ce point l'indulgence et l'oubli.

Lorsque M. Mage se rend sur le haut Niger, en venant de la Sénégambie, il rencontre une caravane d'esclaves enchaînés et deux ou trois troupeaux de bœufs,

que l'on mène sur les marchés du Midi, pour les échanger contre des nègres. Cette rencontre, renouvelée au moins trois fois, en deux mois de marche, indique une certaine activité dans la traite entre le Soudan et le Maroc. Mais aucun chiffre n'est donné, pour que l'on puisse apprécier l'importance de ce commerce. Une opinion, que l'on retrouve encore exprimée dans les instructions de M. Mage, fait du Maroc un marché assez important d'esclaves. Ce serait justement parce qu'ils trouvent dans ce pays un écoulement à leur marchandise humaine, que les marchands de l'intérieur aimeraient mieux s'adresser, dans les ports marocains, aux marchands anglais, que de venir plus directement s'approvisionner sur nos marchés de l'Algérie. Cependant l'importance de ce commerce ne serait que secondaire si l'on en croit M. Rohlf. Mais lorsque ce voyageur traversa la frontière méridionale du Maroc, en 1863-1864, il n'avait pas encore fait connaissance avec la traite musulmane et compris l'importance qu'il y a à l'observer avec attention.

## IV

### LE MAROC ET LE PAYS DES TOUAREGS

Au mois de mai 1864, après une première tournée dans l'intérieur, M. Rohlf quittait le port de Larache, sur les bords de l'Atlantique, pour aller, par les oasis

de Tafilet et de Touat, en longeant la frontière méridionale de l'Algérie, gagner Rhadamès (Ghadamès) et Tripoli. Dans l'oasis de Touat, qui est, en quelque sorte, sur la limite des deux empires religieux mahométans, le Maroc et la Turquie (puisque les prières s'y font encore au nom du sultan marocain, tandis qu'elles ont lieu, un peu plus à l'est, au nom du sultan de Stamboul), on trouve aussi la limite des deux traites, la traite marocaine et la traite orientale. Une partie des esclaves se dirigent vers l'Ouest, du côté de Fez, et une autre partie vers l'Orient, du côté de Rhadamès. M. Rohlf pense que c'est beaucoup de compter un millier d'esclaves introduits dans le Maroc par Touat, et il croit qu'on est plus près de la vérité, en réduisant ce chiffre à cinq cents. Il s'appuie sur un raisonnement plutôt que sur une statistique un peu régulière, car il ne trouve à Touat que quatre ou cinq personnages assez riches pour posséder une vingtaine d'esclaves. Il faut admettre ces chiffres, jusqu'à preuve du contraire ; mais il a dit que le pays est assez pauvre, et que d'ailleurs les esclaves sont souvent affranchis par la mort de leurs maîtres. Cette double cause expliquerait le petit nombre de ces serviteurs forcés ; la pauvreté surtout. Il serait possible que le Maroc, depuis que l'Algérie nous appartient, depuis que la police des mers rend plus précaire le métier de pirate, en perdant l'occasion de tout bénéfice éventuel, n'eût plus assez d'argent pour acheter des esclaves. Peut-être ce commerce a-t-il été plus florissant autrefois. On le dirait, en voyant la population du Touat, arabe ou berbère, fortement brunie par des alliances avec les nègres

du Soudan. Sur plusieurs points ce mélange des races a été constaté par le même voyageur.

Mais lors même que le Maroc, par la force des circonstances, aurait diminué ses commandes auprès des gros marchands de Tombouctou, il n'en a pas moins un rôle prépondérant dans cette chasse à l'homme, qui se fait tout autour du Sahara. En effet c'est lui, en quelque sorte, qui, en entretenant dans son ardeur primitive le fanatisme mulsuman, a armé les chasseurs d'hommes que nous avons rencontrés tout le long du Niger. Il y a ici un résultat historique singulier. Pendant que sur les bords du Nil et sur les côtes de Mozambique les négriers se contentent d'amasser de l'argent le plus possible, sans songer, même en étant disciples de Mahomet, à étendre le moins du monde leurs croyances, les chasseurs de l'Afrique occidentale invoquent le Koran et mettent dans un accord exact leur foi et leurs intérêts. Le Maroc est fanatique au point que c'est s'exposer à la mort que d'y violer les prescriptions religieuses, comme le jeûne du rhamadan. Ce fanatisme se comprend sans peine quand on se rappelle l'histoire de ces contrées. Le Maroc, placé en face de l'Europe chrétienne, a été chargé pendant de longs siècles d'organiser les invasions et les guerres musulmanes, depuis celle qui s'est arrêtée à Poitiers, jusqu'aux derniers renforts envoyés au secours d'Abd-el-Kader. Il est devenu, à cause de ces luttes, un foyer du mahométisme. Mais il y a, dans l'existence actuelle du Maroc, un phénomène qui se rattache d'une manière plus intime, nous le verrons, au maintien de l'esclavage. M. Rohlf constate, sur plusieurs points, que la race arabe

semble non-seulement perdre son influence, mais diminuer en force, abandonner ses possessions et reculer devant la race berbère, qui descend des montagnes et revient du désert, où la victoire des Arabes l'avait forcée d'aller chercher un refuge.

C'est ici que nous posons le grand problème historique, moral et physiologique, dont la solution est un des buts principaux de cette étude. Est-ce que la race musulmane, à cause de ses institutions, n'est pas organisée de manière qu'elle ait besoin d'être renouvelée sans cesse par une importation humaine, sous peine de s'arrêter et de décroître dès que cette importation est suspendue. Devant une question aussi grave, il faut réserver son jugement jusqu'à ce que tous les faits aient été étudiés avec attention. Mais constatons déjà, par ce que nous avons vu, que les armées musulmanes, aujourd'hui et dans le passé, ont dû se recruter par des achats d'esclaves. Il y aurait d'abord, dans ces luttes sans fin que la foi conseille, une cause incessante de destruction. M. Rohlf, sans s'occuper de cette question de la diminution des races musulmanes, nous en donne une autre explication plus grave encore. Son jugement servira à poser, d'une nouvelle manière, le problème dont nous cherchons la solution. « La polygamie, dit-il, bien loin de favoriser la population, est, comme nous l'avons remarqué dans tous les États mahométans, une cause de dépopulation. La plupart des pères de familles qui prennent plusieurs femmes ont d'elles toutes moins d'enfants que celui qui n'en épouse qu'une ; ensuite leur race est plus faible et moins féconde. » Lorsque notre voyage à travers les pays de

la traite nous aura enrichis de données plus nombreuses, et que nous arriverons dans l'Arabie, cette question trouvera naturellement une solution plus complète. Il faut remarquer seulement que dans le Maroc, à côté des races fanatiques pour le mahométisme, il y a des Berbères fort peu zélés, ne prenant de l'islamisme qu'une couche suffisante pour se déguiser ; certaines tribus même, conservant une tradition contraire à l'islamisme, comme on le voit à Karsas, au nord de l'oasis de Touat, flétrissent ceux qui acceptent la polygamie autrement qu'en théorie. A ces tribus plus morales appartiendra certainement l'avenir. Pour le moment, le résultat immédiat du fanatisme marocain, c'est de rendre impossible toute communication avec les provinces de l'intérieur, et de fermer ces contrées au commerce et à la civilisation.

C'est à Insalah, dans l'oasis de Tidikelt, qui continue celle de Touat, que les bandes d'esclaves venus du Soudan se divisent, pour prendre les deux directions opposées du Maroc ou de l'Orient. Ceux qui suivent cette dernière, en se rendant vers Tunis ou Tripoli, monteraient seulement à quelques centaines par an, d'après M. Rohlf. Ce voyageur, qui est peut-être trop indulgent pour la traite marocaine, est-il bien renseigné lorsqu'il nous rapporte que la vente des esclaves a lieu même dans le Sahara algérien? Un fait de moindre importance, mais qu'on nous permettra de rappeler, parce qu'il n'y a rien de petit en ce qui concerne les principes de liberté, se trouve dans le récit de M. Mage. Il nous dit qu'un tireur sénégalais de son escorte, jadis esclave, a dû prendre un engagement de quatorze ans, en échange de la liberté que

les Français lui ont procurée. Ce serait payer bien cher un droit que la loi donne pour rien. Y aurait-il des cas où la liberté n'est pas acquise par ceux qui touchent une terre appartenant à la France? Mais en face de cette vaste colonie algérienne, qui pourrait être si belle, nous avons de plus graves questions à poser. Un des grands résultats auxquels nous conduira cette étude sur la traite, une explication des plus claires que les faits nous donneront sur l'esclavage oriental, c'est que les musulmans ne savent pas travailler, c'est qu'il leur faut des serfs ou des esclaves, toujours des bras étrangers, auxquels le travail soit remis. Les musulmans de notre colonie font-ils exception? Dans ce cas, les conclusions de cette étude subiraient un échec. Malheureusement il n'en est pas ainsi; les Arabes de l'Algérie sont aussi peu actifs que leurs frères d'Orient, et s'ils se passent d'esclaves, c'est qu'ils ont des fermiers serfs. Nous écartons les Kabyles, aussi différents par la race et les habitudes que peu zélés pour le mahométisme. Chez les Arabes, il y a une aristocratie de marabouts et de cavaliers qui ne fait rien, une bourgeoisie de fellahs presque aussi désœuvrée, et une classe inférieure de khammès sur laquelle tombent les travaux. Ce simple regard, jeté sur la société musulmane de notre Algérie, nous aidera plus tard à comprendre la société musulmane de l'Arabie. Celle-ci n'ayant pas de serfs pour lui gagner du pain, achètera les esclaves des négriers. Mais après les conclusions de la science, cherchons les conclusions patriotiques. La grande passion de la population française, c'est l'égalité, et une province appartenant à la France a encore des fermiers en quelque sorte dans le servage.

Sans doute il faut respecter tous les droits légitimes; sans doute il ne faut dépouiller personne de sa propriété; du respect pour les Arabes jusqu'au scrupule, mais pas jusqu'à la faiblesse. On ne peut dire avec les détracteurs de parti pris que nous n'ayons rien fait encore. Nous avons fait beaucoup, puisque nous avons établi la tranquillité et la paix au milieu de ces tribus que la guerre dévastait autrefois : cette œuvre de paix, commencée en Algérie, nous la portons aujourd'hui au Sénégal. Mais l'œuvre de régénération morale et sociale, où en est-elle? N'y aurait-il pas de la témérité à affirmer que la race arabe, sous notre domination, a fait de véritables progrès. Ce n'est pas le lieu de discuter les projets de réformes. Cependant il y a des pensées qui se présentent à la première réflexion un peu sérieuse. Vouloir gagner d'abord, ou plutôt exclusivement, ceux qui ont le moins à désirer une amélioration, n'est-ce pas contraire à la raison? Qu'on ne lèse pas les droits de l'aristocratie, qu'on lui donne toutes les indemnités légitimes, mais que nos bienfaits s'adressent beaucoup aux petits, qui peuvent nous en savoir gré. Quand nous verrons l'esclavage si bien encouragé par la foi mahométane, nous nous demanderons si cette foi n'encourage pas également la résistance à la civilisation, si nous devons, non-seulement laisser libre cette foi, mais la flatter comme on l'a fait peut-être.

Les caravanes, qui viennent avec leurs convois de nègres de l'oasis de Touat, se dirigent vers Ghadamès. Il leur faut traverser le bel wadi d'Igharghar, ce long fleuve souterrain qui s'étend du pays des Touaregs jus-

qu'au Sahara algérien. Les esclaves, une fois parvenus à Ghadamès sont, les uns livrés aux acheteurs des populations environnantes, les autres expédiés vers l'Égypte. Quelle est la vraie situation de la traite dans cette ville, qu'en reste-t-il encore dans l'intérieur du Sahara, quelle part fait-elle dans ses produits entre la consommation locale et l'exportation vers l'Orient? Ce sont des questions auxquelles il est difficile de répondre. Il serait quelque peu extraordinaire cependant, lorsque les marchands du Bournou font d'aussi brillantes affaires dans le trafic des noirs, que la concurrence ne leur eût point suscité de rivaux chez les peuples voisins. Un voyageur français, qui a visité ces contrées en 1861, pourrait nous donner peut-être des renseignements à ce sujet; mais, comme il a réservé l'étude de la traite pour un chapitre sur le commerce qui n'a pas été publié, il ne fournit que des indications incomplètes. Il semble cependant, d'après plusieurs observations de ce voyageur, M. Duveyrier, que la traite ait subi une diminution dans cette partie du Sahara. Entre M. Duveyrier, qui voit diminuer les ventes d'esclaves, et M. Rholf, qui les voit au contraire plus florissantes que jamais, il ne faut cependant pas trouver une véritable contradiction. Il suffit qu'il y ait transformation ou déplacement pour expliquer cette contradiction apparente. En effet, la marche des caravanes et la direction des convois peuvent simplement avoir été modifiées, en sorte qu'il y a diminution snr un point et augmentation sur d'autres. Il est bien évident que l'occupation de l'Algérie, l'abolition de l'esclavage dans les provinces turques, la surveillance des consuls dans les villes

du littoral, ont dû suspendre le courant dirigé de l'intérieur vers les ports de la Méditerranée. C'est ainsi que Ghadamès, la grande ville commerçante du nord de l'Afrique, dont les négociants ont des comptoirs dans les marchés voisins du Sahara, a pu diminuer d'importance et décroître après cette suppression. Au contraire, les voies intérieures n'étant pas aussi bien surveillées, les marchés de l'Égypte et de l'Arabie restant ouverts encore, le courant s'est déplacé en se recourbant vers l'Orient.

Il se passe en effet, dans les provinces musulmanes de l'Afrique, des événements qui indiquent une transformation plus profonde que les révolutions ordinaires. Les uns se rattachent directement à la traite, les autres ne s'y rapportent que d'une manière indirecte, mais tous annoncent une période nouvelle dans l'existence du monde mahométan. Il y a d'abord une sorte de centralisation qui rapproche les populations, jusqu'ici indépendantes, du Maroc ou de la Turquie, auxquels elles demandent une protection contre l'attaque plus ou moins redoutée de la France, et c'est pour cela que Ghadamès a reçu un kaimakan et une garnison turque. D'après la législation ottomane, cette suzeraineté devrait lui enlever l'ancien trafic des nègres. Ensuite l'indifférence des populations africaines pour les événements du monde européen a disparu, elle fait place à une certaine préoccupation qui n'est pas encore l'esprit politique, mais qui est le commencement d'un réveil. Puisse ce réveil se réaliser effectivement, et la transformation morale venir avec la suppression de la traite. En troisième lieu, il y a un dé-

placement de population très-marqué dans les centres berbères ou touaregs du désert, en sorte que des villes ou des localités, jusqu'ici très-importantes, perdent leur vieille influence avec leurs habitants. Y aurait-il en faveur de l'ancienne race berbère, dans les régions plus heureuses de la côte, un retour de prépondérance qui leur permettrait d'abandonner le désert? Le soupçon que nous a donné le récit de M. Rohlf sur la décadence des Arabes, sur la prépondérance renaissante des Berbères, serait-il confirmé? M. Duveyrier nous dit que les habitants du Fezan émigrent vers le Soudan, vers le littoral ou bien même en Algérie. Le désert, après avoir été le champ de bataille entre la race noire, vieille propriétaire des oasis, et les Berbères pères des Touaregs qui venaient de la côte, a servi de refuge à ces derniers lorsqu'ils ont été vaincus par les Arabes. Les rendrait-il aujourd'hui à leur ancienne patrie?

Au moins les Touaregs font la traite pour leur propre compte, s'ils ne travaillent pas pour les marchands égyptiens et arabes : on est mieux renseigné à ce sujet. Chez eux, les hommes des dernières conditions, aussi bien que les nobles, ont des esclaves nègres, amenés du Soudan et vendus à vil prix. Les nègres sont employés à la garde des troupeaux, aux convois des caravanes et au service intérieur des familles. Mais plusieurs causes s'opposent au grand développement de l'esclavage. Le pays est trop pauvre pour nourrir une nombreuse population, et le travail manque dans une contrée où l'agriculture est presque nulle. Quant à la guerre, les Touaregs s'en chargent; d'ailleurs elle se fait dans les proportions réduites, et les

plus grosses armées ne peuvent dépasser quelques centaines d'hommes. Où trouverait-on des provisions et des puits pour une grande foule ? Ensuite, il y a encore ici cette classe, assez extraordinaire pour l'Afrique, de tribus serves, particulièrement destinées au travail. Mais le point le plus intéressant à constater, c'est que les Touaregs n'ayant pas accepté la polygamie, malgré leur soumission à l'islamisme vainqueur, ne se donnent pas des épouses achetées à l'étranger. Cette famille berbère, où la mère reste au foyer sans rivale, partageant l'autorité avec le père, prenant part même aux affaires du dehors, toujours intelligente et respectée, assure une grande supériorité aux Touaregs sur les Arabes, et bien certainement prépare leur triomphe dans l'avenir. Nous trouvons ici ce besoin d'étudier et de savoir de la femme du désert, que nous avons déjà rencontré dans d'autres oasis, et dont les marabouts tirent profit pour prêcher leur croyance. Les femmes des Touaregs ont donné l'exemple.

## V

### SAHARA OCCIDENTAL

On comprend que les négriers, n'ayant plus d'aussi grosses opérations à faire du côté du littoral, aient déplacé leurs établissements, aient quitté Ghadamès pour Mourzouk. En outre, il faut tenir compte du caractère

personnel des gouverneurs, plus ou moins disposés à faire exécuter leurs ordres, et celui du Fezan se montre particulièrement un galant homme pour messieurs les marchands. Le vrai centre de la traite, le point où affluent les différentes caravanes de l'intérieur, où elles se concentrent avant de se replier vers l'Égypte, est donc cette oasis, d'ailleurs placée à la portée de Tripoli et de Tunis. Des chemins qui arrivent au Fezan, le seul que nous ayons pu étudier en détail est celui du Bournou, mais il y en a d'autres encore. Combien, en somme, tous ces affluents apportent-ils de contingent humain, et quel est le nombre définitif des esclaves fournis par le Soudan? M. Rohlf l'estime de dix à quinze mille par an. Ce chiffre est très-considérable par lui-même, mais il est encore plus extraordinaire, quand on songe à l'éloignement des pays vers lesquels ces convois sont dirigés. Il faut véritablement que les demandes soient bien pressantes pour que les marchands viennent s'approvisionner si loin. Le Soudan central, à cause de tous les détours qu'il faut faire pour y arriver, est tellement éloigné de l'Égypte et de l'Arabie, qu'on s'attendait fort peu à y trouver la traite orientale. Les chasses à l'homme de la région du Nil et du littoral indien avaient été dénoncées, si elles n'étaient pas entièrement connues; mais ce trafic du Sahara avec l'Égypte, dévoilé par M. Rohlf, est comme une révélation nouvelle. Cette découverte inattendue fait l'intérêt principal du théâtre que nous venons de parcourir. Mais nous ne connaissons pas encore la traite véritable. Nous avons vu les esclaves mis en vente à Kouka, exposés aux privations dans le

désert, et comptés comme un bétail aux portes de Mourzouk. Par contre, la chasse elle-même nous est encore inconnue. Nous n'avons pas assisté aux sanglantes battues où l'homme est traqué comme une bête fauve ; l'incendie n'a pas dévoré les villages sous nos yeux ; nous n'avons pas entendu les coups de feu et le cri des mourants. Ce triste spectacle ne nous manquera pas sur les bords du Nil ou de l'océan Indien.

Avant d'arriver au Nil, il nous reste à parcourir un dernier recoin du premier théâtre, à suivre les caravanes sur la route du Fezan au Caire. Dans cette partie extrême du Sahara, un chemin venant de l'intérieur amenait, il y a quelques années seulement, un contingent de nègres au grand convoi du Bournou, c'était un affluent secondaire qui grossissait le flot des captifs, ce torrent d'hommes emportés vers l'Égypte. A cause de la suppression de cet affluent, on peut dire que, relativement à certaines bonnes saisons, le commerce de Mourzouk a baissé. Il ne vient plus rien ou presque plus rien du Sahara oriental. Pour comprendre pourquoi ce marché a été fermé à la traite, pour s'expliquer le singulier chemin pris par les convois d'esclaves de Kouka à Mourzouk, tandis qu'il serait plus court d'aller directement du Tchad au Nil, il faut que nous cherchions ce qui se passe dans ces mystérieuses solitudes du Sahara oriental. Au point de vue géographique, comme sous le rapport des races et de la situation politique, celui-ci ne ressemble en rien à la partie orientale qui est occupée par les Touaregs. Le Sahara des Touaregs est dominé du côté du Nord par le massif de l'Atlas, où la race blanche a trouvé un pied-à-terre, une

habitation saine et fertile, un campement d'où elle pouvait envoyer ses expéditions pour conquérir les oasis du désert sur la race noire, et celle-ci a dû reculer partout, reculer jusqu'au Niger. Ainsi, dans toute la région de l'Ouest, les noirs ont disparu, laissant à peine quelques témoins de leur ancienne domination. Au contraire, dans tout le Sahara oriental, les noirs sont restés les maîtres, repoussant les invasions dans le passé et aujourd'hui fermant la route aux caravanes des négriers. Géographiquement les choses n'ont pu se passer d'une autre manière. En effet, en face du Sahara oriental, il n'y a pas ce campement préparé d'avance, comme dans l'Atlas, cette demeure au climat tempéré, où le blanc pût s'établir pour commencer ensuite la lutte contre l'habitant du désert. A partir des deux Syrtes, dans la direction de l'Orient, jusqu'en Égypte, le désert ou les plateaux incultes viennent jusqu'à la mer, ne laissant que quelques recoins fertiles sur le rivage, comme celui où s'était établi Cyrène. Les Arabes et les Berbères n'ont pas trouvé à s'y cantonner en grand nombre; leur population ne forme qu'une ligne étroite le long de la côte; ils n'ont une agglomération un peu importante que dans la Cyrénaique. Par conséquent, la route de Tripoli à Kouka divise naturellement le Sahara en deux. Du côté de l'Occident, c'est le Sahara berbère, les indigènes en ont été expulsés d'une manière à peu près complète; du côté de l'Orient, c'est le Sahara nègre, les Tébous sont restés les maîtres du pays, et, sauf la côte, ils ont gardé intact le patrimoine de leurs ancêtres. L'intérieur en est fermé entièrement aux Arabes, et l'on doit s'en féliciter à un certain point

de vue, quoique la proscription soit aussi tombée sur les Européens et qu'elle ait coûté la vie à deux grands voyageurs.

On peut dire que c'est la traite, ou la manière inique dont les commerçants européens se sont conduits à l'égard des noirs, qui a occasionné la mort de Vogel et la clôture complète, absolue, de tout le Sahara occidental, une clôture qui rappelle cette ligne de prohibition tracée, il y a quelques années, autour du Paraguay. Puisse, derrière cette enceinte impénétrable, se former un peuple aussi courageux que les Paraguayens. Tout le monde le sait : après que le docteur allemand Barth eut terminé, de la manière la plus heureuse, une expédition commencée par les Anglais, l'Allemagne a envoyé une longue série de voyageurs intrépides, qui se sont donné la mission d'explorer l'Afrique septentrionale. Une région surtout a excité la curiosité, c'est le Wadai, qui s'étend entre le lac Tsad et le Darfour. Vogel entreprend de le visiter en 1854. En ce moment, des négociants maltais, une race hardie, laborieuse, mais qui fournit quelquefois de tristes sujets, avaient vendu des marchandises à crédit à des trafiquants de ce pays. A cette époque, les marchands du Wadai entretenaient des relations fréquentes avec les côtes, et venaient échanger leurs produits, des esclaves sans doute, à Mourzouk ou à Bengasi, dans la Tripolitaine. Les Maltais, voyant que leurs débiteurs prolongent le crédit outre mesure, obtiennent du pacha de Tripoli l'autorisation de se payer de leurs mains. Ils attaquent une caravane de Tebous qui n'avait rien de commun avec les débiteurs, la pillent et en vendent

trente hommes comme esclaves. Le roi du Wadai, à qui la caravane appartenait, décide, paraît-il, que désormais tout chrétien qui pénétrera dans ses États sera mis à mort. Depuis ce temps, 1856, on n'entend plus parler de Vogel. Les marchands maltais sont les premiers punis de leur crime par la suppression de leur commerce avec un grand marché. En 1859, trois d'entre eux partent pour aller renouer les relations, et il n'est plus question d'eux. Une dernière victime va disparaître dans cette terre inhospitalière. M. de Beurmann, qui a donné les renseignements précédents et dont les nouvelles arrivent de chaque point de la route, cesse un jour d'écrire et pour toujours. Il venait en 1862 à la recherche de Vogel. Il a quelques indications précieuses se rapportant au commerce d'esclaves. Pendant son voyage à travers le désert, il n'a pas vu la traite, mais il en a vu les derniers ravages : elle a contribué, peut-être autant que les attaques des Maltais, à épouvanter les indigènes et à fermer leur pays. Les Arabes de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine renouvelaient leurs razzias d'hommes et de bétail dans les oasis voisines de leurs domaines. Alors les indigènes qui avaient jusque-là résisté aux invasions, se sont repliés dans l'intérieur, abandonnant une partie de leur territoire. Les vainqueurs cependant n'ont pas osé prendre ce prix de leur triomphe, et aujourd'hui l'oasis de Koufarah, située au sud de la Cyrénaïque, reste sans habitants : elle n'est visitée qu'au moment de la récolte des dattes. M. Duveyrier, qui ne dit rien de ces razzias, nous en donne peut-être l'explication ; il nous montre le zèle musulman se réveillant dans ces contrées,

protestant par une ardeur nouvelle contre les conquêtes de la France et l'influence de l'Europe. Autour des montagnes de l'Akdar, qui forment le petit massif de la Cyrénaïque, il y a des tribus arabes beaucoup plus fanatiques que les tribus berbères, beaucoup plus attachées au mahométisme et à leurs vieilles traditions. Or, c'est justement au milieu d'elles qu'un certain Es-Senousi, mort seulement en 1859, est allé placer le siége d'une vaste association, destinée à réunir les volontaires de l'islamisme et à protester contre l'influence des barbares. La suppression de l'esclavage et la cessation de la guerre sainte, c'est-à-dire des razzias opérées sur les infidèles, devaient surtout exciter leur indignation. On reconnaîtra leur saint zèle à cette solitude de la mort qui s'est étendue sur les oasis.

Mais il y a quelque chose d'extraordinaire ou plutôt de providentiel dans l'enchaînement merveilleux des faits. La traite a préparé la mort de Vogel, et la mort de Vogel va préparer la destruction de la traite, parce qu'elle attirera sur le théâtre de la chasse de nombreux témoins; ces témoins nous dénonceront la grande ignominie de la chasse à l'homme, et une fois la dénonciation jetée dans l'Europe civilisée, il faudra que cette chasse disparaisse. Il faut qu'elle disparaisse, parce qu'elle est une honte pour notre époque, parce que la civilisation doit triompher de la barbarie, parce que l'Europe est assez forte pour imposer cette suppression. L'Allemagne savante s'est émue en apprenant que Vogel est retenu prisonnier dans le Wadai. Aussitôt une expédition est organisée. On doit essayer de pénétrer dans

ce pays par deux routes. La route directe est celle du Nord ; de Beurmann l'a prise, mais après de longs détours, après avoir lutté contre des difficultés de toutes sortes, il a succombé comme nous l'avons vu. Les autres, conduits par M. de Heuglin, ancien consul à Khartoum, sont arrivés à Massaoua, sur les bords de la mer Rouge, en 1861. Ils ont pénétré plus tard dans la vallée du Nil, où nous les rencontrerons bientôt, témoins malgré eux de cette lutte étrange, où des Européens mêmes, oublieux de leur honnenr et de leur patrie, dissimulant leurs entreprises sous les apparences d'un commerce honnête, se sont signalés comme de véritables coquins. M. Rolhf, que nous avons vu sur les bords du Tsad, venait également de l'Allemagne. Aussi M. Petermann dit-il avec une sorte d'orgueil que le voyage de Vogel a été une semence, qui a germé et porté des fruits sur le sol généreux de la patrie allemande. L'illustre géographe de Gotha a une grande part dans toutes ces expéditions scientifiques de l'Allemagne, qu'il suscite quelquefois, comme l'expédition du pôle nord, qu'il encourage par ses écrits et dont il rend compte dans sa Revue. Nous puisons largement dans sa revue mensuelle des *Mittheilungen,* et dans les publications complémentaires des *Ergœnzunghefte.*

Les voyageurs ont fourni les faits, la part de cette étude est de les mettre en ordre, de les expliquer et surtout d'en chercher la portée.

Les esclaves amenés jusque dans le Fezan ne sont pas encore débarrassés du désert ; il leur reste une course aussi longue à faire dans les solitudes lybiques, avant

d'atteindre les marchés égyptiens. De Mourzouk, les voyageurs qui se rendent à Tripoli ont à traverser le Hamada, un plateau rocheux qui sert en quelque sorte de rebord aux sables de l'intérieur. On trouve de ces plateaux presque tout le long de la mer. Mais les caravanes des négriers, au lieu de prendre la direction du Nord, se détournent du côté de l'Orient. Leur route les amène à Audschila, à trois degrés au sud de Bengasi, le principal port de la Cyrénaïque. De Audschila jusques en Égypte, on trouve une série d'oasis situées presque à la jonction des rochers du rebord et des sables de l'intérieur, et parmi elles l'oasis de Siouah ou d'Ammon. Ce chemin transversal a peut-être un grand avantage pour les négriers. Il amène directement dans la partie inférieure de la vallée du Nil, en face des grandes villes, le Caire, Tantah, Alexandrie. De la sorte, ils n'ont à traverser aucune route fréquentée par les Européens, et sans transition ils arrivent sur le marché de vente. Peut-être même on peut dire que les chasses du Bournou sont particulièrement destinées à approvisionner les marchés du Nil inférieur. En effet, si l'on voulait amener à ces villes les esclaves enlevés dans la Nubie, il faudrait, sur un long parcours, suivre le fleuve, et sur le fleuve il peut y avoir du danger. Les autorités ne sont pas bien redoutables toujours, la plupart des Européens sont tout disposés à fermer les yeux, peut-être même les délégués des puissances chrétiennes ont des motifs politiques pour ne pas parler trop haut; mais au milieu de ces circonstances favorables, on peut faire quelque mauvaise rencontre; un curieux mal-appris de Londres ou de Paris

peut s'inquiéter de ces bateaux mystérieux et, sans consulter la politique, crier comme un étourdi, si fort qu'on s'éveille au Caire, dans les bureaux des représentants européens, toutes choses aussi désagréables qu'inciviles. Les importations opérées par le désert évitent tout ce petit remue-ménage. Quant aux convois qui arrivent des régions éloignées du haut Nil, on verra ce qu'ils deviennent. Pour cela nous allons, en remontant le fleuve, nous transporter sur le second théâtre de la traite avec la bonne résolution d'être curieux jusqu'à l'indiscrétion, de tout voir, de raconter les belles choses que nous aurons vues aussi haut que possible. Ce que les voyageurs indiscrets nous montreront de crimes et d'horreurs ne sera qu'une faible partie de la vérité ; mais cette partie connue suffira pour nous faire comprendre les mystères de brigandages cachés jusqu'ici dans les solitudes nubiennes, et la nécessité d'intervenir au plus tôt.

Avant de quitter ce premier théâtre, ajoutons quelques dernières et récentes nouvelles qui nous amènent jusqu'au mois de mai 1869 : elles sont empruntées aux *Mittheilungen*. Il semble que, depuis un an, cette route a dû fournir moins d'esclaves, non pas que les négriers soient moins ardents ou les demandes moins fortes, mais parce que la guerre a dévasté le chemin de Mourzouk à Kouka et en particulier la station intermédiaire du Kaouar. Les caravanes ont été moins nombreuses à la fin de 1869. Celui qui donne ces renseignements a été envoyé par le roi de Prusse pour profiter des découvertes de MM. Barth et Rohlf, et porter des présents au roi du

Bournou. Aussi l'envoyé prussien a-t-il été forcé de s'arrêter à Mourzouk. Il y a trouvé mademoiselle Alexandrine de Tinné, la dernière de ces dames intrépides dont l'expédition nous fournira, dans la vallée du Nil, l'occasion de recueillir de nombreux et importants témoignages. Il y a quelques jours, une dépêche télégraphique annonçait que la voyageuse est tombée assassinée dans le pays des Touaregs.

La partie de la route qui s'étend de Mourzouk en Égypte a des nouvelles aussi récentes à nous fournir. M. Gerhard Rohlf, après être revenu de son voyage en Abyssinie, a visité les oasis disséminées, comme celle d'Ammon, en ligne assez régulière entre le rebord rocheux du continent et les sables du désert. Il a constaté qu'elles forment, se continuant jusqu'à la grande Syrte, au-dessous de la Cyrénaïque, une dépression inférieure au niveau de la mer, semblable tout à fait à la dépression du Melghigh, située au sud de notre Algérie. L'une et l'autre pourraient être rendues à la Méditerranée par un canal débouchant dans les Syrtes. Alors apparaîtraient clairement les deux groupes de terres formant l'Afrique, le groupe du Nord habité par la race blanche et le groupe du Sud habité par les noirs. Le Sahara, qui est entre deux, reprendrait en partie son rôle d'océan. Remarquons encore que le groupe du Nord, très-large sur les côtes barbaresques, est très-étroit de la Cyrénaïque en Égypte. Enfin ce groupe, ayant partout le caractère d'un rebord rocheux, a été rompu au milieu par l'échancrure de la Tripolitaine, juste en face de la Sicile, comme si un bloc en avait été arraché pour former cette île. On

excusera ces détails purement géographiques : la traite est une conséquence de la lutte de deux races, et cette lutte ne saurait être bien comprise sans une notion exacte du continent sur lequel elle est engagée.

# CHAPITRE III

## SECOND THEATRE DE LA TRAITE — LA VALLÉE DU NIL

Du côté de l'Egypte, nous trouvons encore ce désert qui forme le trait principal du monde africain ; ce désert est aussi large ici qu'en face de Tripoli ; il a 25 degrés de traversée ; il commence au bord de la mer et va finir à la hauteur du Darfour et de l'Abyssinie. Mais, à travers ce désert de 2,500 kilomètres, il y a une route toujours ouverte, toujours facile à suivre, toujours riche de provisions, toujours peuplée de nombreux habitants. Cette route, c'est le Nil. C'est là ce qui donne au Nil son vrai caractère ; il est comme un pont immense jeté sur la mer de sable, le lien qui rattache le monde africain au vieux monde. Cette vallée riche et cultivée est tout à fait étrangère au pays qu'elle traverse, elle est toute formée de matériaux apportés de loin, comme les poutres et les planches d'un pont qu'on a jeté au-dessus d'un abîme.

Si vous allez à quelques kilomètres à gauche ou à droite du fleuve, vous trouvez le sable ou le roc; si votre sonde perce la terre de la vallée, vous retrouvez encore le sol aride à dix ou quinze mètres. Cette alluvion argileuse. au milieu de laquelle le fleuve coule, n'appartient pas au sol égyptien; elle vient de 3 ou 4,000 kilomètres apportée par les eaux. Le fleuve, c'est le grand ouvrier qui a fait ce chemin à travers le désert, qui le conserve et qui le répare, ou plutôt le vrai ouvrier, c'est celui a fait le désert qu'il faut traverser, les terres d'alluvions qui le fécondent et le fleuve qui apporte ces terres.

Cette vallée, qui pénètre jusque dans le cœur de l'Afrique, en écartant le désert, en fournissant les plus riches provisions, en présentant un fleuve toujours navigable, est forcément la grande voie du commerce intérieur. Malheureusement ce commerce s'est fait jusqu'ici dans des conditions déplorables. Au lieu de porter avec lui les richesses de notre industrie, et, avec ces richesses, la civilisation, la morale et le progrès, il n'a fait connaître à l'Africain que les souffrances, les vices et l'immoralité, parce qu'il a été exercé par une triste classe de marchands, et que la principale marchandise échangée c'est l'homme. Nous sommes ici dans le pays de la traite, de la traite faite en grand, organisée comme une savante administration. Ce ne sont plus les rapides invasions d'une bande mal armée, conduite par quelque chef de tribu ; ce sont des expéditions militaires préparées régulièrement, munies de toutes les ressources que l'Europe peut fournir, et, ce qu'il y a de plus pénible à dire, dirigées souvent par des Européens qui se vantent d'ap-

partenir aux nations les plus civilisées, qui se couvrent des drapeaux les plus glorieux.

Ce n'est pas seulement parce qu'elle est la grande voie de l'intérieur que l'Égypte est devenue le principal marché de l'esclavage, mais surtout parce qu'elle est placée en face des contrées qui réclament cette marchandise. C'est le monde musulman qui achète les esclaves et, en particulier, l'Arabie. Nous verrons plus tard où va ce flot humain, cette émigration forcée, dont le chiffre véritable, n'est connu de personne. Pour le moment, nous allons nous transporter d'abord au centre de ce commerce, à Khartoum.

## I

### KHARTOUM

La ville de Khartoum est dans une position des plus remarquables de l'univers. Les deux Nils qui viennent se joindre sous ses murs lui permettent d'envoyer des flottes du côté de l'Abyssinie ou dans le cœur de l'Afrique. Là commence le véritable continent africain, cette terre qui reçoit chaque année les pluies régulières, qui bientôt se couvrira d'une végétation puissante, de plus en plus puissante, à mesure qu'on s'avance vers le Sud. Si le désert était resté sous les flots de la mer, Khartoum aurait joué le rôle d'Alexandrie. Les villes d'Alexandre et de Méhémet-Ali sont destinées à rivaliser d'importance. Pour arriver jusqu'à Khartoum, le voyageur doit tra-

verser les deux vastes zones que l'on a rencontrées déjà, en allant de Tripoli à Kouka, la zone qui ne reçoit jamais de pluie, c'est-à-dire l'Égypte, et la zone qui a des pluies irrégulières et une végétation incertaine, c'est-à-dire la Nubie. La mission de Khartoum comme celle d'Alexandrie, parce que ces deux villes sont situées sur le grand chemin ouvert à travers l'Afrique, est justement de relier ce monde nouveau de l'intérieur avec notre vieux monde, les populations barbares avec la civilisation. Mais combien elle est éloignée encore de cette brillante destinée que l'avenir lui réserve, combien surtout elle a été infidèle à cette mission. Au lieu d'un commerce honnête et civilisateur, c'est un brigandage affreux qu'elle patronne trop souvent; au lieu d'enrichir les populations africaines, elle dévaste leur pays; au lieu de porter le progrès, elle apporte les vices et la corruption. Il lui faudra réparer tout ce mal. Cette ville, quoique de création assez récente, a déjà pris un développement considérable. La plaine qui l'entoure s'étend sans limite jusqu'à l'horizon; couverte de verdure à l'époque des pluies, elle reprend la teinte sablonneuse du désert à la saison sèche. Khartoum est souvent visitée par le Nil au moment des inondations. Ses maisons de briques desséchées au soleil, ses rues où l'on retrouve la négligence caractéristique des villes turques, témoignée par une absence complète de balayage, lui donnent un aspect misérable et malsain, digne de la métropole de l'esclavage. Quelques maisons d'une plus belle apparence servent de demeures aux riches marchands, prêteurs, usuriers ou traitants, qui appartiennent à toutes les na-

tions de l'univers, mais surtout aux Grecs, Syriens, Cophtes, Arméniens, Arabes ou Turcs. Les commerçants honnêtes y sont moins nombreux.

L'occasion de cette traite des noirs, ce qui lui fournit le moyen de se cacher aux yeux du monde civilisé et lui assure un complément de bénéfices, sans lequel elle aurait de la peine à couvrir ses frais, c'est le commerce de l'ivoire. La grande richesse de l'Afrique, et en même temps la cause actuelle de ses souffrances, parce qu'elle attire les aventuriers, c'est la multitude d'éléphants que ce pays nourrit. Les mines d'or ont attiré dans l'Australie et dans la Californie cette foule d'émigrants auxquels sont redevables de leur rapide développement des contrées à peine connues il y a trente ans. La richesse de l'Afrique, c'est l'ivoire que donne la race inépuisable de ces gigantesques habitants des steppes tropicales. Le chasseur joue en Afrique le rôle du mineur californien; il est l'avant-garde de la civilisation. Cependant, entre le chasseur et le mineur, l'avantage est à ce dernier. En effet, le mineur qui s'établit sur le placer, qui prépare longuement une chute d'eau pour laver les sables, qui garde un trésor dans son campement, a besoin de sécurité ; le chasseur, au contraire, qui, au lieu de la pioche, ne sait manier que le fusil, qui change continuellement de place, qui est habitué à la violence et en même temps isolé de toute surveillance ennuyeuse, sera facilement amené à commettre des actes coupables ; au lieu d'acheter ses vivres, il les prendra ; au lieu de louer des porteurs, il les enrôlera de vive force ; il a commencé comme chasseur, il finira comme brigand.

L'imagination a de la peine à se figurer ce que l'Afrique nourrit d'éléphants : quelquefois les bandes de ces animaux présentent des milliers de têtes dans une même plaine. Chaque année les chasseurs indigènes ou européens en abattent environ trente mille. L'ivoire produit par cette immense boucherie est apporté sur deux ou trois marchés principaux : Khartoum, Zanzibar et aussi Natal. Les défenses pèsent en moyenne 15 kilogr., quoique sur certains points elles dépassent ce poids de beaucoup. Cela fait pour la production annuelle une masse de 450,000 kilogr. Le quintal anglais (50 kil. 802) se vend de trois à quatre livres sterling (de 75 à 100 fr.). On voit que le chasseur peut recueillir de beaux bénéfices quand l'expédition a été heureuse. Mais il peut tripler ses bénéfices en y joignant un petit trafic; le chasseur s'est donc mis à acheter. Les indigènes au milieu desquels il se trouve, par nécessité, pour avoir des provisions en échange, ou par fantaisie, pour monter leurs parures, font depuis longtemps la chasse aux éléphants et ont de grosses réserves de ces précieuses dents. Il est facile de s'en procurer presque pour rien. Des bagatelles de nulle valeur, des colliers de perles, des bracelets de cuivre, enchanteront ces grands enfants, et le marchand aura bientôt, à peu de frais, réuni la plus ample récolte d'ivoire. C'est ainsi qu'on a dû commencer, on a fait de gros bénéfices, on a trompé le pauvre indigène, on en vient à le voler de vive force, plus tard on arrivera à l'enlever lui-même. Les colliers et les bracelets ne s'usent pas comme les vêtements, la mode n'est pas encore assez mobile pour changer chaque jour les exigences de la parure, en sorte

qu'au bout de quelques années le commerce s'est trouvé ralenti, puis entièrement suspendu. On devait y renoncer ou chercher une invention nouvelle. Il ne fallait pas réellement un grand effort d'imagination, un grand génie, pour faire cette invention, il suffisait d'être coquin : il y a longtemps que les voleurs de tous pays et de tous les étages, travaillant isolés ou en compagnie, conduisant une bande ou commandant une armée, savent que le moyen le plus direct, non pas le plus sûr, d'acquérir la fortune des autres, c'est de la prendre. Donc on a songé à prendre l'ivoire que les indigènes ne voulaient plus vendre. Pour cela, on a doublé le nombre des chasseurs ; les uns sont allés tuer des éléphants dans la forêt, et les autres tuer des hommes dans les villages. Mais, nouveau progrès ; quand le chargement d'ivoire a été réuni, il a fallu des porteurs, car il n'y a pas de rivières partout, les routes n'existent pas, les bêtes de somme périssent, les nègres seuls peuvent impunément franchir les taillis épineux et les fondrières. On a donc pris les indigènes eux-mêmes avec leur ivoire, sans savoir d'abord ce qu'on ferait plus tard de ces porteurs, sans s'en inquiéter même. Puis, quand on est arrivé aux premiers établissements arabes, on a réfléchi que ce serait véritablement de la cruauté de renvoyer les pauvres malheureux dans leur pays où les champs sont dévastés, les maisons incendiées, et on les a vendus aux négriers, et un troisième bénéfice est venu se joindre à celui du vol et à celui de la chasse. C'est de cette manière que les Européens sont arrivés à faire la traite. Celle-ci, pour eux, peut être une grosse source de bénéfice, mais elle n'est pas le but principal et surtout le

but avoué; ils ne sont pas négriers mais commerçants en gros ; ils cachent la vente des esclaves et ils montrent le trafic de l'ivoire ; ils sont les créateurs d'un grand commerce, les avants-coureurs de la civilisation ; ils ouvrent de nouveaux débouchés à l'industrie ; la patrie leur doit une splendeur nouvelle et la science des progrès, car ils font des découvertes géographiques.

Il y a donc une différence très-grande entre les négriers du Nil et les négriers du Soudan, entre les traitants civilisés et les traitants barbares. Cependant, parce que cette traite, déguisée sous les apparences du commerce, tient le premier rang dans la vallée du Nil, il ne faut pas croire qu'elle soit la seule. La traite qui se fait sans hypocrisie, qui achète franchement les hommes et les vend aussi franchement, sans avoir besoin de déguiser ses opérations, y existe aussi. Elle existe même depuis longtemps. Ainsi les voyageurs se trompent quand ils nous montrent la traite comme entièrement récente dans le haut bassin du Nil. Il y a bien une traite nouvelle, celle des Européens ou de leurs confrères en civilisation ; mais il y a aussi une vieille traite, celle des Arabes. La nouvelle n'a pas détruit l'ancienne, bien loin de là ; elle a donné à ce vieux commerce un lustre et un développement nouveaux : l'une complète l'autre ; les marchands civilisés courent dans les contrées fertiles, les musulmans barbares se reportent dans le désert ; les premiers amènent leurs prisonniers jusqu'aux frontières de l'Égypte, les autres, par des voies détournées, les conduisent aux ports de la mer Rouge. Ainsi, mélange de traite et de commerce, de barbarie et de civilisation, de crimes et

d'hypocrisie, tel est le caractère principal de la chasse à l'homme sur ce nouveau théâtre. Mais ce qu'il y a de plus odieux dans tous ces traits, c'est l'hypocrisie, parce qu'elle a contribué à prolonger les horreurs de la traite en trompant l'Europe ; parce qu'elle écarte le commerce honnête qui a peur de participer à la honte ; parce qu'elle a pu voler des encouragements lorsqu'elle ne méritait qu'une flétrissure. Sans doute, on ne pourra démasquer toute cette hypocrisie, mais il suffit que le voile soit levé sur quelques figures, pour qu'on surveille les autres. Mais cette hypocrisie amène aussi des dangers pour l'écrivain qui a peur de se tromper, qui veut être exact jusqu'au scrupule. Quoique tous les récits qui serviront de témoignages aient été publiés à l'étranger, on n'en répètera pas tous les détails, quand ils attaquent certains noms sans que la culpabilité soit bien démontrée. La vérité viendra certainement, et il faut qu'elle vienne. Pour assainir ces terres pestilentielles, il faut que les forêts ouvrent leurs ombrages impénétrables, que la lumière y entre, que les eaux s'écoulent, et qu'il ne reste plus de place aux reptiles immondes. De même pour l'assainissement moral d'un pays, il faut d'abord la lumière ; les monstres de l'humanité, comme ceux des marais, ne vivent que dans l'ombre et la fange. De premières éclaircies ont déjà entr'ouvert la jungle ; il faut les agrandir. Mais l'avenir seul pourra compléter cette œuvre.

M. de Heuglin, le chef de l'expédition allemande qui venait, en 1861, pour chercher des nouvelles de Vogel et explorer les régions inconnues du Sahara, un ancien vice-consul autrichien de Khartoum, à qui sa position

officielle avait permis de recueillir de nombreux renseignements, celui auquel nous empruntons les témoignages les plus étendus sur cette contrée, fait l'honneur de l'invention du nouveau commerce européen à un français N... On nous permettra de désigner par une lettre quelconque ces noms écrits en toutes lettres dans les ouvrages étrangers. Ce n'est pas que des aventuriers de ce genre méritent la moindre indulgence; mais les lecteurs comprendront que la réserve est imposée quelquefois par des motifs autres que les lois de la justice. Il est probable cependant que N... a tout simplement appliqué, d'une manière plus ostensible, un système déjà pratiqué autour de lui. Il s'est signalé surtout par ses expéditions de 1857 à 1859. Il entretenait à son service une troupe de gens armés, qu'il est toujours facile de lever dans les tribus de la Nubie, parmi ces populations qui aiment d'instinct les aventures et qui y trouvent des ressources refusées par leur pays pauvre ou ruiné. Cependant la concurrence des expéditionnaires a fait monter la solde. N... payait ses soldats avec les esclaves enlevés à la chasse, calcul fort ingénieux pour ne pas dépenser de l'argent et pour se débarrasser d'une marchandise compromettante, en se réservant pour soi l'ivoire, dont le trafic est parfaitement avouable. Les soldats ne chassaient pas seulement l'éléphant et le nègre, ils faisaient une chasse qui a continué à prospérer depuis : ils enlevaient des troupeaux de bœufs. Ces razzias donnaient d'abord les provisions nécessaires à la petite armée; elles fournissaient ensuite le moyen d'échange le plus estimé et le plus recherché dans ces contrées. L'indigène se lasse de rece-

voir des perles ou des bracelets, tandis que les bœufs sont pour lui toujours les bienvenus ; sa conscience n'a pas assez de délicatesse pour en rechercher la provenance. Le gros bétail est une richesse très-estimée ; puis c'est la rançon inévitablement exigée de la part d'un futur beau-père à qui le jeune sauvage demande une de ses filles ; une grande préoccupation des nègres arrivés à l'âge d'homme est de se procurer cette dot. Tout, autour du campement de N..., était pillé et incendié, la mort était la part du malheureux qui osait résister au seigneur marchand. On attribue à celui-ci des atrocités de toutes sortes : un arbre, dans la cour de son établissement, était orné de crânes de nègres. Un jour, à ce trophée de cannibale, il fait attacher un de ses serviteurs qui l'a offensé, et, de sang froid, il décharge son pistolet sur cette cible vivante. N..., on ne sait pour quels motifs, probablement parce que sa conduite était fort suspecte, n'avait pas invoqué sa qualité de français et s'était mis sous la protection du consulat autrichien. M. de Heuglin lui retira cette protection, qui lui fut cependant rendue sous un autre consul pour des motifs également inconnus. On voit que M. de Heuglin raconte des événements auxquels il a été intimement mêlé.

Le chasseur d'hommes et d'éléphants, le marchand d'ivoire et d'esclaves avait joint à ces différents commerces une exploitation choisie avec beaucoup d'intelligence. Il avait pour correspondant un aventurier arabe, avec lequel nous ferons connaissance bientôt, qui prenait ses hommes et lui donnait en échange des chevaux, en sorte que le brave français était simplement un gros ma-

quignon aux yeux des Européens, ou peut-être même un amateur curieux d'améliorer la race chevaline de l'Europe. Déguiser leur participation à la traite est, en effet, une des premières préoccupations de ces messieurs; car, sans cela, il ne leur serait pas permis plus tard de venir étaler leur fortune dans leur pays, et de se faire gloire de ces richesses, qui sont une véritable honte pour eux et une véritable insulte pour l'honnêteté publique. Ce n'est plus un déguisement, mais une simple figure plus ou moins heureuse qui a désigné leur trafic par l'expression de *commerce de bois d'ébène*. Les expressions, au contraire, que nous signale M. Baker et qui désignent les esclaves dans le compte des négriers, sont faites véritablement comme les termes de convention des voleurs, pour dérouter les recherches et tromper l'opinion. Dans les comptes de livraisons ouverts aux associés de la traite, les esclaves deviennent des fournitures diverses, du savon, des chaussures et de la cotonnade. Il est difficile de reconnaître ces livraisons fictives au milieu des fournitures véritables. N..., cependant, a commis une imprudence. Après avoir échangé ses esclaves contre des chevaux, comme il aimait à bien faire ses comptes, il inscrivait exactement ses ventes, ses envois et ceux de son correspondant. Ses livres tenus en règle donnaient des indications précises, et c'est justement grâce à leurs comptes que la vérité a fini par percer. Ces livres, remis à la succession par le consul autrichien qui en avait reçu le dépôt, révélèrent au public un scandale qui fit une certaine sensation, même à Khartoum. Le consulat général français du Caire les réclama et les conserve à sa chancellerie. Un

des établissements de N..., sur les bords du Nil Blanc, a passé à un Transylvanien que nous rencontrerons plus tard.

Ce n'est pas par ses entreprises plus ou moins audacieuses, par ses crimes plus ou moins odieux, qu'un personnage comme N... devient intéressant pour l'histoire. Toutes les époques ont fourni de ces natures gâtées, sur lesquelles la morale n'a plus de prise, et qui ont cherché, par les moyens les plus coupables, une fortune qu'il serait plus facile d'acquérir par des voies légitimes. Mais c'est un type devenu malheureusement trop commun à notre époque et dans notre société, que cet ambitieux ennemi du travail honnête, pressé d'arriver à la fortune pour en jouir avant de l'avoir méritée, indifférent à tous les moyens, et ne voyant qu'une chose : le succès. Non-seulement ce type est commun, mais il est devenu à la mode dans un certain public et il a une influence désastreuse. A côté du grand public honnête qui flétrit toutes les fortunes scandaleuses, qu'elles viennent des aventures lointaines, des entreprises véreuses ou d'un jeu illicite, il y a un public plus léger qu'on éblouit avec une certaine générosité et avec un éclat bruyant. Le danger est surtout dans les habitudes de ces deux publics : on laisse prendre trop souvent la parole à celui qui est léger, à celui qui juge suivant les apparences plutôt que suivant la morale. La région du Nil, paraît-il, cette terre où la traite est prospère, est une des plus heureusement dotée en hommes perdus, qui laissent leur conscience à la douane avec leurs bagages, pour arriver plus vite à la fortune : mais qu'on ne prête pas à ce récit des person-

nalités autres que celles dont l'existence est franchement indiquée. Il y a là un grand mal qui tient beaucoup à la décadence morale de notre époque, beaucoup plus encore à sa légèreté. De tristes exemples, des doctrines malheureuses ont réveillé les passions mauvaises et la soif des richesses. Mais le tort le plus grave, c'est que l'opinion honnête se montre trop timide, et qu'elle abandonne quelquefois la direction de la société. Il faut qu'elle reprenne son indépendance généreuse, et qu'il n'y ait plus de fortunes, si grandes qu'elles soient, à qui on accorde le respect quand la justice ne les a pas ratifiées. Le premier moyen et le plus puissant pour combaitre la traite, comme toutes les grandes infamies, c'est d'appeler contre elle la flétrissure d'un public équitable.

Il y a justement là quelque chose qui étonne, c'est de voir le commerce de Khartoum dénoncé si tard, et après qu'il a été dénoncé, de voir le public européen si hésitant, si lent à prononcer un de ces verdicts sans appel auxquels les gouvernements et les peuples, et les coupables les plus puissants, sont obligés de se soumettre. L'Égypte est à six jours de Marseille, elle est visitée par nos savants, par nos travailleurs qui la dotent de ce canal de Suez, plus merveilleux que les pyramides des Pharaons. D'où vient donc cette longue ignorance ? Sans en chercher toutes les causes secrètes, on en trouve d'abord une explication dans les précautions des marchands khartoumois. Les pays du Bahr-el-Abiad, c'est-à-dire du Nil Blanc, devaient être fermés à tout voyageur n'appartenant pas à la société des traitants. C'était une *Terre Sainte*, comme le dit M. Baker, dont les redou-

tables mystères devaient être enveloppés toujours d'un voile impénétrable. Le touriste, le savant, le curieux, tout homme honnête devait s'arrêter au seuil de cette caverne. Des difficultés de toute sorte entouraient bientôt les plus intrépides, et si quelque audacieux franchissait la frontière interdite, ses guides l'abandonnaient, ou une mort *accidentelle* lui était préparée sur quelque rive solitaire. Quand les réclamations se sont fait entendre, le gouvernement égyptien a donné quelques ordres, mais peut-être sans en vouloir sérieusement l'exécution; ses fonctionnaires ont agi contre les négriers par des mesures bien insuffisantes; les consulats généraux ont été distraits par d'autres préoccupations. Il faut que le khédive, et ses pachas, et les consuls, et les gouvernements, ne soient plus distraits et qu'on ne leur permette plus de l'être.

Mais enfin arrive le moment où la lumière va triompher des ténèbres, où la civilisation va réclamer ses droits et où les frontières de cette terre maudite vont être forcées. L'année 1863 semble devoir être pour les régions du Nil Blanc le commencement d'une ère nouvelle. Sur trois points à la fois s'avancent de hardis voyageurs forçant la consigne, bravant les menaces et venant au théâtre même de la traite commencer l'enquête de la justice. Speke et Grant arrivent par les sources du Nil, qu'ils viennent de découvrir : les traitants auraient-ils songé à monter la garde sur cette frontière? M. Baker, accompagné de sa femme, comptant sur la protection du drapeau anglais, remonte jusqu'à l'Albert-Nyansa malgré les menaces et les complots. Mais l'ex-

pédition la plus extraordinaire a été organisée par des dames hollandaises, madame Tinné, sa sœur, madame de Capellan, sa fille, mademoiselle Tinné. Déjà, en 1862, suivies d'une nombreuse escorte et montées sur le bateau à vapeur du prince Halim, elles sont allées jusqu'à Gondokoro, en remontant le Nil Blanc. Cette première expédition n'est guère qu'un voyage de curiosité. Mais la seconde expédition, qui part de Khartoum en 1863, a un caractère plus scientifique; car les dames Tinné sont suivies par MM. de Heuglin, Steudner, un des savants de l'expédition allemande, et par le baron d'Ablaing. C'est avec eux que nous allons pénétrer dans ce théâtre de la traite.

## II

### PAYS DES SCHILLOUKS ET DES DENKAS

La région qui s'étend au sud de Khartoum est la région de la steppe. En effet, cette terre, qui reçoit chaque année l'arrosage des pluies régulières, n'est plus limitée pour la végétation à une petite bande de verdure qui accompagne le Nil, mais la steppe s'étend sans bornes du côté de l'Ouest et de l'Est, déroulant ses prairies à grandes herbes comme une ceinture qui traverse l'Afrique. Seulement, il y a gradation croissante à mesure qu'on avance dans le Midi; les herbes sont plus durables, l'humus est plus épais, la campagne plus riche en

arbres, parce que la saison des pluies, au lieu de durer plusieurs jours seulement comme à la frontière du Nord, se continue pendant des semaines, puis des mois entiers. En revanche, les bords du Nil, qui ne sont plus resserrés par des collines, au lieu de ces terres fécondes qu'ils ont conservées jusqu'en Nubie, ne montrent que des rives sablonneuses tantôt desséchées, tantôt marécageuses. C'est encore la solitude et la tristesse du désert, excepté à l'heure où les troupeaux des Arabes viennent au fleuve pour s'abreuver. Le Nil seul présente quelque animation ; ses îles de verdure sont couvertes d'oiseaux aquatiques, grues, ibis, oies ; le crocodile est étendu sur les flots, immobile comme un tronc d'arbre ; par moment, un hippopotame vient montrer sa tête à la surface des eaux. Mais, grâce à cet horizon qu'aucune montagne ne limite, les bateaux du Nil peuvent déployer leurs voiles et voguer comme sur une mer. C'est au mois de décembre que le vent du Nord souffle ; les flottes des marchands prennent alors la route du haut Nil. Le champ de bataille de ces conquérants d'esclaves est tellement vaste que. pour bien suivre les opérations, il faut en étudier séparément les différentes parties ; d'autant plus que sur ces théâtres partiels, la lutte a toujours quelque caractère particulier, une physionomie originale. Le premier de ces théâtres partiels s'étend de Khartoum jusqu'au point où le Nil Blanc reçoit les affluents considérables du Sobat et de la rivière des Gazelles.

Au sud de Khartoum, on continue à trouver des tribus arabes jusqu'au delà du Sennaar et du Kordofan. La dernière de ces tribus, celle des Baggaras, placée vers la

frontière de la race noire, a dû s'habituer à des courses continuelles sur les terres de ses voisins et prendre une large part aux razzias des négriers, d'autant plus qu'elle possède beaucoup de chevaux et que ses cavaliers peuvent surprendre l'ennemi par leurs invasions rapides. C'est ce qui est arrivé en effet. De nombreux Baggaras prennent du service chez les traitants, d'autres se font chasseurs d'éléphants. Les noms de ces tribus varient suivant les auteurs : M. Baker écrit Baggaras, M. de Heuglin, Baquaras.

Les Baggaras cachent si peu leurs brigandages, tout à fait conformes aux mœurs et aux traditions des Arabes, qu'ils offrent sans hésiter leur concours au premier qui veut louer leurs bras. Lorsque M. Baker passe, ils le prennent pour un négrier et lui proposent leurs services. Sur cette frontière, où la guerre est en permanence, où l'on est encore trop rapproché de Khartoum et des voyageurs européens, les négriers faux négociants, qui associent la traite au commerce, ont abandonné la chasse à des entrepreneurs arabes. C'est encore la vieille méthode qui règne ici, avec quelques légers perfectionnements, celle qui emploie la force ouverte, qui pille toujours au lieu de s'arrêter quelquefois pour vendre. Un chef se bâtit une sorte de forteresse, lève une petite armée et fait une guerre véritable. Son armée, sans être nombreuse, est vraiment complète ; une flotte la ravitaille et l'escorte, une grosse infanterie en forme le corps principal, et une cavalerie légère en complète l'armement. La cavalerie disparaîtra dans les régions du Sud. Quand on arrivera dans le pays des marais et des broussailles épaisses, les

cavaliers arabes, habitués à l'immensité de la steppe, se trouveraient emprisonnés : les fantassins iront seuls dans le second théâtre de la traite. Presque tous ces fantassins appartiennent aux Berbérins, dont les campements sont au nord de Khartoum ; ils se distinguent par leur amour des aventures plutôt que par leur audace, par leur cruauté plutôt que par leur bravoure ; ils battent ceux qui ont peur de leurs mousquets et ils fuient sans honte devant ceux qui leur résistent. Les uns et les autres, on peut les voir à l'œuvre, en remontant le Nil de quelques lieues. Il faut que ces tribus soient rappelées à la vie régulière de l'agriculture et qu'elles renoncent à leurs habitudes de brigandage. Mais il ne faut pas qu'une exécution sommaire, confondant les innocents avec les coupables, vienne exercer chez eux une justice qui ressemblerait à une extermination. On reproche au gouverneur général du Soudan d'avoir exterminé les Baggaras. Mais nous n'avons aucun détail à ce sujet. Il faut ajouter encore que ce nom de Berbérins, quoique désignant une tribu particulière de Nubiens, est appliqué, pour abréger le récit, à tous ceux qui vendent leurs bras aux négriers.

Voici la demeure d'un marchand d'esclaves des plus renommés à Khartoum, et des plus redoutés parmi les indigènes. La capitale du seigneur négrier s'appelle Hallet-Kaka ; elle est située sur la rive gauche du fleuve, à 550 kilomètres de Khartoum, et elle compte environ cent cinquante huttes à toits coniques. C'est là, sans doute, que réside en permanence le corps principal de sa petite armée, que se réunit à son appel tout le ban des aventuriers, au moment de l'entrée en campagne, et que les prisonniers,

ramenés après la victoire, viennent attendre les acheteurs. Ce chef, originaire de l'Égypte, a un nom connu de tous les voyageurs. Mohammed-Cher a été associé avec N... et c'est lui qui échangeait contre des chevaux les esclaves du marchand français. Il semble que cette haute alliance et la fréquentation de la société civilisée de Khartoum ont donné à Mohammed-Cher une certaine originalité, en ont fait une sorte de libre penseur, ou plutôt de libre faiseur oriental. A l'autre extrémité de l'Afrique, les aventuriers, désireux de conquérir une principauté comme Hadj-Omar ou Ahmadou, s'affublent du nom de prophètes et suspendent quelquefois la guerre pour faire des sermons. Ici les ambitieux, qui ont envie de se procurer de beaux revenus et de se donner une sorte de principauté, procèdent avec une simplicité toute moderne, ne prêchent pas mais pillent, ne gagnent pas leurs soldats par des sentences religieuses, mais les payent argent comptant et ne reconnaissent d'autres principes et d'autres droits que la force : on ne peut plus dire que ces vieux musulmans ne goûtent pas notre civilisation. Mohammed-Cher est un fort galant homme qui reçoit très-bien les visiteurs. Au moment où les dames Tinné arrivent chez lui pour la première fois, en 1862, elles y sont reçues avec les honneurs royaux, la petite armée parade superbement devant les nobles visiteuses, et Mohammed offre de proclamer mademoiselle Alexandrine Tinné reine du Soudan. On voit qu'au besoin ces messieurs connaissent les belles manières et le ton délicat de notre société perfectionnée : il y a, en effet, dans leur entourage des hommes du meilleur monde quelquefois. Cependant le

prince de Hallet-Kaka se serait très-bien passé de toutes ces visites, car il doit comprendre qu'il se fait une révolution du moment où la frontière de la *Terre Sainte* est ouverte aux profanes. Quatre fois les curieux longent avec leurs bâtiments le canton du seigneur traitant, jetant chaque fois un regard indiscret sur la politique du pays, prenant note de ce qu'ils voient, et se promettant bien de le raconter à l'Europe. Après la course de 1862, l'expédition des dames Tinné repasse à plusieurs reprises, M. de Heuglin en janvier 1863, M. le baron d'Ablaing en avril ; puis toute la flotte rentre en Égypte au commencement de 1864. Les témoignages des voyageurs, si l'on en rapproche les différentes indications, nous donnent l'histoire de deux années à peu près. Les événements qui se sont succédés à partir de cette époque cessent d'être connus.

Le peuple contre lequel Mohammed-Cher organise ses *ghazuas*, car c'est le nom des razzias du Nil, est celui des Schillouks, dont les cantonnements s'étendent le long de la rive gauche du fleuve. Cette population n'est arrivée dans la contrée que depuis fort peu de temps, un siècle et demi environ. Toutes les peuplades africaines, qu'on interroge sur leurs traditions, assignent toujours une date récente à leur organisation en petite société ; c'est la règle générale, et cette tradition unanime, en nous montrant ces races dans un mouvement continuel, nous explique un peu leur civilisation arriérée. Le gros village de Denab, situé sur les bords du Nil bien au sud de Hallet-Kaka, leur sert de capitale : c'est là que s'établit le fondateur de leur royaume, dont ils ont fait un dieu. D'après

les assertions des marchands, les Schillouks ne feraient que payer les anciennes agressions dont ils se sont rendus coupables, et c'est l'avis de Brun-Rollet, consul sarde, qui visita un des premiers ces contrées en 1856. Qu'il en soit ainsi, rien cependant n'explique la conduite de Mohammed-Cher. On peut juger de leurs souffrances et de leur terreur par les prières qu'ils adressent aux dames de Tinné. Ils supplient mademoiselle Tinné de s'établir au milieu d'eux, de devenir leur reine et de les protéger contre les incursions de Mohammed. Ils avaient vu cette jeune personne traverser à cheval leurs villages, et ils l'avaient prise pour la fille du sultan. En attendant quelque protecteur, ils tâchent de se défendre tout seuls, et de se venger qnand l'occasion s'en présente. Mohammed-Cher lui-même malgré ses mousquets n'est pas toujours victorieux, et, vers cette époque, il éprouve une sanglante défaite dans laquelle il perd 130 cavaliers baggaras et 30 fantassins. Dans la même année, un bâtiment d'un certain Maalen-Schnoude, marchand cophte que nous rencontrerons plus tard, se laisse surprendre ; six hommes de l'équipage sont tués et les autres doivent se sauver à la nage.

Sur la rive droite du Nil, en face de ces misérables pays que ravagent les bandes de Mohammed-Cher, un autre aventurier s'est taillé aussi un petit domaine souverain qu'il occupe et qu'il rançonne. Woad-Ibrahim ne le cède en rien à son voisin, et si sa réputation est moins étendue, c'est peut-être que ses exploits sont moins anciens ; on peut encore expliquer cette injustice de l'histoire contemporaine, en se rappelant combien l'on juge

mal les héros vivants. En 1861, Woad-Ibrahim a fait une ghazua, avec un certain Chalil-Schami, quelque temps l'administrateur du consulat anglais de Khartoum. On sait combien le concours des Européens est précieux, parce qu'ils peuvent au besoin réclamer l'appui de leurs consuls. Mais sur les bords du Nil, ce titre, très-souvent usurpé de sujet européen, a un avantage particulier dont ils tirent de grands profits. En effet, la traite exige autant l'emploi des bâtiments armés que celui des bandes de soldats; de véritables flottes sillonnent le Nil. Or, on met un pavillon européen au sommet du grand mât, et la flotte, malgré les brigands qu'elle porte, malgré les esclaves qu'elle cache dans les cales des vaisseaux, devient presque inviolable, au grand profit des marchands et au grand plaisir des autorités vendues, qui ont un bon prétexte pour fermer les yeux. Cet abus disparaîtra sans peine quand les nations européennes auront des consuls bien informés et toujours attentifs. Cependant certains marchands ont plus de franchise : ils arborent fièrement leur propre pavillon, comme des seigneurs souverains qui ne doivent compte de leurs actes à personne. Espérons que cette fière indépendance ne durera pas. En attendant, cette indépendance donne le droit de raconter leurs brigandages et leurs infamies; ces crimes se commettent sur le grand théâtre de la politique et non derrière cette clôture où la presse ne peut aller visiter la vie privée.

Ce Chalil-Schami présente peut-être une spécialité dans la chasse aux esclaves; car elle est tellement perfectionnée dans la vallée du Nil, qu'il a dû se former en effet des spécialités. Les Baggaras fournissent les cavaliers; les

Berbérins donnent les fantassins; les Européens sont marchands d'ivoire; Chalil-Schami et ceux qui lui ressemblent doivent former la corporation des corsaires d'eau douce. Au mois d'avril 1863, au moment où passe le baron d'Ablaing, Woad-Ibrahim revient d'une grande expédition. De même que Mohammed-Cher va faire ses moissons humaines dans les villages schillouks, Woad-Ibrahim mène ses hommes travailler dans les villages des Denkas : sur la rive droite du Nil, c'est la race des Denkas qui est soumise à ces coupes non réglées. Cette fois l'expédition avait été montée en grand; les corsaires khartoumois seuls avaient fourni vingt-cinq bâtiments, et il y avait en outre les cavaliers et les fantassins. Le baron d'Ablaing, en racontant à M. de Heuglin les faits dont il a été témoin, assure que les bâtiments sont chargés de deux mille noirs, surtout d'enfants. Sans doute les hommes se sont faits tuer ou ont pris la fuite. Personne n'a été témoin des ravages causés par cette campagne; mais on peut voir par la multitude des captifs combien l'armée victorieuse a dû laisser derrière elle de douleurs, d'incendies et de massacres.

A la fin, la position a cessé d'être tenable pour Woad-Ibrahim; d'ailleurs, ce chef semble être un homme d'esprit. Il a compris la situation dans laquelle il se trouve. La traite lui a donné peut-être une grande fortune; il peut maintenant préparer à sa vieillesse un repos opulent et même honoré. Il se fera donc définitivement prince souverain, en offrant la suzeraineté de ses domaines à l'Égypte, et en demandant pour lui le titre de *mamour*. Seulement, et c'est là une preuve de son intelligence, au

mal les héros vivants. En 1861, Woad-Ibrahim a fait une ghazua, avec un certain Chalil-Schami, quelque temps l'administrateur du consulat anglais de Khartoum. On sait combien le concours des Européens est précieux, parce qu'ils peuvent au besoin réclamer l'appui de leurs consuls. Mais sur les bords du Nil, ce titre, très-souvent usurpé de sujet européen, a un avantage particulier dont ils tirent de grands profits. En effet, la traite exige autant l'emploi des bâtiments armés que celui des bandes de soldats; de véritables flottes sillonnent le Nil. Or, on met un pavillon européen au sommet du grand mât, et la flotte, malgré les brigands qu'elle porte, malgré les esclaves qu'elle cache dans les cales des vaisseaux, devient presque inviolable, au grand profit des marchands et au grand plaisir des autorités vendues, qui ont un bon prétexte pour fermer les yeux. Cet abus disparaîtra sans peine quand les nations européennes auront des consuls bien informés et toujours attentifs. Cependant certains marchands ont plus de franchise : ils arborent fièrement leur propre pavillon, comme des seigneurs souverains qui ne doivent compte de leurs actes à personne. Espérons que cette fière indépendance ne durera pas. En attendant, cette indépendance donne le droit de raconter leurs brigandages et leurs infamies ; ces crimes se commettent sur le grand théâtre de la politique et non derrière cette clôture où la presse ne peut aller visiter la vie privée.

Ce Chalil-Schami présente peut-être une spécialité dans la chasse aux esclaves ; car elle est tellement perfectionnée dans la vallée du Nil, qu'il a dû se former en effet des spécialités. Les Baggaras fournissent les cavaliers ; les

Berbérins donnent les fantassins ; les Européens sont marchands d'ivoire ; Chalil-Schami et ceux qui lui ressemblent doivent former la corporation des corsaires d'eau douce. Au mois d'avril 1863, au moment où passe le baron d'Ablaing, Woad-Ibrahim revient d'une grande expédition. De même que Mohammed-Cher va faire ses moissons humaines dans les villages schillouks, Woad-Ibrahim mène ses hommes travailler dans les villages des Denkas : sur la rive droite du Nil, c'est la race des Denkas qui est soumise à ces coupes non réglées. Cette fois l'expédition avait été montée en grand ; les corsaires khartoumois seuls avaient fourni vingt-cinq bâtiments, et il y avait en outre les cavaliers et les fantassins. Le baron d'Ablaing, en racontant à M. de Heuglin les faits dont il a été témoin, assure que les bâtiments sont chargés de deux mille noirs, surtout d'enfants. Sans doute les hommes se sont faits tuer ou ont pris la fuite. Personne n'a été témoin des ravages causés par cette campagne ; mais on peut voir par la multitude des captifs combien l'armée victorieuse a dû laisser derrière elle de douleurs, d'incendies et de massacres.

A la fin, la position a cessé d'être tenable pour Woad-Ibrahim ; d'ailleurs, ce chef semble être un homme d'esprit. Il a compris la situation dans laquelle il se trouve. La traite lui a donné peut-être une grande fortune ; il peut maintenant préparer à sa vieillesse un repos opulent et même honoré. Il se fera donc définitivement prince souverain, en offrant la suzeraineté de ses domaines à l'Égypte, et en demandant pour lui le titre de *mamour*. Seulement, et c'est là une preuve de son intelligence, au

mal les héros vivants. En 1861, Woad-Ibrahim a fait une ghazua, avec un certain Chalil-Schami, quelque temps l'administrateur du consulat anglais de Khartoum. On sait combien le concours des Européens est précieux, parce qu'ils peuvent au besoin réclamer l'appui de leurs consuls. Mais sur les bords du Nil, ce titre, très-souvent usurpé de sujet européen, a un avantage particulier dont ils tirent de grands profits. En effet, la traite exige autant l'emploi des bâtiments armés que celui des bandes de soldats; de véritables flottes sillonnent le Nil. Or, on met un pavillon européen au sommet du grand mât, et la flotte, malgré les brigands qu'elle porte, malgré les esclaves qu'elle cache dans les cales des vaisseaux, devient presque inviolable, au grand profit des marchands et au grand plaisir des autorités vendues, qui ont un bon prétexte pour fermer les yeux. Cet abus disparaîtra sans peine quand les nations européennes auront des consuls bien informés et toujours attentifs. Cependant certains marchands ont plus de franchise : ils arborent fièrement leur propre pavillon, comme des seigneurs souverains qui ne doivent compte de leurs actes à personne. Espérons que cette fière indépendance ne durera pas. En attendant, cette indépendance donne le droit de raconter leurs brigandages et leurs infamies ; ces crimes se commettent sur le grand théâtre de la politique et non derrière cette clôture où la presse ne peut aller visiter la vie privée.

Ce Chalil-Schami présente peut-être une spécialité dans la chasse aux esclaves ; car elle est tellement perfectionnée dans la vallée du Nil, qu'il a dû se former en effet des spécialités. Les Baggaras fournissent les cavaliers ; les

Berbérins donnent les fantassins ; les Européens sont marchands d'ivoire ; Chalil-Schami et ceux qui lui ressemblent doivent former la corporation des corsaires d'eau douce. Au mois d'avril 1863, au moment où passe le baron d'Ablaing, Woad-Ibrahim revient d'une grande expédition. De même que Mohammed-Cher va faire ses moissons humaines dans les villages schillouks, Woad-Ibrahim mène ses hommes travailler dans les villages des Denkas : sur la rive droite du Nil, c'est la race des Denkas qui est soumise à ces coupes non réglées. Cette fois l'expédition avait été montée en grand ; les corsaires khartoumois seuls avaient fourni vingt-cinq bâtiments, et il y avait en outre les cavaliers et les fantassins. Le baron d'Ablaing, en racontant à M. de Heuglin les faits dont il a été témoin, assure que les bâtiments sont chargés de deux mille noirs, surtout d'enfants. Sans doute les hommes se sont faits tuer ou ont pris la fuite. Personne n'a été témoin des ravages causés par cette campagne ; mais on peut voir par la multitude des captifs combien l'armée victorieuse a dû laisser derrière elle de douleurs, d'incendies et de massacres.

A la fin, la position a cessé d'être tenable pour Woad-Ibrahim ; d'ailleurs, ce chef semble être un homme d'esprit. Il a compris la situation dans laquelle il se trouve. La traite lui a donné peut-être une grande fortune ; il peut maintenant préparer à sa vieillesse un repos opulent et même honoré. Il se fera donc définitivement prince souverain, en offrant la suzeraineté de ses domaines à l'Égypte, et en demandant pour lui le titre de *mamour*. Seulement, et c'est là une preuve de son intelligence, au

mal les héros vivants. En 1861, Woad-Ibrahim a fait une ghazua, avec un certain Chalil-Schami, quelque temps l'administrateur du consulat anglais de Khartoum. On sait combien le concours des Européens est précieux, parce qu'ils peuvent au besoin réclamer l'appui de leurs consuls. Mais sur les bords du Nil, ce titre, très-souvent usurpé de sujet européen, a un avantage particulier dont ils tirent de grands profits. En effet, la traite exige autant l'emploi des bâtiments armés que celui des bandes de soldats; de véritables flottes sillonnent le Nil. Or, on met un pavillon européen au sommet du grand mât, et la flotte, malgré les brigands qu'elle porte, malgré les esclaves qu'elle cache dans les cales des vaisseaux, devient presque inviolable, au grand profit des marchands et au grand plaisir des autorités vendues, qui ont un bon prétexte pour fermer les yeux. Cet abus disparaîtra sans peine quand les nations européennes auront des consuls bien informés et toujours attentifs. Cependant certains marchands ont plus de franchise : ils arborent fièrement leur propre pavillon, comme des seigneurs souverains qui ne doivent compte de leurs actes à personne. Espérons que cette fière indépendance ne durera pas. En attendant, cette indépendance donne le droit de raconter leurs brigandages et leurs infamies ; ces crimes se commettent sur le grand théâtre de la politique et non derrière cette clôture où la presse ne peut aller visiter la vie privée.

Ce Chalil-Schami présente peut-être une spécialité dans la chasse aux esclaves ; car elle est tellement perfectionnée dans la vallée du Nil, qu'il a dû se former en effet des spécialités. Les Baggaras fournissent les cavaliers ; les

Berbérins donnent les fantassins; les Européens sont marchands d'ivoire; Chalil-Schami et ceux qui lui ressemblent doivent former la corporation des corsaires d'eau douce. Au mois d'avril 1863, au moment où passe le baron d'Ablaing, Woad-Ibrahim revient d'une grande expédition. De même que Mohammed-Cher va faire ses moissons humaines dans les villages schillouks, Woad-Ibrahim mène ses hommes travailler dans les villages des Denkas : sur la rive droite du Nil, c'est la race des Denkas qui est soumise à ces coupes non réglées. Cette fois l'expédition avait été montée en grand; les corsaires khartoumois seuls avaient fourni vingt-cinq bâtiments, et il y avait en outre les cavaliers et les fantassins. Le baron d'Ablaing, en racontant à M. de Heuglin les faits dont il a été témoin, assure que les bâtiments sont chargés de deux mille noirs, surtout d'enfants. Sans doute les hommes se sont fait tuer ou ont pris la fuite. Personne n'a été témoin des ravages causés par cette campagne; mais on peut voir par la multitude des captifs combien l'armée victorieuse a dû laisser derrière elle de douleurs, d'incendies et de massacres.

A la fin, la position a cessé d'être tenable pour Woad-Ibrahim; d'ailleurs, ce chef semble être un homme d'esprit. Il a compris la situation dans laquelle il se trouve. La traite lui a donné peut-être une grande fortune; il peut maintenant préparer à sa vieillesse un repos opulent et même honoré. Il se fera donc définitivement prince souverain, en offrant la suzeraineté de ses domaines à l'Égypte, et en demandant pour lui le titre de *mamour*. Seulement, et c'est là une preuve de son intelligence, au

lieu de rester chez les Denkas qu'il a exaspérés, il demande à être le cheikh des Schillouks de la rive gauche, il permutera avec Mohammed, et l'un et l'autre ils deviendront, par ce seul déplacement, d'excellents et honorables administrateurs : c'est un système que nous connaissons. Woad a pris l'initiative de cette démarche sans en rien dire à Mohammed. Celui-ci, apprenant les négociations de son collègue auprès des autorités égyptiennes, s'est hâté d'envoyer son frère vers le gouverneur général du Soudan. D'après M. de Heuglin, le gouverneur aurait consenti à donner à Mohammed le titre de cheikh des Denkas, mais en laissant ce dernier conquérir à ses risques et périls sa future principauté. Cette nouvelle est confirmée par le récit de M. Lejean. Celui-ci ajoute que la négociation fut appuyée par des présents d'esclaves et de bétail. Un rénégat français, T..., amena au gouverneur général le prix de l'investiture de préfet ou de mamour. Peut-être ces négociations ne furent-elles qu'entamées ; peut-être quelque intervention diplomatique étrangère força-t-elle le gouvernement égyptien à les rompre et à prendre quelque mesure contre la traite. Le reste de cette étude montrera quelle est la conduite véritable du gouvernement du khédive à l'égard des négriers. Mais vers l'époque où les officiers égyptiens semblent se disposer à des mesures de surveillance et de répression sur les bords du Nil Blanc, un autre correspondant de M. de Heuglin lui donne une nouvelle tout opposée. M. de Pruyssenaer était à cette époque (1863 et commencement de 1864) dans le Sennaar, cette presqu'île qui s'étend entre les deux Nils, et il faisait des re-

cherches scientifiques. Mais bientôt il est obligé de s'enfuir à la hâte parce que le pacha vient d'ordonner une ghazua pour enlever des esclaves. Le Sennaar est censé une province égyptienne, qu'est-ce que cette ghazua? Dans ce pays, la conscription ressemblerait-elle à une tournée de négriers? Nous aurons plus tard une réponse à cette question.

Le gouvernement égyptien se décide donc à intervenir, soit de lui-même, soit d'après des réclamations étrangères, et cette intervention ajoutera à ses provinces le pays des Schillouks et des Denkas. S'il y avait dans ce pays un gouvernement sincèrement honnête, il pourrait rendre à l'humanité les plus grands services et hâter la régénération de la race africaine. Au moment où Woad-Ibrahim achevait sa grande expédition, arrive à Hallet-Kaka un officier turc, envoyé par Mouça-Pacha, gouverneur général du Soudan. Il a pour mission l'ordre de faire cesser la traite. Mais les mauvaises langues racontent qu'il a aussi reçu des communications de la part des négriers. Ceux-ci lui auraient fait un présent de deux cents bourses et lui auraient abandonné une partie des esclaves. Quant à Mohammed-Cher, il paraît qu'il n'a pas eu assez d'argent ou d'influence pour sauver sa résidence. Il a abandonné Hallet-Kaka et s'est retiré dans l'intérieur, sur quelques hauteurs rocheuses, avec une partie de ses hommes. Mais ces derniers ne sont fidèles qu'à la solde, et Mohammed se trouve dans un véritable embarras. Il ne tarde pas à demander l'aman, c'est-à-dire l'oubli du passé et la permission de rentrer. Rien n'est encore décidé au commencement de 1864. La fin de cette

négociation nous est inconnue. En attendant, les Égyptiens restent seuls maîtres du pays des Schillóuks. Une petite garnison de cent hommes, commandée par un officier, est établie à Hallet-Kaka ; le mudir ou gouverneur prend pour capitale de la nouvelle province la ville de Denab ; il a avec lui quelques canons, mille hommes et plusieurs bâtiments. Désormais, s'ils veulent en croire leurs nouveaux maîtres, les Schillouks n'ont plus rien à désirer ; ils n'ont qu'à se livrer paisiblement à leurs travaux, pourvu qu'ils apportent à leurs protecteurs du dourah et du bétail, qu'ils payent un tribut en argent, et que de temps en temps ils fournissent des esclaves comme soldats. Voilà donc les Égyptiens transformés en bienfaiteurs des indigènes. Voici maintenant comment ils ont agi à l'égard de la traite.

On ne peut juger d'une manière définitive et absolue la conduite des nouveaux fonctionnaires égyptiens, car on n'a des détails que sur les premiers mois de leur administration, et ces détails sont recueillis à la hâte, au moment du retour des dames Tinné. Il faut se borner à citer les faits tels que les raconte M. de Heuglin, réservant notre jugement jusqu'au moment où les données seront plus complètes. Mais si on ne peut prononcer avec certitude sur la conduite des Égyptiens, on peut constater sans hésitation que la traite a continué à être très-importante, en 1864, sur ce premier théâtre de la vallée du Nil. Est-ce un dernier feu que la traite jette avant de mourir, ou bien a-t-elle trouvé dans les administrateurs de la connivence plutôt que de la sévérité. Les dames Tinné, après un séjour d'une année dans la

vallée du Bahr-el-Ghasal, où nous irons chercher bientôt d'autres informations, revenaient vers Khartoum en descendant le Nil, et partout elles ont pu constater que la chasse à l'homme se fait avec la plus grande activité. Le 10 mars, la flotille passe devant un campement de chasseurs. Ces derniers se sont établis dans une île au milieu du fleuve, c'est-à-dire dans un endroit tout à fait en évidence, où il est facile de les surveiller et de les attaquer, pour peu qu'on y songe. Il y a là trois barques portant le pavillon turc, une autre avec le pavillon grec, trente cavaliers baggaras, des huttes, des hangars, comme si la station est permanente et à l'abri de tout danger. Cependant les bateaux qu'on rencontre sur le Nil semblent être sur le qui vive, et le pavillon de madame Tinné a le privilége d'inspirer une singulière défiance : la vue d'une figure honnête fait peur aux navigateurs habituels de ces parages. Un jour le capitaine des dames Tinné, veut aborder un des bâtiments qui passent, afin de remettre une lettre : on lui fait signe de se retirer, et comme il n'obéit pas assez vite, une balle vient l'avertir que l'avis est sérieux ; il s'en venge en enlevant au corsaire une embarcation et trois hommes. Quand on raconte toutes ces nouvelles au commandant de Hallet-Kaka, celui-ci n'en est pas étonné du tout, et de son côté il donne des nouvelles encore moins rassurantes. Les chasseurs d'esclaves viennent d'organiser une expédition qui dépasse de beaucoup en importance celle de l'année précédente : elle compte au moins soixante bâtiments montés par de nombreux équipages, et elle a enrôlé mille cavaliers baggaras. Y a-t-il cette année un besoin

d'hommes plus pressant, les marchands de l'intérieur ont-ils fait de fortes commandes à leurs correspondants?

Mais le nouveau mudir, où est-il avec ses soldats, sa flotte et ses canons? Il a voulu se rendre compte de l'étendue de sa nouvelle province, et pendant que les chasseurs sont au Nord, il est descendu vers le Sud jusqu'à l'embouchure de la rivière des Gazelles. Comme on ne respecte personne dans ce pays, on raconte autour des voyageurs que cela s'est fait en vertu d'un accord secret : le mudir doit exercer une surveillance impitoyable à deux cents kilomètres des délinquants. C'est vraiment bien imaginé. Mais peut-être ce voyage n'est-il qu'un piége pour surpreudre les coupables en flagrant délit; peut-être est-il arrivé dans l'intervalle des ordres plus pressants; où bien, en face des voyageurs européens, la connivence prenait-elle un caractère trop compromettant? On est réduit à des conjectures. Toujours est-il qu'au commencement du mois d'août, Omar-Effendi, le chef de la police fluviale, a capturé douze bâtiments dans lesquels on ne trouva pas moins de 1,700 esclaves. Ainsi chaque bâtiment emmenait environ 140 prisonniers. Qu'on fasse après cela le compte de ce que peuvent emporter les nombreux navires, plus de soixante, qui attendent dans ces parages les colonnes envoyées dans l'intérieur pour recueillir des captifs. Si tous sont également heureux, un seul point de la région du Nil aurait fourni à une seule expédition huit ou neuf mille esclaves. Il y a de quoi effrayer l'imagination, quand on songe à l'étendue de ces ravages. Nous retrouvons encore ici Schami, qui voyageait avec un pavillon anglais et un passeport autrichien; il

avait pris double précaution. Deux des bâtiments capturés lui appartenaient. Sur ces deux négriers, on trouva 700 pauvres Africains de tout âge. On voit que le chiffre de 140 hommes pour la part de chaque bâtiment est dépassé de beaucoup, et que notre calcul sur la capture générale n'a rien d'exagéré. Les malheureux avaient été entassés, à la lettre, comme des harengs, et dans cette position douloureuse, sans pouvoir se remuer et presque sans nourriture, ils devaient attendre plusieurs jours avant d'être amenés sur le marché. Ils sortent souvent de ces prisons infectes, contrefaits, meurtris, paralysés pour toujours et décimés par la peste. Nous apprendrons plus tard ce que le gouvernement égyptien fait des bandits et des esclaves ; il nous reste à entrer dans le vrai pays de la traite. Nous n'avons vu que la porte de ce séjour infernal et nous avons de nouvelles atrocités à étudier. Dans cette première région, la chasse à l'homme a encore le caractère d'une lutte entre deux races, les Arabes et les nègres. Elle conserve quelque chose d'une guerre de frontière, ce qui en diminue peut-être l'horreur ; ce sont des incursions rapides comme les aiment les habitants du désert, et la perfidie d'un commerce hypocrite ne vient pas encore s'y mêler. Plus au Sud, la lutte, comme les habitants, comme le pays, prend un caractère différent.

## III

### RIVIÈRE DES GAZELLES

Entre le 9e et 10e degré de latitude nord, le Nil Blanc reçoit sur la droite le Sobat, et sur la gauche la rivière des Gazelles ou Bahr-el-Ghasal. Il y a là une dépression naturelle, vers laquelle descendent les eaux d'un vaste bassin dont la circonférence compte plusieurs milliers de kilomètres. Depuis de longs siècles, à la saison des grandes pluies, de mai en octobre, avant de partir pour l'Égypte, les eaux roulent vers cette écluse immense avec leurs alluvions, leurs débris de plantes et de forêts, et y déposent une partie de leur boue féconde. Autrefois il devait y avoir là un grand lac ; il y a quelques années seulement, le lac Nô, où se faisait la jonction du Nil et de la rivière des Gazelles, était encore assez vaste pour qu'on dût se servir des étoiles afin d'y naviguer pendant la nuit. Un jour, sans doute, cette contrée comptera parmi les plus fertiles de l'univers ; plus vaste de beaucoup que l'Égypte dont le sol cultivable ne forme qu'une étroite lisière, elle deviendra la nourricière des nations. Pour le moment, c'est la région des marais, de la boue, des fièvres, et malheureusement aussi la région des crimes, puisque c'est là que les traitants nouveaux, ceux qui se donnent pour des marchands, qui se prévalent d'une certaine civilisation, sont allés cacher leur infâme trafic. Les eaux et les terres n'y ont point pris encore de

la stabilité, les rivières changent de lit, et les flottes qui se sont avancées sans obstacle, se trouvent, quelques mois après, cernées par une digue dressée subitement. En 1864, le Nil avait apporté tant de limon, tant de branches d'arbres, tant de joncs, que bientôt il fut couvert d'un pont naturel sur lequel hommes et troupeaux pouvaient passer sans danger. Mais à la fin, les eaux engouffrées dans des conduits souterrains percent les voûtes herbeuses, ou bien vont à travers les terres voisines se tracer un nouveau canal.

Le Nil Blanc, le Sobat et la rivière des Gazelles, offrent chacun un chemin à la traite ; en effet, pour éviter des transports qui seraient trop coûteux ou plutôt impossibles, il faut toujours que les expéditions se tiennent à proximité d'un cours d'eau navigable. C'est dans la rivière des Gazelles que nous entrerons d'abord. Cette rivière, quand on la remonte, change bientôt de nom, et la branche principale, la plus connue, la plus longue, est le Bahr-Djour qui vient du Midi, du pays des Niam-niams. Mais, outre le courant principal du Djour, il y a dans ce pays une succession de canaux, de marais, de lacs, au milieu desquels les voyageurs marchands se sont longtemps perdus, cherchant dans ces passes souvent trompeuses une voie pour pénétrer dans l'intérieur. Aujourd'hui ce labyrinthe cesse peu à peu d'offrir des difficultés, non-seulement parce qu'il est plus connu, mais parce que les terres, en prenant de la fixité, en comblant les mares et les tranchées, ont simplifié leur réseau. Mais en 1856-1857, Brun-Rollet, le marchand savoyard agent consulaire sarde, que nous avons déjà nommé, ne

pouvait découvrir un chemin au milieu de ces marais. Avec le nom de Brun-Rollet et la date de 1856, nous trouvons les premières indications sur les Européens marchands d'esclaves, et sur l'arrivée de la traite dans le bassin de la rivière des Gazelles. Le vice-consul sarde avait connu un des premiers traitants européens, sinon le premier. En effet, ce voyageur, avant de devenir un riche marchand, avait commencé comme commencent un grand nombre de ses compatriotes; n'ayant d'autre ressource que sa volonté et son énergie, il avait dû entrer d'abord comme employé chez un français qu'il connaissait peu. Il n'a pu rester longtemps chez ce patron sans comprendre qu'une pareille société était compromettante et sans le quitter. En effet M. V..., ancien soldat de Napoléon et ornant sa boutonnière d'une décoration gagnée, disait-il, sur le champ d'honneur, était un aventurier, cherchant fortune dans le commerce et aussi dans le trafic des esclaves. Cela nous reporte à l'origine de l'Égypte contemporaine, cet édifice assez curieux où les souvenirs français, les débris de nos créations provisoires, de notre armée, de nos manufactures, ont été utilisés avec habileté. C'est un corps un peu artificiel, qui a des savants, des chefs, des officiers, mais qui n'a pas l'élément essentiel, c'est-à-dire une population vraiment nationale. La France impériale qui a fourni à l'Égypte des ingénieurs, des ministres, des généraux, lui aurait donc aussi fourni des misérables pour faire la traite. Ce n'est pas une honte dont nous ayons à rougir plus que les autres peuples ; car si jamais les négriers font dresser leur livre d'or, tous les peuples y seront représentés.

Mais qu'on permette une expression de tristesse à ces souvenirs historiques : même ceux qui allaient donner à l'Égypte l'industrie ou les arts de l'Europe ne savaient pas toujours garder fièrement leur dignité d'hommes. Plusieurs n'ont pas rougi de s'affubler par calcul du nom de musulmans. Quand le désir d'une haute position n'a pas fait reculer devant un titre de renégat, le désir de faire fortune ne pouvait-il pas entraîner quelque misérable jusqu'au métier de marchand d'esclaves ?

Au même moment où Brun-Rollet visitait le Bahr-el-Ghasal, un jeune employé de commerce y recueillait des notes qui nous montrent en quelque sorte la chasse à l'homme s'organisant dans ces contrées. Nous empruntons ces renseignements au *Tour du Monde* qui les a publiés (1862). Angelo Castel Bolognesi, israélite de Ferrare, visitait alors le comptoir d'un négociant anglais, M. Petherik, auquel nous aurons à revenir. Le comptoir peu éloigné de la rivière des Gazelles, quoique palissadé, n'avait pour défenseurs que huit soldats, pendant les quelques mois que M. Bolognesi en reçut la direction : le patron était parti pour des tournées de commerce dans les environs. Un jour, les indigènes accourent épouvantés pour demander protection contre une invasion subite qui semble les menacer. En effet, trois marchands khartoumois arrivent avec leurs quatre-vingt-quatre soldats conduisant soixante esclaves enchaînés. Ces bandits, quand ils virent un Européen décidé à soutenir les nègres, et montrant le pavillon anglais au-dessus de son comptoir, n'osèrent faire aucun acte d'hostilité. Il semble, d'après ce récit, que la traite d'alors était loin d'être organisée

comme aujourd'hui, d'avoir une puissance aussi formidable, et de causer des ravages aussi étendus. Trois compagnies de négociants ne comptent pas cent hommes dans leurs forces réunies, et ne conduisent devant elles qu'une troupe de soixante nègres. Aujourd'hui, les marchands qui se respectent rougiraient d'un appareil aussi modeste et d'une dévastation aussi restreinte. On peut dire cependant à la décharge de ces maraudeurs, marchands en détail plutôt que marchands en gros, qu'ils débutaient peut-être, que peut-être c'était une simple tournée d'apprentissage. Cependant il semble, en présence de cette population à moitié confiante encore pour les Européens, que les indigènes ne voient pas depuis longtemps la traite s'exercer autour d'eux. M. Bolognesi rentra à Khartoum avec la décision bien prise de dénoncer les traitants et leurs brigandages. C'était en 1857, la traite et l'esclavage venaient d'être supprimés depuis deux ans dans les provinces dépendantes de l'empire turc. Cette dénonciation devait ouvrir les yeux de l'autorité ; d'autres dépositions ont dû la confirmer. Comment se fait-il que l'on ait tardé si longtemps de prendre des mesures contre les chasseurs d'hommes, et que l'Europe surtout ait appris si tard les horreurs de cette chasse? Mais voici qu'arrivent ceux dont la dénonciation sera entendue, et probablement plus efficace.

Un peu au sud de l'embouchure du Bahr-Djour, cette branche principale de la rivière des Gazelles, se trouve le lac de Meschra. Ce lac tantôt se rétrécit comme un canal, tantôt s'élargit, suivant que ses rives sont allongées par des alluvions ou ébréchées par des crues puissantes. En

1863, il ne présentait plus qu'un canal de trente ou quarante pas de large, tracé autour d'une île marécageuse. Dans ces tristes conditions, il n'en formait pas moins un des ports les plus fréquentés de la traite ; vingt bâtiments y étaient toujours entassés, attendant les convois de l'intérieur. Un jour, le 10 mars 1863, on voit une flotte s'approcher lentement, péniblement, car le vent est tombé, et le canal est si étroit qu'il a fallu enlever les roues du bateau à vapeur. Les *nequers*, les *dahabiehs* ou bateaux d'habitation et les transports n'avancent que grâce à de longs efforts. Mais cette flotte d'une forme nouvelle, montée par des savants, obéissant aux dames Tinné, présente au milieu de ces déserts, à travers la puissante végétation des marais, un spectacle étrange. Les marchands négriers eux-mêmes en sont frappés, et leurs trois cents soldats saluent du feu de leur mousqueterie les nouveaux venus. Ce sont les hauts seigneurs souverains qui font aux visiteurs les honneurs de leur capitale, et ces derniers répondent au salut par une décharge.

Voici maintenant les témoins en face des criminels, et l'instruction de ce grand crime de la traite va commencer. M. de Heuglin en sera particulièrement chargé. On se rappelle qu'il faisait partie avec d'autres savants, Steudner, Schoubert, de l'expédition allemande organisée pour pénétrer jusqu'au Wadai par le Kordofan. Leur grand projet d'arriver au lac Tchad, en partant des bords du Nil, ne s'est point réalisé ; mais peut-être leur œuvre a-t-elle été plus utile pour l'humanité, puisqu'ils ont pu connaître *cette hospitalité du Nil*, c'est-à-dire la traite, en voir les œuvres sur le théâtre lui-même, les dénoncer

à l'Europe, et, en les montrant au monde civilisé, en préparer, sinon la punition, au moins la fin prochaine; MM. de Heuglin et Steudner, toujours dans cette pensée d'atteindre l'intérieur de l'Afrique, quittent Meschra et vont dans la direction de l'Ouest, au delà du Djour, s'établir auprès d'un comptoir de négriers. Dans ce pays dont les traitants se sont déclarés les maîtres, il faut absolument compter avec eux, fut-on aussi riche, aussi bien accompagné, et appuyé d'aussi hautes protections que les dames Tinné. Un peu plus tôt ou un peu plus tard il faut subir leurs conditions, et entre les conditions, la première qu'ils cherchent à imposer est le départ, car ils souffrent d'avoir auprès d'eux un témoin qui peut appeler sur leurs actes la vengeance des lois. Ils ont raison d'avoir peur. Le moment est venu d'étudier à fond ces nouvelles expéditions.

C'est à Khartoum que s'organisent toutes les expéditions. Si le marchand entrepreneur a de l'argent, il a vite trouvé ce qu'il lui faut de coquins pour son entreprise, c'est-à-dire de 60 à 150 hommes par comptoir. Mais s'il débute ou si déjà il s'est ruiné, il sera forcé d'abord de recourir aux banquiers qui exigeront jusqu'à cent pour cent des sommes avancées. La bande doit avoir des soldats, des chasseurs, des interprètes, des commis : quant aux serviteurs ou esclaves, aux familles de tous ces gens-là, on n'en tient pas compte. Les hommes ont un traitement fixe variant de 50 à 80 piastres par mois, plus une part dans les bénéfices de l'entreprise, un tiers du bétail au moins. En outre, le soldat peut faire pour son compte un petit commerce, vendre des lances, des flèches et

d'autres menus objets qu'il donne à porter à ses serviteurs. Quant à sa nourriture, c'est l'affaire la plus simple : il est autorisé à s'entretenir en volant et en pillant. Il y a cependant des choses qu'il ne peut trouver chez les indigènes, d'autant plus que l'expédition dure souvent plusieurs années, ainsi les tissus pour les vêtements, le tabac, l'eau-de-vie, les perles pour les échanges. C'est ici que le maître se rattrappe : il vend toutes les provisions à ses hommes, sans oublier, cela va sans dire, d'en doubler ou d'en tripler le prix. Les ventes et les achats sont inscrits sur le livret de chaque engagé, et celui-ci, à sa rentrée, peut n'avoir rien à exiger de son maître; tout son bénéfice lui viendra des vols ou des brigandages qu'il aura commis.

Une fois arrivé sur le théâtre choisi pour les opérations de la campagne, le marchand, général en chef, fonde sur le bord de la rivière un entrepôt central, où il apporte les munitions achetées à Khartoum, et où les colonnes de l'armée envoient de leur côté l'ivoire recueilli dans leur tournées. Les établissements de l'intérieur s'appellent des séribes; le nombre en varie suivant l'importance du pays, ou plutôt suivant la puissance du seigneur. Ce sont des camps retranchés ou les donjons de la féodalité africaine. Cependant il n'y a rien dans ces comptoirs qui rappelle nos vieux châteaux, car ils ne sont construits que pour quelque temps : il faut que la station puisse se déplacer suivant les besoins du commerce. C'est un carré de quatre-vingts pas de côté que l'on entoure de palissades. A l'intérieur, il y a un certain nombre de huttes coniques servant d'habitation, resserrant les marchandises,

ou gardant les provisions. La bande immonde qui habite ces repaires ne connaît pas plus la propreté que la justice ; les fumiers entassés autour du séribah y répandent la puanteur, la vermine y abonde et de honteuses maladies en dévorent les habitants.

Ordinairement le marchand entrepreneur n'habite pas le séribah ; il se contente de venir une fois par an à l'entrepôt central, après l'automne, lorsque le vent du Nord est favorable à ceux qui remontent de Khartoum. A sa place, il y a pour commander le séribah un vékil, à la fois gouverneur militaire et commis principal, qui ordonne les expéditions et fait les achats. C'est assez souvent un ancien esclave, ou un arnaute qui veille à maintenir intacte la réputation de brigandage que sa race s'est faite. Des sous-officiers lui aident à diriger cette petite armée. Lorsque le séribah est construit, tout le pays environnant devient la propriété du seigneur. C'est la loi du Nil reconnue par les trafiquants, et chacun d'eux respecte les frontières de son voisin tant qu'il n'a pas trop d'intérêt à les franchir. Les habitants du ressort d'un séribah en deviennent par cela même les sujets ou les serfs ; ils payent des impôts en provisions, en fournitures de cuivre ou de fer, ils doivent opérer les transports et nourrir les soldats détachés. Tout ce que les indigènes possèdent en ivoire doit être vendu exclusivement au seigneur.. Une belle dent d'ivoire se payera de un à dix bracelets de cuivre. De temps en temps, pour renouveler les provisions ou accélérer le commerce, il y a ghazua. Les tournées d'achat se font comme une expédition. Quand il ne reste plus rien à acheter ou à prendre autour du

séribah le vékil envoie au loin un détachement dont la force varie de dix à cent hommes. Ces derniers portent quelques marchandises pour les vendre ; mais ils doivent surtout enlever des esclaves ou du bétail. Quelquefois l'entreprise est plus sérieuse, lorsque les indigènes avertis par les ghazuas précédentes ont pris les armes, lorsqu'ils ont à défendre un dépôt considérable d'ivoire ou de grands troupeaux. Dans ce cas plusieurs vékils unissent leurs forces disponibles et font une expédition en commun. Toutes ces opérations, tous ces préparatifs, sont communs aux trafiquants d'ivoire, qu'ils soient Européens ou Orientaux à demi civilisés. Cependant il semble que les marchands venus de nos contrées occidentales, évitent de paraître à la tête de leurs hommes, abandonnant en quelque sorte la responsabilité à leurs vékils, ne prenant pour eux que les profits. Les Orientaux sont moins scrupuleux. Ce sont des Orientaux surtout qui occupent le voisinage du campement de M. de Heuglin. Les premières nouvelles qu'apprend ce voyageur, en arrivant à Meschra, sont des nouvelles de pillage : c'est d'ailleurs l'histoire uniforme de tous les jours pour ce malheureux pays. Un certain Ali-Arnaut, qui avait été autrefois au service de N..., et qui s'était signalé, disait-on, par de nombreux meurtres sur les noirs, a passé au service d'un sujet autrichien. Sous ce nouveau chef sa bravoure n'a pas dégénéré, car il a fait, quelque temps auparavant, en 1862, une razzia dans laquelle il a enlevé 2,000 bœufs aux indigènes. Plus récemment encore, un autre marchand de Khartoum, Koutschouk-Ali, avec qui nous ferons plus grande connaissance, s'est

signalé par un exploit semblable, à quelques journés de marche de Meschra. Les habitants de cette région des marais sont les Nouers à l'embouchure de la rivière des Gazelles, les Djours sur la rivière de ce nom, et les Denkas, qui occupent ici les deux rives du Nil à la fois, tandis qu'au nord du lac Nô ils ne possèdent que la rive droite. Ces tribus, refoulées dans la boue des marais, semblent les plus misérables et les plus dégradées de la race noire, comme si les tribus supérieures en force et en intelligence s'étaient d'abord emparées de la meilleure part du sol, en ne laissant aux vaincus et aux proscrits que les mares et leurs terrains fangeux. On reconnaît sans peine ces habitants des marais à la couche épaisse de cendres qui les couvre, et qu'ils ont soin de renouveler pour se garantir de la morsure des moustiques. Il y a, à cet effet, de la cendre répandue dans toutes les huttes, et quelquefois sur la place du village on trouve un cendrier communal, comme si l'État payait cette réjouissance au jour des comices. Ces peuples sont agriculteurs. Le millet et le dourah qu'ils cultivent leur donnent de belles moissons ; le dernier atteint une hauteur de cinq mètres. Cependant, malgré la fécondité de ce terrain, les famines sont fréquentes, surtout depuis l'arrivée des aventuriers, et les marchands ont grande peine à se procurer des provisions.

Le pays est tellement plat, tellement couvert de grandes herbes, que la vue s'arrête à l'horizon le plus borné. Si on veut apercevoir un peu plus loin, il faut monter sur une de ces petites collines artificielles, que les termites ont bâties en cônes de trois ou quatre mètres de haut.

Alors dans cette mer de graminées on voit des éléphants trotter par centaines; des troupeaux de buffles paissent autour des buissons ; un hippopotame va en grondant se précipiter dans quelque mare; ça et là, perché sur un tertre, un nègre, la lance à la main, inspecte l'horizon avec inquiétude. Les quabas, c'est-à-dire les berges de ces marais immenses, se couvrent d'une végétation un peu différente et présentent une espèce de forêt. Bientôt, à mesure qu'on s'éloigne du centre marécageux dans la direction du Midi ou de l'Ouest, le pays commence à s'onduler de collines ; puis quelques rochers granitiques déchirent le sol; enfin de petites chaines s'allongent entre les cours d'eau; des forêts de mimosas ou d'acacias nourrissent dans leurs profondes solitudes des éléphants, des rhinocéros ou des singes. La terre change de couleur, c'est une argile où le fer montre partout sa présence. Le fer semble être commun dans toute ces régions de collines qui entourent le bassin des marais, comme d'ailleurs dans tout le plateau de l'Afrique centrale. Il est malheureux que les habitants n'aient pas mieux appris à s'en servir pour défendre leur indépendance. Ils sont en ce moment attaqués et exploités par une foule de bandits; mais parmi les chefs de bandes, il en est trois qui se font remarquer d'une manière toute particulière : Abou-Mouri, Biselli et Koutschouk-Ali. Il faut étudier les exploits de ces trois seigneurs qu'on pourrait appeler les trumvirs du Bahr-el-Ghasal.

Une des montagnes les plus remarquables que présente la région de l'Ouest, quand on a dépassé le Djour, est celle de la Kosanga ; c'est dans cette direction que

nous suivrons M. de Heuglin, qui est venu s'établir près du séribah de Biselli. Au moment où il arrive, vers le commencement d'avril, en 1863, non-seulement les soldats mais encore tous les vassaux capables de porter les armes ont été convoqués pour une grande expédition.

Il s'agit, en effet, d'une affaire très-grave, puisque les indigènes, méconnaissant leurs devoirs, viennent de se révolter contre leurs seigneurs. Il a fallu que les vékils des séribes voisins unissent leurs forces pour donner une leçon aux *rebelles*, et leur apprendre à rester fidèles à leurs maîtres. Voici ce qui avait fourni l'occasion d'une tentative malheureusement inutile.

Ali-Abou-Amouri est arrivé un des premiers dans cette contrée. Ce nom change plusieurs fois de forme dans le récit de M. de Heuglin, ce qui déroute quelquefois le lecteur : il y a tantôt Ali-Amouri, tantôt Abou-Mouri, ou bien Ali-Bamouri. En 1861, il a découvert, au pied du mont Kosanga, une rivière du même nom qui lui a paru navigable et dont le bassin a semblé mériter une expédition particulière; alors il a fait venir des charpentiers de Khartoum et a fait construire des barques pour explorer les bords de cet affluent du Djour. Il espérait pouvoir, au moment des grandes eaux, redescendre jusqu'à Meschra. Ses calculs n'ont pas été justes, car bientôt il s'est trouvé pris avec sa petite flottille. Quand les eaux lui ont manqué, sa seule ressource a été d'envoyer à Meschra où son fils était resté, demander des provisions et des hommes. Malgré les renforts qu'on lui a fait parvenir, le bruit se répand un jour qu'il a été tué avec ses gens. Justement à la même époque, Selim, le vékil que Abou-Mouri a

laissé dans un séribah plus rapproché du Djour, vient d'envoyer une partie de sa garnison pour une razzia. Le moment semble donc favorable, et les nègres forment le complot de s'insurger tous à la fois pour se débarrasser de ces vampires qui les dévorent. Mais les séribes voisins de Biselli et de l'arnaute Koutschouk-Ali ont été avertis; les vékils se sont mis en route immédiatement avec leurs forces régulières et l'arrière-ban de leur vassaux. Ils sont tombés sur les insurgés avant que ces derniers eussent commencé l'attaque, et, pour venger la mort de quelques soldats qui ont été surpris, les forces alliées ont ravagé les pays rebelles. Le 15 avril, M. de Heuglin assiste à la rentrée triomphale de l'armée victorieuse dans le séribah de Biselli. Des coups frappés sur les arbres de la forêt voisine annoncent aux femmes et aux enfants que leurs maris et leurs pères vont rentrer vainqueurs. Les femmes poussent des cris de joie; les enfants frappent sur les noquaras, les grands tambours suspendus entre deux arbres, et la fête se prolonge pendant plusieurs jours avec des chants et des danses, car les voisins apportent aux guerriers des chèvres et de la bière. Les chefs des séribes ont pris pour leur part le butin, les nègres ont pour eux leur triste joie. Il y a, en effet, quelque chose de profondément triste à voir ces grands enfants prêter à ceux qui les volent et qui les vendent, l'aide de leurs bras pour les brigandages, puis, sans avoir conscience de leurs actes, s'abandonner à une joie insouciante. Chez le nègre l'impression est rapide, douleur comme joie, elle semble ne laisser aucun souvenir. Par un beau soir d'été, lorsque la récolte est finie,

lorsque la bière vient d'être préparée, du haut de la colline on peut entendre les villages retentir du son de la noquara et voir les feux qui éclairent les fêtes prolongées jusqu'au jour ; demain le négrier viendra attacher ces malheureux à ses fourches de bois pour les conduire en esclavage, et ils n'y songent pas. En étudiant ces dévastations, ces incendies et ces massacres dont l'Afrique intérieure est aujourd'hui la victime, la pensée revient quelquefois vers une époque des plus tristes de notre histoire. Au moment où les faibles successeurs de Charlemagne n'avaient plus la force de défendre son empire, on vit arriver par toutes les rivières de la Gaule les pirates normands. Ces brigands choisissaient sur les bords des fleuves quelque forte position, pour y mettre leurs trésors en sûreté, parcouraient les campagnes, incendiaient les villages et en massacraient les défenseurs. Quelques-uns s'établissant dans le pays s'en intitulaient les seigneurs, devenaient ducs de Normandie ou comtes de Chartres. N'est-ce pas l'histoire de cette malheureuse région du Nil ? Dans l'ancienne France, c'étaient les richesses des églises et des palais que voulaient les pirates, ici c'est l'ivoire qu'ils cherchent. Seulement dans notre vieille patrie il surgissait quelquefois du milieu des vaincus un Robert le Fort ou un Eudes de Paris ; le vaincu pouvait en réveillant son énergie trouver des armes plus perfectionnées que celles de ses vainqueurs ; il avait sa civilisation et ses évêques pour conquérir son vainqueur barbare mais non corrompu. Ici le vaincu n'a que des armes grossières, le vainqueur a des fusils ; le vaincu est ignorant et gâté, le vainqueur a de la civilisation cette connaissance qui ne

laisse presque plus de prise sur une âme dégradée. Les misères de l'Afrique seront plus difficiles à guérir, mais le triomphe n'en sera que plus glorieux. Il semble même, à mesure qu'on s'éloigne de ce bourbier où les races les plus dégradées ont été repoussées, à mesure que le sol se redresse du côté de l'Ouest pour donner un air plus pur, une vitalité plus énergique, à mesure que les mines de fer fournissent des armes plus abondantes et plus solides, on retrouve dans les populations plus d'éléments moraux. Déjà chez les Dors, les premiers habitants des collines, quoiqu'ils parlent encore la langue des Schillouks comme les Djours, on voit disparaître l'affreuse saleté de ces hommes qui se vautraient dans la boue ou dans la cendre. Bientôt même les traits de la race noire disparaissent quand on s'avance dans l'Ouest. Sur la limite occidentale du bassin du Bahr-el-Ghazal, on trouve en descendant du Nord au Sud, les Fertits, les Kredjes et les Niamniams, si l'on ne tient pas compte des races inférieures réduites en servitude. Les Fertits ont encore quelque chose de la race noire, mais les autres lui sont presque entièrement étrangers. Ceux-ci, les Niamniams et les Kredjes, ont la taille moyenne, les cheveux longs, un peu crépus, la barbe très-forte, le teint brun olive, souvent plus clair que celui des Arabes du Soudan.

Ainsi les négriers ont atteint, de ce côté, la limite de la vraie race des nègres ; il faut espérer qu'ils rencontreront au delà une résistance plus énergique, d'autant plus que bientôt les montagnes fourniront des remparts aux naturels, et que les fleuves cesseront de prêter leur secours aux bateaux des corsaires ; déjà même cette résistance se

manifeste ; en 1863, les négriers ont fait des pertes considérables. Ali-Amouri a perdu plus de cent hommes ; la plupart de ceux qui s'étaient aventurés vers la Kosanga, après avoir épuisé leurs munitions et endommagé leurs armes, ont péri sur cette terre ennemie d'où ils ne pouvaient ramener leurs bateaux. Mais le négrier est riche, et il lui reste d'autres comptoirs. M. de Heuglin, qui est voisin de ses séribes, ne tarde pas de faire à son tour connaissance avec l'hospitalité des gens d'Abou-Mouri. Un jour, comme il avait besoin de provisions et qu'il ne voulait pas subir l'exigence des séribes, il envoie cinq soldats et vingt nègres vers le pays des Niamniams pour certains achats. Mais Abou-Mouri est le seigneur du lieu. Déjà les commissionnaires ont commencé leurs emplettes, lorsque arrivent les agents du seigneur marchand ; ceux-ci enlèvent aux premiers leurs armes et leurs munitions, et les conduisent au comptoir d'un frère d'Amouri. Quelques-uns des nègres qui s'enfuient sont arrêtés et fusillés sur place, un autre a dû mourir de faim ; les soldats restent cinq ou six jours aux fers avant de recouvrer la liberté, enfin le chef du séribah s'adjuge cinq nègres comme esclaves. Et la cause de tous ces crimes contraires au droit des gens, c'est que M. de Heuglin a osé envoyer ses hommes dans un canton dont Ali-Abou-Amouri s'est déclaré le seigneur, au lieu d'acheter son dourah auprès de ce dernier. Lorsqu'un homme comme M. de Heuglin est traité de la sorte, les indigènes ont peu de merci à attendre. Un autre jour, malgré la défense du savant allemand, un de ses soldats a acheté quelques dents d'éléphants aux noirs d'un village. Le crime était grave cette

fois, car une des lois les plus sévères interdit la vente de l'ivoire à d'autres qu'au *gouvernement* qui s'en est réservé le monopole. La punition est éclatante, le village coupable est cerné, le chef est mis à l'entrave, sa femme fusillée et cinquante enfants sont enlevés comme esclaves. Tous ces crimes seront-ils longtemps impunis, la terre d'Afrique n'a-t-elle pas encore bu assez de sang ? Mais nous avons d'autres horreurs à voir dans les séribes voisins : les troupes des deux autres triumvirs peuvent rivaliser de scélératesse avec les soldats d'Abou-Mouri.

On peut juger de l'importance des chasses de Ali-Abou-Mouri et des exactions de ses bandes par le résultat, puisqu'il a ramassé en ivoire la charge de quatre cents porteurs, 150 quintaux. Son voisin, Koutschouk, est peut-être plus puissant encore, car il a sous ses ordres trois cents soldats ; cette armée est nourrie avec des provisions volées et soldée avec des esclaves. Elle ravageait les environs de Meschra, au moment de l'arrivée de M. de Heuglin. Au mois d'avril, elle est allée au secours d'Abou-Mouri; il est vrai qu'il s'agissait de la grande cause, le triomphe des négriers sur les esclaves rebelles. Mais quand le danger est loin, les traitants n'ont pas à se respecter mutuellement, c'est tout naturel. En 1862, un vékil de Koutschouk attaque le séribah d'un marchand voisin et enlève tout l'ivoire. En 1863, cet exploit est renouvelé. Ce même vékil, qui avait à faire ses provisions, force le séribah de Hassab-Allah et y prend une grande quantité de céréales. Mais il y a, au milieu de cette canaille, un homme sur lequel les coups tombent plus vo-

lontiers, peut-être parce qu'il est plus honnête marchand, c'est Klançnik, un ancien employé de la mission catholique autrichienne. qui s'est mis à faire du commerce. Il passait, en 1861, dans un canton appartenant à Koutschouk, ce qui est encore défendu par le droit des gens ; un vékil tombe sur lui et blesse grièvement plusieurs de ses hommes. Klançnik, qui avait probablement appris auprès des missionnaires à être trop naïf, se plaignit aux consuls de Khartoum. Le vékil en est devenu plus insolent et a fait dire au pauvre marchand qu'une autre fois, s'il retombe entre ses mains, il ne s'en tirera pas à si bon compte. Décidément, Klançnick n'a pas de chance, malgré les vœux que M. de Heuglin fait peut-être pour lui, car ce marchand doit lui fournir des porteurs. Un jour, au mois de septembre, son séribah de Kosanga est attaqué par un voisin, Idris-Woad-Defter, qui lui enlève une partie de son ivoire. Ce dernier berbérin a moins profité des leçons européennes. Il a d'abord été employé comme capitaine de bateau par la mission de Khartoum, mais il s'est fait remercier. Après être allé faire, pendant deux ou trois ans, la chasse à l'esclave autour de Hallet-Kaka, et se former, sans doute, sous la direction ou sur le modèle de Mohammed-Cher, il a fondé une maison pour son propre compte. Son séribah est voisin de celui de Klançnik, qui se passerait sans doute d'un pareil voisinage.

Biselli, le troisième triumvir, celui qui a donné l'hospitalité à M. de Heuglin, n'est pas exempt de reproches. Il semble qu'il est beaucoup moins puissant ou moins heureux ; les expéditions de ses hommes ont une appa-

rence misérablé, et la campagne pour lui se terminera par une catastrophe. Ses chasseurs ne reçoivent, d'après ce qu'ils racontent au voyageur, que de la poudre et du plomb ; ils doivent trouver leur nourriture chez les indigènes, l'exiger comme contribution et tirer profit des animaux qu'ils abattent. Les autres corps expéditionnaires ont-ils d'autres ressources que les pillages? Une pareille conduite, pratiquée en grand, ne peut qu'amener la famine : la faim va apporter à ce malheureux pays son épouvantable protection. Ces nègres n'ont point d'armes pour se défendre ; la profondeur des bois, les marais fiévreux n'arrêtent plus leurs ennemis ; l'Égypte ne sait pas retenir les hordes des brigands ; l'Europe ne songe pas à eux ; ils sont une race maudite qu'on peut torturer, massacrer, sans que leur sang crie vengeance ; désormais leur seul abri sera l'excès même de leur misère. La disette commence, bientôt viendra le faim, tout à l'heure arrivera la peste : dans nos grandes guerres de l'Europe, plus d'une fois nous avons vu entre les adversaires apparaître ces effrayants arbitres. Déjà les campagnes dévastées n'ont plus assez de provisions pour les vainqueurs, et après une longue battue, les soldats rentreront les mains presque vides. Les indigènes, habitués à jeûner, trouveront des baies sauvages dans la quaba voisine ; mais les soldats supporteront-ils les privations, eux qui jamais ne connurent aucun frein ? Alors, avec la faim et les souffrances, un nouveau vengeur se dressera entre les victimes et les bourreaux, une fureur aveugle armera ces derniers les uns contre les autres. Nous avons vu déjà plusieurs luttes éclater entre les chefs

différents, le séribah de Biselli va nous offrir le sanglant spectacle d'une insurrection.

D'abord la désertion commence à éclaircir les rangs ; les soldats, partis avec armes et bagages, vont offrir leurs services à un maître plus heureux. Le teneur de livres du camp était arrivé depuis peu, avec des esclaves enlevés sans doute à un ancien maître. Nous assistons ici à la vie intérieure de ces brigands chez lesquels les trahisons, les fêtes, le sang, l'ivresse, dans une succession affreuse, remplissent les journées quand elles ne sont pas employées aux dévastations. L'écrivain, en homme qui sait compter, va d'abord s'assurer un emploi chez Abou-Mouri ; puis il rentre pour achever ses préparatifs et faire ses adieux. Il passe la nuit du 15 décembre à boire avec les soldats qui peuvent le protéger dans un instant et plus tard redevenir ses compagnons. Le lendemain, au moment où, portant sa gibecière et tenant à la main un fusil à deux coups, il s'apprête à partir, il se prend de querelle avec le vékil. Celui-ci ordonne aux soldats de l'arrêter ; mais les soldats restent immobiles, pendant que le secrétaire s'échappe. Peut-être a-t-il tiré un coup de fusil sur Biselli au moment où il passait devant lui. Le seigneur marchand commande aussitôt aux douze Fertits, qui forment sa garde particulière, de poursuivre le secrétaire et, dit-on, de le fusiller. Dix coups de feu retentissent à la fois, mais déjà le fugitif était perdu dans les grandes herbes de la prairie. Une battue est organisée, deux coups retentissent encore et un quart d'heure après, on rapporte le malheureux percé de deux balles. M. de Heuglin remet les entrailles à leur place et

recoud la blessure, ce qui n'empêche pas le blessé de mourir quelques instants plus tard : pendant ce temps, les soldats déclarent à Biselli qu'ils ne veulent plus rester à son service et, en moins d'une heure, ils sont tous partis avec les provisions, les femmes, les enfants et les esclaves. Les uns vont chez Abou-Mouri, d'autres rejoignent mademoiselle Tinné, qui campe à quelque distance de là. Quant à Biselli, il regagne un séribah éloigné avec deux vékils, ses gardes du corps, et une douzaine d'esclaves qu'il a enchaînés.

Il y a pourtant deux sortes d'opérations de ces compagnies qui pourraient être honnêtes, la chasse et le commerce. Voici comment la première est organisée. Les chasseurs du séribah, divisés en petites troupes de quatre ou six, partent accompagnés d'une escorte de nègres pour aller à la recherche des troupeaux d'éléphants. Quoique ces animaux soient très-nombreux, il faut souvent les aller chercher très-loin ; dans ce cas, les serviteurs construisent des huttes pour un campement provisoire, au milieu de la jungle où la battue doit se faire. Les fusils qu'emploient les chasseurs sont tellement lourds, qu'au moment de tirer ils les appuient sur le dos d'un soldat ; chacun d'eux a un solide coussin, attaché à l'épaule droite afin d'amortir le coup, et cependant malgré cette précaution ils ne peuvent impunément décharger leurs armes un certain nombre de fois de suite ; les balles sont armées de pointes d'acier et plusieurs chasseurs font feu en même temps. La chasse des indigènes est beaucoup plus simple. Quand ils ne se servent pas de piéges pour prendre l'animal, ils procèdent de

cette façon : quelques-uns d'entre eux se présentent à quelque distance de l'éléphant, afin de détourner son attention ; pendant ce temps, un nègre, le plus agile et le plus adroit, vient par derrière percer d'un coup de lance la victime qu'il a choisie. En 1863, les dix séribas qui occupaient la frontière occidentale de cette région des marais, du Darfour au pays des Niamniams, ont recueilli 800 quintaux d'ivoire.

## IV

### TRAITE DE L'INTÉRIEUR PAR LA ROUTE DU DARFOUR

Quant au commerce, on ne peut véritablement désigner de ce nom les échanges que les seigneurs marchands font avec leurs misérables vassaux, et dont ils peuvent à volonté déterminer les conditions. Mais au delà de leur territoire, du côté de l'Ouest, il y a chez les Kredjes et les Fertits de grands marchés, où les opérations se font un peu plus régulièrement et où nous trouverons un autre courant du commerce des esclaves. En 1863, les chefs des séribes sont allés vendre une grande partie des cinq mille bœufs qu'ils ont enlevés, au marché de Dem-Quoudjou. Cette ville est située derrière la Kosanga, dans la direction du Sud-Ouest, et appartient à la tribu des Kredjes. Ce qui prouve que le commerce fréquente cette région depuis longtemps, c'est que les chefs indigènes y ont établi des droits de vente, inconnus vers le Bahr-el-

Abiad. En effet, nous sommes ici sur la route ancienne des caravanes, celle que devaient prendre les échanges, à l'époque où l'intérieur boueux de la région des marais n'avait pas fixé ses terres, régularisé ses cours d'eau, reçu ses habitants. C'est M. de Heuglin qui signale cette ligne intérieure de la traite. Il était frappé d'un fait assez extraordinaire : la présence des verroteries dans les régions où les marchands du Nil n'avaient pu les importer. En cherchant la solution de ce problème commercial, il a trouvé ce courant intérieur, presque inaperçu jusque-là. Ce sont des marchands arabes qui viennent du Kordofan et du Darfour jusque dans le pays des Niamniams. Il semble cependant que le grand chemin est un peu à l'est de Dem. Les marchandises que les caravanes rapportent de ces contrées sont toujours l'ivoire et les esclaves. Le marché de Telquauna, situé au nord du territoire des Kredjes, mais qui est occupé par une branche détachée des Niamniams, doit leur en fournir beaucoup, car il a une grande réputation. Cette route parallèle au Nil, éloignée de plusieurs centaines de kilomètres de ce fleuve, échappe pour le moment à la surveillance de l'Europe. Il est impossible de savoir ce qui s'y passe, et combien elle fournit d'esclaves à l'exportation. Ce chemin fut probablement le principal courant de la traite jusqu'en 1840. Cette époque sera une des plus remarquables pour l'histoire de l'Afrique intérieure. Les explorations exécutées d'après les ordres de Méhémet-Ali venaient de faire connaître le Nil Blanc et son immense ligne ouverte désormais à la navigation ; la nouvelle ville de Khartoum devenait le point de départ du commerce et des expéditions. Malheu-

reusement, dès les premiers jours, la traite des esclaves vint donner à ce commerce un caractère immoral. Le gouvernement égyptien en prit le monopole, il employa même des Européens à la traite de l'ivoire et des esclaves. On trouve cette indication dans le Bulletin du commerce extérieur. Plus tard le commerce est devenu libre. Nécessairement la route du Darfour à Telquauna et à Dem a dû voir diminuer ses caravanes, depuis que le Bahr-el-Abiad, avec sa voie navigable, lui fait une si grande concurrence. Mais les négriers ne peuvent tarder à reprendre ce chemin de l'intérieur, si déjà il ne l'ont pas fait; parce que l'Europe, connaissant ce qui se passe sur le Nil Blanc, y imposera une surveillance plus sérieuse. Dans ce cas, on les suivra vers ces chemins détournés; car il faut absolument que l'affreuse traite disparaisse. Pour le moment, sur ce théâtre intérieur et éloigné, dont les Arabes ont conservé le monopole exclusif, on ne peut rien dire encore, sinon qu'il existe.

A l'occasion de ces deux marchés, de Dem et de Telquauna, les seuls que nous ayons rencontrés dans cette région, la pensée revient naturellement vers le rôle réservé au commerce dans cette croisade contre la traite. Avec l'établissement d'une police sévère, un des moyens les plus efficaces pour faire disparaître la traite, sera l'introduction d'un commerce honnête, qui achète à ce pays son ivoire et ses produits, sans lui enlever ses enfants, qui donne aux indigènes un bénéfice légitime sans lui apporter l'immoralité, la corruption. Le moment semble venu pour l'organisation de ce commerce. Jusqu'ici l'indigène n'acceptait des marchands que le bétail

et un peu de verroterie ; tous les autres produits de notre industrie lui étaient inutiles et indifférents. Mais une longue expérience de misères et de tortures a multiplié les besoins et préparé des demandes nouvelles. Les nègres ne peuvent plus se contenter de leurs armes grossières et de leurs huttes bâties en quelques heures. Ils voient qu'il est impossible de repousser les invasions, tant qu'ils n'auront pour se défendre que leurs lances ou leurs flèches ; il leur faut de la poudre, il leur faut des fusils, il leur faut des villages solidement protégés par une enceinte. Mais pour acheter de la poudre et des fusils, il leur faudra des richesses qu'ils puissent donner en échange, non-seulement de l'ivoire, mais du blé, du fer, et du coton ; cette terre féconde à laquelle ils ne demandaient que de maigres récoltes, ils devront la cultiver avec plus d'énergie. Pour se réunir en agglomération plus forte, pour avoir de petites places de guerre, ils ont besoin de renoncer à leurs luttes, de rapprocher les tribus et de se donner une sorte de gouvernement régulier. C'est ainsi que les douleurs présentes peuvent devenir le point de départ d'une régénération prochaine. Sans doute ces besoins nouveaux, ces aspirations vers une existence plus tranquille, ne se présentent peut-être que d'une manière confuse à l'esprit des malheureux nègres, et il faudra un concours étranger pour que ces vagues désirs se transforment en une œuvre plus efficace de civilisation. Comment se fait-il qu'un marchand plus honnête et plus intelligent n'ait pas songé à profiter de cette situation, n'ait pas offert aux indigènes des relations équitables, qui auraient augmenté ses bénéfices en diminuant ses dépenses.

Il est certain que, pour un marchand, pour une compagnie, pour un gouvernement étranger qui l'entreprendrait, pour quiconque voudrait honnêtement se dévouer à cette œuvre, un commerce régulier se ferait dans des conditions beaucoup plus avantageuses. Lorsque l'indigène aura vu qu'il n'y a plus de danger, ni pour sa liberté, ni pour sa vie, tout cet appareil militaire si dispendieux, toute cette multitude improductive et affamée de soldats berbérins deviendront inutiles; ces frais seront supprimés; il faudra moins de provisions; la nourriture qu'on doit aujourd'hui chercher bien loin et payer bien cher, sera partout abondante et à vil prix. L'œuvre d'organisation demandera de l'habileté, et surtout de la moralité et de la patience. Les productions du pays devront être utilisées avec sagesse par celui, quel qu'il soit, qui entreprendra cette œuvre. L'ivoire doit servir en quelque sorte aux frais d'installation; c'est une richesse qui se vend bien, mais qui s'épuise; les éléphants doivent payer la mise en valeur des jungles qu'ils habitent; c'est la forêt ou le champ que le propriétaire aliène, afin de pouvoir améliorer son domaine. Ensuite on créera des productions qui s'exportent sans peine; car il faut une double richesse, celle qui s'exporte pour donner des ressources, et celle qui se consomme sur place. Le coton peut venir dans beaucoup d'endroits peut-être, et par le Nil gagner les manufactures de l'Europe; le fer qui paraît abondant aura son tour; les céréales, obtenues en grande quantité, se vendront dans les contrées voisines où souvent la famine sévit; mais toutes ces questions de détails se résoudront plus tard; elles rentrent moins dans le plan de ce travail.

Le but de celui-ci est d'éveiller surtout l'attention du public sur les ravages de la chasse à l'homme, de recueillir les récits des intrépides voyageurs qui nous ont signalé les infamies de la traite orientale. Ils n'ont pas seulement attaqué ce trafic en le dénonçant au monde civilisé ; ils en préparent la destruction en nous faisant connaître les peuples qu'on doit sauver, les ressources que trouvera le commerce et les routes que la civilisation pourra prendre. Ils apparaissent devant les négriers comme l'armée chargée de combattre ces barbares, ou plutôt comme une avant-garde chargée de préparer la lutte. Tous n'ont pas été amenés par des vues également généreuses, par des motifs également nobles, mais à tous on peut demander des renseignements utiles.

Quand on parcourt leurs récits, au milieu de ces tableaux de misères, d'incendies, de pillages et de meurtres, la pensée est bien vite fatiguée. Tous ces traitants, quels qu'ils soient, avec une barbarie plus ou moins raffinée, qu'ils s'appellent Mohammed-Cher ou Abou-Mouri, se ressemblent, au point que cette étude en deviendrait fastidieuse si on ne songeait au grand intérêt humanitaire qui peut en résulter, puis, quand l'âme est par trop endolorie de ces scènes de carnage, elle entre dans la tente du voyageur missionnaire ou savant et la sérénité revient, en le voyant s'occuper des grandes questions de la religion ou de la science. En sortant du séribah, M. de Heuglin vient appliquer la philologie à la langue des Dors, ou faire des études zoologiques, Schweinfurth s'en va analyser les plantes du Nil, et le docteur Knoblecher cherche dans l'indigène abruti ce qui

reste encore d'élément moral pour le réveiller. C'est vraiment l'avant-garde de la civilisation, qui commence à arriver en face de cette population barbare ; bientôt les bandits devront s'enfuir, et les races dégradées se relever. Elle est composée de bien des caractères divers cette avant-garde ; les uns cherchent dans un pays inconnu, ou dans les émotions de la chasse, des distractions nouvelles; d'autres y sont attirés par les grands entraînements de la foi ou par les attraits de la science. Mais pour être diverse, la destinée qui les amène exige beaucoup de courage, car la mort frappe souvent dans leurs rangs, peu nombreux d'ailleurs. Madame Tinné, madame la baronne de Capellan sont emportées par la fièvre sur cette terre étrangère ; M. de Heuglin perd son compagnon Schoubert, et un autre jour il creuse une tombe solitaire pour y déposer Steudner. Hier encore, un français, en 1868, au moment où il s'apprêtait à traverser l'Afrique du Nil à l'Atlantique, s'arrêtait pour mourir sur les bords du Nil Blanc. Il y reste en ce moment, en 1869, M. Schweinfurth, qui s'est entendu avec un chef de séribah pour poursuivre dans l'Afrique centrale les études de botanique qu'il a commencées sur les bords du Nil. Les séribes, par conséquent, sont toujours là, quoique les relations nous manquent pour suivre la traite jusqu'à ces derniers jours. Les indications scientifiques arrivent toujours les premières, longtemps avant les dénonciations ; elles sont plus faciles et moins tristes. C'est parce que ces derniers renseignements peuvent fournir des moyens contre la traite, qu'il est utile de les rappeler ici, quoiqu'ils ajoutent peu à notre connaissance des négriers.

Tous les marchands du Nil Blanc, tous les chefs des séribes, sont-il coupables, et se livrent-ils à la traite? Il est difficile de répondre sur la moralité de chacun d'eux, et la science, pour le moment, n'en a que faire; car ce qu'il faut, avant tout, c'est de constater la situation générale de ces contrées, laissant à l'histoire de l'avenir le soin de juger chacun de ces marchands aventureux. Cependant, voici ce qu'on lit dans les *Mittheilungen* de M. Pertermann, le grand géographe de l'Allemagne : « Quelques-uns de ces voyageurs sont des hommes instruits, qui ont grandement contribué à la connaissance du pays, nommément les frères Poncet que l'on ne doit pas mettre sur le même rang que ces coquins. »

C'était justement sur l'aide et sur les indications des frères Poncet que M. Lesaint, envoyé avec le concours de la Société de géographie de Paris, comptait pour aller chercher ce fleuve mystérieux du Babura, qui se dirige vers l'Ouest et, par quelque voie inexplorée encore, va tomber peut-être dans l'océan Atlantique. Un chemin qui ouvrirait directement l'Afrique au commerce européen contribuerait au salut de ce pays, en l'arrachant à l'influence musulmane, en supprimant tout intermédiaire compromettant. La facilité plus ou moins grande de pénétrer dans l'intérieur de ce continent, les communications plus ou moins directes avec les Africains peuvent aider au maintien ou à la destruction de la traite. On comprendra, en effet, le grand caractère de l'Afrique, on s'expliquera la barbarie de ses peuples et leur immobilité depuis des milliers d'années, si l'on examine ce grand trait, ce trait essentiel de la géographie africaine. Pendant toute l'antiquité,

pendant tout le moyen âge, et jusqu'à nos jours, pour pénétrer vers les régions inconnues de l'intérieur, il n'y avait qu'un grand chemin, la vallée du Nil. Or ce chemin, dans l'antiquité, était gardé par un peuple immobile, ennemi des voyages, la plus immuable des nations, celle des Pharaons. Puis, dans les temps nouveaux, arrivent ces races plus immobiles encore du fatalisme, qui ont laissé mourir les grandes cités de l'Orient, qui tuent même le sol qu'elles occupent, en abandonnant à la stérilité les terres les plus fécondes, les races turques et mahométanes. Ne comprend-on pas alors que la race africaine, entièrement isolée, séparée du mouvement général qui entraînait le monde dans un développement régulier de civilisation, d'améliorations matérielles et morales, ait dû s'arrêter forcément et dégénérer, au point que l'humanité a de la peine à reconnaître cet enfant, tant il diffère de ses frères? Qu'on compare notre Europe ouverte sur tous les points, à toutes les idées, à toutes les influences, à toutes les races, avec cette Afrique n'ayant qu'un seul chemin pour percer la ceinture de sables ou de pays malsains qui l'entoure. C'est pour cela qu'une voie nouvelle, qui introduirait nos voyageurs et nos marchandises jusque dans le voisinage du Nil, près de ces grands lacs où il prend sa source, serait un fait d'une grande portée. Compter sur l'Égypte pour supprimer la traite, c'est compter sur un agent prêt à trahir l'Europe quand on cessera de le surveiller, et qui ne peut pas être sincère dans ses promesses de concours. Il faut que les grandes nations de l'Europe se chargent de cette grande œuvre. La France surtout, elle qui possède sur les bords

de l'océan Atlantique, non-seulement sa belle colonie du Sénégal, mais cette colonie naissante du Gabon, vers laquelle aboutit peut-être ce fleuve transversal, doit être prête pour cette conquête pacifique de la civilisation. C'est à cause de cette voie qui nous mènerait jusque dans le pays de la traite, pour la détruire par nous-mêmes, que nous devons connaître la course de Piaggia dans le pays des Niamniams, en 1863-1865, et les explorations plus récentes encore des frères Poncet vers le Babura. Piaggia est un Lucquois que l'amour de l'inconnu et des aventures a conduit en Afrique. Après s'être ramassé quelques économies, en changeant dix fois de métier, il a accepté du service chez un Français, un seigneur marchand du Bahr-el-Abiad ; il a été mis à la tête d'une douzaine de chasseurs d'éléphants ; mais il a été tellement dégoûté par les exploits de ces gens-là, qu'il s'est enfui au risque de ses jours. Un chef de séribah, nommé Gattas, lui a fourni les moyens de pénétrer jusque auprès de Tumbo, le roi des Niamniams. Les ravages, les meurtres, la chasse à l'homme vont peut-être arriver avec les marchands d'ivoire, si les indigènes ne sont pas plus habiles que leurs voisins à repousser ces visites. En attendant que nous parviennent les récits de brigandages, la science commence à recevoir des indications géographiques qu'on pourra utiliser contre la traite.

C'est le Djour, le principal affluent de la rivière des Gazelles qui, venant du Midi, ramasse toutes les eaux du pays des Niamniams. Ici le sol est bien au-dessus de cet étage fiévreux où se déposent les boues du lac Nô ; des montagnes granitiques de 300 mètres de hauteur, les monts

Mandou, étendent leur chaîne à l'entrée septentrionale du pays. Les rives du Djour, encore assez large pour ne pouvoir être traversé qu'en bateau, sont couvertes d'une riche végétation ; sur ces collines découpées par de nombreux ruisseaux, la forêt forme d'immenses labyrinthes, dont les sombres allées ne sont fréquentées que par l'éléphant, le buffle, le sanglier et les singes. Parmi ces derniers, on retrouve avec étonnement les gorilles et les chimpanzés qui habitent sur les côtes occidentales de l'Afrique. Voici donc une terre où l'Atlantique envoie probablement tout à la fois, ses nuées qui apportent les pluies, sa flore et les animaux de ses rivages. En effet, lorsqu'on a traversé la solitude de quatre ou cinq journées de marche qui, du côté de l'Ouest, sépare la frontière des Niamniams de celle des Monboutous, on arrive vers un fleuve nouveau qui doit être tributaire de l'océan Atlantique, c'est le Babura, le Buri ou le Béri, qui sort d'un grand lac dont on a parlé à Piaggia et qui, d'après les frères Poncet, doit communiquer avec le lac Tchad par le Chari, ou avec le Niger par le Bénoué. Mais voici que les habitants eux-mêmes semblent venir de l'Ouest. Les Niamniams, dont la langue a du rapport avec celle des Mpongwes du Gabon, sont arrivés depuis soixante ans environ : le roi montrait à Piaggia l'arbre planté par son père au moment de cette invasion. Les Niamniams sont éloignés déjà de la race noire ; les Monboutous sont plus rapprochés encore de la race blanche ; ils sont plus clairs que leurs voisins et ressemblent aux Foulbes ; leur barbe et leurs cheveux sont longs ; ils ont de l'intelligence, de l'activité, une connaissance plus pure de l'Être suprême ;

ils travaillent le fer et savent se faire de grands canots. Ainsi, une race nouvelle, plus blanche et plus intelligente, vient d'arriver sur les bords du Nil, comme les Fellatahs sont venus sur les bords du Kouara, comme les Gallas, que nous visiterons plus tard, descendent en ce moment sur la rive de la mer des Indes. Il y aurait donc un courant de population plus blanche qui aurait coupé en deux la masse des populations africaines, séparant les nègres du Soudan septentrional des tribus plus méridionales. Ces peuples appartiennent peut-être à différentes races, mais un même mouvement les entraîne. Ce courant semblerait venir des rivages de l'Ouest. Serait-il parti de la région septentrionale, des côtes plus hospitalières de la Barbarie, et après avoir longé quelque temps l'océan Atlantique, aurait-il, par le Kouara, par ce fleuve inconnu du Babura, replié sa marche du côté de l'Orient, pour terminer aujourd'hui, après des milliers d'années, l'immense cercle de ses migrations, et revenir vers cet Orient d'où tous les peuples sont sortis? Quoiqu'il en soit de ces données ethnologiques, nécessairement incomplètes et que la science vérifiera plus tard, les indications de Piaggia et des frères Poncet nous signalent une voie curieuse, que le commerce et la civilisation utiliseront un jour peut-être pour le bien de l'Afrique.

## V

### LE BAHR-EL-ABIAD OU NIL BLANC

Un peu après avoir reçu la rivière des Gazelles, le Nil est rejoint par le Sobat qui vient de l'Est. Dès l'embouchure aux berges élevées que le Sobat présente, on reconnaît qu'il est plus rapproché des montagnes, et que son cours doit avoir un peu plus le caractère torrentiel. Il semble donc qu'il ait moins tenté les négriers, et que si leurs barques ont essayé de le remonter, elles n'ont pas poursuivi longtemps ces tentatives. En 1854, le Maltais Debono, un des traitants les plus renommés, et dont nous devons bientôt connaître les singuliers exploits, avait voulu en explorer le cours ; mais lorsque la saison sèche eut diminué les eaux, ses barques furent retenues prisonnières. On remarque encore ici, à la date de cette expédition, que si N... a été regardé comme l'inventeur du commerce actuel du Nil Blanc, il avait cependant eu des prédécesseurs dans ces lointaines explorations. Cette vallée du Sobat conduit jusqu'au pays des Gallas, une des populations africaines les plus énergiques, dont le territoire ne pourrait être impunément foulé par les chasseurs d'hommes. En même temps, cette région orientale, entre le versant du Nil et les pentes de la mer Rouge, présente des montagnes qui forment peut-être la chaîne la plus élevée du continent africain.

Sans compter ce gigantesque plateau de l'Abyssinie, où une race chrétienne, quoique dégénérée dans son isolement, a pu se maintenir indépendante, cette masse rocheuse du rebord occidental est un des traits les plus saillants de la géographie africaine, en même temps qu'elle a produit un résultat des plus heureux. En effet, elle n'a pas permis à l'invasion mahométane, partie de l'Arabie ou débarquée par les côtes de Zanzibar, de venir directement rejoindre l'invasion qui remonte la vallée du Nil. Avant de passer sur la côte de l'océan Indien, où nous étudierons cette immigration, et où nous trouverons une traite d'un caractère particulier, nous avons encore à suivre les négriers sur les bords du Bahr-el-Abiad lui-même. Les rivages du Nil Blanc ont naturellement été fréquentés des premiers, longtemps peut-être avant ceux de la rivière des Gazelles, depuis l'époque où Méhémet-Ali les fit remonter par une expédition. Mais pour qu'un pays soit connu, il ne suffit pas qu'il reçoive des visiteurs, il faut encore que ces visiteurs remplissent une double condition : qu'ils sachent voir et qu'ils veuillent raconter ce qu'ils ont vu. Cette double condition, à cause de plusieurs circonstances et surtout des précautions prises contre toute indiscrétion, n'a été remplie qu'assez tard pour le Bahr-el-Abiad. Quand on remonte le fleuve, on parcourt quatre degrés et demi environ, depuis l'embouchure du Sobat, pour quitter cette région malsaine, où les bords du Nil sont couverts de joncs, où les marais conservent la fièvre en permanence, et où les races plus avilies des Nouers et des Denkas offrent une proie facile aux attaques des traitants. Le baron prussien Harnier, à la re-

cherche d'une chasse féconde en aventures et en périls, par conséquent moins attentif que le naturaliste observateur aux événements qui l'entourent, remonte ces bords, en 1860, se contentant de signaler les séribes, sans en faire connaître toujours le rôle. Voici d'abord celui que le Transylvanien Binder a acheté à N...; puis c'est une série de Français, dont les noms sont donnés quelquefois avec des accusations fort graves que nous devons publier, parce qu'il y a longtemps que l'Allemagne les connaît. En reproduisant ces accusations imprimées à l'étranger, nous fournirons à nos compatriotes innocents l'occasion de connaître une calomnie contre laquelle ils réclameront. Y..., un Français qui est dans cette contrée avec sa femme et sa mère, y fait le commerce de l'ivoire, « il ne craint pas en même temps de faire la chasse à l'homme, pour payer ses gens en esclaves, » ajoute Harnier. Mais il nomme simplement les suivants. Les frères Poncet, Vayssière, Français aussi, ont des établissements dans cette région, en sorte qu'on pourrait l'appeler le quartier européen, d'autant plus que nous y rencontrons encore Petherik, le consul marchand dont nous avons parlé, et dont nous devons nous occuper assez longuement. Cependant les Musulmans y viennent aussi. Le marchand turc Schécho s'était établi non loin de Abou-Kouka; mais il a été massacré avec une partie de ses gens par les indigènes, un jour qu'il était allé faire une razzia de bœufs afin de les échanger contre de l'ivoire. Quant au cophte Schenouda et à Kourschid-Aga, ils forment avec Debono un nouveau triumvirat de grands seigneurs dont les bataillons signalent leurs courses par

plus de dévastations que de victoires. Nous étudierons bientôt leurs exploits. Le baron Harnier rencontre aussi, près de Gondokoro, M. Lejean, qui a dû renoncer à un projet de voyage vers le Sud, et qui revient avec des renseignements fort utiles à ces recherches sur la traite. Un autre Français, le docteur Peney, établi depuis longtemps à Khartoum, voyageait aussi dans ces régions avec un projet semblable. Il a été plus malheureux encore, puisque la maladie l'a emporté; mais il a eu une mauvaise chance en acceptant la compagnie ou l'appui d'Andréa Debono, ce qui donne une apparence compromettante même à l'explorateur le plus honnête. Cela expliquera les plaintes de Harnier à son adresse. Le baron constate déjà, auprès du seigneur marchand Debono. l'empressement simulé, la politesse cérémonieuse et surtout le désir très-sincère de le voir partir au plutôt. Il se passe par là des choses qu'il ne doit point voir, et dont on ne doit point parler. Le mot d'ordre qui n'a été donné par personne, mais que partout, et tous, et toujours, ces messieurs exécutent comme la consigne la plus sévère, c'est d'écarter les indiscrets. Le baron, obligé de rester dans le pays pendant la saison des pluies, a vu ce que devenaient les indigènes à ce moment de trêve forcée, lorsque les marchands sont rentrés à Khartoum, lorsque les séribes sont déserts ou peu gardés. Ces malheureux ne savent pas même profiter de ce moment de repos, car leur imprévoyance, aussi bien que les pillages des ennemis, les a laissés sans provisions; la faim les force à déclarer la guerre à des voisins aussi pauvres qu'eux. Le baron Harnier devait périr, en novembre 1861, tué à la

chasse par un buffle furieux. Ainsi, au moment où Harnier visitait Gondokoro, il y avait deux sortes d'expéditions dans la haute vallée du Nil, celles des négriers et celles des explorateurs; il y avait dans cette petite société une double pensée, celle de la cupidité qui ne recule devant aucun moyen, et celle de la science qui n'a peur d'aucun obstacle ; on pourrait ajouter une troisième pensée, celle de la foi que les dangers enflamment. Si le commerce honnête n'y est pas encore, il ne saurait tarder. Partout dans l'univers, lorsqu'une voie nouvelle ouvre une communication, lorsqu'une terre inconnue jusque-là découvre une nouvelle scène, on voit arriver à la fois, le commerçant avec ses marchandises, le bandit avec ses armes, le prêtre avec son enseignement, le savant avec ses études. Que le criminel le plus audacieux aille chercher le secret dans la solitude la plus épouvantable, et bientôt il verra apparaître des témoins pour constater ses crimes et combattre son influence. La vérité donne plus d'audace encore que le crime. Il y avait, dans cette vallée du Nil, à résoudre un problème qui avait préoccupé l'antiquité, qui avait intéressé les hommes de tous les âges, et que notre époque impatiente dans tous ses désirs ne pouvait laisser sans solution. De quelles sources mystérieuses descendait le grand fleuve? Deux Anglais sont venus apporter cette réponse à la science : le capitaine Sepeke a trouvé un premier réservoir, le lac Victoria, et M. Baker a visité le second l'Albert-Nyansa. Mais cette découverte ne serait-elle qu'une satisfaction stérile donnée à notre curiosité? Il faut à chaque découverte, à chaque idée nouvelle, que l'humanité réponde

par un progrès; il faut, lorsque l'univers s'agrandit devant elle, que la civilisation fasse un pas en avant; la carrière est ouverte pour qu'on y coure. La grande œuvre que cette découverte impose à notre époque est la destruction de l'esclavage; le progrès sur lequel l'humanité a le droit de compter, c'est la protection des malheureux exploités jusqu'ici par la traite. Et comme pour préparer ce grand résultat, ceux qui ont entrepris la découverte des sources du Nil sont revenus avec des témoignages qui ont démasqué les négriers, avec des dépositions qui ont soulevé l'horreur contre tant d'infamies. Il y avait par l'Afrique un double courant d'explorateurs. Les uns allaient vers les régions centrales, à la recherche d'un savant disparu; les autres, partis de points divers, se donnaient rendez-vous sur le plateau d'où le Nil s'épanche. Cette double brigade de voyageurs intrépides aura vu la victoire dépasser leur ambition. Ils cherchaient des terres nouvelles; ils auront commencé la défaite de la traite. Nous avons interrogé les premiers, c'est aux seconds à répondre.

M. Lejean, qui arrive à Gondokoro au mois de janvier 1861, et qui a publié ce voyage, en 1862, dans le *Tour du Monde*, celui qui nous a fait connaître le premier patron de Brun-Rollet, n'a pas pénétré jusque sur le théâtre même de la traite, n'a pas vu les chasseurs d'hommes, au milieu de leurs exploits, n'a pas constaté de ses yeux leurs brigandages; mais il est arrivé jusqu'à l'entrée de cette terre maudite; il a signalé les ravages de dépravation exercés au milieu des naturels; il a vu de hideux vainqueurs revenir de leur triste victoire,

et célébrer par la débauche leurs honteux triomphes. Il y a là un homme dont tous les voyageurs parlent, MM. Speke, Baker, Harnier, aussi bien que M. Lejean, tous pour dénoncer les dévastations de ses bandes, sinon pour l'attaquer directement lui-même. C'est le Maltais Andréa Debono. Debono vient inviter assez clairement, ou maladroitement si l'on veut, le voyageur français à se retirer, en lui faisant entendre que sa présence est gênante, que vouloir rester c'est se déclarer un ennemi public; puis, quand ce raisonnement n'a pas paru convaincant, il change habilement de rôle, devient un adversaire ardent des négriers, un protecteur dévoué de la race noire. Il déclare à M. Lejean qu'il va réunir son armée de quatre cents soldats, se charger de la police du fleuve et faire la guerre aux chasseurs d'esclaves. Debono, pour se défendre, a répondu très-vivement à M. Lejean dans une brochure. Écartons ces débats, diminuons, autant qu'on voudra, les torts personnels de Debono : les personnes sont peu importantes dans ces grandes questions. Mais les récits détaillés et explicites de MM. Baker et Speke viendront prouver, de la manière la plus évidente, que les soldats du marchand maltais promènent la dévastation dans la haute vallée du Nil. En face de ces dépositions, les attaques de M. Lejean, contestées si l'on veut, n'ont qu'une importance secondaire.

Ces marchands de Gondokoro, quelques-uns du moins, sont des types très-curieux, appartenant à notre époque, plus que ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici. Un aventurier libéral, faisant oublier son passé par une certaine générosité, s'entourant d'un éclat bruyant pour

qu'on ne songe pas à l'interroger, toutes les époques ont pu le voir. Mais l'aventurier homme de lettres, antiquaire pour gagner les savants, amateur pour plaire aux artistes, écrivain pour frapper la foule, il faut arriver jusqu'à nos jours pour le rencontrer. Les sciences et les lettres ont eu des époques beaucoup plus glorieuses, mais jamais elles n'ont compté autant d'auditeurs. Autrefois, c'était le siècle d'Auguste ou celui de Louis XIV, c'est-à-dire d'une société restreinte; aujourd'hui, c'est le siècle du peuple, les lettres veulent être populaires; par malheur, au lieu d'élever toujours les classes inférieures, elles s'oublient quelquefois et descendent jusqu'aux derniers degrés. Cette mode littéraire a pénétré partout. On se décorait jadis du titre de chevalier; aujourd'hui on se donnera pour un savant; on publiera des articles de journaux, des notices scientifiques, des études de géographie. Ces messieurs écrivent leurs mémoires, comme le faisaient jusqu'ici les grands personnages, en perfectionnant l'impartialité de ce genre d'histoire. M. Lejean, qui n'a pas été toujours si bien informé à l'égard de Debono, raconte qu'il a publié lui-même deux fragments du journal de ce négociant de Khartoum. Un autre jour, il nous dira que le même amateur a recueilli, dans les ruines d'une grande ville, une belle inscription dont l'érudition fera plus tard son profit. Et comme la science est contagieuse, un compagnon de Debono, qui a servi sous ses ordres, a publié un ouvrage, estimé sans doute. Il serait facile de citer encore d'autres travaux de ce genre, car il y a de nombreuses publications qui sont venues des bords du Nil réclamer notre admiration. Quelle que soit la valeur mo-

rale de chacun de ces hommes, qu'on n'examine pas en ce moment, l'école littéraire du Nil n'en présente pas moins un des caractères les plus curieux de ce siècle. En littérature comme en politique, n'accordons notre admiration qu'à bon escient. Certains travaillent à former, ou plutôt réclament des électeurs qui discutent les candidats; il y aura un grand pas fait pour les lettres et pour le bon sens, quand les lecteurs donneront leur approbation en connaissance de cause aux livres et à leurs auteurs. Au moment où M. Lejean voyait pour la première fois les soldats de Debono, l'invasion de la traite n'était pas ancienne à Gondokoro. Cependant elle avait déjà fait d'affreux ravages dans la moralité de la population. Les noirs de cette contrée étaient bien supérieurs à ceux qui habitent la région des marais; c'était un peuple brave et fier; sa fierté naturelle, un reste de conscience que la barbarie n'étouffe jamais entièrement, lui donnait une certaine retenue presque vertueuse. Mais depuis l'arrivée des traitants, il n'y a guère plus que des mendiants, des ivrognes, des êtres dépravés, et, pour nous servir des expressions de l'écrivain, « les négriers ont encore plus dépravé que tué et volé. »

Gondokoro est comme Meschra, et beaucoup plus que Meschra, le grand entrepôt des négriers. Pendant quelques mois, au moment où les bâtiments, qui ont quitté Khartoum avec des provisions nouvelles, arrivent déployant tous les pavillons imaginables, lorsque les caravanes venues de l'intérieur descendent des montagnes voisines avec leurs longues files de porteurs d'ivoire, cette ville présente une animation extraordinaire, pour

redevenir déserte bientôt après. Ici les négriers, n'ayant plus à se cacher comme à Khartoum, débarrassés de tout regard honnête, règnent en seigneurs véritables. Leurs campements sont remplis d'esclaves enchaînés; les soldats, oubliant le peu de discipline que leur imposait le danger, passent leurs journées à boire; de tous côtés ce sont des querelles; les coups de fusils se mêlent aux cris, et des balles envoyées au hasard sifflent au milieu du tumulte de l'ivresse. C'est un véritable enfer. Gondokoro est bâti au point où les montagnes commencent à se montrer couvertes de bois, à quelque distance du fleuve, en attendant qu'elles resserrent ses eaux dans des cataractes nouvelles, un peu au-dessus de la ville. On quitte l'étage des marais pour monter à l'étage le plus élevé du bassin du Nil, où s'étendent les grands lacs, ces vastes réservoirs que les alluvions ne combleront peut-être jamais, comme les bassins de l'étage inférieur. Le sol donne le fer, le cuivre et le salpêtre. Les habitants changent aussi de nature et de race. Au lieu des populations flegmatiques des marais, les Baris sont fiers, actifs, pleins de vivacité, et leurs demeures se distinguent par la propreté. Mais les Baris n'ont gardé ces qualités de leur race que dans les cantons éloignés, où les invasions des négriers ont moins pénétré. Une habitude caractéristique de ces hommes, c'est qu'ils ont toujours avec eux un petit escabeau qui leur sert d'oreiller pendant la nuit. C'est un peuple de conquérants, arrivé depuis moins d'un siècle dans ce pays, dont les anciens propriétaires auront été refoulés vers les marais. Aussi, en vrais aristocrates, méprisent-ils les forgerons qui leur

préparent des armes, parce que ces derniers vivent de leur travail. Il est vrai que, sur plusieurs points de l'Afrique intérieure, les forgerons semblent appartenir à une caste à part, comme à une classe de vaincus ou de proscrits.

A Gondokoro, à huit cents pas du promontoire où se trouve l'ancien village abandonné aux négriers par les indigènes, on voyait le petit établissement des missionnaires catholiques autrichiens, leur maison bâtie en briques, leur enclos quadrangulaire, leur jardin penché vers le fleuve. C'était en 1853 que le docteur Knoblecher fondait cette mission ; il y avait aussi un autre établissement à Sainte-Croix, près d'Abou-Kouka, au milieu de la région des marais. Un des plus distingués de ces missionnaires est le provicaire Kirchner. En 1862, trois barques quittaient Khartoum, pour venir à Sainte-Croix chercher les derniers missionnaires et l'établissement était vendu à Kourschid-Aga. Cette mission est donc morte, après quelques années d'existence seulement, et morte sans avoir eu un jour d'éclat. Elle devait mourir en effet. Comment aurait pu se développer l'œuvre chrétienne au milieu d'un pays où la croix était bientôt suivie par la bannière des négriers ; après avoir entendu des paroles de vertu et de paix, l'indigène voyait arriver la corruption et les brigandages ; en sortant de l'église, il devait fuir devant les chasseurs d'hommes. A Gondokoro peut-être pouvait-on espérer un résultat ; mais plus au Nord le sol devait être plus rebelle pour la semence du christianisme, au milieu de la région des marais, chez ces races dégradées où toute énergie morale semble

éteinte ; on dirait qu'elles avaient besoin d'être réveillées d'abord par les souffrances. La traite qui les torture aujourd'hui, sans que l'humanité doive aucun remercîment aux négriers pour la réaction salutaire qui viendra malgré eux, réveillera sans doute ces peuples affaissés dans la boue et les rendra plus capables de recevoir la civilisation chrétienne. Alors les missionnaires compagnons de Kirchner pourront venir. Leur influence religieuse doit son concours à cette œuvre de régénération attendue par l'Afrique. Sans entrer dans une discussion suivie sur cette force religieuse et la part qu'elle doit prendre à la répression de la traite et à la réhabilitation de la race noire, il est quelques observations qui doivent ici trouver leur place. Au moment où le christianisme apparaissait dans le vieux monde et faisait la conquête des barbares, il avait de nombreux travailleurs qui savaient défricher le sol et assainir les marais. Que le missionnaire se fasse suivre du travailleur : celui-ci prêchera avec sa pioche, lorsque l'autre travaillera avec sa parole. A une autre époque, lorsque ces mêmes hommes, qui font aujourd'hui sur les bords du Nil la traite des noirs parcouraient la Méditerranée faisant la chasse aux blancs pour approvisionner les marchés d'Alger ou de Constantinople, le christianisme avait encore pour les repousser des moines soldats, qui savaient se battre comme Aubusson ou La Valette. Demander une création pareille paraîtrait peut-être étrange dans notre siècle, qui ne comprend plus les choses d'autrefois. Mais quoiqu'il arrive, il faudra qu'autour de l'église et du clocher le noir sache élever un rempart pour se défendre, qu'il

s'organise en milice et qu'il ait des armes pour protéger sa liberté. Savoir rester libre, c'est devenir homme et commencer à être chrétien. Cela est un rêve pour l'avenir. Voici maintenant le présent dans sa triste réalité.

Ce qui se passait dans les régions de Gondokoro n'était connu que fort vaguement jusqu'à l'arrivée du capitaine Speke, car les récits des missionnaires et de Harnier, les premiers de M. Lejean, tous sont fort incomplets. Il y a quelque chose de particulièrement saisissant dans la manière dont Speke est initié à ces mystères de coquineries et de brigandages. M. de Heuglin, parti de Khartoum avec les chasseurs d'hommes, rencontrant leurs bâtiments avant d'aller s'établir dans leurs séribes, n'arrive que lentement et comme par degrés à les connaître. Mais Speke, sans avoir été préparé à cet étrange spectacle, se présente subitement au milieu d'un séribah. Comprend-on l'étonnement, les incertitudes d'un homme tombé tout à coup dans une bande de voleurs, croyant rencontrer la civilisation et trouvant la barbarie, comptant sur la générosité d'un grand commerce et s'exposant à la perfidie des contrebandiers, saluant des militaires comme pleins d'honneur et se livrant à des misérables déguisés en soldats. C'est ce qui est arrivé à Speke. La traite arabe qu'il avait rencontrée ailleurs n'avait pu l'initier à cette traite presque européenne. Le 3 décembre 1862, après une absence de plusieurs années, après de nombreux périls, de longues souffrances, mais porteur de grandes découvertes géographiques, car il vient de voir le Nil sortir du Victoria Nyansa, et d'en trouver peut être les sources si longtemps recherchées, le cœur plein

de joie, il se trouve en face d'un campement, et l'escorte réduite à une douzaine d'hommes salue de sa mousqueterie ceux qu'on lui annonce comme des Européens. Deux cents soldats, au bruit des tambours, les enseignes déployées, accourent pour le recevoir. Mais les drapeaux ne portent ni les couleurs anglaises ni celles de la Turquie ; l'officier qui les commande n'appartient point à l'armée égyptienne. Speke, l'âme pleine d'émotion, rend vigoureusement l'étreinte de Mohammed, mais un sentiment de répulsion lui fait refuser l'accolade de ce prétendu officier.

En effet Mohammed n'est qu'un vékil, et les hommes qu'il commande sont un ramassis de Nubiens, d'Égyptiens, d'esclaves de toutes nations, enrôlés par un des seigneurs marchands de Khartoum, le Maltais Debono. Speke a de la peine à comprendre dans quel monde il se trouve, il est même probable qu'il ne s'en est pas rendu complétement compte jusqu'à Gondokoro, car il consent à passer une revue de ce prétendu bataillon. Cependant il fait bientôt une expérience personnelle de la valeur de ces soldats. Sous toutes sortes de prétextes, on le force à rester avec le camp ; il lui est impossible de trouver des guides ; le Nil lui-même, ce Nil qu'il vient de découvrir et qui est son grand trésor, on l'empêche par des mensonges et une résistance invincible d'aller le visiter, il le verra seulement à Gondokoro, où il ne doit arriver que le 15 février 1863. Autour du camp, les pillages, les réquisitions, les attaques, tout s'exécute au nom du *grand gouvernement*. Un jour, le grand gouvernement fait enlever trois villages, il décide une alliance avec un roi ;

un autre jour, il requiert six cents porteurs pour les bagages de la caravane ; sous peine de confiscation, les chefs de tribus doivent obéir aux ordres du gouvernement. C'est ainsi que ruinant le pays, détruisant les habitations, combattant des bandes mal armées, distribuant au contraire, par un gaspillage mal entendu, les bœufs volés sur d'autres points, la petite armée, avec son ivoire et ses esclaves, rentre à Gondokoro. Là Speke peut au moins serrer la main à un véritable Européen, à un Anglais, M. Baker, qui va compléter ses découvertes en visitant le second des grands lacs auxquels le Nil emprunte ses eaux. Pendant que cet ami s'enfonce dans l'intérieur de l'Afrique, Speke rentre en Angleterre pour y mourir misérablement d'un accident de chasse. M. Baker est pour la vallée du Nil le témoin assigné, afin de dénoncer à l'Europe les brigandages qu'elle ignorait et qu'elle doit flétrir d'une sentence solennelle, comme M. de Heuglin a été le témoin pour la région du Bahr-el-Ghasal, et M. Gerhard Rohlf pour les déserts de Mourzouk. Nous en trouverons d'autres aussi illustres sur les bords de l'océan Indien, le troisième théâtre de ce brigandage. M. Baker est accompagné par sa femme, qui est venue avec lui, « soutenue non par la curiosité mais par le dévouement et qui lui a aidé à supporter les épreuves en partageant ses souffrances. » Depuis 1861, il avait parcouru les régions du Nil, visitant d'abord les cours d'eau qui descendent du plateau abyssinien, et au commencement de 1863, il était à Gondokoro, luttant contre les difficultés, entouré de piéges, menacé de mort, parce qu'il veut pénétrer dans la *terre sainte* des seigneurs

marchands. On le prend pour un consul anglais, et comme l'Angleterre est le plus décidé des pays à faire cesser la traite, il faut l'écarter à toute force, dût-on employer une de ces balles que les soldats ivres distribuent au hasard à toutes les heures de la journée. A Gondokoro, on peut dissimuler tant bien que mal les esclaves en les refoulant au fond des séribes, mais au delà, les incendies ne peuvent se cacher, ni le sang versé, ni les populations détruites. Donc M. Baker doit être arrêté à tout prix. Au milieu des marchands qui fréquentent en ce moment Gondokoro, les plus importants, les premiers, sont les trois que nous avons rencontrés déjà : Chenouda, Kourschid-Aga qui vient d'acheter aux missionnaires l'établissement de Sainte-Croix, et Debono.

C'est avec les gens de ces trois hommes que M. Baker est continuellement en relation, tantôt déjouant leurs complots, tantôt leur protégé, et finissant par devenir en quelque sorte l'allié de l'un d'eux. L'escorte qu'il a amenée de Khartoum est travaillée par le vékil, et si elle ne le trahit pas immédiatement, c'est qu'on est trop près de l'Égypte pour que le crime reste impuni ; mais Bellaal, le chef de ces bandits, l'abandonnera ou le tuera lorsqu'on sera loin dans le pays des noirs. Mahamed, vékil de Debono, qui a amusé M. Baker en lui promettant de l'emmener avec lui, part sans tenir sa promesse. Le nom du vékil est Mahamed dans le livre de Speke et Mohammed dans celui de M. Baker. C'est le lieutenant de Chenouda, Mohammed-Her, qui a excité ses gens à s'insurger. Quant à Ibrahim, le vékil de Kourschid, dont le nez pointu, les larges narines, les pommettes et le men-

ton saillants, rappellent la double race arabe et turque auxquelles il appartient par son père et sa mère, il ne faut pas compter sur son aide. Une caravane déclare franchement à M. Baker qu'on tirera sur lui s'il essaie de continuer son voyage. C'est cependant avec le vékil de Kourschid que le voyageur anglais signera une sorte d'alliance, assurant au chasseur une récolte de cent quintaux d'ivoire, s'il veut le mener dans le Sud, du côté de l'Albert-Nyansa. Ainsi un Anglais plein de fierté, après avoir été insulté effrontément, après avoir vu sa vie menacée, est obligé de finir comme M. de Heuglin, comme les dames Tinné, c'est-à-dire par demander la protection de ceux qu'il méprise. Le traité a été signé dans le pays des Latoukas. Cette contrée s'étend à l'est de Gondokoro et verse des eaux dans le Chol, qui paraît être le principal affluent du Sobat, comme dans la région de l'Est le Djour forme la rivière des Gazelles. C'est un pays charmant avec des chaînes de montagnes couvertes de bois, des plaines ouvertes et un sol fertile. Déjà la population cesse d'y appartenir aux Baris. Les Latoukas sont plus beaux que leurs voisins du Fleuve Blanc, ils sont francs, braves et gais ; au lieu de l'arc et des flèches des nègres, ils portent les armes des Gallas, la lance, la massue et surtout le terrible bracelet de fer qui est garni de lames de quatre pouces. Ils semblent donc appartenir véritablement à la race des Gallas. Leurs villes régulièrement construites sont entourées de fortes palissades, et dans l'intérieur on retrouve encore une enceinte autour de chaque habitation ; mais ce qui vaut mieux que toutes ces précautions, ils sont assez courageux pour n'avoir pas peur

du fusil des Turcs. Ces derniers ne sont arrivés dans le pays que depuis 1862, et il est probable qu'ils n'y exerceront pas longtemps leur métier de voleurs ou de chasseurs d'hommes. La bande de Chenouda commandée par Mohammed-Her, est la première qui ait fait connaissance avec le courage des Latoukas. Quelque temps après sa rentrée à Latomé, la ville qu'il a choisie pour résidence, en 1863, Mohammed-Her, comptant sur l'appui des indigènes qui lui ont fourni deux ou trois cents auxiliaires, a envoyé ses soldats pour attaquer une tribu dont les nombreux troupeaux excitaient sa convoitise. Toute cette troupe, repoussée dans un défilé, est allée tomber dans un gouffre, et ceux qui n'ont pas péri dans les précipices sont morts sous les coups de l'ennemi. Quoique le vékil, resté dans le camp par hasard, ait échappé à ce désastre, voilà un des triumvirs dont la force a été singulièrement ébranlée, si elle n'est pas encore anéantie. Le tour des autres viendra sans doute à son jour. En attendant, voici dans ces contrées de l'Est une race différente de celles que nous avons rencontrées du côté de la rivière des Gazelles. Ne sera-t-elle pas une des premières à se donner à la civilisation quand celle-ci apparaîtra? Suivons maintenant la troupe de Kourschid-Aga.

Ibrahim qui la commande et M. Baker ne se trouvent pas en sûreté dans Tarangollé, ville relativement assez grande puisqu'elle compte trois mille maisons; les habitants en sont fort peu endurants, et les avanies des Turcs ont décidé plus d'une fois les indigènes à prendre les armes. Devant la ville voisine de Kayala, malgré

l'appui du roi de Tarangollé, Ibrahim a déjà éprouvé un échec ; les hommes et les femmes l'ont reçu à coups de pierres et lui ont tué un de ses gens, ce qui est beaucoup, car les soldats ne sont courageux qu'en face des peureux ; partout ailleurs ils se hâtent de fuir. Aussi la troupe de Kourschid-Aga prend volontiers, et un peu plus vite que d'ordinaire, le chemin du Sud ; il semble que les Latoukas ne seront pas de longtemps visités par les chasseurs. Voilà donc un pays qui attend avec moins d'impatience l'intervention européenne. L'orage s'est détourné vers les montagnes du Midi. Quand on se rend vers le Sud, en quittant le bassin du Sobat, il faut gravir une chaîne granitique qui atteint 2,400 mètres d'altitude. Ces hauteurs, prolongées jusqu'au Nil où elles forment des cataractes, vont, au delà du fleuve, se continuer du côté de l'Ouest dans le pays des Niamniams. Elles constituent ainsi le rebord de l'étage supérieur où l'on trouvera les grands lacs. Ces highlands placés vers l'équateur ont d'abord l'heureuse influence de rendre habitable une contrée que le soleil aurait brûlée ; ensuite ils ont préparé un résultat plus précieux en forçant les habitants à se vêtir complétement. Sans parler de l'utilité morale du vêtement, il a une utilité sociale d'une grande importance, car détruit continuellement par l'usage il a besoin d'être renouvelé sans cesse ; de là une source constante d'activité et d'efforts qui, par le travail, mènent à l'industrie. Les vêtements sont ici en peaux de chèvre ou d'antilope, un peu plus loin on trouvera le mbougou, ou écorce assouplie comme une étoffe par un long battage. Les habitants qui occupent les pentes septentrionales de ce plateau

appartiennent à la race des Madis, et l'on voit leurs villages perchés sur les crêtes escarpées où la crainte des Turcs les a forcés à chercher un refuge. En effet, la bande de Debono est campée depuis quelque temps au milieu d'eux à Faloro. Mais les luttes qu'elle a entreprises prennent un caractère un peu plus militaire, un peu plus politique, si, pour le monde nègre, une pareille expression n'est pas déplacée. Depuis le passage de MM. Speke et Baker, il y a sur ces hauteurs une révolution qu'ils sont allés causer bien involontairement. Est-ce le premier frémissement qui annonce une tempête ? Une tempête qui éveillerait ces peuples serait plus bienfaisante que celles qui rendent chaque année la verdure à leurs campagnes brûlées, mais les bandits qui apportent cette tempête n'en sont pas moins coupables.

Il y a une science toute nouvelle aujourd'hui, celle qui cherche entre les races les titres de parenté, en examinant les langues, en analysant les types, et cette science est devenue assez vaste déjà pour se diviser en plusieurs branches, la philologie, l'anthropologie, etc. Dans cette comparaison des races, surtout lorsqu'il s'agit de nations isolées qui n'ont pas d'histoire, peut-être devrait-on interroger un peu plus les usages ; on y trouverait quelquefois des indications aussi précises que dans la langue ou dans le type. L'empire de Kittara, où la traite égyptienne arrive en ce moment en remontant le Nil, pendant que la traite arabe l'atteint de l'autre côté en partant de Zanzibar, nous offre sous ce rapport des indications curieuses. Les faire connaître en quelques mots ne sera pas trop étranger au sujet, d'au-

tant plus qu'il faut savoir ce que chaque race offre de résistance contre cette attaque et promet d'espérance de réhabilitation. Les Vouahoumas, qui ont fondé autrefois cet empire de Kittara aujourd'hui brisé et dont le nom même n'existe plus que dans le souvenir, semblent appartenir à la race abyssinnienne et à la race égyptienne. Mais leurs institutions portent une empreinte qui, d'une manière évidente, rappelle l'empire des Perses, établi sur les bords du Nil avec Cambyze, en sorte que les idées égyptiennes auraient remonté aussi loin que remonte le fleuve de l'Égypte. Les rois sont entourés d'une étiquette dont la violation entraîne la peine de mort; lever les yeux sur les femmes du prince mérite la mort, et la même peine est portée contre qui trahit les secrets du palais; les sœurs du roi deviennent ses femmes, ses frères sont gardés pour être mis à mort quand il voudra; une caste guerrière doit un service alternatif auprès du monarque ou un séjour renouvelé à la cour, et une autre caste religieuse a des biens sacrés que l'État même doit respecter. Il y a dans ce tableau forcément écourté des traits qui font songer involontairement à Memphis et à Persepolis. C'est surtout l'Ouganda, le plus puissant des débris du Kittara, qui a conservé ces traditions. L'Ounyoro, un peu plus au Nord, est le premier de ces États qu'ait visité la traite. Elle y est venue avec la troupe de Debono, après le passage de Speke.

L'occasion était très-belle, en effet, après que Speke avait annoncé à Kamrasi, le roi de l'Ounyoro, et à Mtesa, le roi de l'Ouganda, qu'il venait non pas pour les attaquer, leur voler leur ivoire ou leurs hommes, mais ouvrir

un commerce régulier qui les enrichirait, de s'annoncer comme les amis du capitaine anglais et de profiter de la confiance inspirée par sa probité pour faire en toute sécurité des courses productives. Une trahison pour ces gens-là n'est qu'une preuve d'intelligence. La chose est d'autant plus facile, d'ailleurs, qu'il n'y a pas de si petit État qui n'ait ses prétendants plus ou moins légitimes en face du prince régnant : notre politique perfectionnée connaît ces moyens. Justement l'Ounyoro avait, en 1864, trois chefs armés contre le roi Kamrasi, savoir : Rionga, Fowouka et Owine. Le vékil de Debono fait un traité d'alliance avec le premier, et ses gens profitant des renseignements de Speke pénètrent dans les provinces de l'Ounyoro. Les indigènes racontent qu'ils les ont cordialement reçus en souvenir du capitaine anglais ; mais ces misérables témoignent leur reconnaissance pour cette hospitalité en attaquant leurs hôtes : trois cents personnes seraient tombées sous leurs coups, et un grand nombre de prisonniers auraient été enlevés comme esclaves. Aussi l'on comprend que M. Baker et Ibrahim sont les bienvenus auprès de Kamrasi, le roi vaincu, lorsque celui-ci a constaté que leur amitié est plus sérieuse. M. Baker ne peut accepter de servir le roi nègre dans ses projets de vengeance, et l'unique but de ses efforts est de compléter la découverte des sources du Nil. Pendant qu'il parcourt, heureux d'atteindre enfin au terme longtemps poursuivi, les rives de l'Albert-Nyanza et du Somerset, dont le cours tantôt marécageux, tantôt tourmenté, rattache ce lac avec le Victoria-Nyanza, Ibrahim qui a promis de soutenir le roi contre ses ennemis, est allé attaquer

Fowouka, d'après ce qu'on raconte au voyageur. Sans examiner la légitimité du parti qui demande un concours armé aux soldats de Debono ou de Kourschid, n'y a-t-il pas quelque chose d'effrayant à voir de simples particuliers s'arroger le droit de paix et de guerre?... Cette lutte n'a rien d'intéressant par elle-même : la victoire est toujours du côté des fusils. Mais ces marchands qui transforment les combats en négoce, qui vendent les balles de leurs mousquets, qui apportent la mort et la dévastation, effrayent véritablement la pensée. Cependant les Indes, où se battaient les grandes compagnies de France et d'Angleterre, ne nous ont-elles pas initiés à cette politique du commerce?

D'ailleurs, la moralité de la cause, c'est la moindre question ; si on remporte la victoire, c'est le vaincu qui paye, et si l'on est repoussé, c'est l'allié qui doit solder les frais. Mohammed, pendant qu'Ibrahim est allé porter à Gondokoro les quintaux d'ivoire qui ont récompensé son intervention, se joint à Fowouka et tombe sur le pays de Kamrasi, où M. Baker est resté avec vingt-quatre fusils. Le voyageur anglais était assez fort pour résister; mais il lui répugnait d'entrer, sans y être contraint, dans ces luttes indigènes. Aussi, au lieu de combattre, fait-il déployer dans le camp l'étendard britannique; puis il somme les soldats de Debono de respecter son drapeau et d'abandonner le territoire d'un prince avec lequel il a fait alliance. Combattre était dangereux pour les aventuriers, se retirer, c'était renoncer au bénéfice d'une campagne. La difficulté est bien vite résolue par Mohammed : il recule pour ne pas s'attirer d'affaires avec les Anglais et il fait supporter

les frais de l'entreprise au pauvre Fowouka, dont il enlève les bestiaux et auquel il prend de nombreux esclaves. Owine, le troisième insurgé, n'est pas plus heureux. Kamrasi appuyé par les fusils d'Ibrahim a pris les îles du Somerset, où les insurgés avaient pu résister jusque-là. Alors il ne reste au proscrit d'autre refuge que le camp de Faloro. Un jour Mohammed-Watel-Mek, le vékil ou un vékil de Debono, car les noms varient dans le récit, à qui on a soustrait quelque bétail depuis plusieurs jours, soupçonne son allié, et, dans un moment d'ivresse, ordonne de le massacrer avec tous ses compagnons : les femmes et les enfants des proscrits vont grossir la troupe des esclaves.

Ainsi les pillages et la mort c'est tout ce qui reste à ces misérables chefs indigènes, une fois que les bandes d'aventuriers ont touché à leur frontière. S'ils savaient le comprendre, s'ils s'unissaient entre eux, ils auraient bon compte de ces bandits aussi lâches que malhonnêtes, tandis qu'ils ne songent d'abord qu'à user d'une alliance perfide au profit de leur mesquine ambition. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tout le pays de Kittara est ébranlé à l'occasion de MM. Baker et Speke. Leur passage comptera comme un des événements les plus importants de l'histoire de cet empire. Mtesa, le roi de l'Ouganda, après avoir conçu de grandes espérances lors du passage du capitaine anglais, croit que son voisin de l'Ounyoro lui a joué un mauvais tour, en retenant M. Baker et les présents sur lesquels il compte. De là une guerre entre les deux rois, et le voyageur anglais, qui a repoussé l'attaque des soldats de Debono, va être

forcé d'intervenir contre les indigènes, lorsque l'arrivée d'Ibrahim écarte ce nouveau danger. L'influence honnête de M. Baker semble s'étendre quelquefois sur le camp d'Ibrahim. Mais les instincts de l'aventurier reparaissent toujours. Un jour c'est un chef de la cour de Kamrasi, qui sur l'ordre du roi et avec le concours des Turcs est mis à mort, parce qu'il a vendu son ivoire à la troupe de Mohammed au lieu de l'apporter aux soldats de Kourschid. Une autre fois, c'est un père qui vient réclamer sa fille enlevée dans une razzia et offrir une rançon; il trouve son enfant enchaînée à l'entrée du séribah; Ibrahim était absent il est vrai; les soldats pour se débarrasser des supplications de ce malheureux le massacrent. Ces monstres sans cœur ne savent ce que c'est que les sentiments de famille, et les mères de leurs enfants, quand elles ont vieilli, n'ont souvent à attendre que des coups. Aussi l'on applaudit, lorsqu'un chef plus énergique leur inflige une défaite éclatante, comme l'a fait celui de Faloro. Ce chef nommé Verdella, après avoir été l'ami de Mohammed, lassé à la fin des exigences des Turcs, et familiarisé avec les armes à feu depuis qu'on lui a donné deux fusils et une double paire de pistolets, a déclaré la guerre à la troupe de Debono. Le cas était grave, si grave que Mohammed a dû recourir à Ibrahim son rival détesté, celui auquel il reproche d'être venu lui enlever la domination du plateau. Mais en face des indigènes les coquins redeviennent amis, et une bande de trois cents hommes doit escalader le rocher où Verdella s'est retranché avec ses Madis. Ce chef, sans avoir besoin de ses soldats, mais se servant adroitement

de ses mousquets, bondissant entre les rochers derrière lesquels il défie les balles des ennemis, faisant feu et disparaissant tour à tour, leur tue cinq hommes; cette perte suffit pour mettre en déroute les trois cents bandits. Que les indigènes se procurent donc des armes et qu'ils se débarrassent eux-mêmes de leurs oppresseurs, si les gouvernements européens ne savent point les protéger contre la traite. Cependant, malgré l'espoir que cet échec peut inspirer pour l'avenir, nous laissons, en 1864, les deux troupes de Debono et de Kourschid-Aga toutes puissantes sur le plateau des grands lacs. Ibrahim n'est point rentré à Gondokoro avec M. Baker. Il avait fait une très-ample récolte d'ivoire, et il lui fallait huit cents nègres pour rapporter ces richesses; mais les hommes convoqués pour cette corvée ont disparu subitement. Alors le voyageur anglais a dû revenir avec une escorte qui allait chercher des provisions.

Dans ces campagnes auxquelles M. Baker vient d'assister, il y a un fait bien frappant, et qui peut nous découvrir une précaution de la part des entrepreneurs d'expéditions. Aucun des gros marchands pour le profit duquel la campagne est entreprise ne vient se mettre à la tête de ses hommes. Debono ni Kourschid ne paraissent jamais; ils restent à Khartoum, se montrent peut-être quelquefois à Gondokoro, mais ne s'aventurent pas sur le champ du commerce et de la lutte; ils représentent le gouvernement mystérieux, cette fatalité au nom de laquelle les nègres doivent accepter toute souffrance. Sans doute ce nom de gouvernement doit éveiller chez les noirs une idée étrangement effrayante, et il ne serait pas éton-

nant que les seigneurs marchands ne fussent devenus pour quelques tribus des dieux terribles auxquels on offrirait des sacrifices. Ils sont moins ambitieux sans doute à l'égard de l'Europe, et ils désirent rester de simples marchands, pour que rien ne les inquiète dans leur petite industrie. Cette absence des chefs de maisons peut avoir plusieurs significations : peut-être sont-ils trop riches, pour se donner une fatigue aussi dure qu'une campagne militaire; peut-être sont-ils trop bien élevés pour venir eux-mêmes commettre des incendies et des meurtres. Mais il y a une raison peut-être plus plausible : ils ont peur d'être surpris. Le bassin du Bahr-el-Ghasal voit plus souvent ses seigneurs et maîtres, parce que le pays est entièrement fermé, loin des regards, comme un domaine intime où n'entrent que les gens de la maison. Mais il n'en est pas de même des bords du Nil. Le fleuve est toujours navigable, c'est un pays connu, la mode peut venir d'y aller faire une tournée, et déjà bon nombre de visiteurs ont pénétré à Gondokoro. Il est donc de nécessité urgente de modifier quelque peu les entreprises. Le chef de maison rentre chez lui, et le vékil, un homme à la conscience robuste, au-dessus de tous les préjugés, prendra pour son compte particulier toute la honte, à un tarif convenable sans doute, et il rapportera au maître les écus et la gloire.

Mais combien rapporte-t-il aussi d'esclaves? Il est très-difficile de répondre à une pareille question, parce que les négriers prennent toutes les précautions imaginables pour dissimuler leur commerce; rien ne doit paraître aux yeux de celui qui n'est pas initié. Cependant

on peut répondre d'une manière approximative. Les maisons de commerce de Khartoum qui travaillent dans la vallée du haut Nil, qui y sont représentées par des vékils et des séribes, doivent dépasser probablement de beaucoup le nombre de vingt. En effet, dans les récits cependant bien incomplets des voyageurs, et dans leur itinéraire limité à une part bien restreinte d'un théâtre immense, nous avons trouvé le nom de vingt et un chefs de maisons. Admettons cependant le chiffre de vingt maisons seulement travaillant pour la traite. M. Baker, celui qui précise le mieux les indications de ce genre, nous dit que chaque marchand a sous ses ordres une troupe de cent à trois cents hommes et paye ses soldats avec des esclaves. Chaque fois qu'une razzia vient d'être faite, une vente a lieu dans le séribah ; c'est un petit marché de famille entre le vékil représentant la maison et les employés, c'est-à-dire les chasseurs d'hommes, et le prix est retenu sur la solde. Quand les soldats ont été payés de cette manière, il resterait encore aux chefs de l'expédition de quatre à cinq cents esclaves en bénéfice net. Ainsi le lot de chaque entrepreneur d'expédition est de 450 noirs en moyenne. Les soldats, qui sont au nombre de 100 à 300, c'est-à-dire en moyenne 200, pour leur solde d'une campagne, seraient bien pauvres s'ils ne recevaient que quelques esclaves. Admettons cependant qu'à eux tous ils ne reçoivent qu'une part égale à celle de leurs maîtres, et il y aura encore 450 malheureux à ajouter à la liste des captures. M. Baker dit que le bénéfice de 450 esclaves, pour le patron, a lieu dans les bonnes années ; mais nous avons fort diminué la part des

soldats en la réduisant à moins de trois esclaves par tête. Le résultat serait donc, en prenant toujours les plus bas chiffres, de 900 esclaves pour chaque maison et de 18,000 pour les vingt maisons du Nil supérieur. Mais il y a d'autres points encore où l'on trouve des esclaves; ce nombre de 18,000 est fourni seulement par les marchands d'ivoire qui joignent à leur commerce principal la traite des noirs pour occuper leurs loisirs et ceux de leurs hommes. En dehors de leur contingent, il faut rappeler celui des chasseurs d'hommes proprement dits. Nous avons trouvé dans le pays des Schillouks de grandes expéditions organisées exclusivement pour enlever des nègres, et une seule battue, en 1864, a pu réunir de 8,000 à 9,000 prisonniers. Réduisons ce nombre à 5 ou 6,000, même 4,000, pour être généreux. Il y a encore cette grande ligne intérieure qui part du pays des Niam-niams et arrive par un chemin que les Européens n'ont pas visité, au Darfour et au Kordofan, en traversant les deux marchés de Dem et de Telquauna. Serait-on bien exagéré en lui assignant aussi une part de 4,000 têtes dans cette grande contribution de la traite. Enfin, en suivant jusqu'au port d'embarcation les esclaves que nous venons de voir recueillis sur les bords du Nil, nous rencontrerons plusieurs marchés fréquentés par les négriers, et plus d'une troupe descendra des montagnes de l'Abyssinie pour rejoindre ce courant humain entraîné par la traite du côté de l'Arabie. Si ces trois derniers pays de production donnent chacun 4,000 têtes, et qu'on joigne ce nombre de 12,000 aux 18,000 du haut Nil, la somme totale des esclaves fournis par les contrées limitrophes de

l'Égypte sera de 30,000. Dans tout ce calcul, on a adopté des moyennes très-faibles, et si quelque voyageur venait dénoncer un chiffre bien supérieur, double même, 50 ou 60,000, son assertion ne paraîtrait pas incroyable. Pour se rendre compte d'une levée de 30,000 hommes et de la dépopulation qui en résulte, qu'on n'en juge pas par les conscriptions régulières de nos pays réclamant des contingents beaucoup plus élevés. Ici, tous sans exception sont frappés : les uns tombent dans les mains des chasseurs, ce sont les plus faibles; les autres sont tués dans l'attaque, ce sont les hommes de cœur ; ce qui échappe est décimé par la misère et la faim. Il y a trois forces destructives qui règnent dans ces contrées et qui sont l'œuvre des étrangers, la guerre, la traite et la faim. La souffrance n'y est pas l'exception, c'est l'état normal et continuel.

---

# CHAPITRE IV

## PREMIER MARCHÉ DE VENTE

En face de cette multitude d'esclaves, qui descendent le Nil à partir de Gondokoro, qui arrivent de la vallée du Bahr-el-Ghasal, ou qui se rassemblent plus près des frontières égyptiennes dans le pays des Schillouks, il se présente naturellement de graves questions. Quelle est la conduite du gouvernement égyptien ? Quelle surveillance exercent les consuls ? Quels ordres donnent les gouvernements européens pour faire disparaître la traite ? Il est évident que ces questions ne peuvent être résolus par un simple particulier, même le plus décidé à chercher la vérité et le plus heureux pour trouver les documents qui sont dans le domaine public ; les chancelleries des différentes nations peuvent seules répondre, chacune pour ce qui la concerne. Mais ce qu'il faut pour le moment, ce n'est pas une réponse immédiate à ces questions ; il faut simplement que l'opinion s'en

préoccupe ; ce n'est pas aux gouvernements qu'on s'adresse, mais au public ; ce n'est pas une négligence dans le passé qu'on veut constater, mais un zèle bien décidé pour l'avenir qu'on veut éveiller. Lorsque le public aura remarqué l'importance de la traite orientale, lorsqu'il aura reconnu l'étendue du mal, l'horreur de la plaie et la nécessité pressante de les guérir, un grand pas sera fait ; non pas que le public doive agir directement par lui-même, non pas même qu'il doive indiquer les moyens à prendre; mais parce que sa voix avertit ceux qui doivent agir ; mais parce que sa présence autour d'une grande question écartera les délais et la négligence. Or, pour cette initiative du public, il n'est point nécessaire de connaître tous les détails et tous les coupables, il suffit de constater l'existence du crime. Cette existence elle-même n'est plus douteuse après les témoignages nombreux que les voyageurs nous ont fournis. La simple indication des faits recueillis dans le Soudan et en Égypte, le tableau de ce qui se passe sur les bords de l'océan Indien où nous arriverons bientôt, doivent suffire pour mettre hors de doute l'existence et l'importance de cette traite. Le moment est arrivé de la supprimer.

Cependant le récit des événements que l'on vient d'étudier serait incomplet, si l'on ne connaissait le sort définitif des esclaves délivrés par les croisières égyptiennes. Il manquerait même une preuve à l'existence de la traite, si l'on ne montrait qu'elle a été encouragée par une négligence coupable. Enfin on aurait moins de chance d'éviter les erreurs dans l'avenir, si l'on n'en signalait quelques-unes dans le passé. Il se rencontre justement, pour

donner une garantie de plus aux témoignages, que M. de Heuglin, le témoin du Bahr-el-Ghasal et M. Baker, celui du haut Nil, arrivant dans la même année de 1864 à Khartoum, pourront déposer en même temps sur les mêmes faits. Plus d'une fois même, les dépositions de M. Lejean confirmeront encore leurs témoignages. Quelle que soit l'honorabilité des témoins, lors même que les faits sont d'une évidence à rendre toute erreur impossible de leur part, comme ils ont eu des difficultés avec les marchands, au moins avec les soldats de ces marchands, on redoute toujours de trouver une trace de ressentiment dans leurs dépositions. MM. de Heuglin et Baker ont été l'un et l'autre exposés aux intrigues, aux attaques et aux vexations des vékils et de leurs Berbérins. De plus, M. de Heuglin a vécu à Khartoum comme consul autrichien, et si sa position officielle lui a fourni le moyen d'être bien renseigné, elle l'a engagé plus ou moins dans certains débats dont il nous a fait le récit ; certaines mesures qu'il a prises étant en fonction, ont été rapportées après sa démission et ont pu lui laisser au moins de l'émotion ; il semble parfois que cette émotion perce dans son récit. Ce n'est point pour le blâmer que ces détails sont rappelés, mais il nous faut connaître les témoins aussi bien que les accusés. Quand sa déposition sera appuyée par celle de M. Lejean ou de M. Baker, aucun doute ne sera plus possible.

## I

### LES NÈGRES ENROLÉS PAR L'ÉGYPTE

Si l'année 1863 a été pour la vallée du Nil la grande année de la lumière, de la révélation des infamies qui s'y cachaient, l'année 1864 a manifesté une sorte de réveil de la part des puissances européennes qui ont apporté un peu plus de zèle contre la traite ; l'Égypte elle-même a dû prendre quelques mesures. Nous avons vu le vice-roi envoyer un mudir avec un millier de soldats dans le pays des Schillouks, pendant que la police du fleuve était confiée à quelques bâtiments. M. Baker arrive juste à Gondokoro au moment où ces heureuses nouvelles viennent d'y être apportées. Si le voyageur anglais s'en réjouit, les marchands s'en épouvantent, ils s'apprêtent à fuir dans l'intérieur, et ils commencent par donner la liberté à leurs esclaves. Trois mille de ces malheureux étaient entassés dans les séribes, en attendant les transports qui devaient les emporter du côté du Nord ; on leur annonce qu'au lieu de partir pour la captivité, ils sont libres de rentrer dans leurs pays. Quand on voit cette épouvante, quand la moindre mesure de répression a fait trembler tous ces négriers, on comprend combien il serait facile d'anéantir la traite dans la vallée du Nil. Deux ou trois bateaux à vapeur confiés à quelques officiers d'énergie et de conscience suffiraient pour détruire tout

ce commerce. Si les croisières de l'Océan laissent échapper les bâtiments des négriers, rien ne peut se soustraire à une surveillance rigoureuse lorsqu'il s'agit d'un fleuve. Quant à un voyage par terre, lors même qu'il n'y aurait pas de marais pour le rendre impossible, comme la distance est de 1,100 kilomètres en ligne droite, entre Gondokoro et Khartoum, les frais de route deviendraient considérables, de manière à compromettre tous les bénéfices. Le seul point est de savoir si on veut une surveillance sérieuse. En attendant, les Égyptiens sont punis d'abord par la peste qui éclate à Gondokoro dans les séribes où les esclaves ont été jetés. Elle décime ces malheureux, puis elle attaque leurs maîtres, et ceux qui peuvent profiter de la liberté accordée à l'improviste iront la répandre dans l'intérieur. Elle éclatait en même temps à Khartoum, avec l'arrivée des deux bâtiments négriers dont M. de Heuglin nous a déjà parlé. M. Baker donne absolument, sur ces négriers et leur chargement, le même témoignage que le voyageur allemand : les nègres y étaient entassés comme des anchois, les vivants et les mourants couchés pêle-mêle avec les morts. La peste se répandit avec la rapidité de l'incendie et ses ravages furent épouvantables. Ainsi la peste éclate sur deux points à la fois à cause de l'entassement des esclaves. Il se rencontre justement que l'année suivante un fléau parcourt l'Europe, et que les puissances occidentales sont assez effrayées pour établir une commission sanitaire, afin de rechercher l'origine du mal. L'attention se porte sur la mer Rouge. Mais que les docteurs chargés du rapport veuillent bien remarquer ce fait. L'Arabie, qui est

le grand foyer du choléra; est en même temps le grand rendez-vous, non-seulement des pèlerins visiteurs de la Mecque, mais des convois d'esclaves amenés par la traite. Les pèlerins sont au nombre de 90,000, et les esclaves environ 60,000; mais si les premiers sont dans des conditions hygiéniques déplorables, les autres sont dans des conditions certaines de maladie. Un port de l'Arabie où plusieurs bâtiments ont pris le choléra, celui de Makalla, dans l'Hadramaout, est précisément un marché d'esclaves: enfin un des premiers témoignages fournis à l'enquête sanitaire vient du Caire. Il ne serait pas étonnant, par conséquent, que les mesures adoptées ou indiquées par la commission ne manquassent leur but quelque jour, parce qu'on a oublié ce foyer d'infection. La traite peut être aussi terrible au physique qu'au moral. Probablement dans les observations qui précèdent, trouvera-t-on qu'il n'y a pas identité entre le choléra qu'on surveille et la peste qui a éclaté chez les esclaves. Le mot peste est celui-ci de la traduction de M. Baker et nous n'avons pas le texte anglais sous les yeux; d'ailleurs l'auteur n'a pas étudié cette maladie qu'il appelle aussi un typhus. Mais puisque l'on s'inquiète de la santé publique, puisque, dans notre époque de relations universelles, il y a aussi un libre échange de maladies, on fera bien de surveiller les séribes et les bâtiments des négriers.

Il s'agit maintenant, pour les autorités égyptiennes, de décider du sort de ceux qui ont été capturés, esclaves et contrebandiers. Nous avons vu la capture de 1,700 nègres au moins. Comme la loi prohibe l'esclavage dans l'empire turc, comme elle le prohibe d'une manière plus

impérieuse encore pour les marchands qui sont sous la protection des consuls et qui ont fait la traite en se couvrant d'un pavillon européen, la justice semblait demander qu'on rendît les noirs à la liberté, et qu'on les renvoyât dans leurs pays en faisant supporter les frais aux coupables. Le renvoi était d'autant plus facile que les prisonniers appartenaient probablement aux tribus limitrophes des Denkas et des Schillouks. Mais on n'y songe pas. MM. de Heuglin et Baker nous racontent que les femmes, nouvelle sorte de vivandières, sont distribuées dans les régiments ; elles doivent broyer le grain pour la troupe ; des soldats les épousent sans doute. L'Orient, avec sa polygamie sans limite et une facilité extrême de répudiation, a pour nous une physionomie étrange ; la démarcation entre la famille honnête et le désordre cessant d'être précise, l'opinion n'y est plus choquée par ce qui offusquerait nos mœurs. Pour les hommes, l'administration locale considère les nègres capturés comme sa propriété, et tous ceux qu'on trouve aptes au service militaire sont enrôlés. Nous connaissons déjà ces armées où le premier venu, quelles que soient son origine et sa race, est admis, et ce système de faire des soldats avec des esclaves est une tradition musulmane que l'Égypte, plus que tout autre contrée, doit connaître. M. de Heuglin nous donne à ce sujet des détails plus étendus. Malgré sa prétention de réprimer l'esclavage, l'administration s'empare partout des noirs qu'elle enrôle comme soldats. Le désir de compléter ses régiments lui a même inspiré une interprétation ingénieuse de la loi contre l'esclavage. Dans le Soudan, les esclaves agriculteurs sont nombreux.

Un jour, un officier recruteur vient annoncer aux serviteurs des Fellahs que le gouvernement leur accorde une triple faveur : la liberté, 200 piastres et l'honneur d'être militaires. Mais le bonheur doit être complet, et celui qui refuse d'être militaire restera esclave. Ainsi une grande préoccupation du gouvernement égyptien est d'avoir des soldats, et cette préoccupation favorise le maintien de la traite. On assure à M. de Heuglin que, d'avril à juillet 1864, il est parti de la Nubie pour le Caire 10,000 hommes au compte du vice-roi.

Ici encore nous avons la bonne fortune de trouver un second témoin pour confirmer ces renseignements, non que ce soit une bonne fortune de signaler un délit, mais, quand une faute existe, il est plus rassurant de la constater par un double témoignage. M. Lejean, dans un voyage publié encore par le *Tour du Monde*, nous donne des informations qui se rapportent juste à ces deux années de 1863 et 1864. Le gouverneur général Mouça-Pacha, dont MM. Baker et de Heuglin nous ont déjà parlé, finira par nous être assez bien connu. D'après cette nouvelle déposition, nous comprenons pourquoi les esclaves saisis n'ont pas été rendus à la liberté, pourquoi les agents recruteurs vont chercher ceux qui servaient à l'agriculture. Il semble même qu'on se rend mieux compte, en voyant de près les œuvres du pacha, des événements dont le pays des Schilloucks et des Denkas a été le théâtre. On dirait qu'on arrive jusqu'à la force motrice qui dirige une immense machination, qu'on touche à la source d'où partent les mouvements, qu'on pénètre au conseil intime où les faits se sont préparés. En effet,

d'après M. Lejean, le gouvernement avait formé un projet de guerre, il lui fallait coûte que coûte réunir beaucoup de soldats, afin de pouvoir envahir l'Abyssinie. Il ajoute : « En 1863, le pacha marchant sur Gallabat n'avait réussi qu'à réunir 8,000 hommes, les troupes les plus grotesques du monde. Il fallait quelque chose de plus sérieux. Une vaste battue aux nègres commença, sur une échelle énorme, au Fazokl, au Tagali, au Denka, aux frontières d'Abyssinie, au fleuve Blanc. » Le Fazokl est au Nord du pays des Denkas, et le Tagali, au Nord de celui des Schillouks. Ainsi les troupes devant lesquelles M. de Pruyssenaer s'enfuyait appartenaient réellement au gouvernement égyptien; les battues se faisaient dans son intérêt, et le beau zèle de répression n'était qu'une fiction trompeuse. Ce qu'on voulait, c'était non réprimer la traite, mais trouver des soldats à tout prix. Il y a véritablement quelque chose de pénible, une amertume qui endolorit la pensée, lorsqu'on accuse de tromperie une autorité quelconque, même un gouverneur de Soudan. Mais, sous peine de compromettre les mesures dirigées contre le commerce des esclaves, sous peine de voir la traite continuer ses ravages, il faut montrer que le gouvernement égyptien n'est pas assez sûr pour qu'on lui abandonne cette grande œuvre : s'en remettre à lui, s'en remettre surtout à ses agents, ce n'est pas donner à la conscience publique une certitude rassurante. Cette accusation de duplicité que nous avons trouvée dans M. Baker, M. Lejean la formule avec netteté. « Le gouvernement égyptien, nous dit-il, leurrait les journaux de l'Europe de correspondances menteuses, annonçant la

répression exemplaire du commerce qui déshonorait le Soudan. Or, il ne fut jamais si actif. » Par générosité, cependant, admettons que ces accusations laissent quelque doute. Comme on ne réclame pas la punition des coupables pour leurs crimes du passé, mais la cessation de ces crimes et la destruction de la traite, un doute nous suffit. L'Égypte ne peut remplir une aussi belle mission.

Cependant Mouça-Pacha peut être fort sincère dans certaines poursuites dirigées contre les négriers. Il veut probablement apporter la plus grande vigilance pour les surveiller, pour les arrêter et pour faire cesser leur trafic. Seulement, ce qu'il poursuit avec tant d'ardeur, ce n'est pas la traite, mais les négriers, et encore pas tous les négriers, mais les négriers européens seuls. Tout cela résulte de certaine dénonciation que des amis de M. Lejean lui ont faite par écrit : ce gouverneur veut monopoliser la traite. Nous arrivons ici à un nouveau genre de chasse à l'homme, la chasse dissimulée qu'on pourrait appeler la chasse officielle. Il ne s'agit pas directement d'enlever des esclaves, mais d'enrôler des soldats ; les razzias opérées à la frontière prennent un peu plus l'apparence d'une guerre. Le négrier est devenu un vrai général, il est entouré d'un brillant état-major. Avec ces drapeaux déployés, sous ces habits brodés et quand la fanfare sonne, il ne doit plus rester ni bandits, ni brigandages, mais des héros et des exploits. Le pacha vous fournira les plus belles explications de tous ses actes. Les opérations dont il a donné l'ordre sont de trois sortes. Il fait poursuivre sur le Nil Blanc certains bâtiments

chargés de nègres : ici son rôle aura toutes les apparences de la justice ; il lui vaudra sans doute des félicitations. Le long du Nil Bleu, dans le Sennaâr, il taxe les grands chefs à un certain chiffre de têtes de ce gibier humain. Que peut-on lui reprocher ? Il vous dira qu'il fait de la conscription à la mode égyptienne. La levée des esclaves agriculteurs, la presse dans les maisons, c'est encore la conscription : avec un gouvernement absolu, où s'arrête la conscription ? Enfin il y a les enlèvements opérés sur les frontières, un peu partout. Encore ici, quel reproche fera-t-on ? Ce sont des prisonniers qui auront l'honneur de devenir soldats, et qui seront bien plus heureux dans ce noble service. Toutes ces belles explications pourront-elles dissimuler la traite officielle ? Un gouvernement pourra-t-il sérieusement poursuivre la chasse à l'homme, quand ses levées sont des razzias ? Pourra-t-il poursuivre, les négriers quand ses généraux en imitent les exemples ?

Ainsi tous les hommes enlevés aux négriers, toutes les taxes en bétail humain imposées aux indigènes, tous les prisonniers ramenés des razzias, sont destinés à former une armée nombreuse. Ce qui rend possible une pareille armée, c'est que l'intelligence des pauvres noirs de ce pays, obscurcie par la misère, par une triste éducation, par le milieu déplorable dans lequel ils sont nés, n'opposera, dit-on, qu'une faible résistance aux instructeurs égyptiens ; quand ils auront un fusil, quand ils sauront se servir de cette arme, sans se demander au nom de quel principe on les commande, sans comprendre à quelle lutte on les réserve, ils se battront en machines, comme

des soldats qu'on grise pour leur donner une furie aveugle, comme les éléphants de leur pays que l'on dressait autrefois pour les combats. L'Égypte veut avoir une grosse armée, parce qu'en Orient, où les idées comptent pour peu jusqu'ici, les grosses armées ont plus qu'en Occident servi à mesurer l'influence des peuples ; elle pourrait bien se tromper désormais dans ses calculs. Mais il y avait un motif particulier en 1863 et 1864, pour faire ces grands préparatifs de guerre. Le gouvernement égyptien rêvait, paraît-il, la conquête de l'Abyssinie. Il faut que notre étude se reporte vers les contrées du Nil Bleu, au pied du massif abyssin, non-seulement parce que c'est le pays que le gouvernement égyptien convoite, mais parce que sa frontière est parcourue par la traite officielle; parce que les routes qui conduisent à la mer Rouge les caravanes de nègres, le traversent ; parce que là, avec la croyance musulmane, le commerce des esclaves a trouvé une barrière infranchissable. Le Djéziré, c'est-à-dire la presqu'île située entre les deux fleuves et les bords du Nil Bleu, présente souvent des villages nombreux, des cultures variées de blé, de coton et de sésame. — Ce pays forma jusqu'en 1822 le royaume des nègres Fougns. La vieille capitale Sennaar a cédé une partie de ses habitants à Oued-Médine ou à Massalamieh. Au delà, après une forêt déserte, large de quatre jours de marche, une sorte de frontière qui se trouve autour de chaque pays africain, on rencontre, s'élevant les uns au-dessus des autres, les degrés gigantesques, hauts chacun de plusieurs centaines de mètres, qui mènent au pays des Abyssins. Ce massif est

aussi curieux au point de vue physique que sous le rapport de l'histoire et de l'ethnologie. Ces rochers entassés, entre leur base qui s'élève au-dessus de la steppe ou du désert brûlant, et leur sommet qui dépasse 4,700 mètres, offrent tous les climats et toutes les productions de l'univers, depuis les riches forêts des tropiques jusqu'aux fraîches prairies des Alpes ; une race énergique, barbare, est venue y mettre à l'abri, contre l'invasion musulmane, son indépendance et sa foi. Ce peuple a rendu un service à l'Afrique en arrêtant le mahométisme, c'est-à-dire la religion qui porte avec elle le fatalisme et l'esclavage. Quoique s'affaiblissant toujours et oubliant chaque jour davantage la vraie tradition chrétienne, il a été fidèle à sa mission pendant de longs siècles, jusqu'au moment où l'Europe peut le relever de cette lutte qu'il soutient depuis mille ans.

Les Abyssins, ennemis des chasseurs d'esclaves, n'admettent pas l'esclavage en principe, quoique la guerre les ait amenés quelquefois à imposer une sorte de servitude aux tribus vaincues de la frontière. Ne sont-ils exposés eux-mêmes qu'aux razzias officielles des Égyptiens, et n'y a-t-il point dans ces régions d'autres négriers que le pacha de Khartoum ? Il est difficile de le savoir. Cependant nous rencontrerons chez les Arabes des esclaves abyssins plus particulièrement recherchés à cause de leur supériorité sur les nègres. Il en est de même des esclaves venus du pays des Gallas, qui est situé sur le versant méridional du massif. Il est certain qu'il y ai dans ces contrées une traite organisée, soit comme le commerce hypocrite du Nil Blanc, soit comme les expéditions militaires

des Arabes. Aussi trouve-t-on dans cette région certains marchés renommés, où l'on amène des esclaves avec le café, la cire et les autres produits du pays. Le Gallabat, où l'on rencontre un des marchés les plus connus, forme une sorte de république habitée par des noirs, qui ont organisé une milice pour maintenir la sécurité sur leur territoire. Il y a une maison italienne à Gallabat pour le commerce de la cire; mais ils semble que pour la traite ce théâtre soit tout entier entre les mains des indigènes. Une certaine classe de marchands abyssins, presque tous musulmans, nommés neggadès, paraissent s'y être réservé le monopole de tous les commerces.

Cette étude sur l'armée égyptienne nous donne un résultat important pour nos recherches. Elle nous fait connaître le sort réservé à un grand nombre de ces noirs que la traite a enlevés. En même temps elle nous fournit une explication du grand développement de la chasse à l'homme. Nos recherches doivent être doubles toujours : quand nous avons trouvé un grand courant de la traite, quand nous avons rencontré de nombreuses bandes de captifs, il faut que sur une autre point nous trouvions une grande consommation d'hommes, un emploi considérable d'esclaves. C'est pour compléter cette étude, et non pour voir si le khédive est bien fidèle aux obligations imposées à son gouvernement par les clauses du tanzimat, que nous allons compter son armée. Le tanzimat nous est indifférent pour le moment; mais nous avons besoin de voir si le nombre des soldats répond aux assertions précédentes. D'après l'*Annuaire d'économie politique et de statistique* de 1868, l'Égypte, avec une popula-

tion de 5,125,000 habitants, celle de la Nubie comprise sans doute, a une armée régulière de 48,600 hommes, sans compter la marine. Cela fait pour un pays dont les ressources et les richesses ne sauraient en aucune manière être comparées avec celle de la France, une armée proportionnellement aussi nombreuse que la nôtre. La France comptait à la même époque pour 38,000,000 d'habitants, 394,000 soldats. Ce calcul est d'accord avec les autres données et nous montre que cette armée du khédive, élevée au-dessus de son chiffre normal, a pu recevoir les nombreux contingents de la traite. L'*Annuaire* de 1867 [1] n'indique cependant que 24,000 hommes. Mais dans ce calcul imposé par notre étude, qu'on ne voie aucun motif politique, aucun désir de se mêler en rien aux discussions que la situation actuelle a soulevées autour de l'Égypte. L'intention de ce travail n'est pas plus de soutenir le sultan que d'attaquer le khédive. Sur les bords du Nil, on constate les fautes ou la négligence des autorités égyptiennes à l'égard de la traite; sur les côtes de l'Hedjaz, on devra signaler les fautes des autorités turques, et on a dû le faire déjà dans la Tripolitaine. Le seul adversaire qu'on poursuive, c'est la traite; les négriers eux-mêmes ne seront plus pour nous des adversaires, lorsqu'ils auront renoncé à leur trafic; quand il signale les personnes, notre travail n'a d'autre but que de combattre le commerce des esclaves; c'est une instruction générale contre la vente des nègres qu'il fait, et non une accusation personnelle contre des coupables qu'il faudrait condamner.

[1] L'*Annuaire* de 1869 donne cette indication sur l'armée égyptienne: « Pied de paix, 4,400 hommes. »

## II

### LES NÈGRES DU TRÉSOR

Mais l'Égypte réserve un autre rôle aux esclaves, et c'est ici que l'administration égyptienne, ou si l'on veut l'administration de certains gouverneurs, n'a plus de prétexte pour nier sa participation à la traite, plus de raisonnements spécieux pour dissimuler sa honte. Dans ce pays, comme dans beaucoup de royaumes barbares de l'intérieur, l'esclave est une monnaie que les princes croient pouvoir se procurer à bon compte. Dans le Bournou que nous avons visité avec M. Rohlf, dans le Kittara où nous sommes allés avec Speke, les princes donnent des esclaves à leurs visiteurs ou à leurs courtisans. Dans l'Égypte, les appointements des employés civils et militaires ont été payés quelquefois avec la même monnaie, en sorte que les marchands d'ivoire n'ont pas inventé cette méthode économique de solder leurs serviteurs. La gloire en revient à d'autres plus haut placés. « Les officiers égyptiens, nous dit M. Baker, avaient l'habitude de recevoir une portion de leur paye en esclaves, précisément d'après le système suivi sur les bords du Nil par les négociants et leurs subordonnés. » Cela se passait au moment où le voyageur anglais partait de Khartoum pour son expédition dans l'intérieur, en 1862. M. de Heuglin nous dit la même chose, mais il ne fixe pas la date de ces faits,

qui paraissent être antérieurs. « Dans le Kordofan, le gouvernement payait ses soldats et ses employés la plupart seulement avec des esclaves. Ces employés, par conséquent, ne pouvaient contenter leurs créanciers européens ou indigènes qu'en leur donnant cette monnaie noire. De cette manière, les Européens devaient prendre des esclaves en compte ou perdre leurs créances. » Comprend-on l'immorale influence d'un usage pareil. Tout autour des fonctionnaires égyptiens, comme la maladie contagieuse se répand autour d'un équipage débarqué avec la fièvre jaune ou la peste, la traite devenait d'un usage journalier et presque inévitable pour tous ceux qu'un intérêt quelconque mettait dans leurs relations. Il faut croire que cette plaie a disparu. Peut-être même n'a-t-elle jamais pénétré dans les grandes places de la Basse-Égypte : on réservait ce système pour les provinces éloignées du Kordofan ou de la Nubie. Mais cette monnaie humaine a dû être d'autant plus employée, que l'armée plus nombreuse exigeait plus de dépenses de toute sorte, et tarissait les sources de revenus. Tout se tient dans cette série de misères, dans ce cercle vicieux de fautes et de violences. Les esclaves recrutent l'armée, l'armée dépense plus que les ressources du pays ne le permettent, et pour combler le déficit, on paye les fonctionnaires avec des esclaves. Toutes ces misères retombent toujours sur la race noire. Au moment au Mouça-Pacha réunit une grande armée avec ses razzias, il doit réunir aussi, en guise de caisse militaire, un grand trésor d'esclaves. Aussi pendant que les hommes vont former les compagnies, les chounas, ou magasins de l'État, regorgent de

cette marchandise, hommes de reste, femmes et enfants. C'est à M. Lejean que nous empruntons ces détails, et ses correspondants, anonymes pour nous, ajoutent : « Les casernes regorgent d'esclaves, on en vend, on en donne aux employés du gouvernement, pour remplacer leurs appointements en retard. » Ailleurs ils nous disent encore : « Mouça-Pacha lui-même vend, achète, spécule sur ces malheureux. » Qu'il fasse ce commerce en son nom ou au nom du gouvernement, que les bénéfices entrent dans le trésor public ou dans sa bourse, peu importe. Voilà un gouverneur général devenu marchand d'esclaves, marchand en gros ; par conséquent il redoutera la concurrence qui déprécierait sa marchandise et en diminuerait la valeur : mais quand un négociant est revêtu d'un pouvoir absolu, il a plus d'un moyen de se débarrasser de toute concurrence. Alors on comprendrait ce beau zèle déployé contre les négriers, œuvre philanthropique en apparence, au fond peut-être mesure de protection en faveur d'un monopole honteux. Ici encore on recule par pudeur en face d'une pareille conclusion, comme on recule devant une monstruosité à laquelle le regard n'est pas habitué. Mais accordons que les correspondants de M. Lejean se soient trompés ; on ne se trompera pas encore en affirmant que les autorités attaquées par de pareilles accusations n'offrent aucune garantie. Il nous faut arriver à cette conclusion de M. Baker : « L'Égypte favorise l'esclavage, je n'ai jamais vu un seul employé du gouvernement qui ne le considérât comme une institution absolument nécessaire à l'Égypte. De cette façon, toute démonstration ostensiblement faite par le

gouvernement égyptien contre la traite des noirs n'est qu'une formalité pour tromper les puissances européennes. Quand on leur a fermé les yeux, et que la question est ajournée, le trafic de chair humaine recommence de plus belle. »

Le mal est donc plus haut. Il n'est pas dans la volonté de tel pacha, dans la négligence de tel fonctionnaire, il est dans les idées et dans les institutions. Quand on réduirait l'armée au chiffre normal de quinze mille hommes, quand les dépenses amoindries n'exigeraient plus l'emploi de la monnaie humaine, l'esclavage continuerait à être favorisé ; il est toujours et partout réclamé par les institutions d'un peuple mahométan. Après la réforme de l'armée et du trésor, il faudrait encore la réforme de la famille, la destruction d'une polygamie de toute sorte qui amène l'achat des femmes. Il faudrait que le musulman devenu plus énergique n'eût plus besoin de remettre son travail aux bras des esclaves. Lorsque quittant l'Égypte nous arriverons dans l'Arabie, et que nous n'aurons plus la crainte de soulever la susceptibilité de la politique avec laquelle nous voulons rester d'accord, nous pourrons constater que l'esclavage est, dans la situation présente, un élément presque indispensable pour les populations mahométanes, et qu'elles n'y renonceront définitivement qu'en changeant de croyance.

L'armée égyptienne coûte donc fort cher à la race noire, puisque celle-ci doit fournir à la fois des soldats et des trésors d'hommes pour entretenir ces soldats. Mais elle est encore, d'une troisième façon, une source de misère pour ces malheureux nègres. Dans le corps

humain, si un membre est atteint d'une infirmité, c'est toujours sur lui que retombent les souffrances de tous les autres. En Nubie, les pauvres noirs semblent devoir payer toujours pour les sottises. C'est sur eux que vont se venger ceux que la misère entraîne à devenir bandits. Dans toute la vallée du Nil Blanc, nous avons rencontré, à la suite des marchands, de nombreuses troupes de soldats, vingt ou trente petites armées de bravi, qui louent leurs bras aux chasseurs d'hommes et regardent la traite comme leur gagne-pain. Mais nous n'avons pas encore étudié comment s'est formée cette classe d'aventuriers, ce qui l'a fait surgir et ce qui la met à la disposition de tous les coquins. Ce sont nos Grandes Compagnies ou nos Routiers du moyen âge. Ceux-ci pillaient les châteaux, imposaient les villes et rançonnaient leurs prisonniers. Les routiers africains n'ayant ni villes ni châteaux à piller, enlèvent les populations, et comme les prisonniers n'ont d'autre valeur que celle de leur peau, ils les vendent au lieu de les rançonner. Pour faire cesser dans nos provinces l'incendie des villages et la dévastation des compagnes, il a fallu renvoyer ces aventuriers, les uns à leur charrue, les autres à leur métier ; pour que la traite disparaisse en Afrique, il faut que les Berbérins rentrent dans une existence régulière. Sans doute le mal est plus grave en Afrique. Pour la plupart des tribus arabes le mal est héréditaire : elles n'ont peut-être jamais vécu que de guerre et de pillage, depuis que Mahomet a donné le grand signal des invasions. Nous le verrons quand nous étudierons dans l'Arabie même le caractère essentiel des races musulmanes. Nous constaterons qu'elles

sont faites pour la guerre, que leur fortune doit venir des razzias plutôt que du commerce et de l'agriculture.

Mais avec ces causes générales indiquées par la tradition et les habitudes, certaines circonstances particulières, locales, ont multiplié les bandits sur les bords du Nil. Dans ce pays, il est arrivé tant de souffrances depuis l'occupation turque, que cette population flottante, qui cherche une ressource dans le vol et une profession dans le métier de brigand, a dû augmenter considérablement. Les Berbérins ne sont pas des Arabes, mais des Fellahs de la race éthiopienne. Qu'ils fussent déjà dépravés par une influence mauvaise, la misère est venue ajouter à cette dépravation. Il y avait là des agriculteurs qu'on a ruinés ; il y avait une campagne cultivée qu'on a laissé envahir par le désert. Jusqu'à Khartoum, la vallée du Nil, quoiqu'elle ait diminué de largeur, conserve cette riche terre d'alluvion qui fait la fortune de l'Égypte. Seulement au lieu de compter sur les inondations pour l'arrosage, les habitants se servaient de roues à godets répandant sur chaque terre un courant d'eau féconde. Un impôt sur les roues d'arrosage est venu compromettre l'agriculture. « Tout autre gouvernement que celui de la Turquie et de l'Égypte, dit M. Baker, offrirait une prime pour l'établissement d'une machine à irrigation, qui en stimulant la culture multiplierait les produits; mais chez les Turcs, le pillage est la règle et cette règle est la seule qui n'admette pas d'exception. — « C'est un fait, ajoute M. de Heuglin, que depuis la consolidation de la souveraineté turque, dans la Nubie et le Sennaar, la culture du sol a grandement re-

culé. Les peuples s'enfuient au delà des frontières. Dans le Darfour, dans les provinces indépendantes du Kordofan méridional, il y a une foule de Berbérins colonisés ; un nombre incroyable de ceux-ci se font marchands colporteurs dans tous les pays des environs, plusieurs milliers servent comme soldats ou matelots sur le Nil Blanc ; d'autres sont employés comme serviteurs en Égypte. » Voilà, en partie au moins, l'origine de cette population misérable, prête à vendre ses bras pour tous les crimes. Les gouvernements qui croient devenir forts en multipliant leurs soldats, songent-ils à tout ce qu'ils se préparent d'ennemis, à eux et à la société, en tarissant les sources de travail et de fortune. L'armée d'Égypte ne serait pas seulement cause indirecte de toute cette misère, en absorbant une trop grosse portion des impôts ; d'après nos deux témoins, elle prendrait directement sa part dans cette œuvre de dévastation, parce que les soldats mal payés et par conséquent mal maîtrisés, seraient un véritable fléau pour la Nubie où leurs exactions sont moins surveillées. Nous entrons ici, d'une manière plus directe, dans les plaintes que le grand vizir, au nom de la Porte, vient d'adresser au khédive sur les armements et les charges trop lourdes imposées à ses sujets. Mais que la politique ottomane n'y trouve point une confirmation et un encouragement ; l'observation des Nubiens, que l'herbe ne pousse pas où le Turc a mis le pied, s'étend à d'autres provinces de l'empire plus directement soumises au gouvernement de Constantinople. On pardonnera ces réserves politiques souvent renouvelées.

Après cette grande consommation de nègres pour le

recrutement, à côté de ces réserves de la monnaie noire pour un trésor monstrueux, combien reste-t-il d'esclaves aux travaux ordinaires de l'agriculture et de l'industrie? Cette question bien résolue nous donnerait une indication précieuse sur le maintien plus ou moins prolongé de la traite. La levée destinée à l'armée et au trésor rentrerait dans ce que nos budgets appellent une dépense extraordinaire, c'est-à-dire une de ces dépenses dont on peut espérer l'extinction; mais les hommes réservés aux travaux habituels formeraient une ressource beaucoup plus indispensable, le budget ordinaire dont la suppression paraît fort difficile. Ce que l'on peut dire seulement, c'est que dans une grande partie du Soudan, l'agriculture est laissée aux esclaves, et nous avons vu les agents recruteurs de l'armée aller dans les champs emprunter ces travailleurs forcés pour en faire des soldats. En Arabie et à Zanzibar, on pourra faire d'une manière plus complète cette étude sur la destination des esclaves. Cependant il semble que leur part dans les travaux de toute sorte, et en particulier pour l'agriculture, doit être moins considérable en Égypte qu'en Arabie. Il y a deux sortes de pays musulmans. Il y a d'abord ceux où les mahométans sont seuls comme en Arabie. Dans ces contrées, les musulmans peu travailleurs par goût et par caractère, ainsi que nous le constaterons plus tard, ont besoin d'un très-grand nombre d'esclaves auxquels ils remettent toutes leurs occupations. Il y a ensuite les pays où les musulmans forment une classe dominante, ayant à côté d'eux une race vaincue sur laquelle les corvées sont tombées. Dans ce cas, on

trouve au sein du pays lui-même une population laborieuse qui dispense d'appeler autant d'esclaves. C'est justement la condition de l'Égypte. Les esclaves employés comme domestiques dans l'intérieur des maisons, ou pour les travaux de la petite industrie, doivent être assez nombreux. Un grand marché, que nous rencontrerons bientôt au milieu des populeuses cités de la Basse-Égypte, ne peut avoir d'autre destination que la fourniture de ces esclaves domestiques. Si toutes ces questions ne reçoivent pour le moment qu'une solution incomplète, il en est une autre que nous réservons encore plus volontiers pour notre étude sur Zanzibar et l'Arabie. Nous savons que la polygamie, dans tous les pays où elle existe, parce que chaque homme ne pourrait autour de lui trouver plusieurs épouses, amène l'achat des femmes sur le marché. Dans les races orientales, comme chez les peuples d'Occident, le nombre des femmes et celui des hommes doivent être à peu près semblables. Les détails fournis par les voyageurs sur les marchés d'esclaves des autres régions où la surveillance européenne n'impose pas autant de précautions, seront naturellement plus complets.

## III

### LES CONSULS ET LES MARCHANDS DE KHARTOUM

A Khartoum seulement, à cause de l'importance des arrivages, à cause de la foule des négriers, à cause de l'éloignement qui semblerait protéger contre tous les regards de l'Europe et qui permet aux coupables de s'entourer de moins de précautions, on peut assez facilement constater un grand nombre de méfaits. Les renseignements y sont plus nombreux qu'en Égypte même. Avant de quitter cette ville, il reste à prendre des informations sur les Européens négociants et consuls. Les marchands compromis, à quelque nation qu'ils appartiennent, n'ont-ils rien à craindre jamais? Nous avons vu que leurs vaisseaux ont été arrêtés quelquefois; mais lorsque les cargaisons ont été confisquées, est-ce tout, et n'ont-ils plus rien à redouter de la justice? Qu'il en soit ainsi pour les Orientaux; mais pour les Européens, au moins, n'y a-t-il aucune mesure prise par les consuls? Les réponses à ces différentes questions seront encore fort incomplètes. Mais sur un sujet aussi important, enveloppé en quelque sorte de ténèbres, il faut ne négliger aucune des données qui peuvent mettre sur la voie de la vérité. Dans la colonie européenne de Khartoum, il y a un homme dont le nom est répété souvent, si bien qu'il a une notoriété plus grande même en Europe, c'est M. Pe-

therick, chargé du consulat anglais jusque vers 1864. Connaître les débats auxquels il a été mêlé, c'est se rendre compte un peu plus clairement de ces grands intérêts de la traite. M. Petherick avait peu d'amis à Khartoum, c'est l'inverse de ce qui est arrivé à l'agent anglais de Mourzouk, et sans chercher s'il y a plus ou moins de sa faute, ce sera plutôt une bonne note auprès d'un juge impartial : dans une ville où l'on trouve tant de coquins, un grand nombre d'amis serait un mauvais signe. Mais une chose très-grave, et à laquelle le gouvernement britannique aurait dû prendre garde, c'est que M. Petherick était marchand, et marchand d'ivoire, et un des négociants de la vallée du Nil Blanc. Cette condition l'exposait à des soupçons ; ses rivaux ne pouvaient-ils pas l'accuser d'utiliser sa position officielle en faveur de son commerce, et de tremper lui-même dans cette traite qu'il était chargé de surveiller ? C'est en effet ce qu'on n'a pas manqué de faire. Quant à la gérance intérimaire du consulat laissée quelquefois à Chalil-Schami, c'est probablement une erreur qu'il ne faut pas attribuer au gouvernement anglais. M. Petherick en avait fait son principal commis : il ne connaissait pas cet homme, qui devait être un de ses adversaires. Mais le choix de M. Petherick lui-même était une imprudence. Nous avons vu déjà une imprudence de ce genre, mais beaucoup plus grave, à Tripoli ; nous constaterons encore sur plusieurs points, en Arabie surtout, qu'il y a des soupçons ou des accusations contre les agents anglais. Cette erreur du gouvernement britannique, et tous les autres gouvernements, même le gouvernement français, doivent plus ou moins

être exposés à un pareil danger, tient toujours à la même faute ; on veut économiser sur les agents les plus nécessaires. Qu'on retranche aux frais de représentation des grandes ambassades et qu'on paie généreusement un homme de cœur acceptant une sorte d'exil dans une contrée lointaine. Qu'on écarte ceux qui, par leurs intérêts commerciaux, peuvent être tentés de dissimuler la vérité, et qu'on se défie de ceux qui n'ont rien su voir dans ces grandes infamies. C'est sur eux que l'Europe doit exercer sa première surveillance, car, si nous avons des consuls borgnes ou aveugles, qui verra la traite ? Des faits prouvent la légitimité de ce soupçon. Après l'exemple de Chalil-Schami, viennent ceux du vice-consul américain et d'autres agents consulaires qu'il a fallu destituer, parce qu'ils faisaient le commerce des esclaves. M. de Heuglin cite des actes qui font tomber une responsabilité, de négligence au moins, sur les consuls généraux du Caire ; quelquefois de beaux articles envoyés aux journaux donnent le change à l'opinion publique. Cependant, il nous faut ajouter que nous n'avons rien eu à cacher de tout ce que nous avons lu sur les agents français. M. Baker déclare même qu'à la suite des grandes razzias de 1864, le consulat français d'Alexandrie envoya un agent, M. Garnier, pour faire une enquête sur la traite des noirs. Les dénonciations de M. Lejean contre les négriers fournissent une autre preuve en faveur de nos consuls.

On peut juger des intrigues de ce petit monde de Khartoum dont certains membres semblent recrutés dans les bagnes, et des difficultés qui se rencontrent

pour arriver à la vérité. Deux procès, dans lesquels M. Petherick a le rôle principal, engagés, l'un en 1862 et l'autre en 1864, nous introduisent dans l'intimité de cet honnête public. Le premier est intenté par le consul anglais à un sujet de l'Angleterre ; il s'agit de Debono dont les troupes promènent la dévastation dans la région du haut Nil. M. de Heuglin écrit de Bono. MM. Speke, Baker et Lejean mettent Debono ; nous ne pensons pas qu'il s'agisse de deux personnages différents. Dans de pareilles conditions, il semble que la justice va donner un grand exemple. M. Petherick prétend avoir trouvé un vaisseau de Debono chargé d'esclaves ; il fait arrêter le neveu de ce négociant et l'expédie au Caire. Non-seulement l'accusé nie le fait, mais il change les rôles, et devient l'accusateur de son propre consul. Il déclare qu'il a réuni une foule de témoignages, d'après lesquels M. Petherick lui-même serait convaincu d'avoir participé à la traite. Des Syriens et des Européens soutiennent cette accusation, et parmi eux Schami, paraît-il. Que dire en face d'une pareille accusation réciproque ? Les accusateurs du consul anglais ne méritent par eux-mêmes aucune confiance : l'un d'eux est notoirement un coquin ; tous peut-être ils sont compromis. Mais cette manière de répondre à une autorité qui fait des poursuites légitimes sur un grand crime, prouve que l'autorité ne doit pas seulement être innocente, mais encore à l'abri de tout soupçon. De son côté, quels témoins M. Petherick invoquera-t-il ? Tous ceux qui ont vu les brigandages y ont pris part. Il n'y a peut-être pas un seul honnête homme dans tout ce monde. Le résultat de cette situation fausse,

c'est que Debono a pu continuer son commerce, et ce commerce, nous le connaissons; c'est que ni lui ni personne n'a jamais été puni; c'est qu'il n'y a pas une condamnation dans un pays où il y a tant de criminels; nous ne connaissons pas une punition d'un seul coupable.

Le procès de 1864 n'est pas moins curieux : il remue encore cette boue fétide de Khartoum ; il annonce encore un grand acte de justice et il se termine par une nouvelle preuve d'impuissance. C'est le capitaine Speke qui fournit l'occasion de ce procès. En descendant de l'Albert-Nyansa, il n'a pas trouvé au pied de la montagne les secours sur lesquels il comptait, de là des plaintes très-vives contre M. Petherick. Celui-ci répond en rappelant les difficultés qu'il a rencontrées, et M. de Heuglin se prononce en sa faveur. M. Petherick qui a cessé d'être consul, prétend que les autorités égyptiennes, en gênant son départ, en faisant connaître trop tard le nouvel impôt établi sur les soldats et les matelots du Nil Blanc, lui ont causé de graves pertes, et il finit par les attaquer en justice. Le gouverneur général fait comme Debono : à un procès, il répond par un procès. Il est très-mal avec la colonie européenne, et il va prouver que les Européens font la traite, il va dévoiler leurs crimes, la vérité va être connue. Si ce beau zèle est sincère, si la vérité est dévoilée et si justice est faite, nous en adresserons nos compliments au gouverneur. Parmi les accusés, il y a non-seulement M. Petherick, mais les frères Poncet et Klançnik, tous de notre connaissance ; on leur reproche de tremper, directement par eux-mêmes, ou indirectement par leurs agents, dans le trafic des esclaves, et de partager les bénéfices de ce

commerce; mais le gouverneur ne pouvait arrêter que les soldats et les matelots égyptiens; les Européens ne sont pas de sa juridiction. Ici se présente la grande difficulté, la plus délicate, la plus épineuse de toute poursuite criminelle en Orient. Lorsqu'il y a association entre des Européens et des indigènes pour un acte coupable, les autorités locales ne peuvent directement poursuivre que les derniers, de même que les consuls ont un pouvoir limité à leurs nationaux. Nécessairement, dans une poursuite de ce genre, la vérité doit échapper souvent. Sans doute les motifs qui ont fait établir les capitulations, parce qu'on se défie des juges musulmans, existent en grande partie et ne sauraient être discutées à la légère. Un procès dans lequel nous rencontrons un juge comme le gouverneur général, parle en faveur de ces précautions; mais il est à désirer qu'une solution équitable vienne au plutôt terminer les négociations ouvertes à ce sujet. Dans le procès de 1864, les prisonniers, simples agents inférieurs, avaient beau jeu, puisque les principaux coupables n'étaient pas arrêtés. Aucun d'eux n'avoue la participation des marchands : en sauvant leurs patrons, ils se sauvaient eux-mêmes. Le chasseur de M. Petherick, après cinq jours de tortures, déclare qu'une des conditions de son engagement est de ne prendre jamais aucune part à la traite. Tous ceux qui parurent devant le tribunal dirent-ils la vérité? C'est douteux peut-être. Mais ce projet démontre les difficultés qui s'opposent à des poursuites sérieuses. Le gouverneur finit par être impatienté, cela se comprend, et il aurait terminé les débats à la turque. Il crache au visage du chasseur et le fait mettre à la

porte. On a trouvé cependant des esclaves sur un bâtiment de Klançnik, d'après M. de Heuglin; seulement ce marchand prétend que ses soldats les ont embarqués malgré lui. Il est arrivé quelquefois de ces contrebandes faites par les soldats. Mais ce beau zèle du gouverneur est éclairé d'un jour nouveau, quand on se rappelle le double rôle d'organisateur de razzias et de marchand d'esclaves, que lui attribuent les correspondants de M. Lejean. Avec le juge serait peut-être venu siéger le marchand ennemi de la concurrence; négociant, juge, organisateur d'impôt, tous ces titres réunis sur le même personnage donnent au pacha des allures bien difficiles à comprendre. Voici quel serait le point de départ de tout ce procès dont M. de Heuglin nous a fourni les détails. Les correspondants plusieurs fois cités, et que M. Lejean affirme être d'une haute honorabilité, nous en donnent une explication : « Sous prétexte de réprimer la traite des noirs, il est allé au fleuve Blanc, pour en monopoliser le commerce, au moyen d'une taxe exorbitante imposée à toute barque qui partait, cent piastres pour chaque domestique ou matelot; il va sans dire que les indigènes ont été par faveur exemptés de cette taxe, et qu'ils ont reçu toute facilité pour faire la traite des esclaves; il est parti plus de cent barques à cette intention. » Ainsi, exclusion pour les Européens de tout commerce, par conséquent rien à craindre de leur part. Quant aux indigènes entièrement à la merci du pacha, on peut comprendre s'ils le gêneront beaucoup. Cet essai de monopole nous édifiera sur un projet de compagnie privilégiée que nous rencontrerons bientôt. MM. Lejean

et Baker donnent même la fin de ce drame ; car, comment désigner d'un autre nom ces tristes discussions, entamées sur un commerce honteux, ayant pour témoins ou spectateurs les négriers de Khartoum, et pour théâtre une ville décimée par la peste ; la maladie faisait beaucoup de progrès dans les magasins de nègres, dans l'armée composée d'esclaves ; elle avait été apportée par les bâtiments des négriers. Il paraît qu'un jour elle entra dans le palais du gouverneur, puisque M. Baker, au mois de juin 1864, trouve le successeur de Mouça-Pacha qui vient de mourir. La traite l'avait tué. L'esclavage tue plus sûrement encore les peuples qui ne savent se débarrasser d'une plaie aussi hideuse. Il faut ajouter que M. de Heuglin, en racontant ce dernier procès, se contente de dire qu'il fut entamé et jugé par le gouverneur général, sans donner le nom de ce pacha ; mais comme il ajoute que le gouverneur était depuis longtemps en désaccord avec les Européens, il semble désigner Mouça-Pacha plutôt que son successeur. M. de Heuglin ne précise pas la date du procès, mais sa lettre est du mois d'août. D'ailleurs, quel que soit ce gouverneur dont nous n'avons pu constater l'identité, l'ensemble des faits reste établi, si l'appréciation en peut varier.

## IV

### CONTREBANDE

Combien, parmi les esclaves arrivés à Khartoum, y en a-t-il qui prennent le chemin de la basse vallée du Nil ou de l'Égypte proprement dite, après qu'on a laissé un nombre de nègres suffisant au trésor, à l'armée et à l'agriculture? Il ne sera plus question de ces dix mille hommes envoyés dans les rangs des soldats, mais des esclaves véritables. Entre les convois chargés de ce commerce, les uns s'en vont par les chemins détournés du désert, d'autres suivent la voie beaucoup plus facile du fleuve. Malheureusement pour les négriers, ce dernier chemin est trop fréquenté par les voyageurs européens pour qu'on n'ait rien à y craindre. Aussi les transports y prennent-ils un air de contrebande. Mais c'est une fraude assez curieuse, lorsque la loi est protégée par les étrangers et la contrebande favorisée par les autorités. M. de Heuglin nous donne plusieurs exemples de cette contrebande intérieure. Il venait de quitter Khartoum pour se rendre en Égypte, à la fin de son expédition, et il était arrivé à Berber, lorsqu'il rencontra un premier transport d'esclaves. Ces esclaves avaient été achetés, lui dit-on, au nom d'un certain français; il y avait là trente-cinq nègres et deux Abyssiniennes. M. de Heuglin en fit un rapport au consul de France. Le résultat définitif de cette

plainte n'est pas connu. Mais voici un événement plus curieux, qui mérite d'être raconté en détail, parce qu'il fait connaître un peu plus intimement le pays et ses habitudes. Vers la même époque, était arrivé à Berber un bâtiment chargé de nègres, avec le frère du consul américain de Khartoum et un serviteur confident du gouverneur général. Par des sources sûres, les voyageurs apprennent que les 21 esclaves, 15 jeunes filles et 6 jeunes gens, sont la propriété du pacha. M. de Heuglin, mademoiselle Tinné et M. Petherick font un rapport avec tous les détails nécessaires. M. de Heuglin le porte lui-même au gouverneur de Berber. Il prie cet officier, puisque le fait n'est pas nié, de prendre les esclaves et de leur rendre la liberté. En effet, l'esclavage est supprimé depuis bientôt huit ans, et dernièrement encore Ismail-Pacha à recommandé l'exécution de cette loi. Le mudir répond qu'on le met dans l'embarras, que son chef lui a donné l'ordre de laisser passer librement tous ses gens; que la loi sur l'esclavage est exécutée seulement lorsque cela plaît aux autorités. Sur cette réponse, les voyageurs envoient une copie de leur mémoire aux consuls généraux de France, d'Angleterre et des Pays-Bas. Une lettre postérieure annonce que les vingt et un esclaves du pacha ont été ramenés à Berber. Cette petite aventure met en relief la franche sincérité des fonctionnaires égyptiens, la complaisance très-dévouée de certains personnages; mais aussi elle montre dans cette exécution finale des lois, combien il sera facile d'obtenir un peu plus de docilité, lorsqu'on voudra sérieusement l'imposer par une surveillance constante. Il est bien certain qu'il n'y a

pas tous les jours sur les bords du Nil une caravane aussi malveillante pour les négriers, et aussi puissante surtout pour faire des réclamations que celle de mademoiselle Tinné. Mais, si on ne peut pas arrêter toujours les convois, on peut en parler; et les autorités égyptiennes qui tiennent à leur réputation, et les marchands qui veulent éviter le scandale, ont dû chercher des chemins détournés. De Khartoum au Caire par le Nil, il y a environ deux mille quatre cents kilomètres. Il sera tout aussi court de gagner les bords de la mer Rouge et de s'embarquer ensuite sur cette mer, pour aller aborder non loin de Suez. La course entre Khartoum et Souakim, près de sept cents kilomètres, offrira seule des difficultés. Mais, en compensation, on sera sûr de ne rencontrer personne et de pouvoir toujours se dérober à une enquête, en cas de mésaventure. Rien que l'inspection des lieux suffit pour démontrer que cette route a été choisie. Il y a encore une preuve directe de ce choix dans le récit de M. Lejean; un certain bruit qu'il répète, assure, en effet, que les nègres sont expédiés au Caire par la voie de Souakim. En même temps, cette route sert pour l'exportation des esclaves en Arabie, et s'il y a quelques doutes pour les transports se dirigeant du côté de la Basse-Égypte, ils n'existent plus pour ceux qui sont destinés à l'étranger. Cela résulte des témoignages de M. de Heuglin, et de ceux de MM. Baker et Lejean. La plupart des caravanes prenant cette direction de l'Ouest ne partent pas de Khartoum. Elles ont été bien bien souvent organisées au-dessus de cette ville, sur la rive droite du Nil Blanc qui appartient aux Denkas ou au Sennâr. Les marchands

arabes vont y attendre les négriers, leur évitant d'abord un voyage, puis les mettant à l'abri de toutes les tracasseries qu'ils pourraient essuyer plus loin. Si les vendeurs y gagnent, les acheteurs doivent tirer aussi leur profit de ce petit détour ; la marchandise est moins chère, quand elle court moins de risques.

Les convois d'esclaves expédiés des bords du Nil Blanc, pour arriver à la mer Rouge, traverseront le Nil Bleu, et longeront la pente septentrionale du plateau abyssin par une des routes les plus curieuses. Cette route est intéressante non-seulement à cause de son caractère physique et des races qui l'habitent, mais aussi à cause du sort que l'avenir lui réserve sans doute. Elle appartient d'abord aux Choukriés, une tribu arabe dont le territoire commence aux portes de Khartoum. Le chef de cette tribu, reconnu comme bey par le gouvernement égyptien, était devenu un lieutenant de Mouça dans les belles razzias qui ont illustré les campagnes précédentes ; ainsi les Choukriés seraient rivaux des Baggaras ou des Berbérins : ils travaillent, il est vrai, au nom et au profit de l'autorité. Le sol de cette contrée ou plutôt la base du sol est formée par le granit qui donne au désert un sable aride et à la montagne ses grandes roches ; puis, au-dessus, sont venus les dépôts de schiste et de marbre. Ces trois sortes de terrains se présentent alternativement. De grands cours d'eau descendus du plateau abyssin ont labouré ces couches de natures diverses et les ont déchirées en lignes dirigées vers le Nord. Ces torrents, comme le Nil, apportent sur le désert une alluvion féconde, mais ils n'ont pas assez d'eau pour

en garder toute l'année, ou même pour aller bien loin. L'Atbara n'arrive pas toujours au Nil, le Mareb ou Gach s'arrête plus souvent en route, et le Barka n'atteint peut-être jamais la mer Rouge. Entre ces cours descendus de la même montagne, les uns vers le Nil, les autres vers la mer, il n'y a pas de chaîne de partage coupant la route par des hauteurs considérables. Aussi on comprend que les négriers, en même temps que les marchands, l'aient adoptée. Il serait même question d'en faire la grande voie de l'intérieur de l'Afrique en y établissant un chemin de fer. Toutes ces circonstances réunies contribuent à donner de l'importance à cette région. Nous y avons un intérêt plus direct, puisque la tribu des Bogos, une de celles qu'on rencontre après les Choukriés, est sous la protection de la France. L'existence de ces tribus descendues pour la plupart des hautes vallées de l'Abyssinie, entremêlée de misères et de luttes sans gloire, prend cependant une véritable importance aux yeux de l'histoire, parce qu'elle se rattache à une grande question : la rivalité du christianisme et l'islamisme. La lutte de la race arabe et de la race africaine, qui s'est montrée à nous dans la plupart des circonstances comme une simple occasion de razzias et de brigandages, devient ici une lutte de croyances. Plusieurs de ces tribus n'ont accepté l'islamisme imposé par les vainqueurs que depuis moins de trente ans. Il serait temps que l'Europe vint s'occuper de ce pays. Enfin une dernière race offre encore un intérêt tout particulier à notre étude. Les Maréas voisins des Bogos seraient d'origine arabe, mais antérieurs au mahométisme : ils auraient quitté leur patrie plutôt que de se soumettre au

prophète de la Mecque. Ils auraient apporté vers cette terre, le refuge des ennemis du Coran, leur vieux déisme et leurs anciennes mœurs tout opposées à la polygamie et à la liberté immorale des musulmans. Ces vieux souvenirs ne seront pas indifférents pour comprendre plus tard pourquoi l'Arabie d'autrefois avait moins besoin d'esclaves que l'Arabie moderne. C'est M. Munzinger, un Suisse allemand, qui a fait cette étude. Le nom de ce voyageur nous rappelle l'expédition allemande, juste au point où elle commençait ses explorations en 1861. C'est par les bords de la mer Rouge qu'arrivaient MM. de Heuglin, Schubert, Steudner. Dans nos courses à travers l'Afrique, nous avons vu comment leurs projets ont échoué, et comment la mort a pris dans leurs rangs des victimes trop nombreuses. Mais à côté de ces morts et de ces espérances brisées, il y aura le grand résultat auquel ils auront contribué : la suppression de la traite. Dieu laisse aller les hommes dans leurs projets sérieux ou vains, dévoués ou égoïstes, et à la fin sa Providence amène des événements dont la grandeur dépasse tout ce qu'ils ont rêvé.

C'est vers la mer Rouge que se fait le triage, que les uns sont pris pour être envoyés en Arabie, et les autres sont dirigés vers la Basse-Égypte ; mais aucun renseignement ne peut nous fournir la moindre indication sur la part réservée aux deux sortes d'envois. Cependant on sait qu'il y a des marchés plus ou moins dissimulés tout près de grandes villes que nous croyions acquises à la civilisation. Au milieu du delta du Nil, sur le chemin de fer d'Alexandrie au Caire, à égale distance de ces deux villes, se trouve Tantah, dont les trois foires sont fré-

quentées par de très-nombreux marchands. Celle du mois d'août réunit plus de cinq cent mille personnes. Or, il paraît que les marchandises exposées dans les bazars et montrées aux consuls européens ne sont pas les seules que les acheteurs viennent chercher ; les esclaves y sont vendus, avec certaines précautions sans doute, mais de manière que les demandeurs de cette marchandise noire puissent la trouver sans trop de peine. Un rapport, livré au Parlement dans la session de 1867-1868, dévoile ce commerce. M. Thomas Reade, consul anglais du Caire, se serait déguisé pour mieux le constater, et il aurait vu de ses propres yeux la vente des esclaves. Le Caire aurait aussi de semblables marchés. Les réclamations de M. Reade auprès du gouverneur de Tantah furent moins heureuses que celles de M. de Heuglin. A Berber il s'agissait de quelques nègres seulement, tandis qu'à Tantath il fallait prendre une mesure plus importante. Ces détails nous sont fournis par l'*Annuaire Encyclopédique* qui résume ce rapport. Le zèle du consul anglais est digne d'éloges. Il faut seulement former un vœu, c'est que tous les consuls apportent le même soin à combattre la traité, et que la surveillance se fasse partout avec autant d'exactitude. Si elle est sévère sur un point et relâchée sur d'autres, alors, au lieu de voir dans ce beau zèle du dévouement pour un noble principe, on n'y trouvera plus qu'un calcul intéressé. Cette observation n'est une attaque pour personne, mais l'expression du désir que tous doivent partager, d'arriver bien vite à la destruction de la traite. Les Anglais, comme nous le verrons plus tard, ont pris contre la traite orientale

la mission qu'ils s'étaient donnée contre celle de l'Amérique, et nous étudierons les mesures qu'ils adoptent. En Égypte, l'intervention des Anglais, comme celle de toute puissance étrangère, rappelle des souvenirs délicats et peut amener des difficultés. Les vieilles rivalités de la France soutenant Méhémet-Ali, et de l'Angleterre protégeant la Turquie, les rivalités plus récentes qui ont surgi pour le percement de l'isthme de Suez, les discussions plus délicates encore qui arrivent avec l'ouverture de ce canal, peuvent retarder une répression sincère et loyale de la traite. Qu'on laisse donc la diplomatie aux politiques, que la question de l'esclavage devienne, ce qu'elle est, une question d'humanité; qu'on la déclare neutre, et qu'elle soit confiée aux soins de tous. Il faut même faire un pas de plus; il faut que les Égyptiens comprennent qu'il est avant tout de leur propre intérêt de poursuivre sincèrement le commerce des esclaves. Un emploi régulier des richesses que la nature leur a données, une bonne administration de cette belle terre que le Nil arrose, procureraient plus de ressources, plus de population, plus de force militaire et politique, à un gouvernement véritablement sage, que l'importation la plus abondante d'esclaves.

Les marchés de Tantah, du Caire et de la Basse-Égypte ne doivent pas seulement être approvisionnés par les arrivages détournés de Souakim, il est probable qu'ils reçoivent plus particulièrement leurs esclaves par les caravanes du Fezzan. Ces dernières même n'ont-elles pas été organisées pour suppléer aux importations de plus en plus difficiles du haut Nil? Quand on annonce la répression

de la traite sur un point, quand une surveillance quelconque s'y établit, lorsque les agents européens veillent à ce qu'elle y devienne sérieuse, au lieu de la suppression, n'y aurait-il pas un simple déplacement de ce commerce? C'est à ce déplacement qu'on doit prendre garde avant de croire à une cessation complète du trafic. En tout cas, rien ne sera plus facile que d'arrêter ce flot de dix à quinze mille noirs, qui débouche par l'Ouest du Soudan central. Il arrive juste en face des villes les plus fréquentées, et il doit traverser une ligne sillonnée par nos voyageurs et nos marchandises. Ce serait une chose assez curieuse, si ces malheureux qui viennent de parcourir le désert, dont plusieurs s'embarqueront bientôt sur la mer Rouge, prenaient un moment ce chemin de fer que notre civilisation a donné à l'Égypte, pour arriver plus vite et plus secrètement sur le marché. Il resterait maintenant à connaître la valeur de cette marchandise en Égypte, non pas que les bénéfices des négriers soient quelque chose de bien intéressant pour nous; mais ces bénéfices nous donneraient deux indications, montreraient combien est grande la demande, et combien doit être ardente la chasse qui répond à cette demande. Pour la vallée du Nil, nous ne trouvons qu'un renseignement. M. Baker nous dit qu'un esclave vaut cinq ou six livres. C'est bien vague! De quel esclave s'agit-il, et de quel marché? C'est probablement le prix d'un homme fait, et pour la ville de Khartoum.

V

## PROJET D'UNE COMPAGNIE DE COMMERCE

Le nom de Baker nous ramène à une nouvelle tout à fait récente. Les journaux anglais ont annoncé que le khédive l'a dernièrement invité à se mettre à la tête d'une nouvelle expédition. Le voyageur a pour mission principale de détruire la traite. Si cette mission est vraiment sérieuse, et si M. Baker reçoit une autorité suffisante, qu'il apporte une surveillance complète pour les personnes et pour les lieux, qu'il surveille tout le monde, les grands comme les petits, et, parce que l'honnêteté est rare dans ces régions, qu'il ne l'admette qu'après l'avoir bien constatée. Quant aux lieux, qu'il porte son attention vers les régions situées à l'ouest du Nil, dans lesquelles il s'établit deux courants latéraux trop peu remarqués jusqu'ici, le courant signalé par M. Rohlf, qui arrive de Mourzouk à Ausdchila, puis le courant beaucoup moins connu, sur lequel peut-être personne n'a suffisamment porté son attention, celui qui vient du pays des Niamniams par Dem et Telquauna. Le premier peut déboucher, nous venons de le voir, par toutes les oasis situées à l'Occident de l'Égypte, l'autre peut se recourber vers le fleuve dans le voisinage du Kordofan.

Cette mission probable de M. Baker nous force à ajouter quelques mots sur ses idées et ses plans.

Le travail d'organisation dans la vallée du Nil doit être double ; il faut songer à la race indigène, et améliorer surtout les relations de cette race avec les Européens. Pour les indigènes, il y a un préjugé auquel les voyageurs échappent moins que les autres et dont Baker n'est pas entièrement exempt. Chacun d'eux, ayant vécu pendant de longues années dans un pays, ayant été vivement frappé de ce qui l'entoure, d'après ce petit recoin du monde présent à son regard, portera un jugement absolu, même sur ce qu'il n'a pas vu, et s'exposera ainsi à des erreurs malheureuses. Les uns, comme Livingstone, sont pleins de confiance dans l'avenir de la race nègre ; d'autres la condamnent d'avance et presque sans appel à une existence toujours inférieure. M. Baker est beaucoup plus impartial dans ses idées, mais il lui arrive, par moments, de plaisanter sur les négrophiles anglais, en comparant l'optimisme de ces derniers avec la triste réalité de quelques faits. Ces faits ne doivent jamais nous faire oublier que les noirs sont des hommes, et que le but de tous nos efforts doit être de leur en assurer les droits. Pour les relations entre les indigènes et les étrangers, pour la transformation du commerce, pour l'expulsion de cette classe impure de marchands, à laquelle le pays doit une grande partie de sa misère, les difficultés sont sérieuses. En premier lieu, cette expédition de M. Baker est destinée peut-être à étendre les frontières de l'Égypte et à porter l'autorité du khédive jusque dans l'intérieur de l'Afrique, dans le voisinage des grands lacs. Eh bien ! malgré l'espèce d'éclat dont certains travaux ont entouré le gouvernement égyptien, et la faveur

que l'opinion lui a montrée quelquefois, il est à regretter de voir l'avenir d'une contrée aussi importante confiée à une autorité musulmane. Le témoignage de M. Baker lui-même n'est pas fait pour nous inspirer de la confiance. Si un chemin direct vers ces contrées éloignées, soit par la vallée du Niger, soit par les côtes de l'océan Indien, ouvrait des relations avec l'Europe, cette protection au moins peu rassurante de l'Égypte serait écartée. Une action directe de l'Europe, dégagée de toute intervention, de tout intermédiaire compromettant, paraît la condition première du salut de l'Afrique. Cependant M. Baker semble déjà reconnaître les droits du gouvernement égyptien, quand il demande à ce dernier l'établissement d'une compagnie privilégiée qui aurait le monopole du commerce. D'après quel principe l'Égypte exclurait-elle par un privilége, d'un pays qui ne lui appartient pas, les marchands et les marchandises qui arriveraient par le Niger et le Babura, ou par ce fleuve du Djoub dont nous parlerons plus tard, et sur les rives duquel le baron de Deken est allé mourir, ou par toute autre voie.

Ceci nous amène à une considération plus élevée, à une question du droit des gens, que personne n'a étudiée, et qu'il faudra résoudre. Est-il permis au premier venu d'aller à Khartoum, d'enrôler une armée, et, sous prétexte qu'il veut faire du commerce, de s'arroger le droit de vie et de mort, de guerre ou de paix. Le congrès de Paris, en 1856, a aboli avec raison les lettres de marque, et un particulier ne peut plus armer en course, même en temps de guerre. Or, voici que toujours, et au

premier qui le prend, ce privilége est accordé, à Khartoum, sans aucune précaution. En premier lieu, il faudra examiner si on a le droit d'aller avec des soldats imposer son commerce dans un pays. Peut-être ces populations, si on les laissait tranquilles, arriveraient d'elles-mêmes à des relations pacifiques qui rendraient inutile tout appareil militaire. Cela est évidemment constaté par plusieurs voyageurs, entre autres Livingstone. Le premier moyen, le plus simple et le plus juste, serait donc d'arrêter tout homme qui part avec une troupe armée, de ne pas faire une recherche impossible de culpabilité après le retour, mais de déclarer coupable quiconque de son autorité privée prendrait les armes, simple soldat ou chef marchand, parce que s'armer est un acte de souveraineté interdit partout au simple citoyen. On veut civiliser les indigènes, et on commence par les déclarer, en quelque sorte, hors la civilisation, hors la loi ! Cette interdiction absolue de courses armées faites sous prétexte de commerce nous paraît seule morale et seule efficace.

Si les gouvernements jugent qu'il y ait un motif légitime de prendre les armes, que cette question soit décidée par l'autorité et non par les particuliers, parce que ce droit de guerre est trop effrayant pour qu'on le remette aussi légèrement. Quelqu'un tuerait à Paris un nègre idiot, abruti, coupable même, et l'assassin serait renvoyé devant les tribunaux : on permet, sans y prendre garde, d'aller en tuer des milliers sur les bords du Nil Blanc ou de la rivière des Gazelles. Mais que cette décision ne soit pas abandonnée au gouvernement égyptien. Le gouver-

nement égyptien, d'après M. Baker, devrait céer une compagnie privilégiée, selon ses expressions, « concéder le monopole commercial à une compagnie privilégiée, » dans le genre sans doute de la Compagnie des Indes. La Compagnie des Indes appartenait à un peuple qui avait la liberté de la presse et la liberté de la tribune, c'est-à-dire deux moyens de dénoncer les crimes, et cependant elle n'a pas échappé aux grands désordres révélés par le procès de Waren Hastings. Quelle garantie nous offrirait l'Égypte avec ses mœurs et son régime absolu ? La nouvelle compagnie pourrait réorganiser bientôt la traite, ou organiser les exactions avec une puissance plus redoutable encore, et le remède aurait aggravé le mal plutôt que de le guérir. Mais cet intérêt général sera dans de meilleures mains si on le confie à la surveillance générale de l'Europe. Il ne rentre pas dans le plan de cette étude de discuter, jusque dans le détail, les moyens de réprimer la traite ; mais il n'y aurait pas de grandes difficultés et de grands frais pour établir une commission internationale chargée d'abord d'arrêter les mesures à prendre, chargée ensuite d'en surveiller l'exécution. Une commission veille aux confins de l'Europe et de l'Asie, pour écarter les invasions du choléra dont personne ne connaît la nature ; il y a un mal plus redoutable qui dévaste toute l'Afrique, qui corrompt une partie de l'Asie, dont les voies sont connues, dont les ravages peuvent être arrêtés plus sûrement, et on ne prendrait aucune mesure contre lui ! Cette négligence doit être réparée. Mais si l'on juge à propos de créer une commission internationale de la traite, plus indispensable que la commission sanitaire,

on prendra une précaution : aucun de ceux qui ont été trop discrets à l'égard des négriers n'y sera admis. Nulle part on ne doit être aussi prudent qu'en Orient ; rien ne doit inspirer de la défiance comme un trafic longtemps caché à l'Europe.

## VI

### EXPORTATION

Un double courant de la traite apporte donc à l'Égypte quarante ou cinquante mille esclaves par an. Il est absolument impossible d'indiquer combien elle en garde pour elle-même, et combien elle en donne à l'exportation. Tout ce que l'on connaît, c'est que la mer Rouge est le grand marché des noirs, le grand entrepôt des esclaves. Cet entrepôt doit en recevoir beaucoup moins du Soudan que de la Nubie. En effet, le courant qui vient du Sahara central amène deux fois moins de nègres et passe par les plus grandes villes de l'Égypte. Après que les marchés du Caire et de Tantah ont été approvisionnés, le troupeau des esclaves doit être bien amoindri ; il doit se diriger alors vers un point de la côte assez rapproché de Suez. Le port de Kosseir, situé à quatre degrés vers le Sud, est peut-être trop éloigné déjà. Mais la plus grosse part de cette marchandise venant de la Nubie, le port de Souakim doit en recevoir et en emporter une plus grande quantité. Les *Annales du commerce extérieur*, à l'année 1862,

nous apprennent que les douanes de cette ville font moins de recettes depuis la suppression de la traite. Il est bien clair que les droits à la sortie ne sont plus perçus sur une marchandise que la loi a prohibée ; mais cette diminution ne prouve pas le moins du monde que la traite ne soit pas florissante. Ce qui nous montre au contraire la prospérité de ce commerce, c'est non-seulement le nombre des départs que nous avons constatés sur le Nil Blanc, c'est encore l'activité de la vente que nous trouverons sur le rivage arabe de la mer Rouge. Souakim doit même avoir le premier rang dans ce trafic, parce que la vallée du Barka, qui vient finir tont près, offre un chemin naturel à ceux qui arrivent du Nil. Ce port est situé presque à l'extrémité nord de cette bande de terre, plate, déserte, et parfois malsaine, appelée Samhara, dont la Turquie s'était réservé l'administration. Il est formé de deux villes, situées l'une sur la terre ferme et l'autre dans une île. Il en est de même de Massaoua. Cette dernière est encore un port d'exportation pour la traite. M. Lejean nous parle d'un pharmacien bolonais, nommé Baroni, agent consulaire pour la France et l'Angleterre, qui a résidé à Massaoua jusqu'à sa mort, arrivée en 1864. Il avait pris son rôle au sérieux, et s'était déclaré l'adversaire des négriers : mais que pouvait-il faire seul, mal appuyé, contre un commerce aussi puissant ? Ce qu'il y a d'intéressant dans l'histoire de cet honnête consul, c'est moins la lutte qu'il soutenait chaque jour contre les Turcs, ou le nombre plus ou moins grand d'esclaves qu'il a sauvés, ce sont ses relations avec l'agent britannique d'Aden, de qui il relevait. Celui-ci l'engage à ne pas persévérer dans cette lutte

contre l'esclavage, de peur de déconsidérer [illegible] [illegible]. Qu'est-ce à dire ? Faut-il avoir pour [illegible] les ménagements qu'on n'a pas pour le [illegible] égyptien ? Cette recommandation n'est sans doute [illegible] erreur de l'agent britannique ; malheureusement nous trouverons d'autres [illegible] de ce genre, et [illegible] de faiblesse qui donnent [illegible] néanmoins des soupçons [illegible] [illegible] cependant il faudrait la surveillance [illegible] cette côte, qui voit passer [illegible] [illegible] de la Nubie, qui les [illegible] et qui les cache à [illegible]

[illegible]

leur sol de corail, leur stérilité ou leurs fièvres, ont peu de richesses à céder au marchand européen ; tout favorisait les traitants. La solitude et la désolation de la nature convenaient aux horreurs de ce commerce. Mais la scène va changer. Les vingt mille pioches, dont le bruit avait éveillé le désert, les sifflements des machines à vapeur, les cris de la drague, se reposent et s'éteignent graduellement ; un courant plus frais vient se mêler aux flots de la mer Rouge appesantis par le sel ; puis une longue ligne de vaisseaux de tous les pays, de toutes les nations, a ouvert déjà un défilé qui doit durer toujours. Voici le commerce honnête, la civilisation occidentale, voici la liberté. La liberté doit commencer par briser la chaîne des esclaves, et la traite doit cesser d'exister désormais. Avoir vaincu la nature, avoir séparé les continents et réuni les mers, avoir fécondé les déserts, c'est une grande œuvre. Mais l'œuvre véritablement grande sera le retour de la civilisation et de la liberté dans ces pays de la barbarie et de la servitude. Voilà pourquoi, dans le grand procès du percement de l'isthme de Suez, l'arbitrage solennel qui a remis à un travail libre l'œuvre confiée d'abord à la corvée des serfs, est approuvé par la raison : on voulait accomplir la grande œuvre des temps modernes en suivant l'exemple des vieux Pharaons ; mais les Pharaons et leurs esclaves n'ont dressé que des tombeaux. L'histoire ratifiera ce jugement de Napoléon III, comme celui qui a mis fin au transport des travailleurs forcés. Que dans les procès qui se plaident au pied de leur trône, les princes se prononcent pour une sage liberté. C'est pour cela que

l'œuvre de Méhémet-Ali, la civilisation égyptienne, où l'on prétend obtenir le progrès avec la tyrannie et préparer un grand peuple avec la servitude, malgré les brillants disciples que ces théories comptent dans notre Occident, doit inspirer la défiance et mérite d'être condamnée. L'Égypte ne connaît point encore la vraie civilisation.

Sur ce grand marché de la traite, voici maintenant en présence : l'Afrique dont les populations fournissent des esclaves, l'Asie qui impose la servitude à ses enfants comme aux nègres, l'Europe qui représente la civilisation et la liberté. La grande lutte doit s'engager entre la servitude qui pèse sur tout l'Orient et la liberté que tout l'Occident aime, s'il ne la possède pas toujours : nous savons pour qui se prononcera la victoire. Mais montons plus haut encore, en face des grandes œuvres, les grandes pensées. D'où vient cette division de l'univers en deux parts : l'une pour l'immobilité, l'autre pour le mouvement ; l'une pour la vie, l'autre pour le sommeil. Chercher l'explication de ce problème dans le climat ou dans la race, c'est une solution puérile : les Turcs et les Hongrois sont frères et leurs terres sont voisines ; quelle différence entre les deux peuples ! Ce n'est pas dans l'air, ce n'est pas dans le sang qu'il faut chercher le germe de mort ou le germe de vie, il faut aller jusqu'au centre intime de l'homme, jusqu'à l'âme. Or, quel est cet élément premier de l'âme, cette pensée intime que nous ne donnerions pas pour tous les trésors ? Nous pouvons renoncer aux richesses, sacrifier les plaisirs, mais nous voulons être nous-mêmes, voir de notre intelligence, aimer de notre cœur, agir de notre activité ; nous acceptons les

lois, c'est-à-dire la vérité exprimée, mais nous n'acceptons pas la force brutale. Voilà le germe de vie, c'est la liberté. Or, ce germe de vie, l'Orient le tue. Dans l'Inde et dans toute l'Asie extrême, le panthéisme nie la liberté, il nie l'existence personnelle, il nie la responsabilité individuelle : l'homme n'est plus qu'une parcelle de la nature qui n'a rien à vouloir, rien à faire par elle-même. Semblable principe à la Mecque : le Dieu du Coran agit seul et toujours, enveloppant l'homme de sa volonté fatale et le condamnant à l'inaction. L'Occident a entendu une autre parole : au lieu d'un Dieu qui agit seul, c'est une providence qui nous ordonne d'agir avec elle : Dieu est tout puissant, mais nous aussi nous avons notre libre activité ; bien plus, nous sommes responsables, coupables quand nous agissons mal, coupables quand nous n'agissons pas ; il faut que nous marchions toujours et que nous marchions vers le progrès. Cette parole de liberté, cette parole qui condamne la tyrannie des princes, la servitude aveugle des sujets, qui condamne l'esclavage, elle a été dite en face de la Mecque, en face de cet isthme que nous perçons, elle a été dite avec le décalogue, sur le Sinaï. La mer Rouge est donc la vraie limite entre le monde oriental et le monde de l'Occident ; c'est la frontière de deux mondes, de deux idées, le champ de bataille où doit s'engager la lutte entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort, entre la servitude et la liberté, que le premier coup porté à la servitude soit la destruction de l'esclavage.

## VII

### L'EXPÉDITION DE 1870

La traite que nous avons vue à l'œuvre dans le Soudan et dans la vallée du Nil, celle que nous venons d'étudier, pourrait s'appeler la traite turque, parce qu'elle se fait sur les frontières de l'empire ottoman, avec la connivence directe ou tacite des fonctionnaires de cet empire. Celle qu'il nous reste à étudier change en quelque sorte de nationalité : les marchands aussi bien que les chasseurs appartiennent à la race des Arabes. La première n'est pas seulement un crime contre le droit des gens moderne, contre les lois de l'humanité, mais encore une violation flagrante de la législation ottomane, un mensonge et une tromperie à l'égard de l'Europe qui avait confiance dans les promesses de la Porte. Les Turcs mentent à leurs lois aussi bien qu'aux principes de la morale ; les Arabes, au contraire, dans ce commerce des noirs, s'ils commettent un crime, sont fidèles aux principes du mahométisme, et n'ont à cacher leurs opérations qu'aux croisières européennes, tandis que leurs propres gouvernements leur accordent entière liberté.

Cette étude que nous venons d'achever sur le commerce des noirs dans l'empire ottoman, n'est pas une histoire, mais un tableau ou plutôt un voyage ; on a parcouru les pays un à un, en consultant la géographie plu-

tôt que l'ordre chronologique; nous avons accompagné les voyageurs en leur demandant les renseignements les plus récents, plutôt que nous n'avons interrogé les historiens. Il nous fallait des faits postérieurs aux années 1854-1855, l'époque où la Turquie a promulgué ses lois contre la traite, pour montrer que ces lois ne suffisent pas pour tranquilliser la conscience publique, pour faire voir que l'esclavage oriental, favorisé par les mœurs, encouragé par les traditions religieuses, plus fort que toutes les lois, disparaîtra, non pas devant une ordonnance du sultan, mais seulement devant une transformation morale. Maintenant, avant de quitter les provinces turques, un théâtre aussi vaste, aussi multiple de la traite des noirs, il nous faut un dernier résumé, où nous suivrons non plus l'ordre des lieux mais la chronologie, afin de classer d'une manière définitive les notions que nous aurons acquises. Ce ne sera pas seulement un dernier regard jeté des bords de la mer Rouge, avant d'aller dans d'autres régions, sur ce beau pays du Nil que nous venons de parcourir, ce sera un complément indispensable, qui nous amènera jusqu'aux derniers jours, qui ajoutera à nos renseignements les nouvelles les plus récentes, car les événements marchent avec rapidité pendant que ce récit raconte les faits des années précédentes. Cette rapidité dans le monde d'Orient, immobile jusqu'ici, montre que le moment d'une grande transformation morale est arrivé. Tandis que le fruit mûrit, qu'il se colore sous les rayons du soleil, qu'il grossit avec les pluies du ciel, le propriétaire peut se reposer confiant dans la nature, mais quand la maturité est arrivée, lorsque le vent,

sous chacune de ses secousses, fait tomber une ondée de fruits jaunis, l'heure du travail continu, matinal, énergique, a sonné pour le campagnard soucieux de la récolte. De même en Orient, c'est le moment de nous mettre à l'œuvre.

Au milieu des vieilles ruines de Karnak, visitées hier encore par les voyageurs accourus à l'ouverture du canal de Suez, dans ces bas-reliefs vieux de plusieurs milliers d'années, on remarque des troupeaux de nègres ramenés par les soldats égyptiens, et des inscriptions gravées par les Pharaons nous renseignent sur le produit de leurs razzias. Ces chasses à l'homme que le monde païen considérait comme un droit pour le plus fort, ce commerce des esclaves qui décimait le vaincu, les Grecs aussi bien que les Africains, ont continué depuis cette lointaine antiquité à moissonner la race nègre, parce que les peuples musulmans seuls héritiers du pagnanisme ont maintenu le principe de la force brutale. Ce vieux système de la traite, où la force décidait seule, où le premier venu, à ses risques et périls, pouvait prendre part à la chasse et au commerce, a duré pour l'Égypte jusqu'en 1840. M. V..., le patron de Brun-Rollet, est le seul représentant européen de cette première période de la traite, que nous ayons eu l'occasion de signaler. Il est probable qu'il faisait le commerce plutôt que la chasse, se contentant de revendre les hommes amenés de l'intérieur.

La seconde époque commence en 1840 et dure jusqu'à 1855. Méhémet-Ali qui aimait le monopole, et qui, sous prétexte de mettre l'ordre partout, s'emparait de toute chose, de l'industrie et du commerce aussi bien que

de l'agriculture, réglementa aussi la traite et en fit un des privilèges du gouvernement. Il venait d'envoyer des explorateurs dans la haute vallée du Nil, de détruire le seul état noir un peu puissant, celui de Nubie, et de fonder un grand entrepôt, la ville de Khartoum. Voici en effet ce qu'on lit dans les *Annales du commerce extérieur* que nous avons citées déjà (février 1865. — Faits commerciaux, n° 6, page 9) : « La colonie européenne de Khartoum doit son origine à la découverte du fleuve Blanc en 1840. Le gouvernement égyptien avait commencé par monopoliser le commerce lucratif de ce fleuve, et avait employé à la traite de l'ivoire et des esclaves quelques Européens, qui se mirent à exploiter le Nil pour leur propre compte. » Ainsi l'Égypte emprunta à l'Europe ses administrateurs de la traite, comme elle reçut de nous ses généraux et ses ingénieurs. Quels furent les hommes de talent qui allèrent organiser cette administration et tracer les règles de cette comptabilité noire? Nous n'avons pas demandé de renseignements sur les noms européens que l'on trouve dans les récits de cette époque. Seulement, comme l'Égypte accepte toujours les principes les plus intelligents de la science moderne, elle ne tarda pas à admettre, dans une certaine mesure, la liberté du commerce pour les esclaves aussi bien que pour l'ivoire et la gomme.

Une troisième période commence en 1854-1855, après que le sultan, pendant la guerre de Crimée, eut interdit le commerce des esclaves dans son empire. Messieurs les marchands, parfaitement en règle jusque-là, patentés peut-être et protégés, durent chercher un moyen de dis-

simuler leurs opérations et alors commença l'époque de la contrebande et de l'hypocrisie. Cependant il ne faut pas se hâter de condamner ces négociants et de les appeler des contrebandiers, car il n'est pas bien démontré que les réformes ordonnées par la Turquie aient force de loi en Égypte : au moment déjà où la grande réforme du tanzimat avait supprimé la confiscation, la corvée arbitraire et la bastonnade, l'Égypte a eu le privilége de conserver au moins la bastonnade. Pourquoi ne garderait-elle pas la traite ? Nous avons vu comment cette nouvelle loi a été appliquée, puisque notre étude a porté d'une manière particulière sur cette troisième époque. Le gouvernement égyptien a-t-il eu dès le principe la volonté arrêtée de ne pas exécuter la loi, d'en permettre la violation, de la violer lui-même ? Nous hésitons toujours devant des conclusions aussi générales. Il se peut que, de temps en temps, en présence surtout des réclamations de l'Europe, on ait songé à une répression plus ou moins sérieuse, mais bientôt cette volonté ou cette velléité venait se briser devant les difficultés et plutôt devant les mœurs. La culpabilité véritable réside dans les mœurs et dans les traditions de ces races : voilà le vrai coupable que nous avons poursuivi. Pour les personnes, nous nous bornons à signaler les faits, appuyant les récits quelquefois de plusieurs témoignages concordants, quelquefois, comme pour les contrées éloignées du Soudan ou de la rivière des Gazelles, n'ayant qu'un témoin à produire. Le crime de la traite a été établi d'une manière évidente, quant aux personnalités et aux détails, qu'on les discute si l'on veut. Ces témoignages suffisaient pour instruire le procès de la

traite devant le grand tribunal de l'opinion, mais pour juger et condamner chacun des traitants devant un tribunal particulier, il faudrait une autre instruction que nous n'avons point prétendu faire.

Mais le grand caractère de cette époque, c'est le développement et l'organisation savante de la traite. Comme on s'enfonçait dans des solitudes lointaines, fermées pour longtemps encore à la surveillance, croyait-on, toute pudeur était dépouillée. De plus, des marchands d'ivoire, suffisamment honnêtes jusque-là peut-être, entraînés par l'espoir de l'impunité, par la difficulté croissante des achats, par l'obligation d'avoir de nombreux porteurs, arrivaient à la suite d'une transformation que nous avons expliquée à être des négriers véritables.

Maintenant, à la fin de 1869, avec 1870 au moins, va commencer la nouvelle période, celle de la surveillance, de la répression de la traite, de la régénération des races noires. Il en sera ainsi, bien sûr, quand l'Europe le voudra. Déjà même cette ère de réparation aurait commencé, si nous en croyions certaines dépêches récentes, et si nous acceptions des espérances qu'on se hâte de nous donner. L'expédition de M. Baker, qu'on signalait comme un projet, est devenue un fait accompli; les plans de ce voyageur qu'on pouvait deviner en lisant son récit de 1864, ont été formulés dans une sorte de programme, et la campagne du haut Nil a commencé depuis quelques mois. Une lettre du 22 octobre 1869, écrite par M. Baker et publiée par le *Morning-Post*, nous apprend l'organisation du corps expéditionnaire, les premiers mouvements des troupes et le but qu'on se propose d'atteindre.

Cette expédition a été préparée d'une façon très-sérieuse en apparence ; ce n'est plus la tentative d'un simple particulier, mais une entreprise régulière formée par le gouvernement égyptien et conduite par M. Baker. Celui-ci a sous ses ordres 1,700 hommes, tant cavaliers que fantassins et artilleurs ; une flotte de 65 bâtiments doit transporter les munitions et la petite armée. Les soldats sont déjà parvenus à Khartoum ; les navires à cette date étaient à Berber, attendant le matériel qui arrive de la Méditerranée par la voie du Nil ou de la mer Rouge par Souakim. Quinze Européens accompagnent M. Baker, en y comprenant, outre les ingénieurs et les officiers, les personnes attachées à sa famille. L'expédition entière comptera environ 6,000 personnes. Au delà de ces deux stations de Berber et de Khartoum, l'armée s'arrêtera sur un troisième point, au sud de Gondokoro, à 3° 32 de latitude nord, à l'entrée de l'étage supérieur des grands lacs. Là on séjournera pour remonter des navires en acier destinés à la navigation du haut Nil et de l'Albert-Nyanza; ces navires ont été construits en Angleterre, et les pièces démontées sont transportées jusqu'à cette station extrême. Des ouvriers de toute sorte ont été réunis non-seulement pour remonter ces bâteaux, mais pour en construire d'autres en bois.

Nous n'examinons pas cette partie matérielle de l'expédition ; il y a dans les forces réunies et dans les mesures prises de quoi assurer le succès de la campagne. Mais il se trouve dans le plan du gouvernement égyptien plus d'un détail qui confirme nos prévisions et qui nous inspire de la défiance. Voici le programme entier : réprimer la

traite, annexer à l'Égypte le bassin équatorial du Nil, supprimer la guerre parmi les tribus, y introduire la culture du coton et le travail forcé, établir des comptoirs et une navigation régulière. La suppression de la traite et la pacification des peuplades africaines peuvent mériter l'approbation, mais cette domination égyptienne qui va s'étendre, avec la corvée, avec le travail forcé, dans une contrée immense, nous effrayent véritablement. Il n'y a pas à se faire illusion sur ce programme. « Chaque tribu sera *forcée* de cultiver une certaine quantité de blé et de coton proportionnellement à la population. » C'est bien le régime des corvées auquel seront condamnées les tribus, car, dit M. Baker, « à moins qu'elles ne soient *contraintes au travail* par une ferme autorité, elles retomberont promptement dans une apathie et dans une indolence désespérées. » Aucun doute n'est possible ; toute la vallée du Nil, jusqu'à la source de ce grand fleuve, va être soumise au régime qui pèse sur l'Égypte.

Qu'arrivera-t-il d'un projet pareil? Il n'est pas probable que les négriers, malgré leur nombre et leurs forces, essayent de résister ouvertement à l'armée de M. Baker. Mais lorsque Kourschid et Debono auront disparu, quelle sera la situation véritable des indigènes? Les tribus accepteront-elles la domination des étrangers sans résistance? Après la défaite, les indigènes iront-ils au travail de leur plein gré? Il y a donc à prévoir des coups de fusil contre les tribus récalcitrantes et des coups de bâton pour les nègres indociles. Singulière façon de régénérer un peuple, et moyen fort ingénieux d'affranchir les noirs. Nous ne parlons pas des levées d'hommes que le gouvernement

militaire de l'Égypte pourra opérer désormais avec un peu plus de régularité que dans les razzias. Mais pour comprendre ce qu'un système pareil doit produire, il suffit de nous rappeler cette désolation des campagnes égyptiennes, que M. Baker lui-même nous a signalée avec indignation. Demandons aux voyageurs qui reviennent des bords du Nil, ce qu'est devenue la race des Fellahs avec le régime de la corvée et de la bastonnade. Y a-t-il dans le sort de ces populations asservies quelque chose que les nègres puissent envier, quelque chose au moins qui puisse nous donner un peu d'espoir pour l'avenir ?

L'établissement d'une compagnie privilégiée nous déplaisait, la domination du khédive nous fait peur. Il n'est plus question, en effet, d'une compagnie, à moins qu'elle ne soit indirectement désignée par M. Baker, lorsqu'il nous dit que les stations commerciales seront organisées d'après le système adopté par la Compagnie de la baie d'Hudson. Comme pour nous rassurer, en face de ces autorités pour lesquelles notre confiance est fort médiocre, et devant un programme qui nous paraît essentiellement défectueux, le voyageur anglais nous déclare qu'il a reçu un pouvoir absolu. Sans doute un plan défectueux peut être amendé par celui qui l'applique. Mais qui certifie à M. Baker qu'on ne le remerciera point, que ses agents exécuteront ses ordres, qu'après lui sa modération aura des imitateurs ? L'habileté, l'expérience, l'énergie, l'honnêteté de M. Baker fournissent des motifs sérieux de confiance. Il connaît les lieux, il déteste les négriers, il les poursuivra avec zèle, toute la partie militaire de l'expédition sera conduite avec sagesse et probablement avec

succès. Mais c'est la moindre partie de cette grande œuvre. Les routes, la paix, le commerce, l'agriculture sont de belles choses encore. Mais après tout cela il restera le travail de la régénération. M. Baker lui-même pourra-t-il le réaliser bien plus sérieusement que le gouvernement égyptien. Franchement, nous ne le croyons pas, parce qu'il regarde le nègre comme appartenant à une race essentiellement dégradée, et pour toujours destinée à une condition inférieure ; il manque à M. Baker la foi, qui seule fait les grandes choses. Il nous donne sa théorie sur les noirs dans son ouvrage (p. 199 et suivantes) : « Tant que l'on sera généralement d'avis que nègres et blancs doivent être gouvernés par les mêmes lois et soumis aux mêmes usages, le nègre sera une pierre d'achoppement dans toutes les sociétés dont il fera partie. Le même régime sera applicable au blanc et au nègre, lorsque le cheval et l'âne pourront porter le même harnais ? » Ce nègre, comparé ici à un âne, est un cheval deux pages plus loin : « Comme un cheval, en liberté il devient sauvage, assujettissez-le aux harnais, et aucun animal n'est plus utile. » Nous ne dirons pas que M. Baker est venu lui apporter le harnais ; ce serait d'ailleurs un mauvais choix que le harnais égyptien. Mais il faut être plus ambitieux pour le nègre. Qu'il appartienne à une race dégradée, si l'on veut, on doit chercher cependant à en faire un homme.

Si quelqu'un trouve que notre appréciation sur M. Baker est trop sévère, qu'on ne peut juger son plan d'après une lettre produite par les journaux, quoique assez longuement détaillée comme un programme, nous écarte-

rons nos blâmes du voyageur anglais et même du khédive si l'on veut ; dès le commencement, cet ouvrage a renoncé à faire de la politique et encore plus des guerres personnelles, pour s'en tenir à une discussion générale de principes. Mais notre conclusion n'en sera pas moins la même. Le gouvernement égyptien ne peut remplir la belle mission de sauver l'Afrique ; cette entreprise, formée par lui et pour lui, malgré les titres du chef qui la commande, malgré les belles promesses de pacification et de développement agricole qui la précèdent, ne peut nullement nous rassurer. Tout cela ne dispensera point l'Europe d'une surveillance à laquelle elle n'a jamais songé, mais qui est pour elle une obligation ; les peuples civilisés n'ont pas une garantie suffisante pour pouvoir, en toute conscience, fermer les yeux ; les hommes de cœur qui travaillent à encourager l'opinion ou à former des entreprises généreuses en faveur des races africaines, ont encore toute leur tâche à remplir. Élevons-nous encore plus haut dans cette exposition de principes. Que les noirs soient d'une race déformée, dégradée même, ils n'en sont pas moins des hommes. Dans une famille, parce qu'un frère est difforme ou perclus, perd-il sa part d'héritage et ses droits à l'affection ? Dans la grande famille humaine il y a un enfant qu'on veut proscrire et déshériter ; en tout cas on l'abandonne au premier venu qui l'exploite. Le droit des gens con temporain devrait ajouter à sa législation un chapitre nouveau traitant de la protection des races faibles et de la tutelle des peuples mineurs. Bien loin de là, on a regardé ces peuples comme inutiles et même nuisibles ; ils tiennent une part du patrimoine humain sans l'exploiter suffisamment,

et il faut les exproprier pour cause d'utilité publique. Que sont devenues les nombreuses populations de l'Amérique du Nord ? Que deviennent celles de l'Australie? Cette politique impitoyable qui extermine ou qui asservit, qu'elle cède la place à une politique humaine ; il ne s'agit point d'ajouter une terre à notre domaine, mais de ramener un frère à sa famille; ce qu'il faut pour ce vaste pays d'Afrique, ce n'est pas une race d'esclaves travaillant sous le fouet, mais une population libre acceptant librement sa tâche. Voilà la politique nouvelle que notre siècle doit inaugurer.

---

## CHAPITRE V

### TROISIÈME THÉATRE DE LA TRAITE — LES COTES ORIENTALES DE L'AFRIQUE

Avant de suivre jusqu'en Arabie, pour savoir ce qu'ils y deviennent, ceux des esclaves que l'Égypte n'a pas gardés, il nous reste à parcourir le dernier théâtre de la traite, et de tous peut-être le plus intéressant. En effet, cette chasse organisée le long des côtes de la mer des Indes se fait en quelque sorte sous nos yeux. Lorsque le sultan de Bournou conduit ses razzias derrière l'immensité du désert, ses infamies n'ont d'autres témoins que les victimes et les bourreaux. Dans la vallée du haut Nil, si nous avons des consuls à Khartoum, et si nous pouvons réveiller la négligence du gouvernement égyptien, il reste cependant encore quelques prétextes pour dégager plus ou moins notre responsabilité ; mais dans la mer des Indes, lorsque le canal de Suez, dans quelques jours, en fera un des chemins les plus fréquentés de l'univers, il n'y aura plus d'excuse pour les marines européennes, si la traite con-

tinue d'y exister. Sur ce point, elle opère en grand, peut-être avec des résultats encore plus considérables que dans la vallée du Nil. La ville de Zanzibar seule, quoique plus d'un motif en doive écarter les négriers, comme nous le verrons, reçoit annuellement dix-neuf ou vingt mille esclaves, de sorte qu'on pourrait sans exagération porter au double, à quarante mille, le nombre de malheureux que ces régions fournissent chaque année à la servitude. Le triste spectacle de luttes, de misères et de crimes que nous avons eu déjà, va se renouveler dans ces contrées avec des horreurs inconnues pour nous jusqu'ici ; seulement, nous y trouverons aussi une satisfaction et une espérance que nous n'avons point encore rencontrées ; ici les indigènes résistent, non point par moment, mais toujours ; entre eux et les envahisseurs la guerre est déclarée ; il semble même que la victoire se prononce pour la justice. Enfin, il y a de vieux souvenirs historiques qui donnent un attrait nouveau à ce champ de bataille de la race africaine et de la race arabe. Les îles derrière lesquelles les négriers vont cacher leurs bateaux chargés d'esclaves, les collines à travers lesquelles descendent leurs caravanes sont couvertes de ruines. Ces rivages ont vu passer les flottes d'Albuquerque, les vaisseaux des Tyriens ou ceux de Salomon. Nous y retrouverons aussi la puissance anglaise, dominant ici en maîtresse presque absolue, parce que Bombay et son empire des Indes ne sont pas loin, et nous chercherons si la France n'a plus rien à faire dans ces mers où elle était prépondérante il y a un siècle !

## I

### LE PAYS DES SOMALIS ET DES GALLAS

Les possessions des musulmans, sur les côtes orientales de l'Afrique, se prolongent en partant du détroit de Bab-el-Mandeb, à l'entrée de la mer Rouge, jusqu'au cap Delgado, aux confins de la colonie portugaise de Mozambique. C'est donc une étendue de vingt-quatre degrés, près de 2,700 kilomètres, un beau champ pour la traite ou plutôt pour le commerce, si les Arabes avaient su profiter de cette magnifique position. Cependant il est arrivé, sur ces côtes orientales, que les Arabes, au lieu de s'établir solidement comme sur les rivages de la Méditerranée, n'ont fait qu'échelonner une série de stations ou de forteresses formant une ligne étroite, sans population, et par conséquent facile à détruire. Il y a un point, toutefois, où la population musulmane pénètre assez profondément dans les terres, et où elle peut être considérée comme une assez grande propriétaire du sol africain. C'est au sud du golfe d'Aden, dans un territoire qui est grand comme la France, et qui va finir à l'équateur sur les bords du fleuve Djoub : il est habité par les Somalis. Ce pays est un des théâtres de la traite; vers certains ports de la côte, chaque année les caravanes ramènent des esclaves qu'elles ont échangés dans l'intérieur, au pays des Gallas ou sur les frontières de l'Abyssinie, contre des marchan-

dises européennes. On peut en juger par un de ces ports, le seul sur lequel nous ayons des renseignements précis. Tadjoura, que l'on rencontre en sortant du détroit de Bab-el-Mandeb, et qui ne compte cependant qu'un nombre très-faible d'habitants, 3,000 environ, envoie annuellement une caravane de mille chameaux vers le Choa, et peut exporter un millier d'esclaves ramenés par ses marchands. Un Français, M. Lambert, agent consulaire à Aden, assistait, en 1855, au départ des trafiquants. C'est lui qui nous fournit cette indication, une des rares notions qu'on puisse trouver sur cette terre inhospitalière. Il mourait assassiné en 1859, vers de petites îles voisines de Tadjoura : cette région ne nous donne que des souvenirs de meurtre. Les Turcs qui en réclament une partie et qui entretiennent un gouverneur à Zeila, une ville de 2,000 habitants, un peu plus au sud, sont absolument sans autorité sur les indigènes. Les Somalis ferment l'entrée de leur pays aux étrangers, et la terrible catastrophe du baron de Decken montre combien il est dangereux d'y pénétrer. Ce voyageur infatigable, mais presque toujours malheureux dans les tentatives qu'il a faites, est un des témoins qui nous fourniront le plus de détails sur la traite musulmane. Après plusieurs voyages exécutés depuis 1860 dans ces contrées de l'Afrique orientale, il essayait, en 1865, de remonter le Djoub ou Jouba avec deux bateaux à vapeur. Il avait déjà pénétré à deux degrés et demi dans l'intérieur (280 kilomètres en ligne droite), et il venait de dépasser Barderah où réside un sultan suzerain d'une partie de la côte, lorsqu'il fut massacré avec l'équipage d'un des bateaux. Il faut sans

doute attribuer cette mort, non-seulement à la cupidité qui a armé les agresseurs, mais au désir des marchands de cacher à l'Eupope les tristes opérations de leur trafic, ou à celui de conserver le monopole du commerce. Quand ils n'osent pas employer la force ouverte, ils entourent le voyageur de difficultés et d'embarras presque aussi meurtriers : c'est toujours le système que nous avons vu sur les bords du Nil. Mais ces misérables se trompent dans leurs calculs ; leurs précautions les dénoncent, et la curiosité devient plus grande autour d'une demeure, lorsque la porte est gardée avec tant de sollicitude ombrageuse. Les assassins se trompent encore plus, s'ils croient échapper à la lumière et à la justice en tuant les témoins qui peuvent les dénoncer. Pour les criminels, les morts sont plus terribles que les vivants, non-seulement parce que leur sang crie vengeance auprès du juge auquel rien n'échappe, mais parce que les morts attirent des recherches et des témoins plus nombreux autour de leur tombe. Nous avons vu la foule des voyageurs envoyés par l'Allemagne sur les traces de Vogel. La mort du baron de Decken a été moins féconde, parce que la lumière s'est faite bientôt : aujourd'hui l'assassin est connu. Mais ceux qui sont allés constater cette mort et dévoiler cet assassinat, sont revenus avec de précieux témoignages dont nous nous servirons dans la grande enquête contre les traitants. M. Richard Brenner, envoyé pour visiter la tombe du voyageur assassiné, nous dévoilera une curieuse réaction de la race africaine contre les chasseurs d'esclaves. Quant à son compagnon de route, Kinzelbach, vaincu par la maladie et surtout par les souffrances morales, victime

aussi de la jalouse surveillance des musulmans, il n'a fait qu'ajouter un nom de plus à la liste des victimes dévorées par l'Afrique. Les renseignements de M. Richard Brenner vont jusqu'en 1868. Ceux du baron de Decken, assez nombreux sur l'esclavage oriental, sont continués jusqu'à une date presque aussi récente par M. Otto Kersten, le publicateur de ses œuvres.

Mais ce voyageur contribuera-t-il d'une autre manière à préparer la destruction de la traite? On a vu que les pays de l'intérieur auraient intérêt à être en relation directe avec l'Europe, sans subir l'intermédiaire de l'Égypte. Toujours on se trouve en face de cette difficulté, de ce caractère géographique du continent africain, dont l'intelligence nous explique la situation morale et l'histoire de cette contrée : il n'y a qu'un chemin pour arriver au centre d'un pays. La vallée du Djoub que de Decken a explorée, est-elle une voie réservée pour le commerce de l'intérieur? Jusqu'à Gananeh la navigation est nulle, parce que les deux rives appartiennent chacune à un peuple différent, la gauche aux Somalis, la droite aux Gallas, deux ennemis irréconciliables. Mais au-dessus de Gananeh, d'après certains renseignements fournis à M. Richard Brenner, elle serait au contraire très-active. Jusqu'où remonte-t-elle? Ensuite au delà, les montagnes n'opposent-elles pas une barrière infranchissable? Nous avons vu que, sur le versant Nord du plateau abyssin, il y a un chemin naturel entre le bassin du Nil et celui de la mer Rouge; y aurait-il une dépression semblable sur le versant méridional? Les Borani-Gallas de cette contrée qui sont devenus musulmans,

n'auraient-ils pas accepté le mahométisme parce que le pays ne leur offrait pas de montagnes assez élevées pour y cacher leur indépendance? En tout cas, cette dépression ne se continuerait pas bien loin vers le sud où les montagnes s'élèvent de plus en plus. Ensuite, par derrière, le Sobat ou ses affluents ne sont-ils pas trop éloignés? Ont-ils un cours assez fort, pour qu'on puisse l'utiliser? Nous aurons à indiquer encore quelques-uns de ces chemins de la côte orientale, ceux qui ont été explorés par Speke ou Livingstone.

Les Somalis jouent un rôle très-important dans l'histoire de la traite et du mahométisme, si l'on en juge par les résultats. Ce sont leurs attaques et leurs luttes incessantes qui ont éveillé chez les Gallas du Sud une haine violente du Coran, et préparé la puissante réaction indigène qui se manifeste en ce moment. Une partie des indigènes, ceux qui habitent sur le versant méridional du massif abyssin, les Borani-Gallas, ont embrassé le mahométisme et viennent échanger leurs marchandises avec les Somalis à Gananeh, sur le Jouba, à 100 kilomètres de Berderah. Mais il y a une autre branche, les Wagallas, qui refoulés des côtes, leur ancienne patrie, se sont retirés dans les montagnes gardant une haine violente contre le mahométisme. Aujourd'hui il se déclarent les ennemis acharnés des trafiquants, ils leur font une guerre incessante, soutiennent tous leurs adversaires et donnent le signal d'une vaste résistance. Est-ce la réaction qui commence? Nous l'avons vue assez faible chez les Tebous, un peu plus prononcée chez les Berbères ; ici elle est plus forte et nous lui souhaitons la

victoire. Elle se manifeste sur tout le littéral de l'océan Indien.

« Il se passe en ce moment parmi les différents peuples de l'Afrique orientale, dit M. Richard Brenner, et particulièrement dans les contrées qui me sont connues, un mouvement extraordinaire dont le symptôme se fait sentir jusque sur la côte, et excite l'attention des Arabes eux-mêmes d'ailleurs très-indifférents pour les événements de cette sorte. Je ne puis expliquer la cause de cette agitation inusitée parmi les tribus païennes, car ce mouvement ne paraît pas être le résultat d'une pression : en apparence il n'a aucune régularité. Il me semble que ces migrations, à cause de l'étendue et de l'énergie avec lesquelles elles se font, diffèrent des excursions habituelles des hordes isolées. » Plus loin ce voyageur nous dira que les routes de la traite sont coupées par les indigènes. Mais quand la pensée lui vient d'un réveil probable des races africaines, il ajoute cependant : « Par malheur; d'après ce que je connais de l'Afrique, cette espérance me paraît trop optimiste. » Toutefois M. Richard Brenner nous donne quelques motifs de concevoir cette espérance trop optimiste, en nous faisant connaître le caractère des Gallas méridionaux, et surtout en nous révélant la formation récente d'un état fondé par des esclaves fugitifs. Il y a trois degrés de la côte qui ont presque entièrement échappé à la domination du sultan de Zanzibar, et où les caravanes des négriers n'osent plus passer. De l'équateur au troisième degré de latitude sud, du Jouba au Dana, un fleuve qui vient du haut massif de Kénia, les Arabes n'ont plus que quelques stations, plu-

sieurs de leurs forteresses ont été détruites en 1867. Les Gallas sont descendus de leurs montagnes et sont venus occuper cette contrée. Il faut remarquer ce grand trait de la géographie africaine. Il y a, appuyant son extrémité septentrionale sur le massif abyssin, une chaîne de montagnes élevées qui descend parallèlement à la côte, et sur les hauteurs vivent ces hommes énergiques frères des Abyssins, les Gallas, aussi rudes, aussi indomptables que leurs rochers. Cette double barrière a arrêté du côté de l'Orient l'invasion musulmane. La montagne est devenue un refuge pour la liberté africaine, et aujourd'hui, après de longs siècles, les barbares restés indépendants en descendent pour détruire la domination arabe. De même que l'agitation africaine, mettant en mouvement de nombreuses tribus, ramène la pensée vers ces invasions barbares qui allaient régénérer l'Europe et renverser le monde romain, on compare involontairement les Gallas avec les Germains, en étudiant le caractère de ce peuple jusqu'ici peu connu. L'analogie est frappante, si l'on accepte le récit de M. Richard Brenner. Le Gallas a son dieu Odin, Waka, au nom duquel il combat à outrance les sectateurs de Mahomet; le guerrier saisi de transports subits se déchire lui-même la poitrine; s'il est vaincu, la mort l'effraye moins que l'esclavage. Hors de la lutte, liberté complète; le chef ne donne des ordres qu'en réunissant autour de lui les pères de famille ; lui seul, sans doute pour un motif politique, comme le roi germain, a le droit d'avoir plusieurs femmes ; la polygamie n'existe pas pour les autres ; la surveillance morale est confiée à tous les pères ; une con-

duite légère peut attirer sur le jeune homme une sanglante répression. Ce peuple sévère au milieu de l'Afrique, au milieu de ces populations corrompues par l'ignorance et la barbarie, est un phénomène des plus intéressants. L'avenir ne serait-il pas toujours pour les peuples chastes, et la décadence pour ceux qui ont adopté la polygamie ?

Mais un événement aussi curieux, plus curieux encore peut-être, c'est la formation d'un État avec des esclaves fugitifs. C'est justement sur le territoire des Gallas que ces malheureux sont venus chercher un abri et établir leur demeure. Le pays est vaste, fertile, beaucoup plus sain même pour les Européens que les contrées voisines. Sur les bords de la mer, il présente une ligne de de corail abandonnée par les eaux et recouverte aujourd'hui d'une forêt de mangliers (mangaroves), puis par derrière, un second rebord formé par des dunes. Entre ces hauteurs de la côte et les grandes montagnes s'étendent de vastes prairies courbées en berceau, gardant les eaux de la pluie dans une ligne d'étangs et servant de pâturages aux grands troupeaux des Gallas. Les fleuves, comme le Dana, coupent ces prairies d'une large ligne de verdure, en conduisant sur leurs deux rives, de la montagne à la mer, d'épaisses forêts où domine le baobah. C'est non loin du Dana, au nord de ce fleuve, qu'est située Vittou, la capitale du petit État dans lequel les esclaves fugitifs trouvent un refuge et la liberté. Mais pour comprendre la formation de cet État il faut aller sur la côte faire une visite aux îles de Patta et de Siou, qui en ont fourni les premiers habitants. M. Richard Brenner

va nous y conduire. « Je naviguais avec ma barque, dit-il, dans le détroit resserré qui sépare la petite île de Patta du continent. Du côté de l'ouest le soleil s'enfonçait dans la mer immense des forêts, et ses derniers rayons donnaient une teinte gracieuse aux sables arides des plaines. Là, vers la terre ferme, au sommet d'une colline, on voyait se dessiner en contours pleins de netteté, sur un ciel doré par la lumière, les ruines d'une mosquée. A ma gauche, sur l'île de Patta, dans une forêt de mangaroves, se dressait le parapet crénelé d'un fort portugais, deux témoins de deux époques éloignées et bien différentes. » Des siècles se sont écoulés depuis qu'un soir pour la dernière fois, du haut de la mosquée, le crieur appela les croyants à la prière; un soir encore, on entendit pour la dernière fois la cloche convoquer les chrétiens vers la chapelle. Mais les Arabes se repliaient pour gagner les îles où ils sont encore, et les Portugais partaient pour ne plus revenir. Ces derniers, naturellement peu aimés de leurs sujets mahométans, devaient laisser peu de regrets derrière eux. Cependant il y avait une exception peut-être dans cette haine. Que les habitants de Patta aient regretté les Portugais, on n'en sait rien, mais on connaît leur inimitié irréconciliable pour les Arabes, inimitié que les années n'ont pas effacée et qu'explique sans doute leur origine. En effet tout semble indiquer chez eux une origine portugaise. Non-seulement leur intelligence et leur bravoure les distinguent entre les Arabes, mais leurs traits en font un peuple à part; ils ont le teint blanc légèrement bruni, la forme du crâne, les cheveux épais et la barbe plus fournie, rap-

pellent la physionomie européenne. C'est là un fait intéressant que l'existence isolée d'un petit noyau de population, vivant à part pendant de longues années, puis après plusieurs siècles se manifestant par un développement subit entre les peuples avec lesquels on les confondait. Il y a dix ans, les habitants des îles de Siou et de Patta, avec leur chef Fumo Lotti, surnommé Zimba ou le lion, que le sultan de Zanzibar avait proscrit, quittaient leur demeure primitive, au nombre de 13,000, et venaient sur le continent, en face de leurs îles, chercher un domaine plus vaste où ils auraient de la place pour recevoir tous les proscrits. En effet le rôle qu'ils se sont donné désormais, la première loi de leur État naissant, c'est de proclamer la liberté de tous ceux qui en touchent la frontière, et d'y procurer un refuge à tous les esclaves fugitifs. Dans le bassin du petit fleuve de l'Ozi voisin du Dana, ils ont fondé les deux villes fortes de Vittou et de Mogogoni. Zimba est un chef habile et intelligent : en donnant la liberté aux esclaves qui se réfugient auprès de lui, il cherche à en faire des hommes énergiques, à leur apprendre d'abord l'amour du travail et le respect des lois. En 1867, déjà plus de 10,000 de ces malheureux étaient accourus auprès de lui : ils avaient fui des possessions arabes, ou bien avaient quitté les vaisseaux sur lesquels ils servaient comme matelots ; un certain nombre avaient fait plusieurs centaines de kilomètres pour venir du pays des Somalis. Dès qu'un fugitif se présente, le chef du district l'oblige à se construire une hutte et à défricher un champ ; puis il l'enrôle dans une compagnie, lui donne un mousquet et des mu-

nitions, et chaque semaine l'envoie monter la garde sur la côte. Ainsi la lutte est en permanence contre les négriers. Les efforts de Zimba semblent couronnés de succès. Il a gagné deux tribus de nègres, les Pomokos et les Vabonis, qui se sont établis auprès de lui, et ont donné leurs filles en mariage à ses affranchis. Ceux-ci deviennent des hommes laborieux, tranquilles et sobres. En 1867, après quelques années seulement, le petit État comptait déjà 45,000 habitants. Lorsqu'on lit ces détails, et surtout lorsqu'on songe à la république de Libéria fondée sur les côtes de la Guinée par les États-Unis et se développant si péniblement malgré un tel patronage, il vient plus d'un doute à la pensée. Assurément la relation de M. Richard Brenner est sincère, mais la réception amicale de Zimba, et le concours que ce chef lui a prêté, n'ont-ils point préparé l'indulgence de son appréciation ? Cependant il y a de la différence entre un État où l'on envoie en masse tous les noirs saisis sur les vaisseaux négriers ou affranchis et ce petit royaume où l'esclave ne peut arriver qu'après des fatigues et des dangers. Il se fait un triage naturel, les périls, les difficultés rebutent les faibles et ne laissent arriver que les hommes décidés, capables de défendre plus tard leur liberté. Non-seulement ces hommes se sont affranchis, mais ils ont déjà obtenu un autre résultat considérable. Les marchands d'esclaves, afin d'échapper aux croisières anglaises qui leur donnent la chasse, faisaient suivre à leurs caravanes un chemin longeant la côte, et gagnaient par terre le pays des Somalis pour être plus à portée de l'Arabie. Aujourd'hui ils ne peuvent plus sans danger, passer par le terri-

toire de Vittou, et le nom seul de Zimba suffit pour les faire trembler. Voilà donc un État africain qui a pris sa part dans cette lutte contre les négriers à laquelle les marines européennes doivent concourir. En même temps que ce concours, il faut qu'elles apportent à ce petit État une aide et un appui dont il ne saurait se passer. Déjà Zimba a chargé M. Richard Brenner de négocier et d'ouvrir des relations entre l'Allemagne et lui.

## II

### CHEMINS DES GRANDS LACS

Au sud du fleuve Dana, la traite ne rencontre plus devant elle une résistance aussi sérieuse ; ses caravanes sont nombreuses, et une route fréquentée les conduit jusque sur l'étage des grands lacs où le Nil prend sa source. Le capitaine Speke qui parcourait cette route de 1860 à 1862, a rencontré de nombreux trafiquants ; il a vu passer leurs esclaves enchaînés ; il a été le témoin de leurs luttes, et quelquefois il s'est trouvé, malgré lui, engagé dans leurs négociations avec les indigènes. C'est lui qui nous servira de témoin pour ces contrées. Ici la nature du sol et les races des habitants prennent un caractère nouveau dont il faut tenir compte, si l'on veut comprendre bien les événements. Les montagnes qui descendent du Nord, atteignent en face des grands lacs une hauteur qui leur

permet, sous l'équateur même, d'arriver jusqu'à la région des neiges. Après le Kenia, vient le Kilimandjaro élevé de 6 à 7,000 mètres. Ensuite la chaîne se rapproche de plus en plus de la mer, et le versant de l'océan Indien cesse d'avoir l'étendue qu'il présentait dans le pays des Somalis et des Gallas. Est-ce cette inclinaison de la chaîne montagneuse vers le rivage qui explique, par un prolongement sous-marin, la présence des îles que l'on rencontre le long de la côte ? En tout cas, la présence de ces îles, cependant fort peu étendues, est d'une importance capitale pour l'Afrique. Si elles n'offraient point un refuge aux Arabes, les possessions africaines de ces derniers leur auraient été enlevées déjà, et la sultanie de Zanzibar n'existerait plus. Ici les mahométans ne forment plus, comme chez les Somalis, une puissance continentale. Ils ne sont, à proprement parler, que des insulaires et ils n'ont d'importance que par leur marine. D'un autre côté, ces Arabes sont venus de l'Oman, du pays de l'Arabie le moins musulman de tous. L'islamisme chez eux ne se connaît que dans les mœurs ; il n'y a plus le même caractère d'intolérance, en sorte que le marchand de Zanzibar, tout entier occupé de son argent, n'a pas la moindre pensée de prosélytisme dans sa lutte contre les indigènes. Il fait des razzias pour enlever des esclaves et non pour étendre sa foi. Chez les indigènes aussi, il se présente des caractères nouveaux ; la race change, elle perd cette énergie qu'elle avait dans les montagnes du Nord, et offre une proie plus facile aux négriers. Après les Abyssins, les Vouahoumas, les Gallas, qui semblent appartenir à une race supérieure, quand on aura dépassé, au sud du

Dana, le pays des Masais, on ne trouvera plus, dans le vaste triangle de l'Afrique méridionale, qu'une race et une langue, la race et la langue des Cafres. Les Hottentots, cependant, font exception. La découverte de cette unité de la langue, sous la variété nombreuse des dialectes de l'Afrique du Sud, est une des plus importantes pour la philologie. Déjà les Souahélis qui possèdent les côtes en face de l'archipel de Zanguebar, appartiennent à ces races méridionales. Ce nom de Souahélis désigne, plutôt qu'une tribu particulière, une agglomération de populations diverses qui ont admis, d'une manière telle quelle, la suzeraineté des sultans de Zanzibar, et qui parlent le dialecte de ce nom.

La grande route de la traite que Speke a suivie, s'éloigne de la côte en face de Zanzibar, et par la vallée du Kingani arrive bien vite sur le plateau montagneux où l'on trouvera les grands lacs. Les chefs de la région maritime, à moitié soumis au sultan, suivant les circonstances, se font chasseurs d'hommes, cultivent la terre, ou rançonnent les caravanes. Au delà de cette zone, la lutte commence. Les habitants de l'Ousagara et de l'Ougongo, autrefois agriculteurs, ont abandonné leurs champs que la jungle envahit. Aujourd'hui ils sont allés cacher dans les rochers inaccessibles leurs petites huttes aux toits coniques, ils s'enfuient à l'approche des caravanes, sauf à s'en venger par une attaque imprévue quand l'occasion se présentera. Ces misères, cette terreur et ces vengeances isolées, nous les avons vues déjà dans la vallée du Nil, et il faut monter sur le premier rebord du plateau pour trouver le caractère particulier du trafic de ces contrées.

… Victoria-Nyanza,
… vallons séparés
… pays les plus fré-
… derniers n'ont
… du Nil, chez
… nommé la coqui-
… il est vrai que
… onnerie. Mais
… c'est que les
… soldats,
… esclaves. Nous
… partie de la
… ou oublie le
… victime de
… pour en
… nègres, par
… ses contrées.
… car la
… du cho-
… la prin-
… grands
… eux-
… pour les
… des mar-
… les esclaves.
… jusqu'à
… les … un marché dont
… encore. Dans … ou bien
… plus … quand le com-
… se font agriculteurs et réunissent

de grands troupeaux dans leurs vastes étables. Naturellement, avec des hommes d'humeur aussi peu belliqueuse, la résistance serait facile, si les indigènes avaient un peu plus d'énergie; mais les chefs africains, loin de vouloir supprimer une traite dont ils profitent les premiers, ne songent, quand ils sont les plus forts, qu'à imposer des droits de passage un peu plus élevés aux caravanes d'esclaves. Au moment où Speke se trouve à Kazeb, en 1862, la grande inquiétude des marchands vient justement d'une prétention pareille; un chef indigène, Manoua-Sera, qui occupe un territoire entre Kazeb et la côte, veut établir un impôt, tandis que son père et ses prédécesseurs avaient été naïvement libres-échangistes. De là une lutte, diplomatique d'abord, de la part des marchands qui entreprennent de donner la couronne à un prétendant de meilleur compte. Ensuite vient la guerre ouverte. Une armée de quatre cents esclaves est mise sous le commandement de six chefs et sous l'autorité suprême du cheik Snay. Le général se croit assez fort pour faire en même temps une expédition de commerce et une campagne militaire : il va enlever une ville, y opérer une grande razzia de femmes, d'enfants et de bétail. Mais quand la résistance arrive, quand Manoa-Sera se présente, ces glorieux voleurs se laissent battre : Snay et les six capitaines restent sur le champ de bataille. Alors les orgueilleux marchands deviennent d'humbles suppliants; ils prient Speke, auquel ils ont suscité des difficultés, d'intervenir pour eux auprès du vainqueur. Dans cette lutte dont le voyageur anglais n'a pas vu la fin, la couardise, le sot orgueil, l'abjection et l'avarice des trafiquants arabes pré-

sentent quelque chose de ridicule, dont l'on pourrait sourire, si l'on ne songeait que la guerre se terminera toujours par un marché. Après la campagne, on verra une caravane de malheureux captifs descendre vers la côte. Nous avons rencontré de ces convois luttant dans le désert contre la chaleur et la soif, réunis en grosse troupe afin de repousser les agressions des Touaregs, et présentant l'aspect d'une véritable armée. Les marchands arabes ont quelquefois de ces grosses caravanes, comme celle qui part chaque année de Tadjoura. Mais il y en a d'autres moins considérables, plus particulièrement dans le Sud. Ici, du plateau à la mer, du point où la razzia s'est faite au port où l'on s'embarque, la route ne comptera plus de longues semaines, et l'on peut voyager en moins grand nombre. Mais il faut aller vite, car derrière les rochers ou dans la profondeur des taillis, il peut se cacher des embuscades. L'indigène n'épargne pas l'Arabe, s'il trouve l'occasion favorable. Marcher rapidement, c'est l'ordre répété aux esclaves enchaînés ; mais quand l'ordre n'est plus entendu, quand le bâton n'a plus d'action sur le misérable que la fatigue abat, sans pitié on l'abandonnera au milieu de la solitude. M. Baker nous parle d'un convoi ramené, non par des Arabes, mais par des Turcs : les vieilles femmes enlevées dans la razzia ne marchaient pas assez vite. Dès que la fatigue en faisait tomber une, on l'assommait ; un coup de massue sur la nuque, et il ne restait qu'un cadavre agité par la mort. Le chemin était marqué par ces jalons effroyables. Lorsque la mer est proche, lorsque le danger semble éloigné, alors l'intérêt du marchand conseille un peu plus de précaution. S'il

reste dans la troupe des hommes que la faim et la fatigue aient un peu plus épargnés, on les charge de porter leurs compagnons affaiblis. Il y a quelque chose d'horrible et qui soulève le cœur dans la vue d'une pareille caravane. La troupe ne marche plus réunie, les malheureux sont échelonnés par groupes le long du sentier, chancelants, semblables à des squelettes; leur visage n'a plus d'autre expression que celle de la faim, leurs yeux sont ternes et enfoncés, les joues sont devenues osseuses. Il est temps d'arriver au terme de la course. Mais que va-t-il donner aux malheureux, ce terme du voyage? Les noirs bateaux sont là, avec leur cale sombre, étroite, fétide, pour la marchandise humaine. Voilà, dans toute sa laideur physique, le commerce des esclaves ; il serait plus effrayant encore, s'il pouvait étaler à nos yeux les plaies morales, les vices, la dégradation hideuse que l'esclavage produit chez le maître comme chez l'esclave.

## III

### RÉGION DU NYASSA

Il nous reste une dernière route à parcourir, un dernier champ de bataille de cette triste guerre à visiter. Les caravanes qui en reviennent, sont plus nombreuses que celles qui descendent des grands lacs par la vallée du Kingani ; les ravages qu'elles ont commis égalent en

horreur tout ce que nous avons vu sur les bords du Nil s'ils ne le dépassent pas. Souvent la pensée cède à une illusion naturelle, lorsqu'on parcourt les annales de la traite ; si l'on est révolté par les atrocités de cette chasse, comme pour soulager son imagination, on se dira qu'après tout elle ne change guère à la situation des indigènes, que l'existence pour eux toujours misérable n'est pas devenue plus malheureuse parce qu'ils sont attaqués par des négriers qui les font esclaves au lieu de l'être par leurs voisins qui les mangeaient. Ici l'illusion n'est plus possible. Le pays a été parcouru avant que les chasseurs y fussent arrivés ; il présentait alors le beau spectacle d'une population pacifique et laborieuse ; plus tard, la traite l'envahit, incendiant les maisons, détruisant les cultures et ne laissant que la mort dans ces villages si bruyants une année auparavant. Le témoin qui va nous faire connaître ce nouveau théâtre l'a visité deux fois ; il l'a vu d'abord à l'époque où les indigènes, ignorant qu'il y eût un monde au delà de leur canton, vivaient assez tranquilles sinon heureux ; puis, dans un second voyage, il n'a plus trouvé que des ruines et du sang. Ce témoin, c'est Livingstone, et nous compléterons ses dépositions par celles du baron de Deken. Le nom de Livingstone est un des plus connus parmi ceux des voyageurs modernes. Ce marcheur infatigable, dont les découvertes ont fait connaître à la science une grande partie de l'Afrique méridionale, est en même temps un des adversaires les plus ardents de l'esclavage, parce qu'il comprend combien il est impossible de régénérer l'Afrique tant que la traite existera. Mais cette traite, il ne l'ap-

précie peut-être pas avec une complète exactitude, il ne sait pas bien distinguer la traite occidentale, chargée d'approvisionner les colonies d'Amérique et qui se meurt aujourd'hui, de la traite orientale ou mahométane, qui est bien loin de mourir, ou plutôt qui ne mourra qu'avec l'islamisme. C'est la première qui semble le préoccuper surtout. Les voyageurs travaillent pour la science ; ils apportent à celle-ci de précieux renseignements, des collections de faits, sans lesquels toute science est vaine. Mais justement parce que les dangers des voyages demandent une personnalité fortement trempée, leurs jugements qu'ils prononcent quelquefois d'une manière absolue, ont besoin d'être repris et confrontés avec d'autres. Nulle part peut-être on ne trouve cette divergence de jugements comme dans les récits de voyages en Afrique : sur le même sujet, chaque écrivain a son opinion, sa théorie, souvent opposée directement à celle des autres. Il ne faut pas se laisser prendre à cette assurance, qui vient quelquefois moins de la lumière de l'intelligence que de l'énergie de la volonté. Ainsi quelques voyageurs, pour n'avoir vu l'esclave qu'auprès de certains maîtres, après avoir constaté même, si l'on veut, que les Arabes les traitent avec douceur, mais sans avoir étudié l'esclavage dans son ensemble, riront très-spirituellement des naïfs philanthropes qui en demandent la suppression. Il faut donc, après que des travailleurs instruits et intrépides ont recueilli les matériaux, qu'une œuvre d'ensemble vienne coordonner et discuter leurs rapports.

Le point de départ et le point d'arrivée des caravanes dans l'Afrique méridionale, la ville qui y joue à peu près

le même rôle que Khartoum dans la vallée du Nil, est celle de Quiloa, une des dernières places arabes, avant d'atteindre aux possessions portugaises. Il y a deux Quiloa, une insulaire et une continentale. La Quiloa insulaire, ou Quiloa-Kisivani, tout en gardant son titre de capitale des provinces méridionales, est de plus en plus abandonnée. L'insalubrité du climat, la stérilité des collines qui l'entourent, malgré la bonté d'un port abrité contre tous les vents, et la position sur la route de Mozambique, la font déserter de plus en plus pour Quiloa-Kibendsche située sur le continent, un peu plus au nord. Mais celle-ci doit surtout sa bonne fortune au peu de sécurité de son port. Les vaisseaux anglais ne peuvent venir s'y établir en permanence, si toutefois ils peuvent y aborder. Alors les marchands d'esclaves ont toute liberté pour organiser leurs expéditions, ramener leurs caravanes, puis, quand la précieuse marchandise est prête, l'embarquer sur les nombreux bateaux qui iront la porter aux marchés du Nord. Cette nouvelle ville qui compte déjà quinze mille habitants, présente un aspect misérable, parce qu'elle n'est composée que de huttes protégées par un fort; mais une forêt de cocotiers l'entoure d'une riante verdure. Elle est née surtout pour l'esclavage, et elle vit en grande partie de ce commerce. Ici les marchands n'ont pas besoin, comme à Khartoum, de dissimuler les opérations de leur trafic : cette dernière pudeur qui compte encore un peu avec l'opinion, est inconnue chez les musulmans, et tout est parfait pourvu qu'on évite la croisière. Les caravanes parties de Quiloa, une fois qu'elles arrivent dans l'intérieur, se replient

vers le sud de manière à venir prendre à revers les côtes de la capitainerie de Mozambique.

Les colonies portugaises qu'atteignent les marchands d'esclaves dans leur course extrême du côté du midi, sont un peu une fiction, comme l'empire de Zanzibar. En dehors de quelques villes sur la côte et de quelques autres moins importantes de l'intérieur, leur puissance est presque nulle, si l'on en croit Livingstone; c'est ce qui explique les expéditions des trafiquants arabes. La chaîne montagneuse que nous avons rencontrée partout en face de nous, s'avance de plus en plus vers l'Océan, et recourbant le rivage, forme en face de Madagascar le canal de Mozambique. C'est là que se trouve la colonie du Portugal. Quand on part du rivage, il faut traverser une triple zone, celle des terrains humides et fiévreux où grandissent les épaisses forêts de mangliers, celle des steppes dont les hautes herbes dépassent la taille d'un homme, puis les premières collines avec des broussailles ou des champs cultivés quand les indigènes s'y établissent; derrière sont les montagnes. A mesure qu'on s'élève sur les hauteurs qui forment le rebord du plateau africain, les populations se présentent plus nombreuses, parce que le climat est plus sain et qu'il y a plus de sécurité, à l'abri des rochers, contre les attaques du dehors. Aujourd'hui la sécurité n'y est plus. Les trafiquants ont découvert cette riche provision d'hommes que gardait la montagne, et que la paix passée avaient rendus moins guerriers. Ils sont venus s'établir sur les bords du Nyassa. Le Nyassa est un beau lac de plus de 350 kilomètres de long, dont les eaux sont tellement poissonneuses

que les crocodiles rassasiés cessent presque d'y être dangereux. Tout autour de ces belles eaux qui sont déjà à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, les montagnes élèvent leurs sommets à 1,700 mètres. Elles sont couvertes de forêts, de champs cultivés et de villages; elles se découpent en une multitude de vallées gracieuses, avec des prairies où paissent de grands troupeaux, avec des ruisseaux qui descendent vers le Nyassa en répandant la fraîcheur et la fécondité. Sur certains points, la population est compacte et les villages se suivent en chaîne presque continue, le sol est fertile en produits variés. Le Chiré qui emporte les eaux du lac, conserve d'abord cette altitude jusqu'aux cataractes qu'on a appelées Murchisson, comme celle du Somerset; au sud, il tombe dans le Zambèze, le grand fleuve de l'Afrique méridionale. Cette région du Chiré est une des plus remarquables du continent africain; il y avait là comme un centre de civilisation indigène, qui rappelle celui que nous avons trouvé à Kouka. Les naturels, dont la tribu la plus importante est celle des Manganjas, savaient non-seulement façonner la poterie et travailler le fer, mais ils étaient arrivés à filer et à tisser le coton. Que les Tebous de Kouka, dont les ancêtres jadis, les propriétaires du Fezan, ont été rapprochés du monde civilisé, aient gardé ou reçu quelqu'une de nos connaissances, on peut le comprendre. Mais cette industrie développée dans une proportion assez remarquable sur les bords du Nyassa, il est difficile de l'expliquer. Il n'y a pas ici de centre important de population, comme les grandes villes des bords du Tsad ou du Niger, une de

ces agglomérations qui, en multipliant les besoins et en partageant les travaux, amènent les hommes à faire des efforts d'invention, et les mettent sur la voie des découvertes. Le développement ne peut être par conséquent indigène et autochthone, il faut qu'il soit d'importation étrangère. D'un autre côté, si on se rappelle que tout le long de cette chaîne africaine qui par l'Égypte mène à l'entrée de l'Asie, nous avons trouvé, dans les races ou dans les mœurs, des signes d'importation étrangère, nous reconnaîtrons dans l'industrie des tribus cafres comme une nouvelle trace d'une bien vieille migration. Lorsque Livingstone vint pour la première fois dans ces contrées, en 1851, il voyait les populations, hommes, femmes et enfants, répandues dans la campagne pour s'y livrer aux soins de l'agriculture ; quand il traversait les villages, il entendait le bruit des pilons à broyer le grain, ou celui des métiers à tisser le coton. Parfois cependant, à l'époque des vendanges, c'est-à-dire lorsqu'on achevait de soutirer la bière, c'était des festins continuels réunissant les familles et les tribus jusqu'à ce que la provision fut épuisée : ces liqueurs de l'Afrique comme les sentiments de l'indigène n'ont de durée que quelques jours.

Mais lorsque la traite eût passé par ces contrées, ce fut une transformation complète ; en 1861 et 1863, Livingstone ne reconnaît plus un pays pour lequel il avait formé tant de plans. Les bêtes fauves parcouraient seules les plantations, un silence de mort pesait sur les villages ; les portes ne s'ouvraient plus pour donner l'hospitalité ; sous les toits effondrés par la pluie ou brûlés par l'incen-

die, on ne voyait que des cadavres; le Chiré charriait des convois de ces cadavres et c'était fête pour les crocodiles. Çà et là, au milieu des roseaux et portés sur un radeau, tristes débris de leur demeure, quelques misérables, quand ils avaient constaté que le passant n'était pas un chasseur d'homme, relevaient leur tête livide et tendaient les mains pour demander un peu de nourriture. Lorsque les chasseurs sont plus près, on peut voir les bandes de fuyards gagnant les bois; on entend les coups de fusils, les cris des blessés et le dernier soupir des mourants. Il faut que cette chasse soit bien active, puisque le consul anglais de Zanzibar, le colonel Rigby, a déclaré que la région du Nyassa fournit chaque année à cette île 19,000 nègres. On peut constater cette activité en se rendant à Kota-Kota, le comptoir d'un gros marchand arabe, nommé Juma, qui est venu s'établir sur la rive occidentale du lac. Sur ce lac qui n'a que 50 kilomètres en moyenne de largeur, deux *baous*, c'est-à-dire deux bâtiments avec une cabine à l'arrière, sont continuellement en route pour transporter la marchandise humaine sur le bord opposé. Voici maintenant comment s'opère la battue, et comment les esclaves arrivent aux comptoirs des trafiquants. Les Ajouhas, peuplade qui occupe la rive orientale du lac, se sont déclarés les alliés des traitants, et à ce titre ont reçu de vieux mousquets dont ils apprennent à se servir contre leurs frères. Espérons qu'ils apprendront bientôt à en faire un meilleur usage. Plusieurs autres tribus prennent aussi part à cette chasse. Mais Livingstone signale surtout les relations des uns et des autres avec les Portugais. Devant ces chasseurs dont

les armes les épouvantent, les populations éperdues essayent à peine de résister. Les fuyards laissent épars sur la route ceux qui n'ont pas été assez forts pour combattre ou assez agiles pour fuir, et c'est ce peuple de malheureux que les chasseurs enchaînent en longues files, pour aller le vendre aux marchands. Quand la chasse a été infructueuse ou que le bénéfice a surexcité l'avidité, les chasseurs se vendent entre eux, un père vend ses enfants, un mari vend sa nouvelle épouse. Les bourreaux sont les premiers punis de leurs crimes. Quant aux fugitifs, une sorte de vertige s'empare d'eux. Ils savent qu'il y a à Kota-Kota des étrangers ayant des fusils, et c'est à ces étrangers, au profit desquels on les poursuit, qu'ils viennent demander protection. Le comptoir est devenu un village, une petite seigneurie riche déjà de quinze cents habitants. Mais tout autour il y a encore dix mille malheureux qui implorent l'aide du marchand souverain. Celui-ci n'a plus qu'à attendre. Comme le fruit mûrit et tombe dans les mains qui le cueillent, les esclaves arrivent bien vite sous les hangars où s'entasse cette provision. Les vaincus se vendent comme les vainqueurs. Les uns et les autres ils vont prendre le chemin de la servitude, si toutes ces misères ne leur ouvrent pas les yeux, et s'ils ne comprennent pas qu'il faut s'unir pour chasser l'étranger. Quels bénéfices, en effet, ce commerce procure-t-il au vendeur ? En 1863, pour deux ou trois brasses de calicot, la valeur de un ou deux franc, on achetait un jeune esclave.

Livingstone qui nous indique ces chiffres, fait un autre calcul plus effrayant encore. Pour un homme enlevé,

combien en périt-il dans la lutte ou dans les misères qui la suivent? Et il arrive à ce résultat effrayant que nous avons déjà indiqué. Les esclaves, sur certains points, représentent le cinquième et, sur d'autres, le dixième seulement des victimes de la traite. Qu'on multiplie par cinq ou par dix tous les chiffres que cette triste statistique nous a fournis, et l'on verra quelle effroyable boucherie décime chaque année la population de l'Afrique.

Les opérations des trafiquants arabes ne se restreignent pas au bassin du lac Nyassa. Ils ont des succursales bien plus avant dans l'intérieur, qui doivent pratiquer le commerce comme les grandes maisons que nous venons de voir à l'œuvre. La durée d'une campagne dans une localité est ordinairement de trois ans ; il faut tout ce temps pour enlever la marchandise disponible, fournir les indigènes de verroteries ou de calicot, et leur apprendre ce que c'est que le commerce. L'Arabe qui n'est jamais pressé, attend la fin des opérations en faisant cultiver un champ autour de son comptoir. Au delà des montagnes, dans la direction de l'ouest, les eaux descendent vers une dépression intérieure que Livingstone appelle l'auge centrale. C'est là que se trouve le Tanganika et, au sud de ce lac. un pays appelé le Cazembe : les commis voyageurs arabes ont pénétré jusque dans le Cazembe. Naturellement Livingstone se demande comment on pourra fermer ce grand chemin de la traite, qui part de Quiloa, traverse le Nyassa et a le Cazembe pour tête de ligne. La première idée qui se présente à lui, est l'établissement d'une mission sur le Chiré, dans des highlands qu'il a tout particulièrement recommandés à cause de leur cli-

mat presque européen. La mission anglicane du Nyassa a encore moins réussi que la mission catholique du Nil : elle a si peu réussi, qu'elle a attiré des désagréments à Livingstone. Mais il n'est pas moins curieux de comparer en quelques mots la double entreprise ; nous nous rappelons les missionnaires de Sainte-Croix et de Gondokoro. Ici on voit d'abord arriver, en 1861, sur des bâtiments de la marine anglaise, l'évêque Makensie avec des missionnaires d'Oxford et de Cambridge. L'année suivante, un vaisseau de l'État amène misses Makensie et toutes les autres dames qui rejoignent leurs maris. Enfin le même bâtiment conduit dans le pays un représentant de l'Église libre d'Écosse. La famille, l'appui de l'État et la concurrence religieuse sont les signes extérieurs et bien caractéristiques de la mission anglaise. Après la mission, le commerce doit venir aussi. On établira un bateau à vapeur sur le lac ; par le Chiré supérieur et le Nyassa, ce bateau coupera sur une largeur de cinq cents kilomètres le chemin de la traite, il recueillera le coton, en donnant aux indigènes un bénéfice à la fois plus considérable et plus moral que la vente des esclaves. Les deux projets se sont évanouis l'un et l'autre. L'évêque Makensie a commencé par attaquer les maraudeurs qui lui ont enlevé quelques-uns de ses hommes, et les a forcés à rendre leurs captifs ; puis il est tombé, emporté par la fièvre, avec plusieurs de ses compagnons : les autres ont repris le chemin de l'Europe. L'essai religieux n'avait pas duré deux ans. La tentative commerciale eût à peine un commencement d'exécution. Pour qu'elle fût tout à fait indépendante, Livingstone avait cherché si la

Rovouma, un petit fleuve qui tombe dans la mer au-dessus de la frontière portugaise, non loin du cap Delgado, ne permettrait pas de monter directement vers le Nyassa. Lorsque cette tentative fut restée sans succès, lorsque le gouvernement portugais se fut montré un peu plus susceptible au sujet des expéditions sur le Zambèze et le Chiré, l'établissement du bateau à vapeur devenait impossible.

Nous arrivons ici au point le plus délicat.

Dans une œuvre comme celle de la suppression de la traite, qui touche aux intérêts les plus élevés de l'humanité, il faut se tenir au-dessus des calculs de la politique. C'est peut-être parce que les Anglais n'ont pas eu ce désintéressement, qu'ils ont vainement multiplié leurs croisières sur l'océan Indien ; dans tout ce qu'ils font, ils sont trop anglais, Livingstone asusi est trop anglais dans ses projets : pour lui les remèdes énergiques sont les meilleurs. Il faut d'abord que Cuba devienne.une possession américaine ; car, pour n'avoir pas distingué les deux traites, il croit encore que les esclaves sont destinés à l'Amérique surtout : c'est là du moins sa première préoccupation. Eusuite il faut que les Anglais occupent cette belle vallée du Zambèze, dont les Portugais n'ont que la possession nominale. Que les Portugais soient des maîtres négligents ou même coupables, provoquer des conquêtes quand on soutient une grande cause, c'est faire soupçonner un calcul et détruire d'avance ses chances de succès, Aussi, comme si ses idées anglaises obscurcissaient son jugement, nous le voyons faire un beau sophisme en parlant des précieux avantages de cette colonie. Le cli-

mat énervant de ces régions tropicales serait, d'après lui, d'une salutaire application sur les convicts dont le caractère indompté a troublé le vieux monde. Et il va après cela nous parler des coquineries des colons portugais !

## VI

### LE ZAMBÈZE

Les traitants arabes ou leurs alliés indigènes étendent quelquefois leurs courses jusqu'au sud du Nyassa, en faisant le tour du lac par le point où sort le Chiré. Là ils se rencontrent avec les aventuriers portugais. Les deux traites qui semblent s'associer pour ravager ce pays, ne diffèrent pas seulement par la direction qu'elles donnent à leurs convois d'esclaves, dont les uns partent pour l'Amérique, tandis que les autres remontent vers l'Asie ; elles présentent quelquefois des différences notables dans la manière de procéder. Cette comparaison nous fera connaître mieux la traite orientale, et c'est pour cela que nous allons suivre les bords du Zambèze, qui sert en quelque sorte de frontière au vaste champ où s'exerce l'attraction musulmane.

Le Zambèze, comme le Nil, offre une série d'étages, quand on le remonte à partir de son embouchure. Au delà de la région maritime où l'on trouve la zone forestière des mangliers et la zone herbacée de la steppe, on

doit traverser, pour arriver au premier étage, d'abord le défilé de Lupata, puis les cataractes de Kebrabasa qui interrompent complétement toute navigation. C'est dans cette région intermédiaire de collines et de montagnes, que les Portugais ont la petite ville de Sena et la station plus importante de Tété. Au milieu de cette contrée, non loin de l'embouchure du Chiré, une sorte de bandit avec une troupe ramassée un peu partout, faisait la guerre, au moment de l'arrivée de Livingstone, tantôt aux indigènes pour enlever des esclaves, tantôt aux autorités portugaises pour conserver son indépendance. Le voyageur anglais arrive juste sur un champ de bataille où ce Mariano vient de repousser le gouverneur de Tété. Plus tard ces soldats, mettant à profit la route nouvelle découverte par Livingstone dans la direction du Nyassa, iront commencer des ravages que les Arabes compléteront après eux. Mariano a bien été pris un moment, mais après une détention dérisoire de deux ou trois ans, il revient mourir de débauches sur le théâtre de ses anciens exploits.

La traite faite par Mariano est une dernière suite de la traite américaine, en même temps que pour les déportés portugais elle est une occasion de vivre en dehors de ces lois qu'ils n'ont jamais aimées. Seulement les négriers ont profité un instant d'une erreur de la France, et il paraît qu'ils se procuraient à coup de fusils ces libres émigrants que réclamait notre colonie de la Réunion. L'empereur a fait cesser cette erreur et ces enrôlements en 1864. Il y a donc là de vieux volontaires de la traite qui, incapables de revenir à une existence régulière et

de chercher la fortune dans une occupation honnête, saisissent la moindre occasion pour utiliser leur savoir-faire. Ils accepteraient même de travailler pour les marchés musulmans, si le travail y était convenablement rétribué.

Un peu plus loin, en marchant à la suite de Livingstone, nous trouvons une nouvelle spécialité de la traite qu'on pourrait appeler la traite indigène. Il nous faut pour cela monter au premier étage. Cette région du premier étage s'étend des cataractes de Kebrabasa aux cataractes Victoria, les plus belles du monde, si l'on en croit les descriptions du voyageur, bien au-dessus des chutes fameuses du Niagara par la grandeur et par l'étendue. Le sol de cette contrée, malgré les roches que l'on y rencontre fréquemment, est souvent d'une grande fertilité, mais il est surtout riche en houille dont les larges veines sont visibles dans les tranchées ouvertes par le fleuve. Malheureusement la guerre dévaste ce pays, et avec la guerre, une traite d'une nouvelle espèce. En ce moment la contrée est visitée par une bande de marchands à la tête de laquelle est un aventurier nommé Sequesha.

Les gros négociants opéreraient à peu près comme leurs confrères de Kazeb ou de Quiloa, et confieraient leurs intérêts et leurs opérations à des esclaves commandés par l'un d'eux ou conduits par un Européen. Ces messieurs achètent de l'ivoire. Seulement il y a pour les naturels une monnaie d'une valeur toute particulière, qu'ils se procurent le long de la route. Afin de comprendre ce nouveau genre d'échange, il faut se rappeler que dans les pays où la polygamie existe, trouver une femme

n'est pas chose aisée pour le particulier qui n'est pas riche, d'autant plus que les multiples mariages des rois, des grands seigneurs et des gros bourgeois occasionnent un déficit sur le marché. Donc les marchands portugais qui sont gens avisés, amènent paraît-il la marchandise demandée et l'échangent contre l'ivoire avec de beaux bénéfices. Ainsi, dans ces régions intérieures de l'Afrique, il y a une traité particulière qui fait un triage parmi les captifs, envoyant des hommes à la côte s'ils ont quelque valeur, mais réservant les femmes pour les troquer contre l'ivoire. Ainsi la polygamie n'est pas seulement une plaie morale qui ruine la société en l'attaquant dans son élément le plus essentiel et le plus sacré, la famille, qu'elle trouble, qu'elle corrompt, d'où elle écarte la paix et la bonne éducation des enfants; elle est encore une grande cause de désordre, puisqu'elle entretient le commerce des esclaves. Quand même on supprimerait la traite extérieure, tant que la polygamie existera dans un pays, la traite de la femme sera maintenue; le père vendra sa fille; le mariage se négociera à prix d'argent, parce qu'il n'y a pas une femme pour chaque homme; la femme sera un être dont on comptera la volonté pour rien; elle sera donnée non à celui dont elle accepte l'affection, mais à celui qui en offre le prix le plus élevé. Outre les autres motifs, c'est parce que la polygamie est autorisée, est devenue la loi des pays musulmans, que ces pays encouragent la traite. Pour supprimer définitivement le commerce des esclaves, il faudra, et cette conclusion s'est plusieurs fois présentée déjà, il faudra déchirer le Coran.

Le point extrême, atteint par les négriers partis de l'Orient, semble être ce pays de l'intérieur qui occupe l'auge centrale. Livingstone a visité deux fois la limite méridionale de ces contrées, et il avait trouvé tant de confiance dans les indigènes, qu'il comptait bien y établir en même temps une mission et un commerce honnête qui défierait désormais la traite. Le Zambèze, au-dessus des chutes de Victoria, arrose un étage supérieur qui a dû, comme celui du Nil, renfermer de grands lacs ; mais ici le temps a vidé ces mers intérieures ; la place n'en est plus marquée que par de vastes dépôts de tuf et une humidité fiévreuse. Livingstone ramène à Séchéké, la capitale des Makololos, les porteurs indigènes qui avaient eu la confiance de l'attendre dans la colonie du Portugal pendant l'intervalle de ses deux premières expéditions. Mais déjà ce petit royaume, sur lequel il a formé des espérances et qui ne datait que de quelques années, était à moitié ébranlé ; il devait disparaître après le départ des voyageurs. Cette instabilité, caractère de la pensée du nègre comme de ses petits États, est un des obstacles les plus sérieux à la civilisation. Cependant nous ne nous plaindrons plus de cette agitation lorsqu'elle atteint les établissements arabes et menace de jeter à la mer ce peuple de négriers. Il paraît, en effet, que les populations de la côte commencent à se fatiguer de ces expéditions dont elles sont les premières à subir les conséquences. Il y a vers les bords de la mer des races fières dont la patience nous étonnait. On sait que, dans la colonie portugaise, les Landines, qui occupent la rive droite du Zambèze, lèvent une sorte de tribut sur les colons, tandis que les Makoas

de la rive gauche gardent leur indépendance jusque sous les canons de Mozambique. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant dans les dernières nouvelles rapportées en 1868 par M. Richard Brenner. « Il y a aussi, nous dit-il, des bruits de l'intérieur, qui assurent que les chemins d'esclaves, vers le Nyassa et l'Ouniamouesi, sont fermés par les tribus soulevées, et qu'ils sont devenus infranchissables pour les marchands arabes. » Puissent ces nouvelles se réaliser. Elles ont plus de probabilité pour la première section de route qui conduit à Kazeb, et ce chemin où nous avons rencontré Speke. En effet les Masais, voisins des Gallas et établis au sud du Dana, population renommée et redoutable, appartenant encore à une race étrangère aux Cafres, menacent les petits établissements côtiers des Arabes et des Souhahélis. Les Vadoës, situés encore plus au sud, juste en face de Zanzibar, quittant les terres qu'ils cultivaient, sont partis dans la direction du nord, afin de se rapprocher des Gallas, et ont commencé pareillement contre les ennemis communs une guerre sans merci. Il faut espérer que la résistance indigène aura un double résultat, d'abord d'écarter de l'Afrique les Arabes, cette lèpre hideuse qui la ronge, puis de préparer une alliance sérieuse avec l'Europe.

Maintenant, à quel nombre monte cette horrible exportation humaine faite par les côtes orientales? Il est bien difficile de l'établir d'une manière précise ; mais après ces grandes expéditions que nous avons rencontrées, le chiffre des esclaves enlevés annuellement ne peut qu'être fort considérable. De Deken nous dit qu'en 1859 on présenta à la douane deZanzibar 19,000

esclaves, dont 15,000 venaient de Quiloa. Livingstone donne le même chiffre. « Nous tenons, dit-il, du colonel Rigby, consul anglais chargé des affaires de S. M. britannique à Zanzibar, qu'il passe à la douane de cette île, venant de la seule région du Nyassa, 19,000 esclaves par an. » Cependant, d'après ce dernier témoignage, le chiffre de cette importation devrait tout entier venir de Quiloa, et il faudrait encore ajouter au moins 4,000 esclaves fournis par les autres lieux de production, d'après le témoignage du baron de Decken, ce qui ferait en tout 23,000. Sans doute, il y a pour cette récolte humaine de bonnes et de mauvaises années, et la vente doit varier suivant les circonstances. Mais adoptons là somme la plus faible, celle de 19,000 esclaves par an, et qu'elle nous serve de point de départ pour nos calculs. A Zanzibar, d'après le baron de Deken, il faut payer pour chaque esclave importé la somme assez élevée de deux thalers, de beaucoup supérieure au prix d'achat. Ensuite l'exportation en est interdite. Or, lorsque nous arriverons à Mascate, nous verrons que cette exportation est considérable. La conséquence de tout cela est fort claire. Les négriers doivent éviter de passer par Zanzibar, pour ne pas payer l'impôt, pour ne pas voir la réexportation gênée et surtout pour ne pas venir se jeter au milieu des croisières anglaises. Enfin, qu'on fasse attention à la position de Zanzibar, située au sixième degré de latitude sud, c'est-à-dire presque à l'extrémité méridionale des côtes africaines parcourues par les Arabes. Dans cette position, elle est tout à fait en dehors de la circulation des navires arabes. En effet, pendant sept

mois, la mousson souffle du sud au nord, dans la direction de l'Arabie, coupant toute communication entre Zanzibar et les possessions septentrionales du sultan. Y aura-t-il, après tout cela, exagération à dire que la douane constate à peine la moitié du chiffre des esclaves enlevés à cette partie de l'Afrique? De la sorte le chiffre de l'exportation, sur les côtes orientales, doit atteindre 40,000.

Les marchands arabes n'ont-ils jamais travaillé pour la traite occidentale, et tous leurs esclaves sont-ils pour le monde musulman? Il est très-probable que plus d'une fois leurs cargaisons ont été transbordées sur d'autres bâtiments négriers pour prendre le chemin de l'Amérique, lorsque les esclaves y atteignaient un prix très-élevé. Mais ces marchés se sont fermés les uns après les autres, les États-Unis, les Antilles et les colonies portugaises elles-mêmes, où les esclaves doivent être tous affranchis en 1878. Et depuis que ces grands marchés sont fermés, les expéditions des négriers ne semblent pas se ralentir. C'est donc vers le monde musulman que les envois sont maintenant dirigés. Il y a cependant quelques petits marchés en dehors, comme ceux de Madagascar. Voici ce qu'on lit dans le journal *Les Missions Catholiques* (n° 51). « Les Arabes qui se livrent à cet odieux trafic, en rapportent à pleins coutres (de Zanzibar), des cargaisons humaines qu'ils vendent sur la côte ouest de Madagascar. Ces Africains sont achetés soit par les Malgaches, qui sont très-fiers d'avoir des esclaves, soit même par des blancs, qui après dix ans de jouissance légale sont tenus de leur rendre la liberté, » Mais l'île de Mada-

gascar restitue quelquefois à l'Arabie ce qu'elle lui a emprunté. Il y a dans cette mer des corsaires, comme notre Méditerranée en possédait autrefois, qui font de subites invasions sur la côte pour enlever les habitants. C'est une dernière variété de chasse qu'il restait à signaler, et quoiqu'elle ait perdu de son éclat d'autrefois, quoique les croisières anglaises en aient diminué l'importance, elle n'a cependant pas disparu entièrement. Le journal que nous venons de citer nous en donne la preuve encore. « Il y a quelques années, un négrier s'étant entendu avec un chef malgache pour faire un chargement à bon marché, se rendit avec lui sur la côte nord-est de Madagascar, en face d'un gros village dont la population était sans défiance. Pendant la nuit, le chef malgache sort du navire avec sa troupe, cerne le village endormi et fait prisonniers bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants. L'éveil étant donné, le pirate ne pouvait plus espérer fortune de ce côté-là, il revint sur la côte ouest pour achever son chargement. Le commandant de Nossi-bé envoya un vapeur à la poursuite du navire qui fut capturé. »

---

# CHAPITRE VI

## DEUXIÈME MARCHÉ DE VENTE — ZANZIBAR

Savoir ce que deviennent tous ces esclaves, quelle nécessité en exige l'importation, à quel avenir ils sont réservés, c'est une étude pleine d'intérêt sur laquelle jusqu'ici le public européen a été insuffisamment renseigné; mais déjà les documents deviennent plus nombreux, et quoiqu'il reste bien des choses inexpliquées, la lumière est assez grande pour que nous apercevions ce qui se passe dans l'intérieur des pays mahométans. Celui de ces pays qui est le plus connu, est l'île de Zanzibar, puisqu'elle est ouverte à tous et que ce petit royaume n'existe guère que par l'appui de l'Angleterre. C'est là que nous irons étudier d'abord l'emploi des nègres, avec d'autant plus d'intérêt que c'est un des marchés les plus renommés. Sur les deux cent cinquante mille habitants que l'île compte, les deux tiers au moins, sinon les trois quarts, sont des esclaves. C'est le baron de Deken qui nous fournira la plupart des

indications nécessaires pour notre étude. Il faut jeter d'abord un coup d'œil sur la ville même de Zanzibar : avec un dessin exact, chacun peut voir de ses propres yeux les pays qu'il étudie. Les voyages, quand ils renferment des dessins originaux, pris sur des photographies surtout, au lieu des ces images que les entrepreneurs de librairie nous vendent en les répétant dans plusieurs ouvrages, font voir directement au lecteur les lieux qu'il a intérêt à connaître et commencent à l'instruire. Lorsque de la mer, on jette un coup d'œil sur le quartier nord de Zanzibar le plus riche de tous, le palais, les consulats, les maisons des gros marchands, présentent un aspect presque européen, et cette vue prévient favorablement le nouveau visiteur. Mais derrière ces belles rues richement habitées, propres et bien pavées, se cachent les quartiers pauvres qui comprennent les deux tiers de la ville, les ruelles mal entretenues et les habitations plus misérables. C'est le double aspect que présentent les villes orientales, Constantinople elle-même ; c'est le double aspect que revêt aussi le monde musulman.

Parce que l'Europe le demande, et que les demandes de l'Europe ont de l'autorité aujourd'hui, ce monde a l'air de se transformer. Mais la transformation n'est qu'apparente ou mal faite ; il blanchira ses maisons si cela vous plaît, il fera peut-être laver les pèlerins de la Mecque pour éviter le choléra ; quelque prince, après avoir ouvert des théâtres, se grisera avec du vin pour montrer qu'il est un esprit indépendant ; les Arabes algériens iront à la cantine boire de l'absinthe. Certains esprits trouvent que les musulmans se civilisent, quand ils pren-

nent nos vices. Mais vice ou vertu, tout cela n'est qu'une enseigne, c'est une façade plus ou moins bien récrépie lorsque le préfet l'exige; mais dans l'intérieur, la misère physique et morale, si elle n'a pas augmenté, est restée la même. Pour s'en convaincre à Zanzibar, il suffit de se rendre au port où l'on débarque les esclaves. On se souvient dans quelles conditions ces malheureux sont arrivés sur les bords de la mer; la traversée n'a fait qu'ajouter si c'est possible à leurs souffrances, et il n'y a plus d'expressions pour dépeindre ce que l'on retire du fond des cales où la marchandise a été empaquetée, cadavres à moitié vivants mélangés avec des morts. Alors se fait un affreux triage : à l'eau les morts, à la douane les vivants. Mais la douane demande deux thalers par tête et c'est bien cher, si l'esclave doit mourir avant d'avoir couvert les frais par son travail. Le marchand calcule ce qu'il reste de souffle dans chaque poitrine. « Ceux qui sont faibles, au point de n'avoir plus que quelques jours à vivre d'après les apparences, sans aucune formalité sont jetés par-dessus le bord. » Voilà le premier pas des cargaisons d'esclaves dans l'intérieur musulman. Quand ils devraient y trouver plus tard tout le bien être, pourra-t-on excuser cette institution, en se rappelant les horreurs de l'importation précédées par les horreurs de la chasse.

Évidemment on ne peut mettre en vente la marchandise dans l'état où le voyage l'a livrée aux gros magasins de Zanzibar; elle ne trouverait pas d'amateurs et les marchands arabes sont trop habiles pour ignorer le procédé, fort élémentaire d'ailleurs, employé par nos maquignons la veille d'une foire. Donc le troupeau se

refera par une nourriture plus abondante, on pourrait dire par une pâture plus riche, car l'esclave n'a guère d'autre valeur pour le marchand que celle d'une bête de somme. Il y a longtemps qu'on a remarqué la vitalité énergique des races africaines, dont la forte nature sait triompher des maladies et guérir les plaies auxquelles les blancs auraient vite succombé. Quand cette maladie est la fatigue, quand la souffrance est la faim, comme le nègre s'entend aussi bien que la race la plus intelligente à manger et à ne rien faire, quelques jours d'un traitement intelligent, c'est-à-dire d'une table servie abondamment et d'un repos prolongé jusqu'à la vingt-quatrième heure, rendront à ces misérables la force, les chairs et la santé. Mais la gaieté semble leur revenir aussi vite sinon plus tôt, et ces caractères dont l'élément essentiel est l'insouciance, oubliant la patrie, les fatigues et la famille, ont bien vite repris toute la sérénité de leur âme, ce qui ajoutera quelques thalers de plus à la bourse du maître. De cette sorte, le marché de vente ne ressemblera plus au marché d'achat, comme nous en avons vu un à Kouka.

Celui qui a engraissé les esclaves et qui les vend, n'est pas le même que celui qui les a amenés, et en effet la souplesse de l'Arabe n'est pas assez grande pour que le même homme, après avoir distribué des coups de bâton le long de la route, puisse distribuer les rations réparatrices. Il y a donc des courtiers bien au courant du métier et surtout habiles à trouver des acheteurs. Une part dans les bénéfices, qui peut monter à cinquante pour cent, récompensera le zèle de l'agent de change. Mais c'est

surtout pour la partie la plus estimée et la plus payée de la marchandise qu'il faudra du savoir-faire. Nous avons déjà vu que, si la nature ne change pas ses lois en rendant les femmes plus nombreuses que les hommes, il est absolument impossible que, dans les pays de polygamie, chacun puisse avoir une famille. De là la triste nécessité de l'importation des femmes et le prix toujours plus élevé qu'en donnent les acquéreurs. Avant la vente, on les pare, on les peigne de la façon la plus gracieuse, et on leur peint les sourcils à la dernière mode ; car la vente c'est presque le grand jour du mariage, l'acheteur est un fiancé, l'esclave va devenir une épouse, et prendre souvent le rang des femmes de la plus haute condition.

Il y a pour qui pense sainement, dans ce mélange de trafic et d'achat avec les actes les plus sérieux et les plus sacrés de l'existence d'un homme, quelque chose de profondément triste. Cet étalage de la marchandise, ces enchères publiques, cette insulte solennelle à la morale, effrayent la pensée. Mais cette tristesse est inconnue en Orient et la fête de la vente arrive bientôt. Ces fiancées du premier venu qui a de l'argent pour les acheter, dans tous les brillants atours qu'exige la parade, sont conduites dès le matin à travers les rues de la ville, afin d'avertir les candidats au mariage qu'il y aura sur le marché grand choix d'épouses et de la première qualité. Les plus belles n'arrivent pas jusqu'à la halle aux esclaves, et trouvent le long de la route de riches épouseurs, dont les fiançailles et les noces ne durent pas plus longtemps que les débats de l'achat. La troupe des fiancées diminue à mesure que le cortége défile, et la troi-

sième qualité arrive seule sur le marché : voilà toute la famille musulmane.

Qu'on n'objecte point qu'il ne s'agit ici que des femmes du second ordre. Celles du premier ordre, celles même qui appartiennent aux grandes maisons, ne sont pas autrement épousées, c'est-à-dire qu'elles sont payées au père de famille au lieu de l'être au marchand. Pour les qualités de l'intelligence ou du cœur, l'affection ou la vertu, c'est la chose dont on s'inquiète le moins. Tout cela ne troublerait-il pas l'économie brutale d'une famille d'où l'on bannit ce qui fait la gloire et le bonheur de nos maisons : une mère égale de l'époux, respectée des enfants et seule souveraine au foyer? En Orient, le seul honneur qu'une femme puisse avoir aux yeux d'un mari est réservé pour celle qui a une famille nombreuse. L'esclave épousée, lorsqu'elle peut se glorifier du titre de mère, devient libre désormais. Cette richesse de la famille si hautement estimée prouve un fait que nous avons indiqué déjà, c'est que les races musulmanes sont pauvres en naissances, c'est que la polygamie est une ruine de la population. Le baron de Deken exprime la même opinion que M. Rohlf. « En général, nous dit-il, à Zanzibar, les mariages sont peu féconds et les familles nombreuses forment l'exception. » Nous retrouvons encore ici cette explication de la traite orientale. La race musulmane réduite à elle-même, ne recevant plus une importation de population étrangère, serait condamnée à dépérir.

Les bénéfices du marchand et du courtier sont fort honnêtes. Le petit esclave qu'on a acheté pour un franc de calicot, se vend de 5 à 10 thalers, de 20 à 40 fr.; un gail-

lard plus robuste vaut de 10 à 30 thalers; les femmes n'ont pas de prix, elles arrivent facilement à 100 thalers; pour celles qui viennent d'Abyssinie et du pays des Gallas, les centaines de thalers se multiplient sans peine. Celles qui n'ont pas trouvé d'abord des acheteurs, les vieilles femmes et les hommes, sont amenés sur le marché. Une place est désignée pour cette vente, et sur cette place située dans un assez vilain quartier, on range d'un côté les femmes et de l'autre les hommes. Toute cette marchandise se vend à la criée, et le commissaire priseur fait valoir les qualités de chacun de ses articles. Pendant que l'orateur de la rue tâche de gagner quelque acheteur et de lui arracher quelques dollars de plus, lorsque le débat de vente est engagé, l'esclave écoute ce petit discours avec impassibilité, dit-on, sans comprendre de quoi il s'agit. On le toise, on le regarde, on l'examine, et le bon enfant, s'il lui arrive de faire attention à tout cela, s'y prête de la meilleure grâce du monde. D'ailleurs, tout se passe avec convenance; point de brutalité de la part de l'acheteur; de la part du vendu, aucune inquiétude, ni plaintes, ni larmes, mais une tenue décente, une figure arrondie par la santé et la bonne nourriture. Il faut que le philanthrope, quand il vient par là, soit bien bilieux s'il continue à se plaindre; probablement même, converti à la traite, il ira donner une grosse poignée de main à l'Arabe et au nègre, leur faisant à l'un et à l'autre ses bien sincères compliments. Véritablement on est attristé en lisant les descriptions toutes bénignes, toutes paternes, écrites quelquefois par certains voyageurs sur cette charitable vente de nos bons amis les musulmans.

Ces voyageurs condamnent ce trafic, sans doute, mais il manque de l'indignation à leurs récits. Il n'y a donc de crime que dans les coups, l'horreur disparaît donc s'il n'y a plus de larmes? Et la dignité humaine qu'on oublie, et la pensée, et la liberté, et l'âme, qu'on avilit au point de ne plus les compter, tout cela n'est-il pas une profanation, n'est-ce pas le plus grand des crimes? L'esclave se soumet, l'esclave accepte avec joie. Cela prouve simplement qu'il a souffert pendant la route au point de se féliciter d'un adoucissement; cela rappelle que son pays a été dévasté par la traite au point que tout progrès moral y est impossible; cela signifie qu'il y a dans l'Afrique une grande plaie qu'il faut guérir au plus tôt et dont la guérison est impossible avec la chasse à l'homme.

On retrouvera le même bonheur dans l'existence de l'esclave, lorsque le nouveau maître l'aura conduit à sa maison ou à son champ. Certains voyageurs font même le nègre plus intelligent, pour augmenter la félicité de la servitude. Dans ses jungles, il avait entendu parler des splendeurs de la civilisation arabe et des rêves d'ambition lui avaient montré quelquefois ce bel avenir de l'esclavage. On ne comprend pas vraiment comment ils laissent les marchands se fatiguer par de longues marches pour leur procurer ce bonheur : il est vrai que l'Africain a besoin de guides, et s'il fuit devant les chasseurs d'hommes, c'est simplement pour s'exciter l'appétit ou par espièglerie : une fois vendu, il sera au comble de ses vœux. Cependant, comme le gourmand raffiné ou blasé qui vient goûter de la nourriture du paysan un jour de

fantaisie, il fera de temps en temps des escapades. A Zanzibar, sur la plus belle place de la ville, en face du palais, dans la voie la plus fréquentée, l'on peut voir ces mauvais plaisants d'esclaves fugitifs, les mains enchaînées et les pieds dans des entraves, attendant avec la même quiétude que le bon maître passe pour reconnaître son bien ; à la maison il n'y aura pas trop de fâcherie, qui sait même si on ne tuera pas le veau gras. Mais quelfois la vanité se mêlera du jeu et le serviteur reprendra la clef des champs, nouveau retour et peut-être nouvelle fête. Cependant, cette fois, il y aura quelque précaution ; l'esclave gardera les fers aux pieds, une chaîne l'attachera à quelques autres fuyards aussi mauvais drôles, et c'est dans cet attirail qu'ils iront à leurs travaux.

Ces fuites renouvelées dérangent un peu la théorie de l'esclavage heureux? Mais où la théorie ne peut plus donner d'explication, c'est quand il s'agit des dix mille fugitifs réfugiés dans le royaume de Vittou. Sans doute ce sont des exceptions qui confirment la règle. Outre les fers, il y a d'autres punitions pour les esclaves ; on coupe la main au voleur ; quelquefois, sans que la condamnation ait besoin d'être motivée, on met le serviteur en prison ; il suffit pour cela d'un pourboire au geôlier et d'une somme pour la nourriture du prisonnier. Le meurtre accidentel d'un esclave n'a aucune conséquence pour le meurtrier, s'il en est le propriétaire ; si l'esclave ne lui appartient pas, il paye la valeur d'un bœuf. Y a-t-il des meurtres d'esclaves qui ne soient pas accidentels?

Il faut voir maintenant ce que les maîtres font de leurs esclaves. Si l'on demande au baron de Deken, quelle est

l'occupation des Arabes, voici sa réponse. « Quant à l'activité et au travail journalier des Arabes ou des Souhahélis qui ont de la fortune, je n'ai presque rien à en dire. A peu d'exception près, ce sont des paresseux et des désoeuvrés. Leur temps se passe à manger, à fumer, à prier, à faire des visites et à bavarder. » Et cette fortune qui dispense du travail, on ne doit pas la comparer à celle qui a la vertu de produire le même effet dans notre Europe; avec quatre ou cinq esclaves, c'est-à-dire avec une fortune de trois à quatre cents francs, on est riche et dispensé du travail. La paresse, l'insouciance apathique qui ne cherchent rien au delà des besoins journaliers, voilà une autre bien grande cause du maintien de l'esclavage : l'esclave travaille pour son maître paresseux. Celui-ci a-t-il des propriétés, il envoie ses serviteurs les cultiver pour lui ; s'il n'en a pas, il loue ses esclaves à différents titres, comme journaliers, comme employés, comme ouvriers. Il paraît que l'esclave est dans la famille presque comme un membre de cette famille, avec le droit d'exiger sa vente s'il est par trop maltraité. Celui qui travaille dans les champs, a deux jours par semaine à sa disposition, pour se procurer quelques bénéfices par son travail particulier. Celui qui est loué, gagne au minimum huit pesas; sur cette somme, il en donne cinq à son maître et en garde trois pour ses besoins personnels. De cette sorte il peut s'économiser un petit trésor et, sans sortir de sa condition, avoir des esclaves qui lui appartiennent en propre. La liberté leur vient quelquefois comme un héritage réglé par le testament de leur vieux maître. On ne peut en disconvenir, même sans accepter toutes ces

descriptions optimistes, il y a une grande différence entre cet esclavage et celui que nous connaissions par l'Amérique, et sous le rapport matériel l'esclave du musulman a l'avantage sur l'esclave du chrétien. Mais examinons sérieusement cette condition.

L'Américain avait besoin de l'esclave pour un travail exceptionnel, pour une culture pénible, faite dans un pays brûlant, avec un climat pernicieux, dans des conditions où le blanc ne pouvait résister qu'avec peine. Mais personne ne dira que l'esclave était indispensable pour l'Américain. A Zanzibar, au contraire, l'occupation de l'esclave est celle que nous appellerions l'occupation de tout le monde dans notre pays. Il est agriculteur, il est ouvrier, contre-maître, marin, maçon, charpentier : il est partout. Sa part de travail ne peut être supprimée sans que la vie sociale s'arrête, sans que la société cesse d'exister. Dans ce monde ce n'est pas celui qui mange, celui qui fume, celui qui parle, qui est l'élément indispensable, il n'est au contraire que l'élément parasite. Le vrai élément, la population indispensable, est composée de ceux qui cultivent les champs, qui font les maisons, qui exercent les métiers, et cette population est fournie par l'esclavage en très-grande partie. Il y a, au-dessus, ceux qui pensent, ceux qui préparent le succès de la science ou de l'industrie. Le monde arabe a supprimé cette classe. On le voit, cette condition supérieure de l'esclave, qui nous séduisait tout à l'heure en faveur de la société musulmane, en est au contraire la complète condamnation.

Les États-Unis ont-ils cessé d'être forts après avoir

proscrit l'esclavage, et quoique la grande plaie de la guerre civile n'ait pas eu le temps de se cicatriser, ont-ils cessé de se développer? Qu'on supprime l'esclavage à Zanzibar ou dans les États qui lui ressemblent, et la vie cessera de circuler.

Quelle est donc cette société monstrueuse qui ne peut vivre par elle-même, où la force, le mouvement, les bras et les têtes, comme les ballots de marchandises, arrivent de l'étranger. Nous aurons encore à constater cet étrange phénomène, quand nous visiterons l'Arabie; mais en dehors des pays où nous conduira notre étude sur la traite, que notre pensée parcoure les belles contrées d'Asie et d'Europe, données par la victoire au mahométisme, et qu'elle cherche ce que le vainqueur en a fait? La force qui vivifie, qui fait grandir, qui enrichit, y est-elle présente?

Entre ces occupations des esclaves, il en est une qui caractérise plus particulièrement le monde oriental. De l'Arabie à Madagascar, il y a un million d'hommes occupés à émonder ou à moudre le riz et les céréales. Cela nous introduit dans la famille du désert, qui doit se suffire à elle-même, faire tisser la laine par les femmes et préparer la nourriture par les hommes, de manière qu'on puisse se passer entièrement du voisin. Cette sauvage indépendance a quelque chose de fier, mais si les hommes de tous les pays avaient adopté le même système d'éducation, on devine sans peine où en seraient l'industrie, les arts et la civilisation. Le calcul du baron de Deken, ou peut-être de son continuateur, sur le nombre de ces meuniers à huis clos, n'est-il pas exagéré? Mais évidemment ce serait prendre

la question par le petit côté, que de vouloir contribuer notablement à la suppression de l'esclavage par l'introduction des moulins. Il est vrai que le voyageur, avec ce projet, propose son idée d'une manière plus générale : il veut que l'Afrique soit assez occupée pour garder ses hommes, et que l'Arabie ait moins besoin d'acheter des esclaves. Seulement, pour la réalisation de ce souhait, il faut une transformation complète, portant à la fois sur l'industrie et sur les mœurs. C'est dans les mœurs surtout et non pas dans tel usage particulier que se trouve la cause du mal. Les mœurs seules et les croyances qui favorisent la paresse en prêchant le fatalisme, amènent d'une manière inévitable, pour l'exécution de tous les travaux, l'intervention des étrangers esclaves ou libres.

Les esclaves ont pris une bonne part des occupations, une très-grosse part même, puisqu'ils fournissent jusqu'aux chasseurs d'hommes des négriers. Mais ils ne sont pas les seuls, et il faut encore des étrangers libres à côté d'eux, pour suppléer à l'insuffisance des Arabes ; des négociants venus de l'Inde se sont emparés du commerce ; les hommes du Beloutchistan fournissent des soldats. Ainsi, armée, négoce, industrie, composent le lot des étrangers ; celui des Arabes est de ne rien faire. Les étrangers libres, sans être aussi nombreux que les esclaves, tiennent cependant une grande place à Zanzibar, comme en Arabie. La colonie la plus importante formée par cette immigration volontaire, est celle des Indiens du Malabar ou des bouches de l'Indus, connus sous le nom de Banians, race économe jusqu'à l'avarice, travailleurs zélés, de-

venus puissants par une sorte d'association qui les unit. On en compte environ cinq mille à Zanzibar même. Comme ils sont tous sujets de l'empire anglais des Indes, ils contribuent à augmenter l'influence du gouvernement britannique dans ces contrées. Nous touchons ici à une question nouvelle et des plus intéressantes. Ce gouvernement s'est donné la mission de poursuivre la traite. Savoir comment cette surveillance est exercée et quels résultats elle produit ; connaître le rôle des croisières, des consuls anglais à Zanzibar et en Arabie, tout cela rentre forcément dans notre étude. Mais pour le bien comprendre, il faut rappeler quelques mots de l'histoire de ces contrées.

## II

### LES CROISIÈRES ANGLAISES

Ce qui fait le malheur de l'Afrique, ce qui y perpétue la traite, ce qui maintiendra ce commerce, malgré la surveillance des Anglais et des marines européennes, c'est que les Arabes sont établis sur toute la côte orientale, c'est qu'un lien très-étroit unit ces contrées à l'Arabie.

Comment s'est opérée la conquête arabe ? Cette étude est d'autant plus importante, qu'aujourd'hui un intérêt nouveau se rattache à ce beau bassin de la mer des Indes,

où l'on verra peut-être un jour une autre Méditerranée, aussi vivante que la nôtre, parce qu'elle est entourée de vastes terres, riches en populations et en produits les plus variés, parce qu'elle est sur le grand chemin de nos flottes. Or, il y a, dans l'histoire de la conquête des côtes africaines par les Arabes, un fait très-important, qui explique à la fois peut-être les événements du passé et la situation actuelle, surtout l'intervention des Anglais. La conquête arabe a été double, et il y a une double population aujourd'hui encore dans les possessions mahométanes de l'Afrique. Les anciens envahisseurs, ceux qui ont pris le pays des Somalis, et ont étendu d'abord la ligne de leurs comptoirs jusqu'à Quiloa, venaient de la Mecque et étaient des disciples plus zélés de Mahomet. C'est sur eux que les Portugais ont fait la conquête de ces contrées au seizième siècle. Mais les Arabes, qui ont chassé les Portugais après de nombreuses luttes prolongées jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, venaient de la partie orientale de l'Arabie, où les vrais musulmans ne voient que des schismatiques.

Ainsi les Arabes africains appartiennent à deux familles bien distinctes. De là sans doute cette longue rivalité, ces révoltes constamment renouvelées, quoiqu'elles fussent toujours vaincues, dont la ville de Mombas, située sur la côte, un peu plus au nord que Zanzibar, s'était faite le centre. Il y a antagonisme entre les anciens et les nouveaux Arabes. Le sultan de Mascate qui a triomphé de cette résistance, nommé Saïd, est le même qui a débarrassé ses États des wahabites et ses côtes des pirates. Quand les villes musulmanes de l'Afrique eurent été

vaincues, Saïd se fit construire un palais à Zanzibar et vint s'y établir en 1840. Le choix d'une ville nouvelle, au lieu des vieilles cités de la côte, doit trouver en partie son explication dans cette hostilité de deux branches de la même race.

Cet antagonisme a aussi préparé l'intervention des Anglais. En 1824, le chef d'une escadre anglaise, qui était chargé d'explorer ces côtes, signa un traité d'après lequel Mombas, acceptant la suzeraineté britannique, n'avait plus rien à craindre du sultan de Mascate, et une clause spéciale décidait la suppression du commerce des esclaves. Cette négociation ne fut pas approuvée par le gouvernement de l'Angleterre. Mais celui-ci ne tarda pas à comprendre de quelle importance ces pays peuvent être, et combien il est utile pour lui d'y établir son influence. Chercher avec soin partout, sur toutes les mers, les passages qui peuvent devenir les grands chemins du commerce, les occuper et y établir la triple garantie de leurs intérêts, une forteresse, une escadre, et un entrepôt de marchandises, tel a été le but que les Anglais ont poursuivi avec intelligence et avec succès, sinon avec justice toujours. Aujourd'hui ils occupent toutes les issues de la mer des Indes. Pour le commerce de l'intérieur de l'Afrique et pour la surveillance des côtes, la position de Zanzibar est des plus heureuses, et les Anglais y sont très-influents. Le commerce de cette ville, qui grandit d'ailleurs chaque année, est déjà actuellement de plus de quarante millions.

Les Anglais sont devenus en quelque sorte les suzerains, ou au moins les protecteurs du royaume africain

de Zanzibar, depuis 1856, année de la mort du sultan Saïd. Celui de ses fils, Saïd-Madjid, qui a eu pour sa part les possessions africaines, n'a pu résister aux attaques de l'intérieur et de l'étranger qu'avec l'appui des Anglais. Ainsi, en 1859, leurs matelots sont descendus pour comprimer une révolte dont les soldats de Madjid seraient venus à bout difficilement. Depuis 1866, époque où est mort le fils aîné de Saïd qui régnait à Mascate, le sultan de Zanzibar s'est entièrement affranchi du tribut qu'il payait comme vassal à son frère aîné. Il n'a plus qu'à compter avec les Anglais. Cette séparation des possessions africaines et de l'Arabie peut avoir des résultats très-heureux pour la suppression de la traite; malheureusement les relations d'intérêt, plus fortes que les relations politiques, continueront malgré cette séparation et maintiendront ce commerce.

C'est ici que nous avons à étudier directement le rôle et l'influence des Anglais dans la répression de la traite. Il faut le reconnaître, aucun peuple n'a apporté autant de zèle et autant de persévérance pour arriver à détruire ce honteux trafic. Mais dans tout ce qu'ils font, les Anglais sont toujours Anglais, c'est-à-dire toujours fiers et intéressés, ou soupçonnés d'être intéressés. Voilà pourquoi ils excitent des préventions, même lorsqu'ils poursuivent un but honnête et humain, et ces préventions compromettent souvent le résultat, parce qu'elles amènent le refus avoué ou tacite d'un concours indispensable.

La poursuite de la traite est quelquefois, en Angleterre, appelée la politique de lord Palmerston, or ce nom, qui

rappelle certains souvenirs d'une politique hautaine et blessante, n'est pas fait pour obtenir l'approbation générale. Les vieilles discussions de 1842 à 1845 ne nous passionnent plus ; mais on n'a pas entièrement oublié les plaintes qu'excitait le droit de visite. Malheureusement ces plaintes se renouvellent à Zanzibar. C'est à l'ouvrage du baron de Deken que nous empruntons ce récit. Quelques canonnières se seraient conduites d'étrange façon. « Excités par les récompenses qui doivent encourager les captures (Fanglohn), les Anglais se permirent des attaques de toute sorte ; ils prirent et brûlèrent plusieurs embarcations appartenant à de paisibles marchands, sous prétexte qu'elles étaient employées pour le commerce des esclaves ; ils s'emparèrent injustement de l'avoir des marins et de leurs compagnons, et détruisirent ainsi d'une manière notable le commerce de la côte. » De là très-vive indignation de la part de la colonie européenne, et surtout des marchands indigènes présents dans le port de Zanzibar. Un complot est même formé pour attaquer et enlever un bâtiment de guerre anglais. A la suite de cela, des instructions plus modérées seraient venues du gouvernement britannique, et l'officier commandant la station, à la fin de son temps de service, est rappelé malgré son désir d'être maintenu au même poste.

Que les accusations de ce genre soient mal fondées, il y a cependant une prévention contre les Anglais, parce que ces accusations ressemblent à celles que formulaient nos marchands autrefois. Ensuite les excès de zèle maladroits contribuent plutôt à développer la traite qu'à la réduire, en donnant aux négriers un certain concours de

la part des mécontents, au moins un concours d'opinion. Enfin, n'y a t-il rien à dire sur ces récompenses que le coupable ou le vaincu paye au vainqueur.

Nous touchons ici à une question très-large et qu'on ne peut pas traiter en passant ; ces récompenses que l'État ne donne pas, que le marin trouve dans ses captures, que le soldat se paye avec les richesses de l'ennemi, ce vieux droit barbare maintenu dans nos guerres modernes, n'est-il pas temps de lui faire subir une révision et de le modifier ?

Que les Anglais n'aient pas intercepté tout le commerce des esclaves entre l'Afrique et l'Arabie, il n'y a rien d'étonnant, si l'on songe à l'immensité des côtes qu'il faut surveiller, et aux ressources multiples que la cupidité doit fournir aux négriers. Mais véritablement on est un peu surpris en voyant la traite si florissante à Zanzibar, dans la capitale de leur protégé. Ce commerce y est parfaitement légal ; une des marchandises inscrites dans le tarif des douanes est le nègre ; l'acquittement de ce droit se fait au grand jour, si bien que le consul anglais peut donner les chiffres de cette importation. Alors le beau zèle des Anglais a quelque chose d'inexplicable, et celui de Saïd-Madjid a l'air d'une comédie. En effet, le sultan fait aussi parade de zèle humanitaire, et au moment où Speke va partir pour entreprendre la découverte des grands lacs, le prince, outré contre un négrier dont on vient de signaler la présence, prie le voyageur anglais de prendre le commandement d'un de ses navires de guerre et de donner la chasse au bâtiment dénoncé. Speke arrive trop tard. Vraiment les croiseurs arabes doivent arriver

trop tard quelquefois. Cela se comprend. Mais, pour les Anglais, il doit y avoir quelque beau raisonnement politique, afin d'expliquer leur indulgence. Sans doute on respecte l'indépendance du prince ami. Mais n'y a-t-il pas d'autres motifs? Les marchands de Zanzibar manqueraient-ils d'argent pour acheter les produits européens, si on ne leur laissait les profits directs ou indirects de la traite ; ou plutôt l'État lui-même ne serait-il pas menacé d'un anéantissement complet, dans le cas où l'on retrancherait cette force de l'esclave qui constitue toute sa vitalité? S'il en est ainsi, s'il ne peut vivre qu'en perpétuant cet infâme trafic, qu'on le laisse mourir et qu'il cède la place à un successeur plus honnête. La faim et la misère l'éveilleront plutôt. Nous aurons à constater des accommodements du même genre en Arabie. D'ailleurs n'est-il pas évident, qu'à un titre ou à un autre, la traite n'existe dans la mer des Indes, dans la mer Rouge ou dans l'Égypte, que par suite d'une permission tacite de l'Europe?

Ces ménagements immoraux ne doivent-ils pas avoir une fin? Ce qui les favorise, ainsi que nous l'avons constaté déjà, c'est la rivalité d'influence, la jalousie des nations les unes à l'égard des autres. Mais la jalousie diminuera, lorsque sur un point, en Orient, en Égypte, dans la mer des Indes, l'intervention sera commune, au lieu d'être abandonnée à une puissance unique dont la prépondérance est écrasante. Ici, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse, en voyant les Anglais dominer sur une mer qui était à nous il y a cent dix ans, lorsque nous avions La Bourdonnais à l'île de France et

Dupleix dans les Indes. Que les Portugais aient vu leur empire tomber, ils étaient trop peu nombreux, leur nation était trop petite pour garder ces vastes colonies. Mais nous, étions-nous trop peu nombreux, notre nation était-elle trop petite ?

Qu'on permette à ce sentiment de tristesse de mêler un mot d'histoire et de politique à notre étude morale, pour indiquer la cause de notre décadence. Les Anglais ont des colonies florissantes, parce que toute la nation s'en occupe et les aime ; toute la nation les aime et y pense au point de ne pouvoir les oublier jamais, parce qu'on lui en parle tous les jours, et à haute voix ; dans les colonies, ce sont tous les colons qui veillent aux intérêts de la colonie ; dans la mère-patrie, c'est toute la nation, par la voix de ses représentants, qui en discute, qui en vote l'organisation. Quand une pensée est devenue la pensée de tout un grand peuple, cette pensée peut-elle n'être pas triomphante ? Qu'on s'avise donc de détourner les eaux d'un fleuve puissant. Chez nous, la pensée des colonies est-elle devenue la pensée d'un grand peuple, a-t-on voulu qu'elle devînt une grande pensée ? Ne l'a-t-on pas faite étroite, ne l'a-t-on pas mise à l'ombre, ne l'a-t-on pas retirée à la nation ? C'est Louis XV tout seul qui a rappelé Dupleix et, par cette honteuse guerre de Sept Ans, a perdu nos colonies ; les deux Pitt étaient avec le Parlement et la nation, lorsqu'ils ont conquis l'empire colonial qui fait aujourd'hui la puissance de l'Angleterre. Certes, on ne peut amnistier toute la politique des Pitt et toute la conduite des Anglais dans leurs colonies, en particulier leur conduite à l'égard des races indigènes

qui disparaissent souvent à côté d'eux ; mais les gouvernements qui agissent avec la nation, seuls font de grandes choses et de grandes colonies ; ceux qui écartent la nation font de petites choses et de petites colonies.

---

# CHAPITRE VII

## TROISIÈME MARCHÉ DE VENTE — L'ARABIE

Notre étude sur la traite vient de nous faire parcourir les trois quarts de l'Afrique, une étendue de pays plus grande que deux fois l'Europe entière. Partout nous avons constaté la présence d'un fléau épouvantable. Les populations sont agitées ; des chasseurs étranges les entourent de leurs sanglantes battues ; puis devant les conducteurs armés, des bandes d'esclaves se réunissent, grossissent le long de la route, finissent par former trois grands fleuves, où le flot humain coule sans trêve ni repos, se dirigeant vers l'Orient. Il en vient douze mille par le Sahara, plus de trente mille par le Nil, et probablement quarante mille par les côtes orientales de l'Afrique. En quittant leur pays, ces malheureux laissent leurs champs dévastés, leurs villages détruits, leurs familles massacrées, trois ou quatre cent mille morts sur ce champ de bataille. Et tout ce flot humain vient s'engouffrer dans les contrées de l'Orient, dans les pays qui entourent la mer

Rouge ; le désert, qui dévore les torrents versés par les pluies, n'est pas plus insatiable que ces contrées inhospitalières. Quelle est cette force meurtrière que le monde musulman cache dans ses solitudes? Notre science n'est-elle pas assez habile pour la détruire, ou notre volonté assez énergique pour le tenter? Mais ce grand phénomène de destruction est encore plus étrange lorsque la pensée, revenant à douze siècles en arrière, au lieu de cette Arabie qui aujourd'hui dévore les hommes, voit une Arabie riche en population organiser une invasion universelle et diriger ses armées vers les quatre vents. Cette terre qui regorgeait de peuples, achète des enfants aujourd'hui. Quel souffle pestilentiel l'a rendue stérile? Qui expliquera ce mystère de mort? Déjà ce que nous avons rencontré dans les pays mahométans, nous a fourni des données assez nombreuses pour nous faire entrevoir la vérité ; mais pour avoir une solution complète, il faut entrer dans le sanctuaire même de ce monde musulman. Dans l'Arabie, nous aurons deux choses à rechercher. Il faudra compter d'abord le nombre des nègres, car ce nombre, s'il est considérable, prouvera la justesse de nos calculs et l'importance de la traite; s'il est faible au contraire, nos appréciations en seraient affaiblies d'autant. Malheureusement pour l'humanité nous n'avons pas d'échec à craindre.

Enfin nous aurons à compléter cette grande étude morale, ethnologique et sociale, qui nous expliquera pour quoi une race ne se suffit pas à elle-même, pourquoi elle a besoin d'enfants étrangers. Par malheur les renseignements ne sont pas toujours complets, et ce qu'il y a de

plus curieux, une chose que nous aurions pu constater déjà en Égypte, ils sont moins complets pour certaines régions des côtes en relations plus fréquentes avec les Européens : on observe moins un pays qu'on a l'habitude de voir. C'est par les contrées du littoral que nous commencerons notre étude.

## I

### HADRAMAOUT ET YÉMEN

Dans ce retour de la politique contemporaine vers le monde d'Orient, l'Arabie ne pouvait rester isolée et close, comme elle le fut toujours depuis les temps anciens. Elle a été attaquée par les invasions militaires des princes, par les invasions scientifiques des voyageurs et par l'établissement permanent de quelques stations européennes. Ce sont les Anglais qui se sont chargés de ce dernier soin. Les Anglais sont venus trois fois dans le voisinage de l'Arabie, et trois fois à cause de nous. La première fois, après avoir chassé d'Égypte l'armée laissée par Bonaparte, ils se sont retirés simplement ; la seconde fois, en 1839, lorsque Méhémet-Ali, comptant sur Louis Philippe, devenait trop menaçant pour l'empire turc, ils prenaient Aden ; enfin, lorsque nous commencions le canal de Suez, ils occupaient Périm : nous ouvrions la mer des Indes à tous les peuples, les Anglais y mettaient une

porte à leur usage exclusif : c'est la règle. Ainsi, il nous faut passer devant la flotte anglaise d'Aden et sous les forts anglais de Périm pour aller étudier l'esclavage en Arabie.

La côte méridionale de la péninsule arabique appartient aux Hadramahoutes et, dès les premiers pas, elle montre la grande place que la race noire occupe dans ces contrées. Il y a deux sortes d'immigrations nègres en Arabie, l'immigration forcée que la traite organise et l'immigration volontaire. Celle-ci, aujourd'hui, se compose particulièrement d'Africains musulmans venus du pays des Somalis et des contrées voisines de la mer Rouge ; quelques-uns restent à la suite du pèlerinage de la Mecque ; d'autres arrivent directement pour chercher du travail et des ressources. Les Hadramahoutes, selon l'opinion de quelques-uns, et c'est l'avis de M. Palgrave, un voyageur anglais qui nous fournira de nombreux renseignements, seraient en effet d'origine africaine. Cette origine africaine ne nuit pas, bien loin de là, à l'énergie de ces hommes. On pouvait le constater déjà dans le port de Zanzibar, on le verra encore dans tous ceux de l'Arabie ; les Hadramahoutes et les Indiens forment une grande part des travailleurs libres. « Les Hadramahoutes, comme les Banians, nous dit M. d'Avril dans son *Arabie contemporaine*, donnent aux autres habitants de l'Arabie l'exemple de l'activité et de la persévérance, sans réussir cependant à leur inspirer le désir de les imiter. » Ainsi, dès les premiers pas, nous retrouvons avec la présence des étrangers, cette paresse de la race arabe, on pourrait dire des musulmans, qui nécessite l'emploi des

travailleurs importés et rend la traite presque indispensable. L'ouvrage de M. d'Avril, auquel nous emprunterons d'assez nombreuses indications, sauf pour un certain nombre de points, est fait avec des matériaux fournis par d'autres voyageurs et des documents divers.

Les Hadramahoutes ne se contentent pas de vendre leurs bras au travail des Arabes, ils fournissent encore des esclaves à ces derniers ; leur ville de Makalla est un des ports d'importation de cette marchandise. On comprend la position de ce marché, à cause des relations des indigènes avec Zanzibar. Mais cette ville qui vend des esclaves dans ses bazars, donne parfois aussi le choléra aux voyageurs qui la visitent, et nous avons signalé cette étrange coïncidence, qui pourrait bien n'être pas fortuite. Pour constater la quantité d'esclaves noirs introduits dans une contrée, il ne suffit pas de compter ceux qui y vivent, de voir l'altération plus ou moins profonde de la race primitive, il est un autre élément dont il faut tenir compte aussi, celui du climat.

Le nègre, malgré sa forte constitution, ne peut impunément s'éloigner des régions voisines de l'équateur. C'est pour cela qu'en Arabie les noirs sont très-nombreux dans la partie méridionale qui est au-dessous du tropique, et que le nombre en diminue à mesure qu'on monte dans le Nord. Ensuite, dans la même contrée, suivant l'exposition, la température, ils y trouvent des conditions plus ou moins favorables. Les bords extrêmes des rivages de la mer Rouge, brûlants, peu habitables pour l'Européen, et malsains, reproduisent mieux les conditions extérieures du climat africain. Aussi cette plaine basse,

qui s'étend entre la mer et la ligne de montagnes basaltiques, qui courent parallèlement au rivage, est-elle peuplée d'une race fortement mélangée. Cette plaine s'appelle le Téhama. Dans le Téhama de l'Yémen, la population est presque noire. Quand on s'élève au contraire dans les montagnes, derrière Moka et Hodeidah, la résidence du gouverneur turc, on trouve dans l'Yémen une population beaucoup plus blanche et plus pure.

Le motif de cette absence de nègres est multiple. Il y a d'abord le climat des montagnes ; puis, comme on peut le constater sur plusieurs points de l'Arabie, plus on s'éloigne des villes, plus on entre dans la solitude de l'intérieur, plus aussi les races fidèles à la tradition tiennent à rester intactes de tout mélange. D'ailleurs cette pureté de race dont parlent les voyageurs, n'est peut-être pas aussi grande qu'on l'assure : elle a été constatée dans des explorations vieilles déjà de quelque vingtaine d'années ; elle est ensuite affaiblie par certains faits très-graves. A la fin du siècle dernier déjà, la famille de l'iman de Sana, le prince souverain de l'Yémen, était d'une teinte fortement brunie et comptait de nombreux échantillons bien caractérisés de la race nègre. C'est même à cette race, aux nègres affranchis, que les princes empruntaient souvent les gouverneurs de leurs villes. Quand nous rencontrerons, un peu plus loin, un de ces grands seigneurs esclaves, nous aurons à examiner l'aptitude diplomatique toute particulière qui leur vaut tant de succès dans les ministères de l'Arabie.

Nous nous arrêterons peu dans l'Asir, la région qui vient après l'Yémen sur les bords de la mer Rouge,

sinon pour y signaler les premiers wahabites que nous rencontrons. Un des traits les plus intéressants de la situation actuelle de l'Arabie, et nous nous en occuperons juste dans la limite que réclame notre étude, c'est la présence d'un grand nombre de doctrines qu'on y croyait mortes depuis longtemps, non-seulement les plus anciennes de l'islamisme, mais le judaïsme, le vieux culte sabéen qui remonte aux Perses d'autrefois. On raconte que sous le soleil de l'Arabie, comme sous celui de l'Afrique, un corps mort, subitement desséché, s'y conserve et devient semblable à une momie. Au moral, l'Arabie est aussi un pays conservateur, mais conservateur parce qu'il n'aime pas à changer, à marcher, à recevoir les idées nouvelles. Sous un autre aspect, c'est encore cette paresse que nous avons déjà signalée plusieurs fois. Sur les bords de la mer Rouge seulement, nous trouvons trois sectes musulmanes, les zeidites à Sana, les wahabites dans la montagne d'Asir située, au nord de l'Yémen et qui vient directement baigner ses roches dans la mer, en supprimant le Téhama ; puis plus loin, ce sera le culte othodoxe de l'Hedjaz dans les villes saintes de la Mecque et de Médine. Mais quelques diverses que soient ces croyances, toutes, plus ou moins, s'effrayent de l'introduction des idées européennes, et ce fut un grand scandale lorsque l'Europe prétendit imposer aux provinces dépendantes de la Turquie la suppression de l'esclavage.

## II

### L'HEDJAZ

C'était en 1855, au moment de la guerre de Crimée, lorsque l'empire turc échappait aux attaques de la Russie par la protection de la France et de l'Angleterre. Le moins que pouvait faire la Porte pour ne pas compromettre cette alliance, était évidemment de nous accorder quelques concessions libérales. L'esclavage fut donc supprimé, et ordre fut envoyé au gouverneur turc de l'Hedjaz qui réside à Djeddah, de fermer les bazars où se vendent les esclaves. Faire de belles lois n'est pas le plus extraordinaire, même pour des Turcs, mais en désirer et surtout en assurer l'exécution est plus rare. Cette fois il y eut un commencement de guerre entre les Arabes qui ne voulaient pas renoncer à l'esclavage et les Turcs qui ne tenaient guère à les y forcer ; mais un fait curieux de cette lutte, c'est qu'une partie du corps employé contre les insurgés était composé d'un bataillon de nègres fournis par l'Égypte. Il faut dire à l'honneur de ces deux cents nègres qu'ils ne comprirent probablement rien à la guerre qui s'engageait ; ils se déclarèrent contre les Turcs, c'est-à-dire contre une loi favorable surtout à leurs compatriotes africains ; mais c'était seulement pour protester contre certains chefs, parce qu'on oubliait peut-être depuis trop longtemps de payer leur solde. Le méconten-

tement des Arabes au sujet de la supprssion de la traite a donc été leur première manifestation, comme leur initiation dans la vie générale des peuples. L'insouciance et l'ignorance antérieure du monde musulman au sujet du monde chrétien étaient quelque chose d'inoui, tandis qu'aujourd'hui, même au fond de l'Afrique, tout en travestissant les faits, les mahométans commencent, fort peu si l'on veut, à causer de ce monde lointain.

Après une agitation de peu de durée et une lutte peu sérieuse, le gouverneur turc, comme les agents de l'Égypte, aura peut-être pris quelque mesure apparente, mais la traite a persisté et on laisse les négriers continuer leur honnête commerce. Probablement ces autorités trouvaient qu'après tout les Arabes avaient raison, comme elles furent tout à fait de l'avis de ces derniers, lorsque la population de Djeddah attaqua le consulat anglais et le consulat français en 1858. La haine laissée par notre tentative de supprimer la traite, ne doit pas avoir été étrangère à ce grand attentat. Après cela, pour faire éclater une colère déjà allumée, il a suffi de l'établissement d'un petit service de bateaux à vapeur sur la mer Rouge. Puisque la vapeur incommode les Arabes et que quelques colonnes de fumée ont pu agiter la côte de l'Hedjaz, il faut espérer que les flottes arrivées par l'isthme de Suez en donneront assez pour bouleverser toute l'Arabie.

Mais on comprend que la pensée de perdre leurs esclaves ait soulevé les Arabes de l'Hedjaz, quand on voit l'importance de plus en plus grande que prend l'élément noir dans ce pays. Outre les noirs qu'on rencontre par-

tout, un grand nombre des habitants des villes, de Djeddah et de la Mecque, non-seulement dans le bas peuple, mais dans la bourgeoisie, dans l'aristocratie, sont mulâtres ou quarterons, et même les chérifs de la Mecque, c'est-à-dire les prétendus descendants de Mahomet, sont presque des nègres.

Les chiffres, ici encore, manquent pour indiquer la proportion exacte entre les deux branches de la population dans l'Hedjaz. Nous trouverons des indications plus précises, lorsque nous arriverons dans la patrie du wahabitisme. Mais on peut remarquer tout de suite que les deux centres les plus religieux de l'Arabie reçoivent un nombre tellement considérable d'esclaves, que la population en subit une transformation complète. On comprend qu'il doive en être ainsi dans les pays où la polygamie, une polygamie de tous les régimes, est admise avec la liberté la plus complète. C'est en effet par l'achat des femmes surtout que les familles sont modifiées. La transformation commence par le haut, par les princes, par les nobles, les autres sont sauvés par leur pauvreté. La traite donne donc un double élément au monde arabe : elle donne cette foule de travailleurs qui remplit les champs, les rues, l'armée ; puis elle donne les mères de famille. Le premier occupe peu à peu le sol de l'Arabie, le second prépare la destruction de le race indigène. Ajoutons, pour achever de faire connaître les villes saintes, qu'il en vient pour le reste du pays l'exemple de la licence la plus outrée. M. Palgrave nous dit que la corruption de Médine et de la Mecque ont une influence immorale qui répand le

vice dans l'intérieur de l'Arabie et lui permet de s'y étaler avec impudence.

Une question plus grave se présente ici. Depuis quand l'Arabie reçoit-elle cette importation nègre? Si la traite y apporte ses cargaisons d'esclaves en aussi grand nombre, comment se fait-il que l'élément arabe n'ait pas disparu? Les faits vont répondre. M. Rohlf, dans le désert du Sahara, nous a dit que vingt années de traite aujourd'hui donnent plus d'esclaves que tout le siècle dernier. Dans la vallée du Nil, le commerce a été organisé en 1840, et la grande chasse inventée depuis une quinzaine d'années. Sur les côtes de l'océan Indien, les Portugais n'ont été expulsés qu'au siècle dernier. Enfin, à voir comment est organisée actuellement la chasse à l'homme, on comprend qu'elle aurait bien vite épuisé ou révolté l'Afrique, si elle s'était faite toujours avec la même intensité. Ne peut-on pas en conclure, avec une certaine probabilité que cette traite, si elle n'est pas récente entièrement, a pris un développement plus large dans notre siècle. Enfin le baron allemand de Maltzan, qui a vu l'Hedjaz en 1864, nous dit que dans le cours d'un siècle la population des villes arabes est devenue mulâtre. C'est toujours la même conclusion, et l'accord de tous les témoignages donne à cette conclusion une grande force. Dans ce cas, il faut trouver l'explication de ce fait nouveau de la vie musulmane. C'est l'histoire du passé qui nous donnera peut-être la solution de ce problème.

Elle nous apprend qu'avant de faire la chasse aux noirs, les musulmans faisaient la chasse aux blancs; c'étaient des blancs qui étaient enrôlés parmi les janissaires;

c'étaient des blancs que les corsaires de la Méditerranée mettaient en vente sur les marchés ; on se souvient des esclaves blancs délivrés à Tunis par Charles-Quint, des nombreuses expéditions de Louis XIV contre les villes barbaresques. Quand cette traite des blancs a-t-elle cessé ? C'est dans notre siècle seulement que les asiles des pirates ont été pris ou fermés. C'est de nos jours que les chrétiens de l'empire turc ont cessé d'être à la merci de leurs pachas. N'y avait-il pas là des ressources de population qu'il a fallu remplacer par l'importation africaine ? C'est une question que la science doit étudier et qu'on réserve. Mais au moins on ne peut nier que le Caucase n'ait été jusqu'à nos jours un grand fournisseur d'esclaves, un grand marché de la traite blanche. Ces tribus montagnardes, plus riches en population, vendaient leurs enfants. C'est encore pendant la guerre de Crimée que ce commerce a été interdit à la Géorgie et à la Circassie.

Si les ordonnances faites par Abdul-Medjid, en 1854, n'ont pas mis fin à cette traite, la conquête russe a dû achever de l'anéantir. Ainsi la suppression de ce marché est toute récente. Mais il a fallu remplacer la provision humaine que ne fournissait plus le Caucase, et les noirs n'ont-ils pas payé pour les blancs ? Ceci nous entraîne plus loin, et nous amène dans un débat qui vient d'être entamé à peine. Si les blancs fournissaient autrefois un contingent au monde musulman, la suppression de cette traite blanche plus ou moins déguisée à dû frapper les Turcs d'abord, parce que ceux-ci, placés sous les yeux de l'Europe et mieux surveillés, ont moins de facilité pour remplacer ce contingent.

Or on a dit que la Turquie se meurt, non plus comme la voyait mourir l'empereur Nicolas, mais réellement par la diminution de sa population. Il ne resterait dans l'Europe ottomane que onze cent mille Turcs. Dans ce cas, la question d'Orient se résoudrait d'elle-même et la mort se chargerait de la solution ; nous avons déjà vu la mort apporter son avis dans une question musulmane qui nous touchait de plus près. Quelle que soit la réponse sur tous ces grands faits, que nous indiquons seulement aujourd'hui, il n'en paraît pas moins démontré que l'invasion nègre opérée par la traite, dans le degré d'intensité qu'elle a maintenant, est d'origine récente. Peut-être en trouvera-t-on encore d'autres explications dans les événements dont l'Arabie contemporaine a été témoin.

Le wahabitisme, en réveillant toute la ferveur musulmane, a redoublé l'action destructive que renferme l'islamisme. Il a surtout étendu et multiplié les guerres, et la guerre a amené une large dépense d'hommes qu'il a fallu nécessairement remplacer. Aussi trouvons-nous partout des soldats nègres. Le grand chérif de la Mecque en a à son service. Les États musulmans du Niger et de l'Égypte nous ont déjà montré cette institution musulmane qui transforme l'esclave en soldat, mais l'Arabie va nous faire voir le vrai soldat nègre devenu le garde du corps des princes et l'exécuteur fidèle de toutes leurs volontés. Pour cela il faut pénétrer dans l'intérieur.

## III

### LE SCHOMER

La péninsule arabique rappelle le Sahara par la succession alternative des déserts et des terres fertiles, ses wadis qui présentent une ligne de végétation au milieu des sables arides, et ses montagnes qui enrichissent leurs vallées en recueillant les pluies. Cependant le sol cultivable y a une étendue relativement considérable, plus grande qu'on ne l'eût soupçonné avant les derniers voyages. Les deux régions les plus vastes et les plus riches de l'intérieur sont le Nedjed, presque en face de la Mecque, et le Schammar ou Schomer, vis-à-vis de Médine. C'est dans ce dernier qu'il faut pénétrer pour connaître un des pays les plus intéressants de l'Arabie, celui peut-être qui est le moins musulman et sur lequel on pourrait compter d'abord pour une transformation de la péninsule. Le Schammar ou Schomer forme un royaume indépendant à peu près, quoiqu'il reconnaisse la suzeraineté du Nedjed et qu'il évite de réveiller la susceptibilité jalouse de son voisin. Cette région également éloignée du golfe Persique et de la mer Rouge, séparée de la côte par des déserts, devrait être entièrement à l'abri de l'importation des esclaves. Toutefois dans toutes les riches maisons, d'après le récit de M. Palgrave, il semble qu'il y ait des esclaves noirs. Seulement on dirait que le nègre

y est un objet de luxe, comme dans les montagnes du Maroc, une marchandise qu'on ne prodigue pas, mais qu'on réserve pour un emploi privilégié. Ainsi, dans le khawa ou salon des grands seigneurs, c'est toujours un noir qui sert le café, le précieux et inévitable accompagnement de toutes les visites. Le palais du roi a ses nombreux esclaves, huit cents, paraît-il, et sur ce nombre, deux cents environ forment la garde particulière du prince et les exécuteurs fidèles de ses ordres. C'est en grande partie à l'obéissance passive de ce corps d'élite, mais élite orientale, qu'Abdallah, le père du roi régnant, a dû sa puissance, parce qu'aucun de ses ordres ne restait sans exécution, et aucun de ses adversaires ne se trouvait à l'abri de ses atteintes. Ce rôle de machine est grandement apprécié auprès des princes absolus de l'Orient, et c'est tout particulièrement la qualité inestimable du soldat esclave, janissaire, mameluk, seldjoukide; le nègre y excelle, dit-on. Tête creuse qui n'a pas d'intelligence pour faire une objection; corps agile et souple, bon poignet pour enfoncer le poignard ou serrer le nœud étrangleur; par-dessus tout conscience annulée par la servitude pour ne plus savoir ce que c'est qu'un crime, voilà la perfection du soldat, tel qu'il en faut à ces maîtres puissants. Il est vrai que, de temps en temps, une intrigue tournera les exécuteurs contre le maître, et le grand prince fera connaissance avec le lacet ou le poignard; mais le coup sera porté avec habileté, promptitude et mystère, sans que le public le sache, sans qu'il en soit troublé au moins, petites révolutions à huis clos, qui n'ont aucun principe politique pour motif, qui n'amènent aucun chan-

gement dans les affaires, et laissent se perpétuer le silence du pouvoir absolu. Le plus ardent admirateur du monde oriental pourra-t-il rester indulgent devant la traite, parce que les bourreaux esclaves seront brillants d'or et logés dans des palais? Nous voyons ici pourquoi la diplomatie orientale estime les nègres, au point d'en faire non-seulement des soldats, mais des généraux, des gouverneurs et des ministres. L'obéissance aveugle, ignorante, est estimée en Orient toujours, en Occident quelquefois.

Des nègres armés montent la garde à l'entrée du khawa royal, au moment où Palgrave fait au roi Telal, fils d'Abdallah, une confidence qui peut lui coûter la vie et attirer de graves dangers sur le prince lui-même. On sait que M. Palgrave est un voyageur anglais qui, déguisé en médecin syrien, mais sans nier, au moins lui, son titre de chrétien, avec la protection de l'empereur Napoléon III, a traversé l'Arabie en 1865. Ce jour-là, il faisait à Telal la confidence du véritable but de son voyage. Il pouvait le faire cependant sans trop s'exposer, car dans l'Arabie, sauf certains points, comme la Mecque, le Nedjed, on ne trouve pas cette intolérance inexorable qui rend si dangereux les voyages dans le Maroc. Ce que les Arabes surveillent peut-être, ce n'est pas le chrétien, mais l'Européen : quelques événements contemporains peuvent leur donner de la défiance. Mais à part cette précaution, le roi du Schammar désirerait attirer dans sa capitale, Hail, le commerce des marchands juifs et chrétiens. Il y a loin, on le voit, entre cette Arabie hospitalière et le farouche islamisme de certaines provinces

africaines. L'esclavage est tellement uni avec le mahométisme, et notre indifférence à l'égard de la traite orientale est tellement encouragée par notre ignorance du monde musulman, que notre étude serait incomplète sans quelques autres détails fort courts sur le caractère intime des races mahométanes. Quand on visite avec les voyageurs ces grandes villes de l'Arabie, leurs maisons féodales aux tours crénelées, leurs marchés, leurs vastes palais, qu'on voit cette aristocratie se réunir pour causer, comme dans nos villes de l'Occident, quelque chose inquiète et effraie la pensée. Comment se fait-il que depuis près de mille ans ce monde soit entièrement mort au progrès, aux arts, aux sciences, aux lettres ? Dans les nations chrétiennes, il y a des assoupissements, des défaillances, mais jamais une léthargie complète, et lorsqu'on croit la mort voisine, un réveil soudain vent protester contre cette erreur ; le monde occidental renaît sans cesse; Rome et Athènes ont eu un ou deux grands jours, mais nos peuples modernes seuls savent ce que c'est que de renaître : le mot renaissance, quoique l'époque à laquelle on l'applique ait été mal appréciée, est un mot essentiellement chrétien. Cette force qui fait renaître incessamment, qui est l'immortalité pour nos peuples de l'Occident, le monde musulman ne la connaît pas. A-t-il même véritablement eu un jour de gloire scientifique ? Est-il le vrai propriétaire, le maître légitime de ce développement intellectuel qui a donné un éclat éphémère à Cordoue et à Bagdad ? Pour le moment, nous nous bornerons à la réponse de M. Palgrave, et on pourrait en trouver de semblables dans d'autres voyageurs qui sont allés étudier de

près les peuples musulmans. M. Palgrave, qui en sa qualité de médecin ne parle que de la science médicale, nous dit : « Tout ce que savaient les médecins de Bagdad et de Cordoue, ils l'avaient emprunté à Hippocrate et à Gallien, etc... Ces travaux, reproduits avec plus ou moins d'exactitude dans la langue nationale, et mis entre les mains d'hommes qui n'avaient d'autres titres de se dire Arabes, sinon qu'ils écrivaient en arabe et professaient la foi mahométane, devinrent la base et le couronnement, l'*alpha* et l'*oméga* de toute la science. » (1er vol., p. 134.)

Quand les mahométans ont conquis un pays où il y avait des hommes et des idées préparées par une civilisation antérieure, ils en ont profité ; quand ils sont arrivés dans un pays pauvre, comme l'Afrique intérieure, ils n'ont rien su fonder de sérieux. L'histoire des mahométans est peut-être à refaire, et c'est probablement parce que nous avons suivi une histoire superficielle que nous jugeons si mal le monde oriental, et en particulier celui de notre Algérie. Les Arabes d'Arabie sont plus justes ; dans ces contrées du Schammar et du Nord, tout ce qui est grand, tout ce qui est utile, comme les puits qui fécondent les oasis, d'après la voix populaire, est l'œuvre des chrétiens. Cette ancienne présence des chrétiens qui n'est pas encore oubliée, celle des juifs qui sont encore nombreux sur certains points, n'avaient-elles pas procuré à l'Arabie, avec des institutions plus morales, une population nombreuse et une prospérité dont Mahomet a profité? Les esclaves du Schammar, quoique les familles et le palais leur assurent une position privilégiée, ne sont pas, à ce qu'il paraît, entièrement admis dans la société et

restent toujours esclaves. Cela tient à plusieurs causes; l'éloignement de la côte, rendant la marchandise plus chère, la fait nécessairement plus rare; ensuite le climat est ici beaucoup moins favorable à la race nègre que dans le sud de l'Arabie. Ces contrées ont les mêmes productions et à peu près la même nature que notre Europe méridionale, et ne ressemblent plus à l'Afrique. Si le nègre vit moins longtemps dans ce climat, s'il y rend moins de services, il cesse d'être aussi recherché, et le nombre ne peut pas en devenir assez considérable pour prendre une large place dans la population. On en rencontre cependant encore dans la province la plus septentrionale du Djouf. Du côté de l'occident, vers Khaibar, il y en a d'assez nombreux réunis en groupes, en véritables tribus, vivant indépendants, quoique de droit strict et nominalement ils n'aient pas cessé d'être esclaves. Ces dernières colonies ont même quelque chose de particulièrement intéressant : elles sont vieilles de plusieurs siècles. D'après cette indication, on pourrait distinguer deux époques dans la traite africaine, l'époque actuelle tristement florissante, et la vieille époque du moyen âge. Entre deux il faudrait peut-être placer l'occupation portugaise des côtes africaines. Quand on arrive au contraire dans le désert qui entoure le Schammar, chez les Bédouins qui possèdent seulement de maigres pâturages disséminés au milieu des sables ou sur les roches de l'Arabie Pétrée, l'esclave disparaît entièrement. Ces tribus nomades, les plus pauvres de toutes, n'ont pas assez d'argent pour en acheter, et pas assez de travail pour avoir besoin de bras étrangers. On pré-

tend aussi que les Bédouins sont trop fiers pour épouser des femmes nègres. Quant à la sévérité de mœurs qui les rendraient étrangers à la traite, les rapports sont contradictoires; les uns en font une classe dégradée, d'autres veulent que la famille y soit assez respectée pour qu'on ne marie pas les jeunes filles sans leur volonté. Les femmes gagneraient donc à cette absence des étrangères. Lorsque les femmes sont multipliées par la traite, elles ne peuvent qu'être avilies par l'augmentation d'une polygamie de toute sorte. Lorsque cette importation étrangère disparaît, en Afrique comme en Arabie, dans beaucoup de contrées, la femme est entourée de plus de respect.

## IV

### LE NEDJED

L'esclavage prend au contraire une très-grande, une très-large place dans le second pays de l'intérieur, le royaume du Nedjed ou des Wahabites. On sait que les Wahabites sont les puritains du mahométisme, les restaurateurs de la vieille foi, qu'ils sont revenus au vrai Coran. Il y a quelque chose de vraiment frappant, à voir les nègres augmenter à mesure qu'on se rapproche d'un centre plus fervent dans la religion mahométane, de la Mecque ou de Riad la capitale du Nedjed. Par contre, le Schammar où l'esclave n'a pas le droit de cité, est fort

peu mahométan ; le mahométisme n'y représente pas du tout la pensée nationale, et la ferveur wahabite y est fort mal vue. Chez les Wahabites, l'importance de la population nègre, de même que son rôle et son influence, est réellement très-considérable. Le témoignage de M. Palgrave qui le constate, est d'autant plus précieux que ce voyageur, frappé surtout de la différence de position qui sépare l'esclave arabe de l'esclave américain, ignorant ou oubliant les circonstances dans lesquelles la chasse à l'homme est organisée en Afrique, trop peu attentif aux conséquences morales d'une pareille institution, montre parfois une indulgence singulière pour elle. Il ne l'approuve pas, il la blâme, mais il ne l'attaque pas avec assez d'indignation. Ces esclaves si bien traités ont été soustraits « à une existence bonne pour les sangliers et les tigres des jungles. » C'est quelque peu léger. Dans ce cas, les Arabes peuvent se vanter d'avoir fait un grand nombre d'heureux, les Wahabites en particulier. En effet, certaines de leurs provinces, comme l'Haric ou la Wadi Dovasir ont le quart ou le tiers de la population de leurs villes qui appartient à la race nègre. Quelquefois même la proportion est plus forte encore, à Kahfah, sur huit mille habitants la moitié descend de la race noire.

Les noirs du Nedjed ne sont pas seulement remarquables par leur nombre, ils le sont aussi par le rôle très-important qu'ils jouent. Esclaves ou affranchis, ils tiennent une grande place, ils ont une influence très-marquée sur le gouvernement et une influence non moins grande sur les mœurs. Les affranchis que leur maître a dotés de la liberté par une décision gracieuse ou par

son testament, forment une classe ayant absolument les mêmes droits que les Arabes, admise sur le pied d'égalité par la bourgeoisie et reçue dans les familles les plus nobles après quelques générations. Cette classe de citoyens s'appelle les Verts. Le grand trésorier de Feyzul, le roi des Wahabites, c'est-à-dire le ministre des finances, est un ancien esclave. Les gouverneurs des deux plus grandes places de la région maritime, Houfouf et El-Katif, sont des nègres ; et il faut remarquer que ces deux villes se trouvent dans le pays du El-Ahsa, qui est nouvellement conquis et qui déteste les Wahabites ; en sorte que les postes les plus délicats, ceux qui demandent le plus de confiance de la part du gouvernement, dans une population ombrageuse et jalouse de son influence, comme les Wahabites, sont justement confiés à des noirs. Ces derniers n'ont pas même besoin de cesser d'être esclaves pour avoir de l'influence ; dans le palais, sans compter les nègres de la garde du corps, les hôtes les plus nombreux que le prince admette sous son toit, sont des serviteurs noirs qui y sont installés avec leurs familles. Ces esclaves nègres dirigent le roi à leur gré. Il y a là comme une condamnation de la Providence, souverainement équitable et intelligente, qui punit les patrons de l'esclavage en laissant tomber sur eux, de la manière la plus honteuse, un joug qu'ils ont préparé pour leurs serviteurs. Et le joug le plus humiliant n'est pas seulement cette autorité usurpée par quelques flatteurs du dernier rang, c'est surtout l'influence pernicieuse de passions, de vices et d'ignorance, que l'esclavage répand sur toute la société.

M. Palgrave qui reconnaît cette influence dans les régions maritimes de l'Oman, veut qu'elle soit nulle dans le Nedjed, et cependant il en donne lui-même la preuve la plus éclatante. En effet, une des importations les plus délétères qui arrivent de l'Afrique avec les convois d'esclaves, est celle d'un fétichisme grossier qui entoure l'homme de craintes ridicules, et en fait le jouet de la sorcellerie la plus puérile. Au moment où le voyageur anglais entre dans la capitale, c'est une épouvante à la cour de Riad, parce que l'étranger peut jeter un sort, peut avoir, cachée dans ses paquets, une puissance diabolique, et tout le ministère réuni autour du roi Feyzul délibère sur cette grande question, et le seul remède pour un danger aussi inattendu est d'envoyer le roi dans une maison de campagne, hors de portée du redoutable magicien.

L'empire du Nedjed serait-il plus intelligent que la cour, et les bourgeois plus philosophes que les princes? Ces esclaves qui jouent un si grand rôle dans le Nedjed, s'y vendent un prix bien supérieur à celui du marché de Zanzibar; ils coûtent à Riad 10 livres sterling la tête ou 250 fr. M. Palgrave ne nous donne que ce chiffre qui doit être le prix d'un homme fait, et il ajoute que dans le Schomer l'esclave se vend un tiers en sus, 15 ou 16 livres.

Ces prix du Schomer, plus élevés que ceux du Nedjed, semblent prouver que les esclaves arrivent par le golfe Persique plutôt que par la mer Rouge. Les bénéfices ont été considérables pour le commerce et les prix ont monté rapidement dans les échanges. Le noir du Zam-

bèze a été acheté pour un ou deux francs de calicot, aux environs du Nyassa ; il s'est vendu 20 thalers ou 80 fr. sur le marché de Zanzibar, et il finit par atteindre dans l'Arabie 250 ou 400 fr. Sans doute, si l'on compare ces prix avec les cotes des anciens marchés américains, on trouvera que les bourgeois de Riad sont favorisés, et qu'ils peuvent à bon compte renouveler leurs maisons. Mais les chances du commerce à travers la mer Rouge, où il est si facile d'éviter la surveillance, sont trop peu dangereuses pour augmenter notablement les frais de transport ou de commission. Ensuite l'Arabe n'a pas la grande fortune du planteur américain, et 250 fr. font à Riad une somme vraiment considérable. Les bénéfices de ce commerce nous expliquent donc l'ardeur des négriers, en même temps qu'ils nous montrent combien est pressante pour l'Arabie la nécessité de s'approvisionner de population étrangère. Mais quelle est la véritable étendue de cette nécessité ? Pour comprendre combien elle est considérable, il faut calculer le nombre d'habitants du pays, et voir s'il est en proportion avec la grandeur du territoire. Ce calcul complétera et confirmera toutes nos observations. Nous verrons que cette vieille contrée est une des moins peuplées, que le déficit ne sera jamais comblé par l'importation des esclaves. En face de cette grande pauvreté, nous terminerons notre étude sur le monde musulman en adressant quelques questions générales à ses institutions. Elles seules peuvent nous expliquer cette misère.

Ici, dans le pays des Wahabites, nous sommes au centre de la croyance musulmane et au centre de la pénin-

sule arabique : de cet islamisme réformé, de ces institutions rendues à leur pureté primitive, on peut juger mieux le rôle social du mahométisme ; de ce plateau central qui domine la vaste étendue des champs et des déserts, on peut voir l'Arabie entière. C'est le moment d'interroger les institutions et la terre, la terre d'abord. Montés sur un sommet du Djebel-Toueyk, nous apercevons tout autour de nous les riches vallées du plateau avec leurs nombreux villages; le désert au delà se montre avec ses flots rougeâtres de sable ; puis dans le lointain les montagnes de la côte, une région également favorisée, se dessinent en ligne indécise. Voilà l'Arabie entière. Que cette terre nous dise combien elle nourrit d'habitants. Y a-t-il proportion normale entre l'étendue du sol fertile et le nombre de ceux qui le cultivent ? L'Arabie, telle que les récents voyages nous l'ont montrée, n'est pas cette région stérile qu'on voyait autrefois abandonnée aux sables et à la mort. Ce pays, comme le Sahara, mais plus encore que le Sahara, a été réhabilité par la géographie contemporaine, et les terrains fertiles, loin d'y faire exception, semblent égaler les déserts en importance. Au vaste désert du sud, que nos cartes font si grand, M. Palgrave n'accorde qu'un quart de la péninsule ; la part des autres, en l'exagérant, pourrait prendre encore un quart, et il resterait ainsi une moitié pour les terres habitables.

Cependant faisons la mesure abondante, réduisons à un quart seulement la région fertile et nous verrons combien il y a peu de proportion entre l'étendue du sol et le nombre des habitants. La superficie de l'Arabie étant de

2,800,000 kilomètres carrés, la région fertile en comptera 700,000, c'est-à-dire qu'elle sera plus grande que la France, car notre pays a seulement 543,000 kilomètres carrés. Avec une pareille étendue, et avec une population proportionnelle à celle de la France, l'Arabie devrait compter près de 50,000,000 d'habitants. Veut-on être généreux jusqu'à l'exagération la plus outrée et réduire le sol bien fertile à une quantité plus petite de moitié, on arrivera à la superficie de 350,000 kilomètres, égale à celle de l'Italie et exigeant au moins une population de 24,000,000 d'habitants. Or, après toutes ces diminutions, toutes ces atténuations, il y aura encore un grand déficit, car l'Arabie compte au plus 8,000,000 d'habitants. Certes, notre pays est loin d'avoir atteint un développement très-complet; il est au-dessous de l'Angleterre; il n'a pas assez de bras pour nos champs, et l'agriculture réclame des travailleurs à grands cris. Que dire alors de l'Arabie dont la population est à l'égard de la nôtre dans la proportion de 8 à 24. Là où les Arabes devraient avoir 24 habitants pour nous égaler, ils n'en ont que 8. La dépopulation n'est-elle pas frappante?

Pour expliquer ce petit nombre d'habitants, l'Arabie ne peut pas comme l'Amérique invoquer sa jeunesse; elle est habitée par un des plus vieux peuples de l'univers. Veut-on invoquer la mortalité plus grande qui sévit parmi les enfants? C'est M. Palgrave qui la signale. Mais combien n'y a-t-il pas de compensations pour la vie de l'homme, dans ces contrées où l'on vit en plein air, sans enfermer la jeunesse dans des ateliers ou des études laborieuses, sans condamner l'âge mûr à un travail pénible,

et toute la vie à une lutte incessante? La proportion sera bien vite rétablie entre ce pays et le nôtre. Il faut donc chercher ailleurs que dans des causes restreintes ou locales l'explication de ce petit nombre d'habitants. Ce n'est pas le sol qui refuse de les nourrir, ce n'est pas le désert qui limite le nombre des familles : la terre n'a aucune réponse à nous donner sur ce déficit de population. Il faut nous adresser aux institutions. M. Palgrave a traité un peu légèrement quelquefois la question de l'esclavage, mais aucun n'a mieux fait connaître les institutions du mahométisme ; aucun n'a mieux montré ce que l'organisation musulmane renferme de délétère, d'insociable et d'opposé à l'humanité. Voici ce qu'il nous démontre clairement au point de vue moral. La proscription, au nom du Coran, pèse sur ce qu'il y a de plus juste, de plus vivifiant; elle condamne les sentiments les plus nobles de la famille, les relations les plus honnêtes de la société; elle interdit les aspirations les plus généreuses. Mais pour se restreindre dans les limites indiquées par notre étude, les institutions de tous les musulmans et en particulier des Wahabites, plus que les sables du désert, plus que l'aridité des roches, plus que la fièvre des marais, s'opposent au développement riche et complet d'une grande nation, condamnent la population à dépérir et nécessitent un appel incessant à la traite, à l'immigration forcée des esclaves. Nous ne reviendrons pas à cette honteuse institution de la polygamie, qui ruine les nations autant qu'elle pervertit les familles. Mais sous le rapport économique comme sous le rapport moral, une société telle que la veut la loi de Mahomet

est une monstruosité : dans cette société, le vrai croyant ne peut vivre par lui-même sans secours étranger. Il n'a qu'un devoir, qu'une mission : combattre sans trêve les ennemis de la foi ; il vivra avec le bien du vaincu ; il travaillera avec le bras du vaincu ; pour ce dernier, l'esclavage ; pour le vainqueur, après la lutte, le repos, l'oisiveté. L'exemple des Wahabites va nous montrer l'application de ces principes.

Il y a deux sources de richesses indispensables à tout peuple, sans lesquels la vie sociale n'existe plus, l'industrie et l'agriculture, avec le commerce qui en distribue ensuite les produits. Ces deux sources, les Wahabites semblent prendre à tâche de les restreindre et de les tarir. Le sol prodiguerait les moissons les plus variées, dattes, vin, blé, coton, maïs, riz ; il nourrirait de beaux troupeaux. Mais le gouvernement ruine le cultivateur par des taxes onéreuses. Cette proscription de l'agriculture ne tient pas seulement à l'humeur d'un peuple essentiellement guerrier, elle remonte à un principe plus général et plus vaste : les anges ne visitent pas une maison qui renferme une charrue. Qu'on cherche quelque texte plus sage du Coran, qu'on cite quelques travaux agricoles fort anciens, de la Syrie et de l'Espagne, œuvre peut-être des esclaves plutôt que des maîtres, et pour résoudre cette question, notre regard n'aura qu'à se porter sur l'empire turc, sur l'Asie, sur notre Algérie. Et nous arriverons à cette conclusion, que le mahométan n'est pas agriculteur, et le proverbe qui accuse les Turcs, devra être étendu ; il faudra dire : l'herbe ne pousse pas où le vrai mahamétan met le pied, et nous aurons une expli-

cation nouvelle du peu de progrès de la population musulmane. Il est vrai qu'il y a dans cela une contradiction qui effraye notre intelligence ; ces hommes veulent vivre et ne rien faire de ce qu'il faut pour vivre. Cette contradiction, un Arabe vous l'expliquera ; il n'est jamais pauvre tant que son voisin a quelque chose. Toujours la conclusion inévitable : la guerre. Les Wahabites ne traitent pas mieux le commerce et l'industrie. Ils possèdent de belles contrées sur les bords de la mer Rouge, dont les habitants, fort mauvais disciples de Mahomet, avaient acquis depuis de longs siècles une certaine réputation, comme industriels et commerçants. Des vexations de toute sorte sont venues rappeler ces infidèles à la bonne voie ; c'est toujours sur eux que tombent les premières réquisitions pour fournir le contingent militaire. Nous devrions un peu plus connaître cette pauvreté matérielle de l'Orient, qui se rattache à la pauvreté de population, et qui est intimement liée avec l'institution de l'esclavage, parce que l'esclave doit suppléer à l'une et à l'autre. En effet, la première preuve que les États musulmans nous ont donnée de leur bonne volonté, de leur sincère désir de se civiliser, c'est d'envoyer emprunter sur nos marchés. Emprunter, c'est le bon genre et des mieux portés ; un particulier en prend de l'importance et un État en reçoit de l'illustration.

Sans doute, on ne peut pas dire que les États chrétiens se distinguent des États musulmans, en ce qu'ils payent leurs dettes, mais au moins, pour la plupart, ils payent leurs intérêts. La grande différence, c'est qu'en Occident, si les gouvernements sont besogneux et emprunteurs, les

peuples sont riches, assez riches pour leur prêter toujours et trop. En Orient, uniformité complète entre les sujets et les princes. Cette réflexion ne nous donnera pas seulement une preuve palpable de la pauvreté orientable, mais nons montrera, quand nous voudrons un moyen facile de rendre l'Orient plus docile, et d'arriver à cette conclusion que nous cherchons d'abord : la suppression de l'esclavage. Qu'on force la Turquie, l'Égypte et tous les autres, à être plus attentifs, en se montrant plus sévère dans les emprunts. L'argent pourrait être un agent bien fort de la répression de la traite, aussi fort que toutes les croisières, un grand agent de civilisation. Malheureusement il y a peut-être là un cercle vicieux, il serait peut-être plus facile d'ouvrir les yeux des chasseurs d'esclaves que ceux de nos prêteurs.

On voit surtout cette dépopulation qui exige, comme remède indispensable et insuffisant, une importation incessante d'esclaves, se manifester de la manière la plus flagrante et la plus triste, quand on arrive dans le Ahsa, la région maritime s'étendant sur les bords du golfe Persique, au sud de l'embouchure du Schat-el-Arab. Devant les taxes, devant les réquisitions militaires, devant les vexations religieuses, les populations s'enfuient, abandonnant leurs maisons et leurs champs. Comme il faut absolument remplacer cette perte, comme les wahabites ont d'autant plus besoin d'hommes qu'ils sont toujours en guerre, il y a un appel constant à la traite. C'est une plaie hideuse qui épuise le malade, qui redouble sa faim, et qui l'oblige à manger sans cesse, sans que la nourriture profite à sa santé. Parce que l'Arabie est dépeu-

plée, parce qu'elle est pauvre, parce qu'elle n'a pas de travailleurs, il lui faut des nègres qui occupent ses terres, qui les cultivent, qui lui trouvent des ressources. Puis ces nègres à leur tour tombent sous l'influence musulmane, ils deviennent aussi oisifs, aussi inutiles que les Arabes; et il faut renouveler incessamment les appels, les achats, cercle vicieux de misères, de souffrances, qui finira seulement avec les institutions qui les causent.

La présence toute récente des Wahabites, qui ont ranimé la foi musulmane et les guerres saintes, avec les autres causes que nous avons déjà rencontrées, nous explique donc pourquoi la traite a pris une recrudescence notable depuis le commencement du siècle. C'était en effet à la fin du siècle dernier qu'apparaissaient Wahab, l'instigateur de ces nouvelles guerres saintes, et Saoud, le chef politique au profit duquel les conquêtes avaient lieu. L'apparition des Wahabites aura eu d'autres résultats encore qu'il importe de connaître, quoique se rapportant à la traite d'une manière moins directe; elle nous aura montré sous son vrai jour le mahométisme, que certains préjugés historiques fort curieux à étudier avaient défiguré pour nous depuis un siècle. Ensuite ils ont attiré en Arabie les vice-rois d'Égypte dont les entreprises, commencées en 1811, ont définitivement cessé en 1840, une date des plus importantes pour l'Orient, celle de la chute de la domination et des prétentions égyptiennes. Ce sont justement ces prétentions qui nous ont forcés de nous occuper de l'Arabie. Un dernier trait du caractère wahabite, qui n'est pas sans relation avec notre étude, c'est la profonde

immoralité de ce peuple. Les zélateurs de Riad, dont le bâton n'épargnait pas même les princes de la maison royale, s'ils avaient le malheur de toucher une pipe et d'user de tabac, sont d'une indulgence incroyable pour tout ce qui tient aux mœurs.

## V

### L'OMAN

C'est par leur morale plus que relâchée que se rattachent au mahométisme les habitants de l'Oman, le dernier pays où nous irons observer la traite. En droit, ils condamnent la polygamie ; en fait, ils l'admettent dans son acception la plus large. Mais la traite a d'autres motifs qui doivent la rendre florissante chez eux. Les peuples de l'Oman, maîtres des côtes de l'Afrique jusqu'en 1856, restés en relations très-intimes avec Zanzibar, possesseurs d'une marine assez considérable, propriétaires d'un pays qui les met en communication avec l'intérieur de l'Arabie, avec toute la vallée de l'Euphrate et avec la Perse, sont naturellement devenus les grands fournisseurs d'esclaves. Ici encore, pour éclairer notre étude sur ce peuple de traitants, il faut rappeler sa croyance. C'est un pays très-voisin de la Perse et très-éloigné de la Mecque. Il a donc accepté le sabéisme des anciens Persans et montré plus de froideur à Mahomet. Plus tard, la grande secte du golfe Persique, celle des Karmathes, fort peu orthodoxes

à l'égard du Coran, a trouvé de nombreux partisans dans l'Oman. Seulement, les vrais Karmathes sont restés dans le Ahsa, et ceux de l'Oman ont pris le nom de Karmathes blancs ou Biadites. Les uns et les autres sont très-indulgents pour les Schiites de la Perse. En résumé, à Mascate on croit peu au Coran, mais on en garde la morale.

Nous voici donc sur un des marchés les plus importants de la traite, le pays où les bâtiments négriers apportent la plus grosse quantité de leurs cargaisons humaines, celui où ils sont le plus sûrs d'écouler avec profit leur marchandise. Le gouvernement favorise en effet cette importation de la manière la plus intelligente. La maison régnante descend d'un Saïd I[er], qui mérita le trône en 1757, pour avoir chassé une invasion persane, et a produit Saïd II, le conquérant des côtes africaines. Les enfants de ce dernier se sont partagés, en 1856, son vaste héritage. Pendant que Madjid prenait Zanzibar, Thoweyni régnait sur l'Oman jusqu'en 1866. Ce sultan, vrai prince oriental, plus occupé de ses plaisirs que de ses affaires, devait être intelligent et avoir étudié les principes de la saine économie. En effet, jugeant que l'esclave appartient à la catégorie des matières premières les plus indispensables, il s'est bien gardé d'établir un impôt de deux thalers par tête, comme son frère de Zanzibar; le petit droit qu'il lève, de deux réaux ou cinquante-quatre centimes, n'a rien de bien effrayant pour les marchands. Donc la marchandise abonde. M. Palgrave dit qu'il entre beaucoup plus d'un millier d'esclaves par an. Ce renseignement fort peu précis semblerait indiquer d'abord que l'abaissement des droits n'a pas augmenté l'importation. Mais il prouve

simplement que le voyageur, d'ailleurs juge intelligent, ne regardait peut-être pas cette information comme bien importante ; jamais il n'a donné de détails sur aucun marché, et cependant la vente en est fort considérable. Cela résulte des indications mêmes recueillies par cet écrivain. Nous devons chercher encore, dans ce pays de l'Oman, quel est le nombre des esclaves, leur rôle et leur influence.

Il est facile de constater combien l'importation des esclaves est ici considérable. C'est l'Oman qui très-probablement a fourni des nègres au Nedjed, qui lui en a fourni au point que les villes de ce pays en sont remplies. Or, d'après M. Palgrave, l'Oman n'a envoyé chez son voisin qu'un tiers de la marchandise reçue, il en a gardé deux tiers pour lui et pour les provinces voisines. Ici, il y en a pour la ville et pour la campagne ; car un quart de la population totale appartient à la race noire : on compte de 5 à 600,000 nègres sur 2,200,000 habitants. On voit donc que sous le rapport du nombre, la race africaine tient une grande place dans ce royaume. Maintenant, à quoi ces esclaves sont-ils occupés ? Pour savoir ce que fait cette foule, il faut reporter ses souvenirs vers Zanzibar, puisque les maîtres de cette île sont les frères des maîtres de l'Oman ; dans les deux pays leur conduite doit se ressembler. Nous sommes obligés d'employer ce raisonnement par analogie, pour deviner les occupations des noirs, puisqu'on a oublié de nous les faire connaître en détail. L'agriculture doit leur fournir un travail abondant, car les terres de l'Oman sont fertiles. Les montagnes, hautes seulement de trois ou quatre cents mètres dans

le nord de la région maritime, s'élèvent de plus en plus, en avançant dans le sud, et atteignent deux mille mètres. Leurs roches basaltiques, souvent nues et tristes sur les bords de la mer, cachent dans l'intérieur des vallées très-riches où les eaux sont abondantes et où les terres produisent du coton, du vin, du sucre et du blé. La part des esclaves, dans ces travaux agricoles doit être d'auttan plus grande que les Arabes de l'Oman se montrent assez paresseux partout où nous les rencontrons. Nous les avons peu vus à la campagne, mais on nous les a montrés un peu plus à la ville. Or ils manquent plus d'une fois à l'appel, lorsque le travail se présente quelque part. L'agriculture ferait-elle exception? En tout cas, leur part est bien petite dans le service militaire, car les garnisons des villes se composent surtout de Beloutchis; cela pourrait seulement prouver que ces Arabes sont trop intelligents pour perdre leur temps au métier de soldat. Mais malheureusement, dans les chantiers maritimes, comme ceux de Lindja, on remarque leur absence aussi bien què dans les casernes. Les travaux sont confiés à des ouvriers indiens. Le commerce a grandement déchu depuis que les Banians persécutés ont quitté Mascate; il reste cependant beaucoup d'Indiens, de juifs, de Persans. Tout cela prouve que si les habitants de ce pays sont un peu plus actifs que les autres Arabes, le concours des étrangers est encore fort considérable. L'étranger libre prendra le commerce, le nègre prendra le travail. L'esclave doit suppléer à l'insuffisance des indigènes. Les nègres fournissent des matelots comme sur les côtes d'Afrique, et des plongeurs pour recueillir les huîtres à perles qui font la richesse du

golfe Persique. Mais où le nègre se montre surtout, c'est par cette influence immorale qui punit les traitants, plus cruellement encore que la peste apportée sur les bords du Nil avec les esclaves. Ces peuples arabes de l'Oman, malgré leur intelligence, tombent par cette influence du nègre dans le fétichisme, dans la croyance à la sorcellerie la plus grossière et la plus humiliante. M. Palgrave fait remarquer qu'à Mascate les nègres affranchis valent moins que leurs frères esclaves. Est-ce là une preuve que la liberté soit un mal pour les noirs, et l'esclavage un bien pour eux. C'est au contraire une accusation contre les maîtres qui n'ont rien fait pour rendre leurs serviteurs dignes de la liberté. N'est-ce pas aussi parce que le nègre affranchi, étant depuis plus longtemps dans le pays, joint aux défauts de sa race ceux que l'Arabie lui a donnés. Mais le voyageur ne s'oublie-t-il pas plus gravement, lorsqu'il nous dit que l'Angleterre se couvre de ridicule par l'opposition qu'elle fait à la traite des noirs ? Il sourira spirituellement des philanthropes anglais. Vraiment, quels sont ces rieurs qui trouvent ridicule la poursuite des négriers ? Les marchands d'esclaves de Mascate ? S'il y a de ces rieurs dans notre Europe et s'ils sont nombreux, quoique le rire ait été de mise très-souvent pour les questions les plus graves, ce serait une triste condamnation de notre cœur et de notre intelligence. C'est justement parce que ces rieurs nous effrayent que nous attaquons avec sévérité, trop de sévérité peut-être, un auteur dont les idées sont justes très-souvent et les renseignements utiles. Mais il y a à sa décharge de n'avoir vu que la superficie de l'esclavage et d'ignorer les horreurs de

la chasse africaine. C'était en effet au moment où il parcourait l'Arabie que cette chasse commençait à nous être dévoilée. Cependant, s'il avait eu le temps d'examiner le mal moral produit par l'esclavage et de voir dans toute son étendue ce qu'il y a de ravages derrière cette apparence qui l'a rendu indulgent, sans avoir besoin de connaître ce qui se passe en Afrique, il aurait prononcé un jugement bien plus sévère. Mais sans doute le ridicule dont il parle s'applique surtout à la manière dont la traite est poursuivie. Dans ce cas, nous serons quelquefois de son avis. Nous devons compléter ici notre étude sur le rôle des Anglais à l'égard de la traite.

Les Anglais se retrouvent dans l'Oman avec leur prépondérance, et aussi avec leurs droits à la reconnaissance du prince, c'est-à-dire avec une certaine autorité, moins grande cependant qu'à Zanzibar. On sait depuis longtemps qu'il n'y a pas d'armée plus redoutable, d'attaque plus invincible, que celle des secours offerts ou de l'amitié imposée. Les Romains commençaient toujours par être les alliés de ceux dont ils voulaient obtenir la soumission, et les Anglais ont préparé, dans les Indes, une bonne partie de leurs conquêtes par le régime *subsidiaire*. Sans doute le sultan de Mascate n'a pas encore fait connaissance avec ce régime, il n'est pas encore le vassal des Anglais, mais déjà il est leur obligé. Les Anglais sont venus ici comme ils vont partout où il y a un grand chemin à surveiller. Le golfe Persique reçoit ce beau fleuve de l'Euphrate qui mène jusqu'en Syrie, jusqu'aux portes de l'Asie-Mineure, et que le commerce, un jour bien certainement, couvrira de ses bâtiments.

Les vaisseaux de la Grande-Bretagne qui visitent la mer Rouge, surveillent l'Euphrate; ils ont en même temps l'occasion de surveiller la Perse, voisine de leur empire indien. En attendant, ils font la chasse aux pirates, rendent des services au prince de Mascate, interviennent dans les débats de sa famille, s'assurent des droits, sinon à son amitié, au moins à son attention. C'est un commencement d'autorité. S'ils ont soutenu contre le fils aîné l'indépendance de Madjid qui s'établissait à Zanzibar, ils ont cependant patronné le prince d'Oman contre un troisième frère qui prétendait prendre sa part dans l'héritage. Mais ici encore, comme sur les côtes de l'Afrique, il paraît que ce patronage n'a pas été d'une valeur assez grande pour qu'ils osent imposer à leur ami la suppression complète de l'esclavage.

Les Anglais qu'on trouve quelquefois bien exigeants, sont d'autres fois d'une modération extraordinaire. L'Angleterre voudra forcer un frère du sultan à renoncer à ses prétentions, et pour cet appui elle ne demandera pas au sultan de renoncer à la traite. Peut-être réellement ne le peut-elle pas à Mascate, mais nous avons déjà constaté sa modération à l'égard de Zanzibar, de la Turquie, du Maroc, tous ses amis. C'est à se demander si le gouvernement britannique, en même temps qu'il se déclare l'adversaire de la traite, n'écoute pas un peu trop les marchands de la Cité. Peut-être les chers correspondants africains ou asiatiques seraient très-embarrassés aux échéances, si on leur fermait la source la plus abondante de leurs bénéfices. Ce soupçon, s'il avait la moindre valeur, car on ne le donne que pour un soupçon, signifierait

simplement qu'il y a un double courant contradictoire, auquel le cabinet anglais est obligé d'obéir alternativement, une opinion généreuse qui le pousse et un calcul égoïste qui le retient. Faut-il dire que ses amis lui résistent plus qu'on ne croirait et refusent hardiment de tenir compte de ses prières? Dans ce cas, les Arabes ont vraiment de la hardiesse.

Nous sommes un peu de l'avis de M. Palgrave, il y a quelque chose qui ressemble à une comédie et qui fait sourire dans les poursuites des Anglais et les précautions des Arabes : on poursuit les négriers avec la plus grande rigueur, la justice la plus inexorable, là où ils ne sont pas. Le consul anglais de Mascate est un consul de bonne trempe, décidé à remplir son devoir, incapable de transiger. Très-bien, il ne verra arriver aucun négrier dans le port de la ville, les bazars se fermeront, et la traite sera anéantie. Seulement, à quelques kilomètres de Mascate, il y a un port très-fréquenté, celui de Matrah, où le commerce se transportera, sauf à faire payer par la pratique les frais du déplacement, et ce prétendu commerce surveillé continuera à être la source de larges bénéfices. Ainsi deux villes, une ville modèle européenne qu'on montrera aux Occidentaux pour mériter de bonnes notes, et la ville musulmane où l'on ira se reposer de cette contrainte. Nous connaissons ce monde à double face. Dans l'intérieur du golfe Persique, au delà du détroit d'Ormuz, au moment du passage de M. Palgrave, car c'est le voyageur anglais qui nous raconte tout cela, la comédie se jouait avec vraiment beaucoup d'originalité. Il y a là un second port de commerce, qui

est aussi un grand marché d'esclaves, dans lequel on ne trouverait peut-être pas un marchand qui ne prenne part à ce trafic. Peut-être ces deux ports ont-ils chacun leur spécialité, celui de Matrah d'approvisionner l'Oman lui-même, et celui de Schardja, plus rapproché des routes de l'intérieur, de fournir le Nedjed. Là réside, d'après M. Palgrave, un agent britannique, bien choisi pour un rôle de comédie; chrétien peut-être aux yeux des Anglais et musulman à moitié pour les Arabes, touchant des uns un traitement et des autres, au moins une amitié témoignée par des présents. Profitant des traditions arabes, il a pris un certain nombre d'épouses, et se souvenant des mœurs occidentales, il a assigné à chacune une habitation dans un village différent. Le brave Yakoub est trop bon père de famille pour ne pas visiter chacun de ces foyers domestiques, et pendant ce temps les contrebandiers ont beau jeu. La traite restera inconnue, personne ne l'aura vue jamais. Cela suffit.

---

Ainsi, la négligence des agents anglais, quand même le gouvernement britannique n'aurait aucune hésitation et poursuivrait la traite en toute sincérité, les difficultés politiques ou tout autre motif peu connu, ont laissé la côte orientale de l'Arabie ouverte au commerce des esclaves. La péninsule a deux gardiens, les Turcs et les Anglais : ces deux gardiens n'ont pas su ou pas pu remplir leur mission. Il est temps que toutes les marines s'unissent pour fournir des sentinelles. Une action commune sera moins hésitante et plus forte.

Cette garde insuffisante a laissé arriver un nombre très-considérable d'esclaves. Nous ne pouvons déterminer avec précision le chiffre des nègres présents en Arabie ; mais quoique cette donnée manque à notre conclusion, tout ce que nous avons vu dans la péninsule confirme l'importance de la traite.

En troisième lieu, lorsque nous avons examiné le rôle de l'esclavage dans la société musulmane, nous avons vu que le nègre est un membre essentiel de cette société et non un membre auxiliaire ; il n'a pas un travail spécial, mais il prend une grande part à la vie commune ; on ne peut le supprimer sans bouleverser l'économie générale. Donc les croisières, la suveillance, quelque actives qu'elles soient, ne peuvent suffire. Pour détruire le mal, il faut que l'Orient change ses institutions.

Nous avons achevé notre étude ; nous avons constaté bien des misères, bien des souffrances, beaucoup de crimes ; mais nous sommes restés bien au-dessous de la vérité : ce n'est pas en un jour que la lumière se fait sur les grandes iniquités. Nous avons signalé les trois grands théâtres de la traite : le Soudan central, la vallée du Nil et les bords de l'océan Indien ; mais combien de fois n'avons-nous pas manqué de renseignements ? Devant nous, de larges sentiers battus par les convois d'esclaves sillonnaient la steppe, et nous ne pouvions compter le nombre des captifs ; sur certains points, les chasseurs allumaient les incendies, la terre était humide de sang et nous n'avons pu compter les victimes. Nous avons aussi rencontré trois marchés où cette foule de malheureux vient chercher des maîtres, l'Égypte, Zan-

zibar et l'Arabie. L'animation des marchés répond à l'ardeur de la chasse, la foule des marchands correspond à la multitude des chasseurs; mais ici encore nos recherches ont été bien incomplètes. Rarement il nous a été permis d'ouvrir les livres de vente, de compter le bétail humain livré aux acheteurs; il nous a été plus difficile encore de connaître la destinée de ces émigrés de la traite. Pour être complets, nous aurions dû suivre les courants de la vente, comme ceux de la chasse, accompagner les vendeurs jusqu'en Perse, jusqu'aux limites du monde musulman. Mais pour trouver les indications, il ne suffit point de les vouloir, il est plus facile de demander les renseignements que de les trouver; il est des recherches auxquelles on doit renoncer après des tentatives inutilement renouvelées. Des trois pays de chasse, il en est deux qu'on pourrait plus facilement arracher à la traite, parce que l'élément indigène y possède une valeur véritable. Au Soudan et vers l'océan Indien, les nègres ne manquent, dans un certain degré, ni d'énergie pour le combat, ni d'activité pour l'industrie; le commerce pourrait y trouver quelque aliment. Qu'on profite de ces ressources; que le sentiment moral se réveille; que les bénéfices honnêtes du commerce fassent oublier les honteux profits de la traite; que la résistance locale soit encouragée et aidée. Sur les bords du haut Nil, il est plus difficile d'espérer la coopération des indigènes dans cette œuvre de lutte contre les négriers : l'Europe doit apporter presque toute seule les moyens de salut. Cependant cette contrée elle-même n'est pas aussi dégradée, aussi délaissée par la vie morale que le prétendent certains

récits, et les combats qui s'y livrent nous en ont donné plus d'une preuve. En sauvant les victimes de la traite, il faut sauver aussi les bourreaux : l'esclavage n'est pas moins fatal au maître qu'au serviteur. L'œuvre de régénération des pays musulmans, pour lesquels la traite est organisée, présente aussi une double solution, un double aspect.

Dans la plus grande partie des pays musulmans, à côté du maître qui commande, qui mange sans vouloir travailler, qui veut vivre sans rien faire, ou qui se décide très-lentement à montrer de l'énergie, il y a d'anciens peuples vaincus qui ont gardé quelque vitalité, quelquefois de vieux souvenirs de leurs anciennes traditions, et presque toujours des habitudes de travail. De même que l'empire turc a ses races grecques ou slaves, l'Algérie ses Kabyles, l'Égypte possède aussi des Cophtes et des Fellahs. Les vaincus, les proscrits seront peu soucieux de défendre le Coran qui les a proscrits, et avec le Coran les institutions qui encouragent la tyrannie et la traite ; ces hommes qui ont toujours travaillé, même quand le travail ne leur rapportait que la misère, n'accepteraient-ils pas un travail qui leur donnerait la liberté et les richesses ? C'est par eux que la société orientale sera changée. Quelqu'un y a-t-il songé ? Mais comment y aurait-on songé, lorsque notre France intelligente n'a pas su utiliser, ou bien utiliser suffisamment, la race énergique des Kabyles ? Dans l'Arabie, le musulman est seul. L'Arabe n'a pas son raïa qu'il puisse exploiter ; il le remplace par le nègre, voilà pourquoi l'Arabie achète tant d'esclaves. Qui dit musulman, dit maître ; à côté de chaque maître, il

faut un serviteur donné par la victoire ou fourni par la traite. Cependant l'Arabie n'est pas entièrement dépourvue de ces populations qui forment les réserves de l'avenir. Tous ceux qui l'habitent sont des Arabes; mais tous ils ne sont pas zélés pour le mahométisme; beaucoup n'ont accepté cette foi que malgré eux et l'abandonneraient sans peine. Pour les autres, il est facile de les amener à composition. Qu'il y ait une sorte de blocus maritime autour de cette péninsule, afin d'écarter toute introduction d'esclaves. Un premier résultat sera la disparition de la traite; un autre résultat viendra immédiatement après, beaucoup plus grand encore; l'Arabe apprendra à travailler, et avec l'énergie du travail il apprendra les autres vertus. Si par malheur il en est certains qui soient incapables d'un pareil effort, quand l'esclave ne sera plus là pour remplacer ces maîtres inoccupés, nous savons qui se chargera de les punir. Ne savons-nous pas quel vengeur visite les mahométans paresseux que la victoire ne nourrit plus, et que le travail ne nourrit pas encore? N'avons-nous pas vu la mort parcourir des terres aussi riches que celles de l'Arabie? Pour sauver un peuple d'une punition qu'il mérite et qu'il peut éviter, voudrions-nous laisser la traite se perpétuer?

Que celui qui hésite, comme celui qui est décidé à soutenir cette œuvre : la destruction de l'esclavage, l'un pour réveiller son âme, l'autre pour redoubler sa bonne volonté, que tous deux parcourent d'un dernier regard l'Afrique et l'Orient; qu'ils se rappellent ce que nous avons vu de souffrances, de pleurs, de dégradation, de richesses gaspillées et d'espérances déçues. L'Afrique est

une terre des plus fécondes et cette fécondité ne produit rien, la race africaine est une des plus nombreuses, et cette race ne compte pas dans la famille humaine. Alors notre domaine est trop grand d'un quart, notre parenté trop nombreuse ; c'est un don que Dieu aurait bien fait de garder, puisque nous n'en faisons aucun cas. Acceptons-nous cette conclusion impie ? Non-seulement cette terre et ces hommes ne comptent pas pour nous, mais ils sont une occasion de crimes. Il y a là, non pas des assassinats, mais des exterminations ; il y a des populations anéanties ; il y a des victimes qui demandent du secours, sans être entendues jamais ; il y a des bourreaux qui n'ont aucune crainte, comme si la justice n'habitait plus la terre ; il y a des crimes et point de punition ; il y a des criminels qui attendent, pour prix de leurs forfaits, la fortune et la richesse. Mais les vainqueurs de ce triste combat sont-ils réellement plus heureux que les victimes ? L'esclave se venge bien cruellement de son maître. Ce dernier, parce qu'il compte sur les bras qu'il a achetés, oublie l'élément essentiel de l'humanité, celui sans lequel nous cessons d'être des hommes, la force d'âme, l'activité, la volonté. Parce qu'il a des esclaves qui labourent à sa place, qui [illegible] pour lui, qui combattent en son nom, il devient le jouet du [illegible] le plus adroit, sans qu'il songe jamais à réclamer sa liberté. [illegible] de l'intelligence obscurcie par des erreurs grossières, du cœur perverti par les passions [illegible], de la proscription des sentiments généreux, des saines [illegible], de la [illegible] sur toute une grande race, du [illegible] qui menace l'[illegible] par un manque de progrès.

Resterons-nous impassibles à ce spectacle, sommes-nous désintéressés à cette lutte, pouvons-nous sans remords demeurer indifférents? Il y avait deux traites. La traite occidentale vient de mourir; la traite orientale doit disparaître à son tour, et elle disparaîtra quand nous le voudrons. Pour cela, il n'y aura pas à dépenser des trésors, pas de ces grands combats à livrer comme ceux qui ont épouvanté l'Amérique, pas de flots de sang à verser. Il faut vouloir seulement. Il faut que les puissances chrétiennes, oubliant leurs rivalités, mettant de côté leurs jalousies, y apportent une volonté sérieuse, des instructions précises, un choix plus soigneux des agents, une surveillance plus exacte. Et à côté des puissances, les aidant de son concours, décidant leurs hésitations, ou combattant les résistances, le grand pouvoir de l'opinion, la volonté de tous, le suffrage universel des nations civilisées encouragera les efforts et assurera la victoire.

## VI

### LES DERNIERS VISITEURS DE L'ORIENT

Les faits ont marché plus vite que ce travail, qui devait paraître avec l'inauguration du canal de Suez; ils nous imposent l'obligation d'ajouter quelques indications, plutôt pour montrer l'intérêt qu'un événement aussi considérable nous inspire, que pour ajouter des documents

nouveaux à nos recherches. Malgré les nombreux récits et les renseignements variés fournis jour par jour à leurs lecteurs, les journaux ne nous ont apporté que des notions rapides. Ces renseignements sont tellement hâtés, qu'il y a eu pendant un moment une sorte de pénible incertitude sur le grand fait lui-même de l'union complète des deux mers. Les travaux étaient-ils réellement terminés, la grande œuvre était-elle achevée au point de n'avoir plus besoin de retouche, ou bien le désir d'être exact pour un achèvement annoncé d'avance, l'espoir de convaincre l'opposition la plus entêtée en montrant les difficultés vaincues, n'ont-ils pas hâté le triomphe avant que la victoire fût complète ? De pareilles discussions ne regardent point ce livre. Il nous suffit de savoir qu'on triomphera et que ce triomphe remporté sur la nature sera le prélude d'un triomphe plus glorieux, celui que nous attendons, la victoire de la civilisation sur la barbarie. N'est-il rien arrivé, au milieu de ces faits, qui nous annonce dans l'avenir un triomphe pareil ?

Ce n'est pas en quelques jours que pourra s'accomplir cette grande œuvre de la destruction de la traite orientale, l'œuvre plus grande de la rénovation morale exigera des années plus longues encore. Aussi, il y aurait une étrange précipitation à chercher dès aujourd'hui, quelques semaines après l'inauguration du canal de Suez, celles des idées occidentales qui ont apparu déjà, avec les nouveaux voyageurs, dans les terres d'Arabie et d'Égypte. Cependant il est assez curieux de recueillir, dans les récits des visiteurs appelés à ces grandes fêtes, les preuves qui peuvent consolider ou atténuer nos appréciations. Aucun

d'eux, malgré la surveillance d'une adroite hospitalité, malgré la rapidité d'un voyage fait en chemin de fer ou en bateau à vapeur, malgré les distractions bruyantes qui remplissaient leurs journées, n'a-t-il rien aperçu de cette plaie de l'esclavage, ou pour le moins de cette organisation contre nature qui exige le maintien de la traite? Leurs dépositions sont éparses, rapides, incomplètes; elles forment comme de premières indications, des matériaux que la science utilisera plus tard. Mais il y aurait quelque chose d'inouï, si nulle trace de ce mal que nous avons dénoncé n'avait frappé leur regard, et quoique les nombreux témoignages réunis par ce livre puissent se passer d'une confirmation nouvelle, le silence des voyageurs nous paraîtrait bien extraordinaire. La vérité n'a point échappé tout entière à leurs observations : ils l'ont vue plus d'une fois derrière ces décors d'emprunt dont les entourait la prudence de leurs hôtes.

Que le vice-roi, en invitant les représentants de la presse, en leur offrant une hospitalité généreuse, ait songé à les prévenir en sa faveur, à distraire par la magnificence de la réception leur curiosité et leur attention, on l'a prétendu et on l'a écrit. Ne serait-il pas plus convenable d'affirmer que sa courtoisie intelligente a fait à une souveraine qui dispose d'une force aussi redoutable que la puissance des plus grands rois, un hommage qu'il destinait à toutes les têtes couronnées. En tout cas, ces représentants sont arrivés avec toute l'indépendance des rois, qui acceptent les hommages, mais qui réservent les décisions de leur politique. Le soupçon, qu'on voulait circonvenir, la liberté de leurs appréciations, leur aurait

donné une défiance sévère. S'il leur a manqué quelque chose, ce n'est pas la liberté, mais le temps : ils ont eu juste assez de loisir pour saisir la première apparence des faits sans pouvoir les discuter à fond.

Cependant ils nous donnent des preuves nombreuses qui confirment nos études antérieures. Ils ont vu cette fausse civilisation dont se revêt le monde musulman pour nous inspirer une confiance qu'il ne mérite point; ils ont trouvé, au milieu de la colonie européenne, ces industriels étranges dont la conscience est assez forte pour ne point reculer devant les horreurs de la traite; ils ont même rencontré quelques-uns de ces négociants contrebandiers qui amènent leur marchandise noire jusque dans les grandes villes de la Basse-Égypte. On pourrait citer au moins un correspondant de journal qui a vu un de ces marchands d'esclaves.

L'esclavage et la traite sont moins visibles en Égypte qu'en Arabie, ainsi que nous l'avons constaté, parce que sur les bords du Nil ils doivent fournir plutôt des serviteurs à la domesticité intérieure qu'aux travaux de l'extérieur : ces derniers reviennent aux Fellahs. Cependant on voit que ces ventes dissimulées n'ont pas échappé entièrement aux recherches de nos curieux. Il est fâcheux que ces recherches n'aient pas été stimulées par une publication antérieure qui aurait dénoncé aux voyageurs la traite orientale. Mais ils n'ont pas eu besoin de ces indications pour constater plus d'une fois la présence des serviteurs nègres dans l'intérieur des grandes maisons.

Quant à cette famille musulmane, qui par la polygamie encourage le commerce des esclaves, elle était visible

partout, à Constantinople et au Caire. Il y a même eu une sorte de commotion politique, ou plutôt d'agitation sociale, qui un beau jour a pénétré jusque dans le fond des palais de Stamboul, bouleversant ces prisons domestiques où la tradition mahométane relègue les femmes, y amenant les bruits du dehors, y causant une révolution extraordinaire. Et toutes ces femmes du sultan, des vizirs, des pachas, curieuses, empressées, malgré les nègres armés qui les escortent, sont venues se mêler à la foule, et pour la première fois peut-être prendre toutes en même temps un rôle et une place dans la vie extérieure de la société. Ce n'était pas seulement pour les voyageurs une occasion de voir la famille mahométane, c'était comme le premier symptôme de ce réveil moral que nous attendons, et qui seul, avec la polygamie, avec la servitude, avec la tyrannie, fera disparaître l'esclavage de l'Orient.

Une nouvelle étrange, en effet, courait par le monde musulman et pénétrait jusque dans cette famille esclave qui ne doit rien connaître du monde du dehors. Les lecteurs qui ont parcouru ce livre, qu'ils le jugent avec indulgence ou avec sévérité, reconnaîtront qu'il a évité avec soin les questions purement politiques, pour ne pas compromettre les intérêts plus relevés dont il a pris la défense. Il est un autre principe auquel il a dû être fidèle pour le même motif, c'est d'éviter tous les éloges qui pourraient sembler une flatterie, et toutes les attaques qui paraîtraient intéressées. Mais on ne verra point une flatterie dans ce récit, lorsque nous déclarerons que l'événement le plus extraordinaire, au milieu de ce concours de savants, de curieux, de princes et de souverains s'achemi-

nant au premier jour vers le canal de Suez, a été l'apparition d'une femme, l'Impératrice des Français.

A ce pays où la femme est achetée, où la femme trouve la rivalité et la haine à son foyer, où la société n'a point de place pour elle, où l'époux est un maître ombrageux, on vient dire un jour qu'une femme de l'Occident va le visiter : les princes lui feront escorte ; les armées rangées sous l'étendard de Mahomet lui rendront les honneurs militaires ; le sultan, le commandeur des croyants, ira la recevoir en grande pompe ; pour elle, sans gardes, librement, au milieu de la foule, avec d'autres femmes de l'Occident, elle présidera de grandes réunions, elle causera d'affaires avec les ambassadeurs, elle recevra les hommages de la multitude ; et cette femme représentera un grand peuple, ce peuple des Francs, dont l'armée est venue à Constantinople, dont la flotte a traversé le Bosphore, dont les victoires ont sauvé l'empire ottoman.

A quelque point de vue qu'on se place, qu'on blâme ces grandes fêtes ou qu'on les approuve, qu'on soit dévoué à Napoléon III ou hostile à son gouvernement, il y a eu dans cette présence de l'Impératrice en Orient quelque chose de vraiment extraordinaire. Les discussions de la politique, les jalousies de la diplomatie, les difficultés de l'intérieur, les embarras des affaires étrangères, peuvent expliquer ce rôle accidentel de l'Impératrice des Français, mais pour qui veut regarder avec impartialité, cet événement qui a apporté à l'Orient des idées auxquelles il n'était pas habitué, est des plus heureux, et sans flatterie on peut le déclarer providentiel. Quand l'Orient connaîtra la femme libre, quand la famille y recevra une organisa-

tion morale, l'œuvre de la régénération sera bien avancée. Qu'il connaisse la femme acceptant librement son époux, au lieu de cette jeune fille vendue comme une esclave; que l'épouse sans rivale au foyer soit la conseillère et la compagne de son époux ; que la mère entourée de respect prenne une influence morale sur ses enfants ; que des institutions meilleures rendent à la femme sa liberté, et la révolution bienfaisante que nous attendons ne tardera pas à s'accomplir.

Les fêtes, les splendeurs de l'inauguration, moins brillantes cependant qu'elles n'auraient été sans les susceptibilités de la diplomatie, n'ont aucun intérêt pour cette étude. Ce n'est point là ce que nous cherchons, mais au milieu de cette foule de tous les pays, dans les préoccupations diverses dont les âmes sont agitées autour de ce grand événement, entre ces intérêts de nature différente, il faut chercher les idées fécondes, le premier courant de la pensée occidentale arrivant à travers ces populations engourdies. Sous un flot vivifiant, le désert s'est ranimé un jour, les sables ont revêtu une verdure merveilleuse, la solitude s'est remplie de population, et les rivages inhospitaliers ont vu surgir des cités. Ce spectacle sera plus beau encore lorsque, sous l'heureuse influence de la civilisation, les peuples du fatalisme renaîtront à la liberté.

Au jour des grandes fêtes de l'inauguration, il semble qu'on a vu arriver cette pensée de la civilisation et que l'Orient s'est avoué vaincu. C'est le khédive qui avait fait les invitations, le sultan avait voulu présider aux cérémonies, mais c'est l'Occident seul qui a triomphé.

Qu'on juge comme l'on voudra les institutions religieuses : nous avons écarté toute discussion de doctrine, non point par indifférence, mais pour avoir plus d'auditeurs dans ce plaidoyer contre la traite ; cependant la grande place donnée aux évêques catholiques, le jour de l'inauguration, qu'est-elle, sinon l'indication d'une défaite pour l'Orient ? On tuait les chrétiens à Djeddah il y a douze ans, on les massacrait dans le Liban il y a dix ans, et aujourd'hui, à côté des muphtis silencieux, ce sont leurs prêtres qui prennent le premier rang.

Sans doute, il ne faut point exagérer la portée de ces faits, et y voir déjà un assentiment des Orientaux pour nos idées. C'est au moins un aveu de leur infériorité, un témoignage solennellement donné à notre supériorité intellectuelle et financière. Pour ces grands travaux, l'Orient est impuissant, il a besoin toujours de notre intelligence, de nos bras et de notre argent. La grande œuvre de l'isthme de Suez est une preuve solennelle qui vient compléter et confirmer nos études. Les races mahométanes sont improductives par elles-mêmes. Pour les travaux de chaque jour, il leur faut des esclaves ou des serfs ; pour leurs grandes entreprises, elles ont besoin de notre science et de notre concours ; pour exister même, leurs gouvernements ne peuvent se passer de notre argent. C'est une société étrangement constituée qui, en tout et partout, est incapable de se suffire à elle-même.

Les fêtes de l'inauguration ont vu réveiller d'une manière éclatante, trop éclatante peut-être, une question que ce livre a discutée en passant pour des motifs tout différents. Un discours fameux a réclamé la réforme des capitulations,

qui règlent les poursuites judiciaires dans l'empire ottoman. Nous n'avons pas du tout à apprécier ces réclamations, à les combattre ou à les appuyer, mais nous tenons à constater que l'objet de nos observations était tout autre que celui de ces demandes. Nous désirons une surveillance et une poursuite efficaces de tous les coupables, voilà tout; mais nous n'entendons en aucune sorte condamner les capitulations. Qu'on attaque ces dernières, on peut le faire si l'on est convaincu qu'elles seront utilement modifiées. Les administrateurs de l'isthme de Suez désirent sincèrement, nous en sommes persuadés, une stricte application de la justice; mais cette question de justice a été, depuis quelques années, mêlée à des questions d'intérêt auxquelles nous voulons rester étrangers.

L'abolition des capitulations est intimement unie à la vente des propriétés en Orient. Les étrangers, d'après les anciennes lois ottomanes, renouvelées par le hatti-humayoun de 1856, ne peuvent devenir propriétaires dans l'empire turc, avant que les priviléges des étrangers au sujet de la juridiction et des impôts aient été modifiés. D'un autre côté, la Compagnie possède, avec une jouissance de 99 ans, certains terrains dont la propriété appartient au vice-roi. On pourrait obtenir des centaines de millions par une vente en commun de ces propriétés. (Rapport de M. de Lesseps, 1er août 1867.) Mais Ismaïl-Pacha a déclaré qu'il ne veut rien entendre sur l'emploi des terrains appartenant à la Compagnie avant l'abolition des juridictions consulaires. Que la Compagnie obtienne les plus beaux résultats, les plus riches revenus, nous nous réjouirons de toute prospérité légitimement

[illegible] Mais nous devons nous tenir à l'écart d'une dis- [illegible]

[illegible] et très-grave est trop étranger [illegible] nous avons autre chose à faire [illegible] nous aide cependant à com- [illegible] de ce désordre moral [illegible] part en Orient. L'organisa- [illegible] régulière, lorsque les étrangers [illegible] former une société à part? La traite, [illegible] et pour les provinces ottomanes, [illegible] qu'on dissimule, qu'on n'ose pas [illegible] deviner souvent d'après des [illegible] plutôt qu'examiner au grand jour. [illegible] honteux paraîtrait plus dou- [illegible] dans la vie habituelle, quand il mar- [illegible], ce monde musulman appa- [illegible] et sain. Mais partout il se présente à nous [illegible] qu'on ne trouve nulle part même [illegible] les plus tourmentées par les agitations [illegible]. Ces discussions soulevées au sujet de la propriété et de l'organisation judiciaire nous montrent les étrangers campés dans les cités orientales comme sur une terre ennemie, toujours groupés autour de leur consul, toujours formant une *nation* distincte, prête à repousser une attaque imprévue. Nous voudrions que les souvenirs de Djeddah fussent assez anciens pour que ces craintes parussent chimériques. Cette pensée, s'effaçant déjà si l'on veut, qui avait fait de l'étranger une sor[illegible] d'ennemi, du chrétien, c'est-à-dire de l'infid[illegible] de proie, n'est-ce pas la même qui [illegible]

à l'homme sur les terres des païens, et qui a permis le maintien de l'esclavage? Si les plus belles lois n'ont pas encore inspiré la confiance aux Européens, qui ont cependant pour eux la force avec le droit, les prohibitions les plus solennelles peuvent-elles garantir la liberté des faibles tribus qui n'ont aucun moyen de résister aux négriers?

Ainsi les symptômes qui frappent nos regards, nous confirment l'existence du mal qu'on nous cache; les difficultés visibles au grand jour trahissent les désordres organiques qu'on voudrait nier. Le mal est partout constaté. Il guérit, nous dit-on, les plaies se cicatrisent, le désordre fait place à une meilleure organisation. Tant mieux, nous croyons en effet que nulle part l'humanité n'est incurable, c'est pour amener sa guérison, plutôt que pour demander sa ruine, que nous avons signalé les misères du monde musulman. Mais qu'on ne s'y trompe point, toutes ces misères se tiennent, et on ne peut soigner une plaie en négligeant les autres, ce n'est pas une cure partielle, mais une régénération complète qu'il faut demander. A côté de l'esclave, il y a le fellah condamné au servage, le chrétien longtemps persécuté. L'autorité a un pouvoir sans limite, le sujet une obéissance servile; les princes avec des finances épuisées font d'incessants appels aux prêteurs de l'Occident; les peuples engourdis dans le fatalisme ne savent créer aucune richesse. Entre les ennemis du dehors toujours disposés à l'attaque, et les provinces toujours impatientes d'une domination étrangère, ce monde semble se maintenir à cause de la jalousie de ses adversaires plutôt que par sa force propre, effrayant

ses amis, tourmentant la diplomatie, ne laissant jamais l'Europe sans inquiétude. Il faut donc une régénération complète, qui sauve les maîtres et les sujets, qui rassure l'Europe, qui gagne les provinces, qui remplace la pauvreté par la richesse, la mort par la vie, et la servitude par la liberté.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

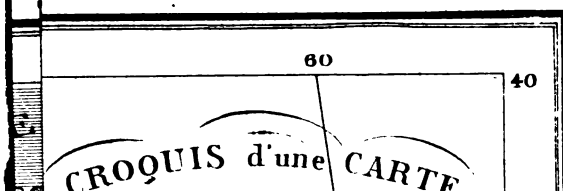
60

40

CROQUIS d'une CARTE






60
40
CROQUIS d'une CARTE